THE LIBRARY

The Ontario Institute

for Studies in Education

Toronto, Canada

LIBRARY

NOV 13 1972

THE INSTITUTE
FOR STUDIES IN EDUCATION

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/rapportqu188283qu

RAPPORT

DU

SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR L'ANNÉE

1882-83

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA LÉGISLATURE

QUÉBEC

CHARLES-FRANÇOIS LANGLOIS

IMPRIMEUR DE SA TRÈS-GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE

1884

Avec les compliments du surintendant de l'instruction publique.

RAPPORT

DU

SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR L'ANNÉE

1882-83

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA LÉGISLATURE

LIBRARY
JUN 28 1972
THE ONTARIO INSTITUTE
FOR STUDIES IN EDUCATION

QUÉBEC

CHARLES-FRANÇOIS LANGLOIS

IMPRIMEUR DE SA TRÈS-GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE

1884

SECRÉTARIAT

QUÉBEC, le 22 décembre 1883.

A son Honneur THÉODORE ROBITAILLE, *Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.*

MONSIEUR,

Permettez-moi de transmettre à Votre Honneur le rapport du Surintendant de l'Instruction Publique pour l'année scolaire 1882-83.

Je suis,

de Votre Honneur,

le très obéissant serviteur,

JEAN BLANCHET,
Secrétaire-Provincial.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

L'Honorable Gédéon Ouimet, Surintendant

Oscar Dunn, Secrétaire du Département

Elson I. Rexford, Secrétaire du Département

L. Devisme, Clerc de la correspondance (française et anglaise)

P. de Cazes, Bibliothécaire et Clerc de la correspondance française

F. X. Couillard, Clerc des statistiques et de la correspondance

J. H. Richardson, Comptable

R. Lamontagne, Assistant-comptable

L. Lefebvre, Clerc des comptes

L. J. Prégen, Clerc-archiviste et régistraire

P. Prévost, Clerc

A. Doré, Messager

Jos. Blouin, Messager.

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

COMITÉ CATHOLIQUE

L'Honorable Gédéon Ouimet, Surintendant, Président

Mgr. l'Archevêque de Québec

Mgr. l'Evêque de Montréal

Mgr. l'Evêque des Trois-Rivières

Mgr. l'Evêque d'Ottawa

Mgr. l'Evêque de St. Hyacinthe

Mgr. l'Evêque de Sherbrooke

Mgr. l'Evêque de Rimouski

Mgr. l'Evêque de Chicoutimi

Mgr. N. Z. Lorrain, Evêque de Cythère, Vicaire Apostolique de Pontiac

Sir N. F. Belleau

L'Hon. P. J. O. Chauveau

L'Hon. Thos. Ryan

L'Hon. Juge A. B. Routhier

L'Hon. Juge L. A. Jetté

Jos. G. Bossé, C. R.

P. S. Marphy, Ecr.

Dr. Chs. F. Painchaud

P. B. Benoit, M. P.

Dr. Louis Giard, Secrétaire-archiviste.

COMITÉ PROTESTANT

L'Honorable Gédéon Ouïmet, Surintendant

Le Très Rév. James Williams, D.D., évêque de Québec, Président

Le Très Rév. Wm. B. Bond, D.D., LL.D., évêque de Montréal

* Le Vénérable Archidiacre Leach, M.A. D.C.L. LLD., Vicaire-Principal du Collège McGill

Le Rév. John Cook, D.D., Principal du Collège Morin

Principal Dawson, C.M.G., LL.D., F.R.S., Collège McGill

† L'Honorable Juge Day, LL.D., D.C.L., Chancelier de l'Université McGill

L'Honorable James Ferrier, Sénateur, M.L.C.

L'Honorable George Irvine, C.R.

R. W. Heneker, Ecr., D.C.L.

Membres Associés :

Le Rév. George D. Matthews, D.D.

L'Honorable W. W. Lynch, D.C.L.

L'Honorable L. Ruggles Church, C.R., M.D.

Dr. Cameron, M.P.P.

E. J. Hemming, Ecr., D.C.L.

---

* A donné sa démission dans le cours de l'année.

† Décédé depuis.

DEPARTEMENT

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

QUÉBEC, 21 décembre 1883

A l'Honorable JEAN BLANCHET, *Secrétaire de la Province*

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur l'instruction publique dans la Province en 1882-83.

APERÇU GÉNÉRAL

Je donne d'abord, comme de contume, un tableau comparatif du mouvement de l'éducation depuis un certain nombre d'années :

	1876–77	1877–78	Augmentation.	1878–79	Augmentation.	1879–80	Augmentation ou diminution.	1880–81	Augmentation.	1881–82	Augmentation.	1882–83	Augmentation.
Municipalités	949	967	17	970	3	988	18 aug.	1010	22	1051	41	1071	20
Arrondissements	4193	4233	40	4291	58	4318	27 aug.	4403	85	4522	119	4601	79
Maisons d'école	3826	3945	119	3948	3	4013	65 aug.	3939	26	4440	501	4864	424
Ecoles (sous contrôle)	4115	4209	94	4282	73	4310	28 aug.	4368	58	4457	89	5017	560
Nombre d'élèves	232765	234828	2063	239808	4980	234705	5104 dim.	235574	869	236699	1125	242723	6024
Présence moyenne	178621	180294	1673	183740	3446	180315	3425 dim.	180370	55	180463	93	185892	5429

Comparons ce tableau avec le suivant :

Enseignement.	1876–77	1877–78	Augmentation.	1878–79	Augmentation.
Histoire	65294	70826	5532	74849	4023
Arithmétique	128432	134624	6292	139148	4524
Tenue des livres	12101	13859	1758	14932	1073
Géographie	58806	63658	4852	67110	3452
Agriculture	16665	19625	2960	22846	3221
Dessin industriel	8351	20914	12563	35429	14515

1879–80	Augmentation.	1880–81	Augmentation ou diminution.	1881–82	Augmentation.	1882–83	Augmentation.
80143	5294	75496	4647 dim.	82308	6812	88723	6415
153852	14704	148911	4941 dim.	157679	8769	165465	7786
17891	2959	21295	3404 aug.	25245	3950	32970	7735
72812	5702	71418	1394 dim.	78515	7097	84546	6031
24792	1946	26070	1278 aug.	28123	2053	31251	3128
50777	15348	48711	2066 dim.	60099	11388	59834	Dim. 265

Ces deux tableaux sont assurément de nature à encourager les amis de l'éducation. En dépit des obstacles que font naître les circonstances ou que parfois, malheureusement, l'ignorance et la malveillance accumulent sur la route, nous faisons des progrès, nous avançons d'un pas ferme. L'œuvre de nos devanciers se poursuit avec succès.

Je crois que le tableau suivant du mouvement de l'éducation depuis 1867 intéressera le public. Il complète ceux qui précèdent.

ETAT GÉNÉRAL COMPARATIF DU MOUVEMENT DE L'EDUCATION

Basé sur les Rapports statistiques annuels des Inspecteurs d'écoles.—Population de la Province en 1881—1,359,027.

Nombre des	1867-68	1868-69	1869-70	1870-71	1771-72	1872-73	1873-74	1874-75	1875-76	1876-77	1877-78	1878-79	1879-80	1880-81	1881-82	1882-83
Ecoles Elémentaires	3355	3304	3531	3492	3561	3630	3766	3953	2954	3960	4096	4159	4118	4156	4233	4404
Ecoles Modèles	318	363	254	322	332	343	273	261	267	272	260	266	268	281	282	333
Académies	190	195	191	194	197	212	265	265	266	294	282	303	303	302	290	246
Collèges	36	36	35	35	35	37	41	43	46	42	40	40	42	36	35	31
Ecoles Spéciales	2	2	2	4	4	6	16	16	22	17	17	17	17	19	20	18
Ecoles Normales	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Universités	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	4
Totaux	3907	3906	4019	4053	4135	4234	4367	4544	4561	4591	4701	4791	4754	4800	4866	5039
Elèves des Ecoles Elémentaires	156820	153182	167374	163550	164624	155916	161695	171548	175335	160687	167031	167964	162150	162968	167308	170858
" " Modèles	22700	26306	20338	27214	26941	28588	26138	25262	27274	26003	20429	21252	21685	21984	22267	26378
" des Académies	26010	27530	21301	23766	24294	32488	31825	34870	33016	37459	38852	41955	41899	42983	39655	38278
" des Collèges	6189	6378	5948	5954	5993	7113	7552	8773	9480	8307	7874	8310	8650	7253	7146	6879
" des Ecoles Spéciales	278	235	509	622	487	741	1411	1411	1683	1619	1866	1768	1543	1539	1351	1262
" " Normales	256	257	266	240	253	246	275	261	255	309	642	327	321	386	323	330
" " Universités	584	583	781	751	660	758	610	610	657	680	731	807	1013	1013	1075	1240
Totaux	512837	214471	216517	222097	223252	225850	229506	242735	247700	235064	237425	242383	237261	238126	239125	245225
Instituteurs Laïques	608	631	641	688	692	696	646	521	652	590	626	578	577	508	487	497
" Religieux	311	465	474	424	422	498	478	517	550	558	593	614	628	598	627	602
Institutrices Laïques	2969	3139	3230	3172	3324	3507	3866	3810	3874	3780	3931	3971	3997	4062	4289	4448
" Religieuses	648	757	775	683	740	956	840	935	1005	996	1028	1120	1153	1105	1226	1324
Totaux	4536	4992	5120	4967	5178	5657	5830	5783	6081	5924	6178	6283	6355	6273	6629	6871
Municipalités	749	758	791	801	819	852	868	889	906	949	967	970	988	1010	1051	1071
Maisons d'école	2969	3002	3146	3238	3279	3381	3482	3552	3659	3826	3945	3948	4013	4039	4440	4864
Livres distribués par le Surintendant et les Inspecteurs d'écoles	9619	9953	10253	11071	11476	12233	13502	.....	14965	14937	16262	18577	15554	18389	20393	20884

TABLEAU COMPARATIF DES CONTRIBUTIONS GÉNÉRALES SCOLAIRES DEPUIS 1867.

Contributions générales	1867–68	1868–69	1879–70	1870–71	1871–72	1872–73	1873–74	1874–75	1875–76	1876–77	1877–78	1878–79	1879–80	1880–81	1881–82	1882–83
Payées par les contribuables :																
Cotisations annuelles et spéciales.....	291969	324837	357154	370794	403923	406450	467720	499873	579810	602643	615810	614511	602895	595798	612879	639566
Cotisations pour construction d'édifices...	47986	97446	90441	46320	40595	49743	49300	63742	50138	44250	50247	68981	41371	34904	41446	60745
Rétributions mensuelles.....	452868	472573	529193	535981	640659	715661	803113	858227	796068	802442	889306	1077248	1335813	1366434	1376384	1181034
Dépenses annuelles des Institutions d'éducation supérieure.....	520326	576356	505233	515127	550520	690846	728858	727514	691356	778349	694211	704510	714988	688451	732233	928394
Totaux.....	1313149	1471212	1482021	1468222	1635697	1862700	2048991	2149356	2117372	2227684	2249574	2465250	2696067	2685587	2762942	2809739
Payé par le gouvernement :																
Education supérieure.....	67972	70691	74473	74088	79982	78410	78410	78410	78410	78400	78410	78410	78410	78410	78410	78410
Ecoles communes	116000	116000	123360	124339	125000	145000	145000	155000	155000	155000	155000	155000	155000	155000	155000	155000
Ecoles dans les municipalités pauvres....	4000	4000	7728	7735	8000	8000	8000	8500	8000	8000	8000	8000	8000	4000	4000	6000
Ecoles Normales.....	40627	43562	38400	43590	41824	44625	42500	42500	46000	46000	46000	46000	42000	43500	42000	46000
Ecoles pour les sourds-muets.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12000	12000	12000	12000	12000	12000	13000	13000
Livres pour prix.....	3000	2400	3000	2500	2500	2500	2500	2500	2500	3500	6500	6500	4000	4500	4500	9500
Instituteurs à la retraite.....	2600	5054	4729	4700	4908	5100	5300	6000	6000	6600	8000	8000	8000	8000	8000	8000
Inspection des écoles.....	19510	14725	18987	19061	19808	23151	23820	26810	24985	25500	30000	30000	28625	28625	28745	28745
Conseil de l'Instruction Publique.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1800	1500	1500	1500
Revenus des licences de mariage payés aux écoles protestantes.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4932	5432	8200	6630	6558	6426	5514	5694	6000	6522
Journaux de l'Instruction publique	3053	2947	2395	2400	2400	2400	2400	2400	2400	2800	2800	4000	.....	.....	.....	.....
Totaux.....	256762	259379	273072	278413	284422	309186	312862	327552	343495	344430	353268	354336	343349	341229	341155	352677

Ce tableau est très instructif et tout à fait exact d'après les statistiques officielles. Mais je dois en prendre occasion de dire que le mode de recueillir ces statistiques a souvent varié. Le fonds est resté le même, la forme a changé. L'expérience a provoqué des modifications dont l'effet a été de rendre nos renseignements plus précis et plus complets. Cette année même, le Tableau récapitulatif des rapports des inspecteurs a subi des changements qui nous permettent de donner des informations plus étendues que de coutume. Il suffit d'y jeter un coup-d'œil pour s'en convaincre.

Propositions des Inspecteurs

Parmi les propositions des Inspecteurs, il en est deux surtout qui méritent de fixer notre attention.

La première serait de déterminer la répartition de la subvention législative au prorata de la présence moyenne des enfants à l'école, et non pas d'après les chiffres du recensement.

Depuis longtemps déjà, la loi oblige les pères de famille à payer les taxes scolaires même s'ils n'envoient pas leurs enfants à l'école. L'intention du législateur en cela est de forcer, dans une certaine mesure, les parents à profiter des avantages mis à leur portée, ou tout au moins de leur éviter la tentation de retenir les enfants à domicile dans un but de fausse économie. Et l'on suppose que si l'on ajoutait à cette obligation générale celle d'un certificat de présence qui servirait de base au quantum de la subvention, ce serait une raison de plus pour les contribuables de veiller à l'assiduité des élèves. Or, on sait que le défaut d'assiduité est le grand obstacle au progrès de l'instruction publique.

La seconde proposition se rapporte aux certificats de capacité. Il s'agirait d'abolir le brevet d'école élémentaire et ceux de deuxième classe, pour ne maintenir que les brevets d'école modèle et d'école normale.

Cette proposition est fondée sur une vérité pédagogique incontestable, savoir : qu'il faut plus de savoir-faire, plus d'aptitudes cultivées pour con-

duire une école élémentaire que pour diriger une classe modèle. Il est plus difficile, en effet, de se faire comprendre d'un enfant dont l'esprit n'est pas encore formé que de communiquer des idées à des intelligences qui en possèdent déjà une certaine somme. Il n'y a que les maitres de premier ordre qui sachent bien conduire une école élémentaire.

Reste à savoir si dans les circonstances où nous nous trouvons, cette réforme serait bien vue et acceptable.

Ecoles Protestantes

On a fait, durant l'année, une tentative sérieuse pour augmenter l'efficacité des écoles protestantes en supprimant certaines coutumes qui existaient dans un grand nombre de municipalités, comme celle de loger et nourrir l'instituteur chez les parents à tour de rôle (*boarding around*) et de changer fréquemment d'instituteur.

Dans le but d'obtenir la coopération de tous ceux qui s'intéressent au succès de ces écoles, une réunion de tous les instituteurs des écoles protestantes a eu lieu au commencement de janvier, dans les bureaux du Département. A cette conférence, on a adopté un programme définitif des changements ou améliorations sur lesquels on appelait l'attention des commissaires, des syndics et des instituteurs des écoles protestantes. Le secrétaire protestant du Département a ensuite visité les districts protestants de la province et discuté les modifications projetées avec les commissaires et les syndics de chaque comté, convoqués pour cet objet. Ses propositions ont été accueillies avec faveur à toutes les réunions et adoptées presque dans chaque cas. En conséquence, la circulaire suivante, contenant les changements généralement acceptés, a été adressée aux commissaires et aux syndics des écoles protestantes.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

QUÉBEC, 3 avril 1883

MONSIEUR,

J'ai l'honneur d'appeler spécialement votre attention sur les instructions suivantes concernant la direction des écoles qui relèvent de votre commission :

I. PENSION DE L'INSTITUTEUR CHEZ LES PARENTS DES ÉLÈVES A TOUR DE RÔLE (boarding around).—De l'avis de toutes les personnes qui connaissent l'état et les besoins de nos écoles d'arrondissement, le temps est venu de faire disparaître, dans les municipalités où elle existe encore, la coutume d'obliger les instituteurs et les institutrices à se mettre en pension de famille en famille chez les habitants de l'arrondissement. Cette coutume est préjudiciable à la santé des instituteurs ; elle rend plus difficile la discipline de l'école—surtout pour les jeunes instituteurs—en donnant lieu à une familiarité trop grande entre l'instituteur et ses élèves ; elle offre une source abondante de querelles entre voisins ; elle prive l'instituteur de ce tranquille isolement dont il a besoin pour l'étude et la préparation de ses classes, préparation si nécessaire au succès de l'enseignement ; elle entrave donc très sérieusement le progrès de l'école. Vous verrez, en conséquence, à ce que, à l'avenir, chaque instituteur ou institutrice de votre municipalité ait un lieu fixe de pension, et vous êtes avertis, par la présente lettre, qu'aucune subvention ne sera payée à toute municipalité où la coutume des pensions de famille existera encore après le premier janvier 1884.

II. SÉRIE UNIFORME DE LIVRES DE CLASSE APPROUVÉS.—Il est du devoir des commissaires et syndics d'écoles de veiller à ce que, dans les écoles de leur ressort, on ne se serve d'aucun autre livre que ceux approuvés et recommandés par les comités du Conseil de l'Instruction publique. En outre, comme deux ou plusieurs livres de classe ont été approuvés pour les matières élémentaires du cours d'études, il arrive souvent que les élèves d'une école, appartenant au même degré, sont pourvus de livres différents traitant la même matière, au grand désavantage de l'instituteur et au préjudice de l'école. Il est donc évident que, pour obtenir l'uniformité des

livres dans chaque école d'une municipalité, il faut que les commissaires ou syndics choisissent parmi les livres approuvés une liste de livres pour l'usage de leur municipalité respective, en ayant soin de ne désigner sur chaque matière qu'un seul livre, ou qu'une seule série graduée. Vous êtes, en conséquence, requis de préparer, dès que vous en aurez le loisir, une liste de livres pour l'usage des écoles de votre municipalité et de donner avis que, à partir du 1er juillet 1884, vous exigerez qu'on se serve exclusivement des livres inscrits sur la liste. L'inspecteur des écoles de votre municipalité pourra vous être d'un précieux secours dans la préparation de cette liste dont vous devrez transmettre une copie à ce Département pas plus tard que le premier juillet prochain.

Dès que votre liste sera faite, vous devrez la publier dans les journaux de l'endroit, afin que les parents et les libraires en soient instruits, et vous devrez avertir vos instituteurs, en la leur transmettant, de n'admettre dans leur classe aucun NOUVEAU livre de classe non inscrit sur la liste, et d'exclure de leur école, après le premier juillet 1884, tout livre de classe non porté sur la liste ; car le payement de la subvention à votre municipalité ne se fera que si elle s'est strictement conformée à la liste que vous aurez préparée.

III. COURS D'ÉTUDES.—Parmi ceux qui ont étudié à fond nos écoles élémentaires, on éprouve depuis longtemps déjà le besoin d'un cours d'études pour guider les instituteurs de ces écoles, dont un grand nombre manquent complètement de méthode et d'expérience. Ce cours d'études a enfin été préparé, et il vous en sera transmis des copies pour que vous en fassiez l'examen. Le but n'est pas d'énoncer un tableau exact et limité que les écoles élémentaires devront parcourir dans un temps donné. La grande différence qui existe dans la composition et l'état relatif des écoles ne le permet pas. On a voulu simplement établir un plan d'études pour fournir des points de repère à l'instituteur dans son travail. Ce cours d'études lui aidera à faire le classement de son école, lui indiquera le travail à donner à chaque classe, et assurera aux élèves un enseignement méthodique. Il exige une somme raisonnable de travail sur chacune des matières du cours de l'école, et mettra fin, en grande partie du moins, aux différends qui s'élèvent si souvent entre l'instituteur d'une part et les élèves

ou leurs parents d'autre part, sur les matières spéciales qu'un enfant doit étudier.

Il vous est donc fortement conseillé d'adopter ce cours pour les écoles de votre municipalité, si elles n'en suivent pas déjà un semblable.

Lorsque le Département aura reçu avis que le cours d'études a été adopté dans votre municipalité, vous en recevrez un nombre d'exemplaires suffisant pour en pourvoir toutes vos écoles.

IV. Engagement des instituteurs et institutrices.—Il est très important, dans l'intérêt des écoles, que l'on observe strictement la loi qui exige que les instituteurs et institutrices soient engagés par les commissaires d'écoles et par écrit.

Par ce moyen, les commissaires et syndics d'écoles peuvent éviter bien des disputes qui surgissent entre les différents arrondissements lorsque l'instituteur est choisi par l'administrateur de la localité ; ils peuvent placer les instituteurs les plus expérimentés dans les écoles les plus nombreuses et les plus difficiles à diriger et donner aux plus jeunes les écoles plus petites et plus faciles. Ils peuvent encourager les instituteurs compétents qui sont à la tête des écoles plus nombreuses et moins faciles à conduire en leur donnant un traitement un peu plus élevé que celui des commençants, et ils travaillent par là dans l'intérêt général des écoles de la municipalité. Mais il est encore plus important de garder le même instituteur pendant toute l'année. Il n'y a probablement pas de coutume qui entrave autant les progrès d'une école que celle d'engager un instituteur pour une période de trois ou quatre mois, ce qui fait que l'enfant se trouve placé sous deux maîtres différents pendant le court espace d'une année scolaire.

Non seulement cet usage est nuisible, mais il n'a pas même sa raison d'être ; aussi, n'existe-t-il que dans certaines parties des cantons de l'Est. Il fait perdre le temps et retarde les progrès des élèves ; il tend à rendre l'instituteur insouciant du résultat de son travail ; il empêche les autorités de s'assurer si l'instituteur remplit bien son devoir et empêche également le dernier de mettre à effet une méthode suivie dans sa classe.

Dans toutes les écoles françaises de la province, les instituteurs sont engagés pour l'année scolaire. Les écoles protestantes supérieures font aussi leurs engagements pour l'année et les meilleures écoles protestantes suivent le même système. Je ne saurais trop insister sur l'importance d'engager vos instituteurs pour toute la période de l'année scolaire. Et, à ce propos, je dois vous rappeler que, lorsqu'un instituteur est engagé pour un certain nombre de mois, c'est du mois de calendrier qu'il s'agit, et que la loi décrète que chaque samedi est un jour de congé. Vous devrez en tenir note lorsque vous engagerez vos instituteurs.

V. L'ANNÉE SCOLAIRE.—La durée de l'engagement de l'instituteur est très intimement liée à une autre question : la disposition des semestres de l'année scolaire.

L'usage de diviser l'année scolaire en deux parties distinctes, formant le semestre d'hiver et le semestre d'été, séparés par de longues vacances, affecte certainement le progrès des élèves et devrait être aboli quand cela est possible. Une année scolaire non interrompue, avec de courtes vacances que les commissaires ou syndics peuvent établir (commençant, par exemple, vers le premier septembre), est bien plus avantageuse qu'une année divisée en semestres d'hiver et d'été. D'abord les plus jeunes enfants pourraient fréquenter l'école pendant les mois de septembre et octobre et dans les belles journées des mois d'hiver, avec autant de profit que pendant le semestre d'été, si nous tenons compte du peu de travail qui se fait pendant les chaleurs de juillet et août, alors que la plupart des écoles d'été sont ouvertes. Les inspecteurs déclarent que le travail qui se fait dans les écoles d'été, pendant les chaleurs de juillet et d'août, est de très peu de valeur.

Les enfants plus âgés, qui sont retenus à la maison durant l'été, auraient pendant l'hiver cinq ou six mois d'école au lieu de trois ou quatre, et pourraient dans cet intervalle faire près du double du travail qu'ils font avec le système actuel.

L'usage de faire consister l'année scolaire en une période non interrompue, avec de courtes vacances, est général dans les écoles françaises de la province, dans les écoles supérieures protestantes et dans une grande partie des meilleures écoles élémentaires protestantes. Et il est de fait que

ces écoles élémentaires sont bien supérieures à celles qui ont le système des deux semestres.

Vous êtes donc fortement engagés à faire de votre année scolaire une période continue, sous le même instituteur, avec de courtes vacances. Cela peut se faire de suite dans les écoles de village et les régions où la population est dense, et devrait être mis en pratique dans tous les arrondissements, à part ceux où des circonstances spéciales ne le permettraient pas.

VI. Réunions des instituteurs.—Comme la grande majorité des instituteurs dans les écoles élémentaires de cette province n'ont reçu aucune éducation professionnelle, j'ai donné aux inspecteurs d'écoles l'ordre de réunir, au moins une fois l'an, les instituteurs de chaque comté, pour examiner les imperfections qui peuvent exister dans les écoles protestantes du comté et les améliorations à y apporter ; aussi, pour exposer, par le moyen d'essais, de leçons-modèles, etc, les meilleures méthodes d'enseignement et de discipline applicables aux écoles élémentaires protestantes. Comme le but de ces réunions est de rendre les instituteurs plus capables et de faire par conséquent bénéficier la municipalité, il est du devoir des commissaires d'écoles d'encourager leurs instituteurs à y assister et de faire tout en leur pouvoir pour en assurer le succès.

VII. L'Educational Record.—Ce journal, qui se publie tous les deux mois, est expédié gratuitement à tous les instituteurs protestants de cette province. Il contient tous les renseignements officiels qui ont trait à l'éducation protestante de la province, ainsi que des articles spéciaux et choisis sur le travail pratique de la classe. Comme les instituteurs d'école élémentaire changent fréquemment d'endroit, on a éprouvé beaucoup de difficulté à leur distribuer le journal. Il est maintenant adressé à l'école même de chaque arrondissement et non plus à l'instituteur personnellement. Les instituteurs devront donc, dorénavant, demander le *Record* à leur bureau de poste, au nom de l'école ou de l'arrondissement où ils demeurent, et non pas en leur propre nom. Si, après des recherches soigneuses dans les bureaux de poste voisins, on trouve qu'il n'a pas été reçu d'exemplaire pour une certaine école ou un certain arrondissement, on devra de suite en informer ce département en donnant le nom et le numéro de l'arrondis-

sement et le nom du bureau de poste ; le *Record* sera expédié sur le champ.

Les commissaires d'écoles travailleraient dans l'intérêt de leurs écoles en répandant parmi leurs instituteurs ces renseignements au sujet du *Record* et en les engageant à souscrire à ce journal.

Plusieurs des instructions contenues dans cette circulaire ont déjà, sans doute, été suivies dans les écoles de votre municipalité ; vous n'aurez donc qu'à vous attacher aux points qui vous touchent spécialement.

J'espère que vous leur donnerez l'attention sérieuse qu'exige l'importance du sujet, considérant que la valeur du travail accompli dans vos écoles dépendra beaucoup de l'ardeur et de la fidélité que vous apporterez dans l'exécution des devoirs qui vous sont ici signalés.

Quelques points traités dans cette circulaire pourront, sans doute, provoquer certaines objections. Mais vous devrez vous souvenir que le Département n'a émis ces instructions qu'après avoir étudié sérieusement les difficultés qui pourraient se présenter et consulté les inspecteurs d'écoles, des instituteurs d'expérience et autres personnes renseignées sur nos écoles élémentaires protestantes, et que le sentiment unanime a été que les objections soulevées contre certains points sont plus apparentes que réelles, et que si ces instructions sont suivies à la lettre, elles ne pourront manquer d'obtenir l'approbation générale.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

GÉDÉON OUIMET,
Surintendant.

B

COURS D'ÉTUDES POUR LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PROTESTANTES

Approuvé par le Surintendant de l'Instruction Publique. Approuvé par le Comité protestant du Conseil de l'Instruction Publique. Recommandé par les Inspecteurs protestants de la province pour les écoles d'arrondissement.

Matières.	Premier degré.	Second degré.	Troisième degré.	Quatrième degré.
	1er livre de lecture	2e livre de lecture.	3e livre de lecture.	4e livre de lecture.
Lecture	Sens et épellation des mots de la leçon ; sujet de la leçon ; certains passages sont appris par cœur. Le travail doit se faire à chaque classe. On doit faire attention surtout à la douceur et à la sonorité de la voix, et veiller à ce qu'on prononce couramment, clairement et correctement.			
Epellation	Ecrire les mots de la leçon de lecture sur les ardoises, d'après le tableau noir. Ecrire les mots dictés par le maître. Copier des mots du livre de lecture.	Copier sur les ardoises certaines parties de la leçon de lecture. Dictée de phrases et de mots détachés, d'après le livre de lecture. Epellation orale.	Dictée de phrases et de mots détachés du livre d'épellation. Sens des mots. Epellation orale.	Dictée. Définition. Dérivations simples. Epellation orale.
Ecriture	Exercices sur l'ardoise ; manière de tenir le crayon, et mouvements de la main ; mots simples et les lettres qui les composent, pris dans la leçon de lecture. Petites lettres et chiffres.	Lettres majuscules. Analyse des lettres. Ecriture sur l'ardoise. Copie d'écriture.	Copie d'écriture.	Copie d'écriture. Formules de commerce.
Arithmétique	Numération, calcul mental, addition et soustraction avec des nombres de trois chiffres. Lecture et écriture des nombres depuis 1 jusqu'à 1000. Table de multiplication jusqu'à 6 fois 9.	Calcul mental. Les quatre règles simples, y compris la division abrégée. Table de multiplication, poids avoir du poids, mesures de longueur et des liquides.	Calcul mental. Division ordinaire, règles composées, simples exemples de fractions. Mesures de capacité, du temps, des carrés et des cubes.	Calcul mental, fractions décimales, éléments de l'intérêt et de la commission.
Anglais	Leçons de langage. Conversation avec les élèves sur des sujets connus. Courtes histoires racontées par le professeur et répétées par les élèves. Les élèves écrivent	Leçons de langage. Complétement de phrases. Composition de phrases contenant un mot particulier. Compte-rendu par écrit du canevas d'une histoire ou de la leçon de	Leçons de langage. Faire lire et apprendre par cœur des passages intéressants et faciles des meilleurs écrits anglais, prose et poésie, avec des questions sur leur sens, sur	Analyse de phrases faciles. Etude de passages choisis des meilleurs écrivains. Compositions épistolaires. Compositions descriptives.

	une ou plusieurs phrases sur un objet désigné. Correction des fautes de conversation.	lecture, après une conversation sur le sujet. Correction des fautes de conversation.	les allusions qui s'y trouvent, sur l'acception des mots et sur les parties du discours.	
DESSIN	Lignes droites et leurs combinaisons les plus simples, sur l'ardoise ou au tableau.	Lignes droites et courbes et leurs combinaisons les plus simples, sur l'ardoise ou au tableau.	Dessin des surfaces planes.	Dessin des surfaces planes.
GÉOGRAPHIE	Mots élémentaires. Divisions, terres et eaux. Carte du voisinage de l'école.	Carte du Canada.	Carte de l'hémisphère occidental Cartographie.	Carte de l'hémisphère oriental. Cartographie.
LEÇONS DE CHOSES OU CONNAISSANCES UTILES.	Forme, couleur, étendue, poids, mouvements, plantes, animaux, articles fabriqués. (Appeler spécialement l'attention sur les plantes, les animaux, les arbres forestiers de la province, et courtes, conversations au moins une fois la semaine, sur la piété, la véracité, l'honneur, le respect d'autrui, les bonnes manières, la tempérance, et la bonté envers les animaux.		sur leur usage). Lectures et	
HISTOIRE SAINTE	Leçons orales sur les principaux événements de la vie du Christ. Faire apprendre par cœur l'oraison dominicale.	Leçons orales sur les principaux événements de l'Ancien Testament jusqu'à la mort de Moise. Faire apprendre par cœur les dix commandements.	Leçons orales sur les principaux événements jusqu'à la division des tribus.	Leçons orales sur les principaux événements jusqu'à la fin de la captivité.
MUSIQUE	Exercices de chant, par oreille.	Exercices de chant, par oreille.	Exercices de chant, par oreille.	Exercices de chant, par oreille. Eléments de notation.
HISTOIRE	.....	.....	Principaux traits de l'histoire du Canada jusqu'à la prise de Québec.	Principaux traits de l'histoire du Canada. Evénements remarquables de l'histoire d'Angleterre.
TENUE DES LIVRES	.....	.....	.....	Simple entrée : manière de faire les comptes, reçus, commandes, etc.
LIVRES DE CLASSE nécessaires pour chaque degré.	1er livre de lecture. Carte contenant les tables de multiplication et des poids et mesures, ardoise, crayon d'ardoise.	2e livre de lecture. Carte contenant les tables de multiplication et des poids et mesures, ardoise, crayon d'ardoise, cahier d'écriture, livre blanc, plume, encre.	3e livre de lecture. Livre d'épellation, arithmétique, géographie, histoire du Canada, encre, plume, ardoise, crayon d'ardoise, crayon de mine, livre-blanc, cahier de dessin, cahier d'écriture.	4e livre de lecture. Livre d'épellation, géographie, grammaire, histoire, arithmétique, cahier de dessin, livre-blanc, cahier d'écriture, plume, encre, ardoise, crayons.

Les instituteurs et institutrices doivent porter la plus grande attention aux sujets de lecture, surtout pour les degrés les moins élevés. Les élèves de chaque degré doivent pouvoir lire leur livre de lecture avec facilité et de façon à comprendre ce qu'ils lisent et à y prendre de l'intérêt.

Le travail indiqué dans chaque colonne doit se faire pendant que l'élève se familiarise avec le livre de lecture désigné en tête de la colonne. Une école non graduée et n'ayant qu'un seul instituteur ne doit pas avoir plus de quatre classes sur une même matière. Les élèves d'une telle école doivent recevoir tous ensemble l'enseignement de l'écriture, du dessin, de la musique, et les leçons de choses. Chaque instituteur ou institutrice doit dresser un tableau horaire du travail de l'école, basé sur le présent cours d'études.

La circulaire et le cours d'études ont obtenu l'approbation générale des commissaires des écoles protestantes, et les instituteurs en ont déjà obtenu de bons résultats. Si les commissaires et les instituteurs veulent s'unir pour mettre à effet les instructions contenues dans la circulaire, il se produira un grand progrès dans les écoles protestantes de la Province, d'ici à deux ou trois ans. L'importance de ces instructions a été si généralement reconnue par tous ceux qui portent de l'intérêt à nos écoles élémentaires, que l'avis suivant a été publié, à titre de supplément à la circulaire, pour sauvegarder les écoles de l'indifférence et de la négligence dont les commissions locales font preuve quelquefois.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

QUÉBEC, 12 novembre 1883

AVIS aux Commissaires et Syndics des écoles relevant des Inspecteurs protestants.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur d'appeler votre attention spéciale sur le paragraphe IVe de ma circulaire aux commissaires et aux syndics des écoles relevant des inspecteurs protestants, en date du 3 avril dernier. Un grand nombre de municipalités, depuis la publication de la circulaire, se sont conformées aux instructions que contient ce paragraphe, et je dois vous informer que, après le premier janvier prochain, vous devrez engager vos instituteurs et institutrices par écrit, ainsi que le veut la loi, et à l'année, c'est-à-dire pour le nombre de mois pendant lesquels vos écoles sont ouvertes dans l'année.

Cet ordre vous est signifié, d'abord, parce qu'il est conforme à la loi scolaire et à la pratique générale suivie en cette province ; en second lieu, parce que le comité protestant du Conseil de l'Instruction publique l'a fortement recommandé, et, enfin, parce que l'intérêt de l'instruction élémentaire l'exige.

Vous êtes avertis que le payement de votre subvention, à l'avenir, dépendra de votre obéissance aux instructions contenues dans les quatre

premiers paragraphes de ma circulaire du trois avril dernier à laquelle je vous renvoie. Vous y trouverez les renseignements nécessaires pour régler votre conduite.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

GÉDÉON OUIMET,
Surintendant.

RÉUNIONS DES INSTITUTEURS

Les inspecteurs protestants de la province ont reçu "l'ordre de réunir, au moins une fois l'an, les instituteurs de chaque comté, pour examiner les empêchements et les imperfections qui peuvent exister dans les écoles de comté et les améliorations à y apporter; aussi, pour exposer, par le moyen d'essais, de leçons-modèles, etc., les meilleures méthodes d'enseignement et de discipline applicables aux écoles élémentaires." Conformément à ces instructions il a été tenu, avec les résultats les plus satisfaisants, des réunions d'instituteurs dans les comtés de Richmond, Compton, Stanstead, Brome, Missisquoi, Shefford, Huntingdon, Châteauguay, Ottawa et Pontiac. Ces réunions ont été assez nombreuses et les instituteurs présents ont paru y prendre beaucoup d'intérêt. Chaque assemblée était présidée par l'inspecteur de la division; on y a lu des essais et discuté les meilleures méthodes pour la direction des écoles élémentaires.

Ces réunions annuelles sont évidemment destinées à exercer une grande et favorable influence sur le travail de nos écoles.

Association provinciale des instituteurs protestants.—Cette association, qui forme un corps indépendant représentant les instituteurs protestants de la province, se réunit annuellement sur différents points de la province. Les deux dernières réunions ont eu lieu à Sherbrooke et à Lachute. Ces conventions, dont chacune comptait deux ou trois cents instituteurs venus de différentes parties du pays, sont les plus importantes réunions ayant trait à l'éducation protestante dans la province. Le programme de ces réunions

comprend des conférences, des essais, des leçons-modèles sur l'enseignement et la manière de conduire une école, ainsi que des discussions sur tous les sujets qui peuvent intéresser les instituteurs.

Les avis émis par l'assemblée sont rédigés sous forme de "résolutions" dont copie est transmise au Comité protestant et au Département. Ces résolutions sont d'un grand secours au pouvoir central chargé de veiller sur les intérêts de l'éducation des protestants.

Remarques

I. J'ai cru devoir mettre, aussi complètement que possible, le public au fait des efforts tentés pour la réforme des écoles protestantes, grâce à l'initiative du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique. Le mouvement commencé peut avoir dans la suite les résultats les plus importants. Il est dirigé parallèlement à l'impulsion donnée aux écoles catholiques de la Province par le Comité catholique depuis 1876. Les deux œuvres, quoique indépendantes l'une de l'autre, se poursuivent avec ensemble, et leur succès est une preuve éclatante de l'excellence du système qui consacre ce dualisme du contrôle dans notre organisation scolaire.

II. J'ai dit plus haut que la forme des statistiques avait varié depuis quelques années. Ainsi, même dans les deux tableaux que je viens de donner, il y a certaines divergences qu'il est bon de faire remarquer. Par exemple, le tableau de 1876–83 constate que nous avons 5,017 écoles en ce moment, et celui de 1867–83 en porte le nombre à 5,039.

Cette différence vient de ce que ce dernier tableau étant d'un caractère plus général que l'autre, on a compris sous le titre *écoles* même les écoles spéciales et les universités, dont le nombre réuni, 18 et 4, si on le retranche du total 5,039, laisse exactement 5,017, chiffre du premier tableau.

Je dois dire aussi que, pour la première fois cette année, on a compté parmi les universités celle de Victoria à Montréal. J'admets que cela peut donner lieu à contestation, car cette institution offre sans doute des avantages dont profite la Province de Québec, mais, de fait, c'est une institution de la Province d'Ontario. Il y a donc deux manières d'aborder la question ; il suffit de les signaler l'une et l'autre pour éviter un malentendu.

III. Le Comité catholique a autorisé depuis assez longtemps une étude spéciale sur les Bureaux d'examinateurs. Cette étude n'est pas encore terminée ; elle doit être conduite avec beaucoup de prudence et de circonspection, car la question des brevets de capacité est une des plus sérieuses qui puissent être soulevées.

Il y a lieu de croire que le Comité fera rapport à sa prochaine séance.

IV. Le Comité catholique étudie aussi les moyens à prendre pour donner plus d'efficacité à l'inspection des écoles. Un sous-comité a été nommé avec mission de s'assurer si les inspecteurs visitent régulièrement les écoles, s'ils ont un trop grand territoire à parcourir ou trop d'écoles dans leur juridiction, s'ils sont suffisamment rémunérés, s'ils sont assez nombreux, s'ils font leurs bulletins et leurs rapports correctement, enfin si, en général, ils accomplissent bien leur devoir et possèdent les capacités voulues.

Le travail de ce sous-comité est certainement de la plus haute importance.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur,

GÉDÉON OUIMET,
Surintendant.

APPENDICE No. I

RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ECOLES

RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ECOLES

M. BÉGIN

RIMOUSKI, 5 septembre 1883.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre, en même temps que mon rapport annuel, le tableau statistique des écoles de mon district d'inspection. Ce district se compose maintenant du comté de Rimouski et de deux municipalités dans celui de Gaspé, et renferme trente-deux municipalités scolaires et cent quarante-quatre arrondissements.

Cent trente-quatre institutions de tout genre se sont partagé cette année le soin de donner l'instruction à la jeunesse de cet immense district. Elles se répartissent comme suit : 1 séminaire ou collège classique, 1 académie de filles, 11 écoles modèles et 121 écoles élémentaires, fréquentées par 5,471 élèves.

Ce tableau démontre que 10 arrondissements ont été privés d'écoles cette année. Ces vacances sont presque toutes dues au manque d'institutrices, les commissaires n'ayant pu s'en procurer.

En effet, le nombre d'institutrices ne suffit plus au besoin de ce district, et au moment où je vous écris, beaucoup de bons arrondissements en sont privés. C'est cette pénurie qui est la cause que 26 institutrices non brevetées ont tenu des écoles cette année, augmentation de 10 sur l'année dernière, et j'ai raison de craindre que le nombre en augmente encore pour

l'année courante, vu l'impossibilité où sont plusieurs corporations scolaires de s'en procurer d'autres dans le moment.

C'est là un état de choses fort regrettable pour tous ceux qui ont à cœur le développement de l'instruction populaire. Il n'en faut pas chercher la cause ailleurs que dans la modicité des salaires offerts aux membres du corps enseignant. Et cette désertion de l'enseignement, je le crains fort, ne fera qu'augmenter tant que nos corporations scolaires n'appliqueront pas le remède convenable à ce mal, en offrant aux instituteurs une rémunération plus en rapport avec leurs besoins et la nature de leurs travaux.

Actuellement l'argent est est assez abondant partout ; mais le premier emploi venu laisse espérer pour l'avenir plus de moyens de subsistance que celui de diriger une école.

Il ne semble donc pas raisonnable de vouloir que des jeunes filles possédant une bonne instruction s'astreignent à faire de l'enseignement l'occupation de toute leur vie, quand elles ne peuvent avoir en perspective que la pauvreté et toute une série de déceptions.

Ce sont encore les faibles salaires qui sont la cause de l'impopularité, parmi les institutrices de mon district, de la loi, pourtant si sage, qui pourvoit à l'établissement d'un fonds de retraite pour les membres du corps enseignant devenus vieux ou incapables ; elles ne peuvent se faire à l'idée de vivre bien longtemps dans un état qui les rémunère si peu.

Il nous faut encore déplorer, comme je le disais l'année dernière, le changement trop fréquent d'institutrices, le manque de savoir pédagogique de plusieurs d'entre elles et le peu d'assiduité des élèves aux classes.

Considérant le peu de temps que la plupart des élèves peuvent consacrer à l'étude, je travaille sans relâche à faire enseigner toutes choses de la manière la plus pratique possible, afin que l'enfant qui abandonne la classe puisse au moins faire usage des connaissances, quoique faibles, qu'il a puisées à l'école.

Les bulletins que j'ai eu l'honneur de vous transmettre durant l'année

vous faisant connaître l'état particulier de chaque institution, je me crois dispensé de vous parler maintenant de chacune d'elles ; mais je ne saurais terminer le présent rapport sans faire l'éloge des classes tenues à St. Germain de Rimouski par les Révérendes Sœurs de la Charité. Cette communauté a ouvert au commencement de l'année un pensionnat et un externat qui ont été fréquentés par deux cent soixante-et-cinq élèves, et les succès obtenus par ces bonnes Sœurs ont pleinement répondu aux sacrifices qu'elles ont dû s'imposer pour placer de suite leur institution sur un pied qui pût répondre aux besoins de la localité.

Les secrétaires-trésoriers des différentes municipalités s'acquittent généralement bien de leurs devoirs, et aucune institution ne se plaint d'un retard quelconque dans le paiement de son salaire.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

D. BÉGIN,
Insp. d'écoles.

M. BÉLAND

STE. JULIE, Mégantic, 1er août 1883.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année scolaire 1882–83, ainsi que les grands tableaux statistiques de la même année.

J'ose dire encore une fois que c'est une rude tâche que celle de faire un rapport sur un sujet qu'on traite depuis 31 ans. Certains chroniqueurs se scandalisent quand on montre de l'hésitation à faire ces rapports ; ils trouvent que la matière est abondante.

C'est peut-être vrai pour les imaginations ardentes ; mais quand notre imagination à nous se trouve refroidie par cette pensée que nos rapports touchent aux intérêts et aux susceptibilités d'une grande population renfermée dans 22 paroisses ou municipalités, on a raison, il me semble, de se trouver dans l'embarras.

Chacune de ces municipalités voudrait avoir un joli compliment de la part de son inspecteur ; chacun des instituteurs ou institutrices a les mêmes aspirations ; tous les secrétaires et commissaires ne sont pas moins jaloux de leur réputation. Somme toute, on ne plait que quand on flatte. On n'aime jamais la critique.

Hé bien ! que tout mon monde respire librement cette année ; je n'ai point le déplaisir de me servir de la férule. Tout est bien, en général. On s'est amendé dans certaines municipalités ; on a marché de l'avant dans certaines localités.

Je me permettrai pourtant de dire franchement que le programme de nos écoles élémentaires est trop compliqué, pour ne point dire trop chargé.

Qu'on veuille bien pardonner cette remarque à mes trente-et-un ans d'expérience. J'ai lu et relu plusieurs ouvrages étrangers sur l'économie politique et pratique ; les auteurs de ces ouvrages ne présentent pas un cadre aussi composé que le nôtre. Les points principaux de leur programme sont : "Lecture, écriture et calcul." Ont-ils raison contre nous ? C'est là le problème.

Toujours est-il qu'il est impossible de faire apprendre sérieusement à nos enfants de 7 à 12 ans toutes les matières qu'on exige maintenant dans nos écoles élémentaires. Remarquons que les plus vieux dépassent rarement cet âge. Il ne faut jamais oublier le grand proverbe : "Qui trop embrasse mal étreint." Encore une fois, qu'on veuille bien me pardonner cette franchise, et que l'on veuille bien me laisser dire qu'un très grand nombre des personnes compétentes de mon district d'inspection partagent mes opinions.

Quoi qu'il en soit, toujours prêt à être docile à la discipline, j'entre en matière et je dis que le nombre des municipalités dans mon district s'élève à 22, en comprenant celle de Ste-Philomène dont le nom ne figurera que l'an prochain.

Quatre-vingt-sept maisons d'école appartiennent aux corporations scolaires ; on en loue vingt-neuf. Je puis dire sans exagération que presque toutes ces maisons sont acceptables maintenant.

J'ai fait cent soixante visites dans le cours de l'année.

Cent-une écoles élémentaires sont sous le contrôle des commissaires et trois sous le contrôle des syndics.

Ces écoles sont fréquentées par dix-huit cent quatre-vingt-trois garçons et dix-neuf cent cinquante-une filles. Total, 3834 ; moyenne, 2,931.

Je compte deux écoles modèles de garçons, l'une à Lotbinière et l'autre à St. Calixte de Somerset. La première est sous le contrôle d'un instituteur ; celle de Somerset est présidée par des Dames Religieuses. Dans cette localité, on a essayé de tout, instituteurs, institutrices, religieuses. Ces dernières sont bien celles qui réussissent le mieux. Ces bonnes Dames ont le talent d'imposer à ce petit peuple remuant et taquineur ; elles ont aussi le don infiniment précieux de moraliser les enfants, chose que l'on doit rechercher avant tout.

A Lotbinière et à Ste-Emélie les deux seuls instituteurs que je compte dans mon grand district, enseignent très pratiquement. Je puis dire en toute vérité la même chose de toutes les institutrices des écoles modèles et des quatre-cinquièmes des écoles élémentaires. Les écoles modèles mixtes tenues par les institutrices sont au nombre de 10. Toutes ces écoles modèles sont fréquentées par 541 élèves des deux sexes—les filles sont plus nombreuses. Nous sommes dans le siècle des économies. A-t-on raison de mesquiner ou de retrancher quand il s'agit d'un intérêt majeur ? J'en doute. La lésinerie sous ce rapport est une vraie ruine. Dans tous les cas, on devrait engager des instituteurs pour instruire nos garçons ; c'est bien le moyen le plus sûr de former des hommes intelligents. Travaillons sans cesse dans ce sens, c'est le salut du pays. Nos bonnes religieuses nous préparent des femmes qui font toujours honneur à notre société. La plupart des institutrices forment également bien nos jeunes filles. A chacun son rôle.

Le nombre total des élèves des institutions de tout genre est de quatre mille six cent soixante-trois—dont 2,200 garçons et 2,463 filles—augmentation 138. Il y a 2,750 élèves depuis l'A, B, C jusqu'à la lecture courante, et 1,913 lisant bien.

Dans l'épellation et la dictée j'en compte 2,526, dans la calligraphie ou écrivant, 3,942—à peu près les quatre cinquièmes—dans l'arithmétique, 2,834—plus que la moitié—dans la géographie, 2,463—un peu plus que la moitié—dans la grammaire, 2,526—même proportion que dans la géographie—tenue des livres ou comptabilité, 1,713, un par trois. Elèves apprenant le dessin industriel, 198, le dessin, 2,143, les leçons de choses, 1,913, la musique instrumentale, 30, la musique vocale, 2,767. Elèves apprenant l'histoire, 2,510—un peu plus que la moitié—l'histoire du Canada, 1,713.

A propos de cette histoire de notre pays, je dirai qu'on devrait donner à chacune de nos institutrices l'*Histoire* populaire du Canada par le Dr. H. LaRue. A mon sens, cet abrégé est bien celui qui convient le mieux pour donner à nos Canadiens une notion suffisante des faits et actions remarquables de leurs ancêtres. Je n'ai rien vu de plus pratique que les narrations faites dans cet abrégé. On arrivera à ce résultat si l'on peut obtenir du département autant de ces Histoires que l'on compte d'institutrices dans chacun de nos districts. Je dois faire une demande dans ce sens. Je le répète ici : J'ai enjoint très spécialement à toutes les institutrices de consacrer deux demi-heures, deux fois par semaine, à l'enseignement intuitif de l'histoire Sainte et du Canada à tous leurs élèves sans exception, et cela dans les classes de l'après-midi. Les classes du matin doivent être employées spécialement pour la lecture, dans la grammaire surtout, avec explications détaillées de ces lectures. La calligraphie et l'arithmétique comptent aussi au premier rang et s'enseignent autant que possible dans les deux classes du matin et du soir—y compris un peu de comptabilité. Il va sans dire que l'enseignement religieux et les leçons de savoir-vivre doivent passer avant tout ; c'est la base de tout enseignement. Rendons les cœurs de nos enfants purs, faisons-leur comprendre leurs devoirs et le rôle de chrétiens qu'ils sont appelés à jouer, et l'on peut être certain d'en faire des hommes honorables dans la société.

Je compte dans l'algèbre 78 élèves, dans la géométrie 236, dans l'agriculture 2,351, dans l'histoire naturelle 40, dans les belles-lettres 198.

Six cent soixante-trois Canadiens étudient l'anglais et 72 Anglais étudient la langue française.

Elèves apprenant la couture 230—il en faudrait deux mille. Les salaires des institutrices sont toujours ridicules. On paye pour 121 institrices à peu près neuf mille piastres. Moyenne environ $75.00.

J'ai fait l'impossible pour faire souscrire à nos deux si intéressants journaux de l'instruction publique. Le succès ne correspond pas à mes désirs. Nos bonnes institutrices plaident toujours pauvreté. C'est un peu vrai, mais en attendant, ces demoiselles perdent beaucoup en ne lisant pas régulièrement ces deux excellentes publications. Espérons dans l'avenir pour cela comme pour toutes autres choses.

Les livres que nous donnons en récompenses produisent toujours un effet magnifique ; c'est un puissant encouragement pour les élèves, un moyen sûr pour les institutrices de stimuler leur zèle.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

P. F. BÉLAND,
Insp. d'écoles.

M. BELCOURT

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon grand tableau statistique ainsi que mon rapport sur l'état de l'éducation dans les comtés de Nicolet et d'Yamaska.

Mon district d'inspection compte cette année deux cent douze institutions d'éducation de tout genre, qui se classent comme suit : un collège classique, deux écoles des Frères des écoles Chrétiennes, dix couvents, neuf écoles modèles laïques, cent quatre-vingt-six écoles élémentaires et quatre écoles indépendantes.

Je n'ai visité qu'une fois les écoles sous mon contrôle, au nombre de 300, et je vous ferai connaître sous peu ce qui m'a empêché de faire les deux visites réglementaires.

Les douze communautés religieuses de mon district continuent de

donner une pleine et entière satisfaction. Ces institutions ont été fréquentées cette année par huit cent trente-six élèves, avec une assistance moyenne très forte.

Sur les neuf écoles modèles laïques, celle de St-Pierre-les-Becquets mérite une mention spéciale, quatre autres sont sur un bon pied d'efficacité, deux sont passables, et les deux autres ne remplissent pas le but pour lequel elles ont été créées. Mes bulletins vous ont fait connaître ces deux dernières écoles, je m'abstiendrai de les nommer ici.

Soixante-dix écoles élémentaires sur cent quatre-vingt-six sont tenues sur un excellent pied ; plusieurs même mériteraient le titre d'école modèle. Soixante donnent généralement satisfaction, et cinquante-six sont médiocres. Parmi ces dernières, un certain nombre appartiennent à des municipalités nouvelles et bien pauvres, où les enfants n'assistent à l'école qu'une partie de l'année.

Je compte aussi quatre écoles indépendantes que je visite régulièrement : l'école-modèle de Ste-Gertrude qui donne d'excellents résultats, les deux écoles des Sauvages de St-Thomas, assez bien tenues, et une nouvelle école indépendante aussi dans cette dernière municipalité.

Les progrès que j'ai constatés à ma dernière visite sont en général bien satisfaisants et de nature à me donner beaucoup d'espoir pour l'avenir. Ces progrès ne consistent pas seulement dans l'augmentation du nombre des élèves apprenant les différentes matières du programme, mais encore et surtout dans la manière dont se donne l'enseignement. La lecture, l'écriture, la grammaire et l'arithmétique ont été de ma part l'objet d'une attention toute particulière, et les résultats obtenus dans la plupart des écoles sont vraiment encourageants. Cette surveillance que j'exerce sur l'étude des branches les plus importantes ne m'empêche pas cependant de voir à ce que le programme complet soit suivi partout.

Dans les écoles élémentaires, l'enseignement de la géographie laisse encore à désirer : on passe trop vite sur les notions préliminaires que l'on n'explique pas assez. La géographie du Canada devrait être l'objet d'une étude toute spéciale ; on pourrait y ajouter l'abrégé des cinq parties du

monde. Un globe terrestre, une mappe-monde, une carte de l'Amérique et une carte de la Puissance du Canada pourraient suffire pour cette étude.

L'histoire Sainte et l'histoire du Canada s'apprennent dans presque toutes les écoles de mon district avec assez de succès.

L'enseignement du dessin se généralise de plus en plus, et les institutrices qui ont eu la bonne idée de se procurer les manuels de dessin de M. Oscar Dunn, d'après la méthode de W. Smith, réussissent au-delà de toute espérance. J'ai eu le plaisir de voir dans un bon nombre d'écoles, même élémentaires, plusieurs bons cahiers de dessin.

Dans toutes les écoles modèles et dans les bonnes écoles élémentaires, la tenue des livres s'enseigne aux élèves les plus avancés. Avant longtemps, je l'espère, l'enseignement de cette matière si importante sera général dans mon district.

Le nombre des élèves apprenant l'agriculture a diminué. J'en attribue la cause à l'opposition des parents et au peu de goût qu'ont la plupart des institutrices pour cet enseignement. Je désire qu'un certain nombre de manuels d'agriculture me soit adressé l'automne prochain pour les distribuer dans les municipalités où l'opposition à cet enseignement se fait sentir.

L'enseignement religieux n'est nulle part négligé, les maîtresses y consacrent tout le temps que mérite son importance.

Les principaux obstacles qui ralentissent les progrès de l'éducation dans mon district, sont : 1o. le défaut d'assiduité, 2o. la modicité des salaires, 3o. les trop fréquents changements de maîtresses, conséquence inévitable du peu d'encouragement qu'elles reçoivent.

Ces obstacles finiraient par disparaître, j'en suis persuadé, si le minimum du traitement des instituteurs et institutrices était fixé. Cette réforme aurait le bon effet d'augmenter le nombre des bonnes institutrices, et par là le nombre des bonnes écoles.

Avec un salaire de soixante-dix piastres ($70), je ne conçois pas comment une institutrice peut se nourrir, se vêtir convenablement, et de plus

chauffer une maison quelquefois bien froide ; et c'est à peu près la moyenne des salaires dans mon district.

L'état des maisons d'école s'est beaucoup amélioré depuis un an. Douze maisons ont été rebâties, et un plus grand nombre ont été réparées. Pour peu que ce mouvement se continue, toutes les vieilles maisons à peine habitables seront bientôt remplacées par d'autres de belle apparence et possédant toutes les proportions désirables au point de vue de l'hygiène.

Toutes les écoles de mon district, sauf quelques rares exceptions, sont pourvues de cartes géographiques et d'un tableau noir. Il serait à désirer que certaines fournitures classiques, telles que plumes, craie, encre et cahiers avec exemples gradués, fussent fournis gratuitement aux élèves par les commissaires. Ces choses ne coûtent pas cher, et cependant il arrive assez souvent que les enfants n'en sont pas pourvus. Les tables et les bancs, parties essentielles du mobilier, sont défectueux dans un grand nombre d'écoles.

La plupart des secrétaires-trésoriers remplissent bien leurs devoirs. Dans quelques localités, les commissaires qui ne peuvent par eux-mêmes surveiller les comptes efficacement, les font reviser par des personnes habiles ; c'est une excellente coutume, je crois. Presque partout, j'ai constaté un certain montant d'arrérages, même assez considérable dans quelques municipalités. La réforme que suggère M. l'inspecteur Grondin, de faire payer l'intérêt aux arriérés me paraît très propre à produire de bons résultats. Aux termes de la loi, les cotisations sont dues l'automne, et il ne serait que juste de faire payer l'intérêt sur une somme due depuis plus de trois mois. Le montant représentant cet intérêt pourrait être réparti entre les institutrices de la municipalité.

Généralement, les secrétaires-trésoriers ont, le 1er juillet, les fonds nécessaires pour solder toutes les dépenses de l'année scolaire. Cependant, dans certaines municipalités, les commissaires sont forcés d'attendre l'octroi du mois d'août pour effectuer le dernier paiement aux institutrices. Ils considèrent cet octroi comme le dernier de l'année scolaire, et destiné aux dépenses de l'exercice qui a fini le 30 juin précédent. Cette irrégularité disparaîtrait si l'on élevait quelque peu les cotisations, mais il paraît que ce n'est pas toujours chose facile.

Avant de terminer ce rapport, il est de mon devoir de vous recommander comme dignes d'une aide supplémentaire, les paroisses de Ste-Sophie de Levrard, Ste-Marie de Blandford, Ste-Eulalie, Ste-Perpétue, Ste-Brigitte des Saults et St-Léonard.

Je désire de plus, M. le Surintendant, vous intéresser à la perte que vient de subir la paroisse de la Baie-du-Febvre par la destruction complète de son magnifique couvent. Grâce au zèle et à l'énergie du digne curé de cette paroisse, ce couvent va se relever de ses ruines cet été. Les dons généreux du gouvernement, de l'honorable trésorier de la province et de la paroisse de la Baie en assurent la reconstruction. Mais l'achat d'un mobilier convenable sera encore pour cette institution une dépense onéreuse et difficile à supporter ; c'est pourquoi je vous prie, si la chose est possible, d'élever, pour quelques années au moins, la subvention que reçoit cette communauté.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. E. BELCOURT,
Insp. d'écoles.

Nicolet, 23 juillet 1883.

M. BOUCHARD

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour le district d'inspection des comtés de Kamouraska et Témiscouata pour lesquels j'ai été définitivement nommé inspecteur d'écoles le six de juin 1882.

Je vous ai transmis mon grand tableau des statistiques le 25 juillet dernier pour l'année scolaire 1882–83.

Comme le fait voir ce tableau, le nombre total des élèves qui ont fréquenté les écoles pendant l'année est de 7,888 contre 7,446 l'année dernière, ce qui donne une augmentation de 422. L'assistance moyenne a aussi augmenté de 1,009. Il y a augmentation de 140 élèves en écriture ; de 280 en géographie ; de 186 en agriculture ; de 45 en tenue des livres, et de 690 pour l'étude du dessin industriel.

Il y a diminution dans l'étude de la grammaire française et dans l'histoire. Cette diminution est due à ce que, dans plusieurs municipalités, les parents et les autorités même ne veulent pas que les enfants apprennent ces matières avant qu'ils aient fait leur première communion.

Les chiffres qui précèdent prouvent qu'il y a progrès sensible dans l'étude des principales branches du programme scolaire.

J'ai été heureux de constater que l'enseignement se donne, en général, d'une manière plus pratique et plus rationnelle. J'engage toujours les institutrices à abandonner le mot-à-mot, excepté pour la récitation du catéchisme et des prières. Je tiens à ce que l'enseignement des matières se fasse avec intelligence, que les enfants comprennent ce qu'ils ont appris.

Par les examens que je fais subir aux élèves, je m'efforce de montrer aux institutrices qui n'ont eu que peu ou point de notions de pédagogie, comment elles doivent donner et appliquer leurs leçons pour les mieux inculquer dans l'esprit des enfants.

On ne rencontre pas, pour la lecture, cette voix monotone et nasillarde qui existait autrefois ; un ton modéré et expressif a succédé à cette ancienne routine. Je remarque un progrès plus considérable encore chez les institutrices qui ont étudié cette branche sous M. Lagacé, Principal de l'école normale Laval.

L'arithmétique est mieux enseignée, mais elle ne l'est pas d'une manière assez pratique pour les besoins de nos populations agricoles.

Le calcul mental est pratiqué par un plus grand nombre d'élèves depuis que je recommande strictement le traité de calcul mental de M. Juneau. Dans les écoles où il n'est pas introduit, on enseigne encore la table de multiplication avant celle d'addition et de soustraction.

L'écriture est l'objet d'une plus grande attention depuis que la série de cahiers d'écriture de M. Langlais est en usage.

Comme plusieurs de mes collègues l'ont souvent dit et répété, les

causes qui retardent les progrès de nos écoles primaires sont toujours les mêmes :

1o. Le défaut d'assistance des enfants à l'école.

2o. L'inhabileté des institutrices.

3o. La négligence ou l'apathie des parents à donner à leurs enfants les fournitures scolaires indispensables.

Je remarque qu'il y a beaucoup de municipalités, dans mon district, où les parents sont en défaut sous ce dernier rapport ; vous avez dû le constater vous-même, d'ailleurs, par mes bulletins d'inspection.

Je crois pouvoir dire que les écoles seraient plus fréquentées si toutes les institutrices savaient se faire aimer des élèves et les intéresser ; car je vois qu'il y a plus de régularité dans les écoles où les institutrices rendent leurs leçons intéressantes.

Il y a dans mon district d'inspection 30 instituteurs ou professeurs, 3 laïques et 27 religieuses. 240 institutrices dirigent les autres écoles ; 182 sont munies de diplômes, 18 ont enseigné sans brevet et 40 sont des religieuses. Les institutrices laïques reçoivent un traitement moyen de $66.

La plupart de ces institutrices déploient beaucoup de zèle et de bonne volonté dans l'accomplissement de leur devoir ; si elles ne réussissent pas toutes également, c'est plutôt par manque de savoir-faire que par défaut d'instruction.

Le collège de Ste-Anne, ainsi que les académies de filles et les écoles modèles de Cacouna et de Trois-Pistoles, ne laissent rien à désirer. Le mobilier de ces écoles est également très confortable.

Je ne puis en dire autant des autres maisons d'école dont un grand nombre sont trop basses, froides, malsaines et peu aérées. Celles que l'on construit depuis quelques années ne le sont que sur des plans approuvés par M. le Surintendant, et appropriées aux besoins de l'arrondissement ou aux moyens des contribuables.

Je ne peux manquer de faire ici une mention honorable en faveur de

M. King qui dirige les chantiers et les scieries de St-Pacôme. Ce monsieur, quoiqu'il ne pratique pas la même croyance religieuse que nous, a fait construire, à ses frais et dépens, une magnifique maison d'école dans son arrondissement, afin que tous les enfants de ses employés, qui sont très nombreux, puissent aller à l'école. Elle est spacieuse, haute et bien aérée et en tout conforme aux prescriptions de la loi. J'espère qu'elle servira de modèle pour les autres maisons qu'il faudra construire dans cette localité, ainsi que pour les paroisses environnantes.

Le mobilier des écoles élémentaires laisse beaucoup à désirer encore ; mais il s'améliore graduellement. Les anciennes tables sont, en général, plates et doubles, ou sur un plan trop incliné pour que les enfants puissent se placer dans une position convenable pour écrire. Ces tables sont souvent une occasion de désordre dans les classes, parce que les enfants étant face à face se dissipent et s'amusent sans que la maîtresse puisse connaître le coupable. Il y a des bancs à dossier dans un bon nombre de classes.

La méthode de comptes officielle est introduite dans presque toutes les municipalités de ma division. Plusieurs secrétaires-trésoriers, quoique peu instruits, commencent à comprendre la manière de tenir les comptes dans ces livres et réussissent assez bien. J'ai rencontré quelques cas où les secrétaires ont employé des faux-fuyants pour ne pas me montrer leurs livres de comptes ; mais j'espère que la chose ne se renouvellera plus. Je remarque encore que, dans les localités où les secrétaires ont des intérêts personnels à sauvegarder, il y a beaucoup d'arrérages et la collection se fait avec plus de lenteur ; de là plus de négligence à payer régulièrement les institutrices.

Je constate, avec peine, que les examens publics à la fin de l'année scolaire ne se font, en général, que d'une manière fort superficielle par les commissaires d'écoles, qui sont loin de bien remplir leur devoir sous ce rapport.

La rétribution mensuelle qui devrait être fixée par les commissaires et payée, en argent, par les contribuables, ne l'est pas dans le plus grand nombre des municipalités de ma division. On la remplace par une certaine quantité de bois de chauffage qu'on demande au père de famille qui a des

enfants qui vont à l'école. Assez souvent, le père garde ses enfants à la maison pour ne pas donner son bois. Par ce système il y a moins de régularité à la classe, les maisons d'école sont très mal chauffées, manquent souvent de combustible. Je connais des écoles où l'institutrice a été obligée de fermer la maison pendant trois semaines, en différents temps l'hiver dernier, faute de bois.

Je me suis toujours conformé aux instructions que vous me donniez par votre circulaire du 15 novembre 1881, dont les principales, quant aux visites de l'inspecteur, consistent à prévenir les autorités du jour de la visite et à les prier d'y assister. Je dois vous dire que mes avis n'ont pas produit l'effet désiré ; car la plupart des commissaires ne se dérangent pas pour accompagner l'inspecteur.

Messieurs les curés montrent toujours de la bonne volonté pour m'accompagner lorsque leurs nombreuses occupations ne les en empêchent pas. Je remercie sincèrement tous ceux qui ont pu le faire jusqu'aujourd'hui.

Je ne manque presque jamais d'adresser à MM. les commissaires les observations que je crois utile de leur faire pour la tenue générale de leurs écoles ; mais ces observations resteraient presque toujours à l'état latent si vos lettres, qui corroborent presque toujours les miennes, ne venaient les stimuler dans leur apathie.

Vous voyez par ce qui précède, monsieur le Surintendant, qu'il y a encore beaucoup à faire pour le bon fonctionnement de la loi et pour l'organisation complète des écoles.

J'ose espérer, monsieur le Surintendant, que ces remarques, jointes à mes bulletins d'inspection, suffiront pour vous faire connaître l'état de l'instruction publique de ma division.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

CÉLESTIN BOUCHARD,
Insp. d'écoles.

M. BRAULT

POINTE-CLAIRE, 18 août 1883.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'instruction publique dans les comtés de Jacques-Cartier, Soulanges et Vaudreuil, pour l'année scolaire 1882–83.

Ce rapport se compose du grand tableau statistique que je vous ai transmis il y a quelques jours, et des renseignements suivants, extraits, en grande partie, de ce tableau et de mes bulletins d'inspection du second semestre.

STATISTIQUES EXTRAITES DU GRAND TABLEAU

Nombre de municipalités	25
Arrondissements	95
Maisons d'école appartenant aux commissaires	94
Maisons d'école louées par les commissaires ou par les syndics	10
Maisons où se tiennent des écoles indépendantes	2
Couvents et collèges où se tiennent des écoles sous contrôle	11
Total des maisons d'école	117
Nombre d'écoles élémentaires	90
Elèves	3341
Nombre d'écoles modèles	11
Elèves	793
Nombre d'académies	14
Elèves	1827
Nombre de collèges	2
Elèves	590
Ecoles sous contrôle des commissaires	94
Elèves	4313
Ecoles sous contrôle des syndics	10
Elèves	282
Ecoles indépendantes	13
Elèves	1956
Elèves catholiques	6204
Elèves protestants	347
Nombre de garçons	3360
Nombre de filles	3191
Ecoles de tout genre	117
Grand total des élèves	6551
Elèves de A B C, à lecture courante	1255
" lisant bien	5296
" apprenant l'orthographe	3106
" écrivant	5603
" apprenant l'arithmétique	4969

Elèves apprenant la géographie	2355
" " grammaire	3110
" " analyse grammaticale	2710
" " dessin industriel	2330
" " leçons de choses	931
" " musique instrumentale	358
" " musique vocale	1216
" " histoire	2541
" " tenue des livres	867
" " algèbre	234
" " géométrie	324
" " hautes mathématiques	104
" " hort. ou agriculture	1480
" " histoire naturelle	120
" " belles-lettres	100
" " rêthorique	37
" " philosophie	19
" " chimie	15
" français apprenant l'anglais	1069
" anglais apprenant le français	200

Elèves apprenant le latin	133
" " le grec	113
" " la couture et broderie	588
" malades durant l'année	103
" décédés	12
Ecole fermée pour cause d'épidémie	1
Instituteurs brevetés	20
Instituteurs non brevetés	0
Instituteurs religieux	56
Total des instituteurs	76
Moyenne du traitement des instituteurs laïques des villes	$550
Moyenne du traitement des instituteurs laïques des campagnes	$287
Institutrices brevetées	78
Institutrices non brevetées	6
Institutrices religieuses	78
Total des institutrices	62
Moyenne du traitement des institutrices laïques	$129½

En comparant les statistiques qui précèdent — en tant que cela est possible—à celles de l'année 1881–82, il résulte

1o. Que le nombre des municipalités, des écoles sous contrôle et des maisons appartenant aux corporations scolaires n'a pas changé ;

2o. Qu'une nouvelle école indépendante et catholique a été en opération. Cette école, fréquentée par 58 élèves, a été tenue au village de la Pointe-Fortune, dans la municipalité de Rigaud ;

3o. Que le nombre des institutions d'éducation de tout genre, qui était de 116 en 1881–82, s'est élevé à 117 l'année dernière ;

4o. Que le nombre des élèves fréquentant ces institutions a subi, d'une année à l'autre, une diminution de 39 ;

5o. Que l'assistance moyenne, qui s'est élevée à près de 75 pour cent en l'année 1882-83, a excédé celle de l'année précédente de 1½ pour cent ;

6o. Qu'il y a eu, sur l'année précédente, une augmentation de

99 en lecture courante,
739 en écriture,
305 en orthographe,
209 en arithmétique,
184 en géographie,
23 en analyse grammaticale,
75 en dessin linéaire industriel,
186 en histoire,
341 en tenue des livres,
317 en agriculture et horticulture,
157 en musique vocale,
58 en musique instrumentale.

ETAT DES MAISONS D'ÉCOLE.

	T. B.	B.	A. B.	Passab.	Méd.	Mauv.	Total.
Jacques-Cartier	9	18	2	3	2	2	36
Soulanges	0	19	12	2	2	1	36
Vaudreuil	3	14	10	11	2	5	45
Total	12	51	24	16	6	8	117

ETAT DU MOBILIER.

	T. B.	B.	A. B.	Passab.	Méd.	Mauv.	Total.
Jacques-Cartier	3	18	13	2	0	0	36
Soulanges	0	17	14	5	0	0	36
Vaudreuil	2	15	14	8	5	1	45
Total	5	50	41	15	5	1	117

Les élèves ont-ils les livres nécessaires ?

	Oui.	Pas tous.	Ec. fermées.	Total.
Jacques-Cartier	32	4	...	36
Soulanges	31	5	...	36
Vaudreuil	37	7	1	45
Total	100	16	1	117

Les écoles sont-elles munies de cartes géographiques ?

	T. B.	B.	A. B.	M. M.	Conv.	Aucune.	Total.
Jacques-Cartier	13	3	11	1	7	1	36
Soulanges	12	17	6	1	...	...	36
Vaudreuil	9	20	10	4	...	2	45
Total	34	40	27	6	7	3	117

GLOBES TERRESTRES.

Jacques-Cartier	8
Soulanges	3
Vaudreuil	4
Total	15

Le journal d'appel est-il bien tenu ?

	Oui.	A. B.	Auc.	Ec. fermée.	Total
Jacques-Cartier	33	2	1	...	36
Soulanges	33	2	...	1	36
Vaudreuil	33	9	2	1	45
Total	99	13	3	2	117

Combien d'élèves dans chaque cours ?

	1er degré.	2e degré.	Modèle.	Acad.	Total.
Jacques-Cartier	1336	899	307	170	2712
Soulanges	1012	628	104	.....	1744
Vaudreuil	1266	667	60	102	2095
	3614	2194	471	272	6551

Nombre d'institutions où le dessin, l'agriculture et la tenue des livres sont enseignés.

	Dessin.	Agriculture.	Tenue des livres.
Jacques-Cartier	35	30	22
Soulanges	34	31	25
Vaudreuil	35	29	23
	104	90	70

En quelle langue se donne l'enseignement?

	Française.	Anglaise.	F. A.	A. F.	F. A. L.	Total
Jacques-Cartier	18	2	14	1	1	36
Soulanges	19	2	15	...	...	36
Vaudreuil	23	5	14	2	1	45
	60	9	43	3	2	117

Conserve-t-on les archives de l'école?

	Oui.	Non.	Total
Jacques-Cartier	27	9	36
Soulanges	21	15	36
Vaudreuil	16	29	45
	64	53	117

Y a-t-il une armoire?

	Oui.	Non.	Total.
Jacques-Cartier	19	17	36
Soulanges	18	18	36
Vaudreuil	16	29	45
	53	64	117

Le titulaire est-il compétent?

	Oui.	Suffisamment.	Douteux.	Non.	Total.
Jacques-Cartier	33	...	3	...	36
Soulanges	29	5	2	...	36
Vaudreuil	36	3	5	1	45
	98	8	10	1	117

Tenue générale de l'école.

	T. B.	B.	A. B.	Médiocre.	E. fermée.	Total.
Jacques-Cartier	7	23	4	2	...	36
Soulanges	5	29	1	...	1	36
Vaudreuil	5	31	5	3	1	45
	17	83	10	5	2	117

Y a-t-il progrès ?

	Beauc.	Oui.	Peu.	Non.	Impossible à constater.	Total.
Jacques-Cartier	3	21	7	2	3	36
Soulanges	6	20	5	1	4	36
Vaudreuil	3	18	11	5	8	45
	12	59	23	8	15	117

Les comptes sont-ils bien tenus ? Sont-ils tenus d'après la méthode officielle ?

Y a-t-il des arrérages ?

Presque toutes mes réponses à ces questions sont satisfaisantes, ainsi qu'il appert par mes bulletins.

C'est dans les deux municipalités de Lachine que les arrérages sont le plus considérables ; vient ensuite celle du village de Ste-Anne. Aux Cèdres, ils sont de $1.83 ; au Côteau-du-Lac, de $3.28 ; au village de Rigaud, de $18.00 ; à l'Ile Perrot, de $29.83 ; à Ste-Geneviève No. 2, de $3.74 ; à Ste-Geneviève No. 3, il n'y en a pas. Dans la plupart des autres municipalités, ils sont bien au-dessous de cent piastres.

En comparant les petits tableaux qui précèdent—lesquels résument mes bulletins d'inspection du second semestre de l'année dernière—à ceux contenus en mon rapport général précédent, on constate qu'il y a eu, en général, amélioration dans l'état des maisons d'école, du mobilier scolaire, etc.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, il y a eu quelques maisons d'éducation de reconstruites et un plus grand nombre ont été considérable-

ment réparées ou agrandies. Parmi les premières je mentionnerai celles des arrondissements Nos. 3 et 6 de la municipalité de Ste-Marthe, et parmi les autres, le collège de St-Laurent, le collège Bourget, à Rigaud, l'académie des garçons de Vaudreuil, maintenant dirigée par des clercs de St-Viateur, et l'école modèle du Côteau-Landing, municipalité de St-Zotique.

Dans mon prochain rapport annuel, j'aurai le plaisir, je l'espère, de vous mentionner un bon nombre de maisons d'école qui doivent se reconstruire ou se réparer pendant la présente année.

Afin que les membres des commissions scolaires soient constamment au fait des exigences de la loi et des règlements du Conseil de l'instruction publique et qu'ils puissent, en conséquence, se conformer à cette loi et à ces règlements en tout temps, j'ai cru devoir faire imprimer plusieurs centaines d'exemplaires d'une circulaire que je leur adresse plusieurs jours, même plusieurs semaines, avant chaque visite.

Voici cette circulaire :

"POINTE-CLAIRE, comté de Jacques-Cartier, 188

A Messieurs les Commissaires d'écoles pour
la municipalité de

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESSIEURS,

Dans le cours de je ferai la visite de vos écoles, ainsi que l'examen de vos comptes et de votre livre de délibérations.

Des deux visites que je fais, pendant une année scolaire, voici le but principal de la première :

1o. Voir si vous vous êtes assuré les services d'institutrices ou d'instituteurs compétents ;

2o. Constater le degré de capacité des élèves, voir à ce qu'ils soient munis des livres nécessaires pour faire un bon emploi du temps, et stimuler ou faire naître en eux le goût de l'école et de l'étude ;

3o. Constater l'état des maisons d'école et autres dépendances et du mobilier scolaire ;

4o. M'assurer si les écoles sont pourvues de cartes géographiques ;

5o. Constater la tenue des journaux d'appel ;

6o. M'assurer si les matières du programme officiel sont apprises. Ces matières sont : le catéchisme, la lecture, l'écriture, la grammaire, le calcul, la tenue des livres, l'histoire, la géographie, l'agriculture et le dessin ;

7o. Voir s'il y a une armoire dans chaque école, et si les archives sont conservées ;

8o. Constater la tenue générale des écoles ;

9o. Enfin, voir si les comptes sont bien tenus, s'ils sont tenus d'après la méthode officielle et s'il y a des arrérages.

Il me faut, messieurs, à la suite de chaque visite, faire rapport à M. le Surintendant de l'instruction publique sur tout ce qui précède, pour chaque école et chaque secrétaire-trésorier.

Dans mes rapports de la seconde visite de l'année, j'ai à parler, en outre, des progrès accomplis dans chaque école en particulier. C'est aussi à cette visite que je récompense, autant qu'il m'est possible, les élèves dont l'assiduité a été très bonne et dont l'application et la conduite ont été au moins satisfaisantes.

Vous désirez, messieurs, je n'en ai aucun doute, le succès de vos écoles. Pour assurer ce succès et éviter tout dérangement, je vous prie de bien vouloir observer ce qui suit :

1o. Engager des institutrices ou des instituteurs compétents ;

2o. Avoir des maisons d'école à bon plancher, assez spacieuses, confortables, bien éclairées et qui puissent s'aérer facilement ;

3o. Pourvoir les classes de tables, ou encore mieux de pupitres, si c'est possible, solidement placés, à plan très peu incliné, à rebord peu saillant et d'une hauteur proportionnée à la taille des élèves ;

4o. Avoir, pour l'instituteur ou l'institutrice, un bon pupitre placé sur une estrade ;

5o. Avoir, pour les élèves, des bancs ou des chaises à dossier, d'une hauteur proportionnée à leur taille, de manière qu'étant bien assis leurs pieds reposent sur le plancher ;

6o. Avoir un bon tableau noir dans chaque école, de la craie, des cartes géographiques, entr'autres, une mappe-monde, une carte de la Puissance du Canada et une carte de l'Europe ;

7o. Avoir un globe terrestre dans chaque école modèle ou académique ;

8o. Pourvoir chaque école d'un journal d'appel et d'un registre de visites ;

9o. Pourvoir chaque école d'une armoire dans laquelle seraient conservés avec soin les journaux d'appel, le registre des visites et les travaux scolaires qui accuseraient le plus de diligence et d'application ;

10o. Veiller avec soin à ce que M. le secrétaire-trésorier tienne ses comptes suivant la loi et soit diligent à percevoir les taxes ainsi qu'à payer les dettes des municipalités.

J'ajouterai que je verrais avec plaisir, à votre bureau, un livre qui pourrait s'intituler "Registre de l'Inspecteur d'écoles," lequel servirait à consigner mes remarques sur vos écoles, vos maisons d'école, votre mobilier scolaire, vos livres de comptes, etc. Ces remarques je les communiquerai d'ailleurs à MM. les commissaires d'écoles qui me feront l'honneur d'assister à mes examens.

J'ai l'honneur d'être, etc."

Je crois, M. le Surintendant, que cette circulaire aura un bon effet.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

C. BRAULT,
Insp. d'écoles.

M. CARRIER

Lévis, 20 août 1883.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état actuel de l'instruction publique dans les comtés de Lévis et de Dorchester pour l'année scolaire 1882–83.

Je constate avec plaisir une amélioration constante dans le maintien du bon ordre dans les écoles de mon district d'inspection et la manière efficace d'enseigner. Bien que quelques écoles laissent encore à désirer sous le rapport du progrès, je dois dire cependant que le mal diminue tous les ans.

Les écoles supérieures marchent toujours dans la voie du progrès. Les maîtres et les maîtresses qui les dirigent rivalisent de zèle dans l'accomplissement de leurs devoirs. Tous méritent, sans aucun doute, des éloges pour le zèle qu'ils ont montré dans le courant de l'année scolaire.

Il faudrait aujourd'hui que toutes les municipalités eussent une école modèle. Ces écoles feraient un bien immense ; elles exciteraient l'émulation des autres écoles, et chaque arrondissement en profiterait, car dans les municipalités où il y a une école modèle, les institutrices font généralement mieux que dans les localités où il n'y en a pas. Encore tout dernièrement j'entendais dire à une institutrice : J'enseigne maintenant le dessin, et je suis persuadé que mes élèves font aussi bien que ceux de l'école modèle ; vous allez vous-même en juger—voyez ces cahiers. Je regardai le travail de ses élèves, et je fus tout émerveillé de leur savoir-faire. Mais, c'est très-bien, mes enfants, dis-je aux élèves, continuez. Je jetai ensuite un coup-d'œil sur les cahiers d'écriture, et je fus étonné du progrès qu'ils avaient fait.

Je remarque que partout où l'on enseigne le dessin, l'écriture devient meilleure : le dessin forme la main de l'élève. J'insiste donc, dans chacune de mes visites, sur l'enseignement du dessin. On prétend qu'on ne peut enseigner une chose qu'on ignore soi-même ; " mais un bon maître, dit

Mme Tastu, enseigne tout ce qu'il sait et tout ce qu'il ne sait pas." C'est vrai ; je connais un ancien professeur, qui s'est distingué dans l'enseignement, qui me disait que pendant les longues années qu'il avait passées dans l'enseignement, il lui avait fallu enseigner bien des choses qu'il ignorait complètement, mais il se préparait d'avance.

Je suis heureux de dire que la lecture fait de très grands progrès, et nous pouvons, sans aucun doute, attribuer ces progrès aux excellentes leçons que donne le Rév. M. Lagacé aux élèves de l'école normale.

Il me fait plaisir de constater que le nouveau cours de calligraphie de M. Langlais se trouve dans plusieurs écoles et donne les meilleurs résultats.

Le calcul mental est aujourd'hui enseigné dans toutes les écoles de mon district d'inspection, et l'on s'en trouve bien, il facilite grandement l'étude de l'arithmétique. Celui qui comprend bien le calcul de tête, comprend facilement tous les problèmes de l'arithmétique, même les plus difficiles.

Je m'efforce toujours de répandre l'enseignement de l'agriculture dans toutes les écoles au moyen du petit manuel de M. LaRue ; mais malgré les représentations que je ne cesse de faire, il se trouve toujours quelques écoles où l'on ne l'enseigne pas. Heureux pourtant l'agriculteur qui comprend son état, le plus noble et le plus enviable à tous égards. Oui, il faut absolument que, dans toutes les écoles, on enseigne l'agriculture, qu'on la fasse aimer, c'est le seul moyen d'empêcher cette malheureuse émigration à l'étranger. J'insiste donc et j'insisterai toujours pour que l'on enseigne l'agriculture.

Je suis heureux de constater qu'il y a aussi amélioration sous le rapport de l'ameublement des écoles. On voit maintenant des bancs à dossiers et des tables inclinées dans la plupart des écoles. Il en est de même des maisons d'école, plusieurs subissent chaque année des réparations considérables ; cependant il en reste encore beaucoup à faire pour que chaque école ait un logement confortable.

Je crois, monsieur le Surintendant, devoir me contenter de ces quel-

ques remarques, vu que mes bulletins vous fournissent tous les renseignements que vous désirez.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

EDOUARD CARRIER,
Inspecteur d'écoles.

M. DELAGE

St-Césaire, 5 septembre 1883.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de mes visites dans les comtés de Rouville, de St-Hyacinthe et de Bagot durant l'année 1882-83.

Le grand tableau qui accompagne ce rapport démontre qu'il y a dans mon district d'inspection :—

35 municipalités,
185 arrondissements,
179 écoles sous contrôle des commissaires,
7 " " des syndics,
2 " indépendantes. Total des écoles de tout genre, 188, fréquentées par 8,503 élèves.

A peu d'exceptien près, j'ai pu visiter ces écoles deux fois dans le courant de l'année. Mais, pour y réussir, j'ai été obligé d'affronter toute espèce de temps et de chemins, m'attirant par là le blâme des curés et des commissaires chez qui j'arrivais. On m'a souvent demandé si j'étais obligé pour faire mes visites de marcher au grand mauvais temps et dans des chemins périlleux. Deux fois, l'hiver dernier, dans certaines routes, j'aurais infailliblement péri si je n'eusse été secouru.

Il appert par les journaux d'appel du corps enseignant que 496 élèves de plus que l'année dernière ont été enregistrés.

Je remarque aussi avec plaisir une augmentation notable dans le nombre d'élèves étudiant les principales matières du programme scolaire.

Dans le nombre	d'élèves	étudiant la géographie			351
"	"	"	apprenant la grammaire		312
"	"	"	"	l'analyse grammaticale	1098
"	"	"	"	le dessin industriel	1028
"	"	"	étudiant le manuel d'agriculture		381
"	"	"	apprenant la tenue des livres		923

Voilà une preuve évidente de progrès, et qu'on s'est rendu à mes désirs au sujet de ces matières dont l'étude a été négligée jusqu'à cette année.

Je n'ai pas visité les pensionnats de deux collèges classiques et de sept couvents ; cependant, je tiens de bonne source que ces neuf institutions ont été fréquentées cette année par un plus grand nombre d'élèves que précédemment.

Les commissaires dans plusieurs municipalités font faire les réparations aux maisons d'école, suivant l'ordre qu'ils ont reçu de votre département, probablement d'après mes remarques inscrites dans les bulletins que je vous ai transmis.

Dans un avenir prochain, j'espère voir les maisons d'école plus commodes, plus confortables, pour le maître et les élèves.

Je ne saurais trop apprécier les observations de M. Juneau, mon collègue, dans son rapport de 1882, au sujet du manque d'assiduité dans nos écoles. J'ai souvent remarqué que ce défaut est toujours plus notable dans une école tenue par un titulaire insouciant, qui enseigne sans dévouement, qui prend peu soin de ses élèves et qui n'a pas l'intelligence de s'en faire aimer.

Je regrette de constater que le *Journal de l'Instruction Publique* ou l'*Enseignement Primaire* ne soit pas lu par tous ceux qui sont chargés de former l'intelligence et le cœur des enfants ; cela est d'autant plus regrettable que ce sont ceux qui en ont le plus besoin dans nos écoles qui refusent de souscrire. Dans bon nombre de municipalités, j'ai insisté auprès des commissaires

afin qu'ils obligent les maîtres et maîtresses, dans les engagements, à recevoir l'un ou l'autre de ces journaux et d'en faire leur *vade mecum*.

Je vous disais, M. le Surintendant, dans mon rapport de l'an dernier, qu'il se trouvait encore deux secrétaires-trésoriers qui tenaient les livres et les comptes des commissaires avec négligence ; je n'en puis dire autant cette année, je n'en ai plus qu'un, et j'espère qu'il donnera satisfaction à l'avenir : ce n'est certes pas la capacité qui lui manque, c'est la volonté.

La perception s'est encore faite avec lenteur dans quelques municipalités ; le corps enseignant dans l'une d'elles en a souffert. Comme j'ai été informé que le S. T. était l'auteur de cet état de choses, j'ai dû lui en faire la remarque.

Les élèves auxquels il manque des livres et autres fournitures d'école sont ceux qui fréquentent les classes pour apprendre le catéchisme et pour se préparer à la première communion.

J'ai cru m'apercevoir qu'on désire que je donne avis aux commissaires et aux membres du corps enseignant de l'époque de mes visites, ce qui pourrait bien se faire, mais comme l'inspecteur n'a pas toujours le temps à sa disposition, cet avis serait souvent inutile.

Comme je vous ai donné des renseignements détaillés sur chaque municipalité dans les bulletins que je vous ai transmis en différents temps dans le courant de janvier, je ne crois pas devoir les répéter dans le présent rapport.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. B. DELAGE,
Inspecteur d'écoles.

M. FONTAINE

JOLIETTE, 1er octobre 1883.

MONSIEUR,

En vous transmettant mon tableau statistique pour l'année 1882-83, je constate avec plaisir que le nombre d'élèves des diverses institutions de mon district a dépassé de cent quarante-neuf celui de l'année dernière. L'assistance moyenne a été aussi plus considérable, preuve certaine de progrès.

Car, comme je l'ai souvent remarqué, la fréquentation régulière de l'école est la meilleure garantie de succès et de progrès chez les élèves en général.

Le tableau statistique mentionne cette année certains détails inaccoutumés, tels que " Leçons de choses, histoire naturelle, histoire du Canada, maladies, décès chez les enfants, etc., etc."

Mes statistiques sur la maladie des élèves ne sont qu'approximatives. Car peu d'instituteurs avaient tenu compte des enfants malades, vu qu'ils n'étaient pas dans l'habitude et dans l'obligation de donner des informations à cet égard. Il est, toutefois, certain qu'un grand nombre d'élèves qui fréquentent les écoles sont plus ou moins malades durant l'année ; presque toujours quelque maladie fait irruption dans certaines localités.

Cette statistique de la maladie chez les enfants aura pour effet, je l'espère, d'attirer l'attention des autorités scolaires et des contribuables sur les causes qui doivent la produire et sur la pratique et l'observation des premiers principes de l'hygiène qui sont souvent méconnus, sinon entièrement ignorés.

J'ai souvent rappelé à qui de droit que la première règle hygiénique est la *propreté*. Mais c'est un sujet bien délicat et qu'il faut traiter avec la plus grande prudence, si l'on ne veut s'attirer la colère de tous. J'ai fait, à cet égard, ce que me dictaient mes connaissances et mon devoir sans m'inquiéter des foudres que mes remarques devaient attirer sur moi.

L'enseignement du dessin et de l'agriculture est toujours impopulaire et le nombre de ceux qui étudient ces deux branches tend plutôt à diminuer qu'à augmenter.

La tenue des livres n'est enseignée que dans les écoles supérieures et dans de rares écoles élémentaires. En réalité, je ne crois pas que cette branche si difficile puisse être enseignée avec profit aux enfants de moins de douze ans. Car les difficultés qu'elle présente sont si grandes qu'un enfant de dix à douze ans ne sauraient les vaincre. J'entends ici la tenue des livres proprement dite et non l'enseignement du calcul mental et de quelques règles pratiques que quelques instituteurs imaginent être de la tenue des livres.

Au reste, il faut avouer que les matières du programme sont très nombreuses et qu'il n'est guère possible à un enfant de huit à dix ans d'étudier la grammaire, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, l'agriculture, la tenue des livres et le catéchisme qui absorbe une bonne partie du temps de l'élève jusqu'à ce qu'il ait fait sa première communion. Et, après la première communion, combien d'enfants vont à l'école régulièrement ? Un très petit nombre, en vérité, et la plupart de ceux-ci quittent l'école généralement à douze ans pour le collège et le couvent. De sorte que les écoles ne sont toujours fréquentées que par de tout jeunes enfants que la lecture, l'écriture, le calcul et l'étude du catéchisme occupent presque constamment.

Une loi passée à la dernière session du Parlement provincial autorise le lieutenant-gouverneur à fixer un jour pour planter des arbres. Le jour choisi est un jour de congé pour toutes les écoles dont les élèves doivent se livrer à l'arboriculture et au reboisement. La *Fête des arbres* n'a été véritablement observée en mai dernier que dans deux municipalités, je crois. Mais je suis persuadé que l'année prochaine, elle sera chômée généralement et que beaucoup d'arbres forestiers seront plantés ce jour-là. L'enfant, devenu homme, continuera d'observer la Fête des arbres, et fera une action louable et profitable en même temps.

Chaque année, je constate une meilleure comptabilité chez les secrétaires-trésoriers. Je dois avouer qu'il y a peu à critiquer sous ce rapport.

Cependant les arrérages de cotisations sont encore trop élevés dans certaines municipalités et il en résulte un surcroît d'ouvrage pour les secrétaires-trésoriers et quelquefois un peu de retard dans le paiement des salaires. Aucune plainte grave, néanmoins, ne m'a été faite à cet égard durant l'année dernière.

Depuis mon dernier rapport, trois nouveaux arrondissements ont été formés, savoir, un à St-Gabriel de Brandon, un à Ste-Béatrix et un dans le canton Provost. Les commissaires de Ste-Béatrix et de St-Gabriel de Brandon ont bâti de bonnes maisons d'école dans leur municipalité respective.

Dans le canton Provost, les commissaires ont loué une maison en attendant les moyens d'en construire une pour les besoins de la population.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A. FONTAINE,
Inspecteur d'écoles.

M. FOTHERGILL

(*Traduction*)

QUÉBEC, 17 juillet 1883.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur les écoles de mon district d'inspection, pour l'année scolaire écoulée.

Je regrette d'avoir à constater une diminution dans le nombre des élèves depuis l'an dernier ; les grands tableaux statistiques donnent 1,534 élèves contre 1,896 l'année précédente. Cette diminution est due en grande partie au courant considérable d'émigration qui s'est porté dernièrement vers le Manitoba.

Les bulletins d'inspection et les grands tableaux statistiques que j'ai déjà eu l'honneur de transmettre contiennent des renseignements si com-

plets et si précis sur les diverses institutions scolaires, qu'il est inutile pour moi d'entrer ici dans de longs détails.

Je ne puis cependant pas m'empêcher de dire que j'ai constaté généralement dans les écoles un progrès remarquable.

Dans la cité de Québec, les High Schools pour les garçons et pour les filles ont donné de bons résultats, et les élèves de ces deux établissements ont passé d'excellents examens à la fin de l'année. Le High School des filles est bien gradué et possède un personnel enseignant suffisant ; mais il est très regrettable que les directeurs du High School des garçons ne soient pas en mesure d'augmenter le nombre des professeurs. Actuellement, cette dernière école compte 102 élèves, avec une institutrice et trois instituteurs, l'autre a un professeur et six institutrices.

Les écoles de garçons des rues Artillerie, St-André et Ste-Marguerite, ont fait un travail soutenu pendant l'année. L'école de la rue Artillerie aura un nouveau directeur à l'automne par suite du départ de M. Emslie, l'un des instituteurs les plus laborieux et les mieux doués de cette ville pour l'enseignement commercial ; il a amplement gagné sa retraite après tant d'années d'un service fidèle et méritoire. L'école de la rue St. André a été transportée dans le bâtiment de l'école nationale, côte de l'Esplanade.

L'école de filles de la rue Ste-Marguerite, St-Roch, a été bien fréquentée et a donné de bons résultats, tandis que le nombre des élèves de celle de la rue Aiguillon (St. Mathieu) a subi une diminution. Cela provient de ce que les élèves les plus âgés ont préféré entrer au High School, et que, d'un autre côté, plusieurs familles qui avaient l'habitude d'envoyer leurs enfants à cette école, ont quitté la ville.

A l'école de la rue Champlain, le nombre des élèves a aussi diminué, et j'y ai remarqué avec peine un manque d'assiduité tel que, si cet état de choses se continue, les commissaires auront à peine un motif suffisant pour accorder à ce district la subvention ordinaire.

Les écoles indépendantes sont assez fréquentées et font certainement un bon travail. Bien que je n'aie aucun droit d'inspecter ces écoles, plu-

sieurs des directeurs, cependant, ont eu l'obligeance de me donner le nombre exact de leurs élèves, et même des renseignements complets.

L'école "Kindergarten," tenue par Mlle Vial, est ouverte depuis plusieurs années, et la position qu'elle occupe fait preuve de la tâche importante que Mlle Vial remplit parmi ceux qui se dévouent à l'enseignement en ville.

L'école des demoiselles Machin tient, comme d'habitude, le rang le plus élevé parmi les écoles supérieures pour l'instruction des jeunes filles. Les écoles de Mme Wilkins, de Mme Cook, de Mlle Chaderton, de Mlles Lane, et l'académie commerciale de M. Thom, forment partie des principales écoles indépendantes de la cité, et ont une bonne direction.

Quant aux écoles situées en dehors de la ville, je noterai celle de Bergerville où M. Lloyd a rempli sa tâche avec assiduité. Le traitement qu'on lui paye ($240.00) n'est pas du tout proportionné au travail important qu'il fait dans cette municipalité.

Le Rév. A. A. Von Effland, M.A., dirige habilement une classe privée pour les jeunes gens, à sa résidence.

L'école protestante des dissidents de Ste-Foye, sous la direction de M. Frédéric Mimee, n'est pas dans des conditions satisfaisantes ; la présence est irrégulière et la maison d'école est en mauvais état.

L'école de Hadlow, et celle de St-Romuald, tenues respectivement par M. Craig et Mlle Moffatt, sont actuellement bien fréquentées et j'y ai remarqué beaucoup de progrès.

Mlles Addie dirigent une très bonne école indépendante à Lévis ; elles ont 23 élèves, 7 dans le cours supérieur, et 16 dans la classe élémentaire. Comme je l'ai déjà remarqué dans mon précédent rapport, Mlles Addie ont déjà tenu l'école modèle de Marbleton, et elles ont toutes deux des brevets d'école modèle.

L'école protestante des dissidents de St-Sauveur de Québec a été sous la direction de Mlle McKechnie qui enseignait autrefois à Valcartier. Mlle

McKechnie a très bien réussi et fait preuve d'aptitudes remarquables pour sa profession.

Je regrette d'avoir à constater de nouveau que l'école de St-Roch-Nord est encore fermée et qu'on ne fait apparemment aucune démarche pour obtenir un instituteur.

Les trois écoles protestantes des dissidents de St-Raymond ont été en pleine activité pendant toute l'année ; le nombre des élèves inscrits était de 118 ; la présence moyenne, cependant, n'a été que de 66 ; et le fait est d'autant plus regrettable que ces écoles possèdent d'excellentes institutrices, dont deux, Mlles Proctor, ont des brevets d'école modèle, et la troisième, Mlle Gray, un brevet d'école élémentaire de première classe. Les traitements, dans cette municipalité, sont peu élevés, puisque les trois institutrices n'ont à partager entre elles que $380.00, et encore la plus forte partie de cette somme est fournie par une société charitable de Québec. Les maisons d'école sont toutes en très mauvais état.

Le Rév. H. C. Stuart, M.A., tient un pensionnat pour les jeunes gens dans l'habitation du recteur, à Bourg-Louis. Portneuf compte deux écoles protestantes dissidentes en activité ; elles ont 56 élèves d'inscrits et l'assistance moyenne est de 43. La première, qui était autrefois la plus pauvre école de mon district d'inspection, s'élève rapidement au premier rang, grâce à l'habileté de l'institutrice actuelle, Mlle Reynolds, que j'ai déjà mentionnée dans mes précédents rapports. Mlle Courtney a encore la direction de la seconde (l'école No. 3). La maison est basse et peu propre à des fins scolaires. Il devrait y avoir une école modèle dans cette région.

Dans les trois municipalités de St. Gabriel de Valcartier, il y a eu plusieurs changements parmi les instituteurs pendant l'année. Mlle Staton a pris la direction de l'école de Mill-Hill, à la place de Mlle Bryan ; Mlle Neilly, de l'école No. 2, St-Gabriel-Est, et Mlle Penny, de l'école No. 1, St-Gabriel-Ouest, sont les deux seules anciennes institutrices de ces municipalités. Mlle Connolly a succédé à Mlle McKechnie dans la direction de l'école No. 1 de St. Gabriel-Est, et M. Martin à Mlle Clark, dans la direction de l'école No. 3.

Dans l'arrondissement No. 4 de St-Gabriel-Ouest, l'école est restée fer-

mée, malgré les démarches répétées des commissaires pour se procurer un instituteur. L'école No. 2 a été dernièrement ouverte dans une maison privée, sous la direction de Mlle Bryson ; c'est une bonne institutrice, mais je crains bien qu'elle n'ait qu'une école faible. L'école No. 3 a été bien enseignée par Mlle Todd.

L'école de Stoneham a été rouverte sous la direction de l'ancien instituteur, M. Thomas Duncan ; elle laisse à désirer tant sous le rapport du nombre d'élèves qu'à cause de l'état de la maison.

A St-Dunstan, Mlle Janet Simons a fait sa classe avec beaucoup de talent et de succès ; je regrette qu'elle ait donné sa démission.

L'école protestante des dissidents de Tewkesbury est fermée.

A Beauport, l'école protestante des dissidents est dans un état regrettable. L'institutrice a beaucoup de savoir et a enseigné avec succès pendant une année à l'école St-André, de cette ville ; à Montmorency, cependant, elle semble justifier le proverbe : " Nul n'est prophète dans son pays."

Quelques remarques, en terminant, sur les maisons d'école de la campagne. Les maisons convenables sont la très rare exception ; je ne puis en signaler que trois, celle de St-Sauveur de Québec, de Bergerville et de St-Roch-Nord ; cette dernière est vacante. Presque toutes les autres sont en mauvais état, notamment, St-Raymond (3), St-Gabriel-Ouest (2), Ste-Foye, Beauport, Stoneham et autres. On y trouve à peine les fournitures nécessaires, pas de cartes, et il n'y a de globes nulle part ; partout, cependant, de vieux bancs et de vieilles tables. La salle de classe devrait être la mieux construite et la plus agréable de l'endroit, tandis que c'est tout le contraire qui arrive. Les plafonds sont bas, la ventilation manque complètement ; chaque classe, en un mot, est un trou ennuyeux.

A la ville, il y a aussi besoin d'améliorations, surtout à l'école des filles de St-Roch. Les commissaires protestants y ont gagné beaucoup en obtenant le bâtiment spacieux de l'école nationale pour les garçons qui fréquentaient autrefois l'école St-André.

Les enfants des faubourgs auraient aussi besoin d'une bonne maison d'école, à peu près dans le genre de l'école supérieure (High School) des

filles ; mais les fonds dont les commissaires disposent ne leur permettent pas d'entreprendre une construction d'ici à quelques années.

Je regrette qu'on ait fermé l'école nationale, si bien soutenue pendant plusieurs années par l'Eglise d'Angleterre et la subvention du gouvernement, et qui a contribué à l'éducation d'un si grand nombre d'enfants. Cette école avait pour règle d'ajouter à l'enseignement profane une solide instruction religieuse, ce qui, à mon avis, est la véritable et seule méthode. Le gouvernement ayant retiré sa subvention, l'école a dû se fermer et la maison a été louée aux commissaires des écoles protestantes.

Grâce à l'action du département, je compte, pour l'année prochaine, sur un bon travail, uniforme et régulier ; et j'espère pouvoir bientôt constater aussi l'uniformité dans les livres de classe. Je regrette que la grammaire de " Lennie " ne se trouve pas sur la liste des livres autorisés. C'est un ouvrage recherché et très bien adapté aux besoins de nos écoles.

L'enseignement de l'agriculture est inconnu dans toutes les écoles de mon inspection. Celui du dessin et de la musique y est très peu développé. M. Pilkington, dont l'habileté est bien connue, a fait une classe de dessin pendant les mois d'hiver au collège Morrin. Il faut espérer, dans l'intérêt de l'art, qu'il poursuivra généreusement sa tâche l'hiver prochain. Le dessin n'entre pas dans le programme d'examen pour le brevet d'école élémentaire ; pour les écoles modèles même, il est facultatif. Or, tant qu'il en sera ainsi, il est difficile d'espérer que cet enseignement se donne dans nos écoles.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

M. M. FOTHERGILL,
Inspecteur d'écoles.

M. GAY

HULL, 1er août 1883.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'état des écoles catholiques du district d'Ottawa pendant l'année 1882-83.

Je le commence par un résumé statistique qui vous fera voir les résultats de l'année, comparés avec ceux de l'année précédente et de l'année 1874-5.

	1874-5	1881-2	1882-3
Ecoles en opération	96	125	130
Elèves qui ont assisté	3844	6102	6381
Assistance quotidienne, en moyenne	3069	4114	4573
Elèves lisant couramment	2660	3169	3938
" écrivant	2010	3550	3605
" en arithmétique	1535	3711	3613
" en géographie	631	1352	1225
" en grammaire	1100	1750	1772
" en analyse grammaticale	.....	865	920
" en dessin	.....	825	666
" en histoire	695	1513	1471
" en tenue des livres	42	157	132
" en agriculture	.....	221	132
Nombre des maitres	26	19	25
Moyenne de leurs traitements	245	222	221
Nombre des maitresses	69	123	124
Moyenne de leurs traitements	138	130	137
Maitres et maitresses non diplômés	.....	13	14
Changements dans le personnel laique	.....	57%	52%

L'assistance moyenne qui était de 67 p. c. l'année précédente, a été de 71 p. c. l'année dernière, malgré le mauvais temps et les mauvais chemins d'un hiver qui a été d'une sévérité exceptionnelle. Il est vrai qu'il y a eu très peu d'écoles fermées pour cause de maladies.

J'ai trouvé environ 25 écoles insuffisamment approvisionnées de livres et de fournitures. La plupart du temps, la faute en retombait sur la maîtresse qui ne prenait pas la peine de dire à ses élèves : Vous avez besoin de ceci, vous avez besoin de cela.

Le nombre des maisons trop petites est peu considérable ; mais celui des maisons trop basses est d'environ 20 p. c. J'estime qu'une hauteur de 9 pieds au moins et 10 pieds au plus est ce qu'il faut pour les maisons d'école de la campagne, où l'on ne trouve jamais plus de 50 enfants présents. Toutefois, pour raison d'économie, je tolère une hauteur de 8 pieds pour certaines écoles où il y a peu d'enfants, mais seulement à condition qu'elles soient remplacées plus tard par des maisons plus hautes.

Malgré la facilité avec laquelle certains bureaux d'examinateurs confèrent les diplômes, le nombre des maîtresses disponibles est insuffisant, ce qui ne veut point dire que les examinateurs sont encore trop sévères (on sait à quoi s'en tenir à ce sujet), mais je veux dire que les maîtresses, n'obtenant pas une rémunération suffisante pour leur travail, abandonnent l'enseignement, après un an ou deux d'essai, pour se livrer à d'autres professions ou sortir de la province. Ce sont les maîtresses qui ont la connaissance des deux langues qui sont les plus rares et les plus recherchées. Leurs traitements varient de $150 à $200.

Depuis quelques années on ne voit guère, je crois même qu'aujourd'hui on ne voit plus de procès entre les commissaires et les maîtres d'écoles. Cela provient de ce que, grâce aux efforts du département, les comptes sont mieux tenus, les contrats mieux compris et mieux exécutés et aussi, il me semble, de ce que le peuple commence à se réconcilier avec l'école. On voit bien encore quelques cas d'insubordination qui rappellent le temps où une grande partie du peuple ne voulait pas d'écoles, mais ces cas sont excessivement rares et ne paraissent guère que pour faire contraste avec la disposition générale des esprits.

Aujourd'hui, on voit les contribuables apporter plus de soin au choix de leurs commissaires, payer leurs taxes plus volontiers, s'intéresser au progrès de l'école, demander à assister aux visites de l'inspecteur et des commissaires, etc. Mais ces bonnes dispositions de la part du peuple ne suffisent pas pour améliorer nos écoles, auxquelles nuisent beaucoup les changements trop fréquents d'instituteurs et le manque de connaissances pédagogiques chez maîtres et maîtresses d'écoles. Si l'on pouvait remédier à ces deux inconvénients, on obtiendrait, je crois, les meilleurs résultats qu'il soit possible d'espérer pour le moment.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

AUG. GAY,
Insp. d'écoles.

M. GRONDIN

LAPRAIRIE, 31 août 1883.

Honorable Monsieur,

En soumettant à votre bienveillante considération le présent rapport, je suis heureux de pouvoir vous assurer qu'en général les écoles préposées à ma surveillance ont, durant l'année scolaire qui vient de s'écouler, fait des progrès, sinon très remarquables, du moins bien satisfaisants et qui prouvent que la population de ce district sait comprendre et apprécier les grands avantages de l'instruction.

Les commissaires et les syndics sont bien disposés, je puis dire presque partout, et la plupart d'entre eux visitent régulièrement les écoles sous leur contrôle, et cherchent à les encourager par tous les moyens en leur pouvoir. Mais comme ombre au tableau, je dois avouer qu'on en rencontre malheureusement dans quelques municipalités qui, faute de comprendre toute l'importance de leurs devoirs, ne les remplissent qu'avec négligence et apathie, ou qui, avec un grand nombre de contribuables, ne peuvent croire à l'utilité, pour les élèves, de l'étude de certaines branches, comme le dessin, la tenue des livres, la théorie de l'agriculture, etc. Il y en a même qui vou-

draient supprimer dans les écoles l'étude de la géographie, de l'histoire et du calcul de mémoire comme autant de causes de retard dans les progrès des élèves.

Le programme de l'enseignement est très étendu, même un peu surchargé, convenons-en ; mais il forme un ensemble qu'on ne saurait déranger sans inconvénients : la suppression d'une seule branche serait nuisible à tout le système d'instruction. Ce qu'il y aurait à faire de la part des autorités locales, ce serait de s'assurer les services de professeurs possédant les vrais principes de la pédagogie et capables de mener de front l'enseignement des matières voulues, suivant l'intelligence et le degré d'avancement des élèves.

Pour arriver à ce résultat si désirable, il faudrait augmenter les salaires, mais la chose est assez difficile par le temps qui court. Pourtant l'on ne saurait espérer d'obtenir les services de personnes compétentes qu'en leur accordant une rémunération convenable.

Avant d'aller plus loin sur ce sujet, je dois dire que le chiffre des traitements augmente un peu chaque année, mais cette augmentation est si faible qu'elle n'est pas même en proportion de celle qui se produit dans les autres carrières. Puisque ceux qui dévouent leur vie aux pénibles fonctions de l'enseignement ne peuvent attendre de la société une rétribution, sinon digne de la plus noble des tâches, du moins équitable, qu'ils se tournent alors du côté du législateur, et qu'ils le supplient avec instance de ne pas abroger, par une mesure d'économie douteuse, l'acte 43 Vic., chap. 22, établissant un fond de retraite et de secours en leur faveur, mesure qui leur enlèverait le doux espoir d'une petite récompense pour le temps où leurs forces ne pourront plus leur permettre de continuer leur vie de sacrifice pour l'instruction de nos enfants.

En comparant le grand tableau statistique que j'ai eu l'honneur de vous transmettre il y a déjà quelque temps, avec celui de l'année dernière, on pourra remarquer une légère diminution dans le nombre total des élèves qui ont fréquenté les écoles ; mais cette diminution n'est qu'apparente. Elle vient de ce qu'une école ci-devant de la municipalité de St.-Stanislas de Kostka a été détachée pour faire partie de la nouvelle paroisse de Ste-Barbe

qui n'était pas alors de mon district d'inspection. Elle en fait maintenant partie ; mais j'en ai été informé trop tard pour pouvoir visiter l'école et en faire mention dans le tableau statistique ; autrement il y aurait eu augmentation dans le total des élèves comme dans la fréquentation et dans l'étude de presque toutes les branches d'instruction.

Relativement aux écoles françaises des municipalités de Ste-Barbe et St-Anicet, dans le comté de Huntingdon, que par votre lettre de juin dernier vous m'annoncez devoir être comprises, jusqu'à nouvel avis, dans mon district d'inspection, en échange de trois écoles protestantes dans la municipalité de St-Louis de Gonzague, je dois déclarer que cet arrangement est bien loin d'être en ma faveur, parce qu'il m'occasionnera un fort surcroît de travail et surtout de dépenses. Le travail ne m'effraie pourtant pas encore trop ; mais ma santé, déjà gravement altérée, devra souffrir des voyages que je serai obligé de faire pendant les saisons d'automne et d'hiver. Lorsque j'étais jeune et vigoureux, j'aurais accueilli sans déplaisir la nouvelle de l'extension des limites de mon district d'inspection. Aujourd'hui encore, je me soumets volontiers à ce que mes supérieurs exigent de moi, bien persuadé qu'ils ne me demanderont pas plus que mes forces me permettront d'accomplir.

En visitant toutes les écoles de ma circonscription, j'ai minutieusement suivi vos instructions dans la distribution des livres de prix que le département a trouvé à propos de mettre à ma disposition pour l'encouragement des élèves. J'ai surtout récompensé l'assiduité, en vue d'obvier autant que possible à un mal dont le remède paraît encore introuvable.

Les comptes sont tenus partout par des secrétaires-trésoriers honnêtes et pour la plupart assez soigneux ; mais il reste toujours, chaque année, dans plusieurs municipalités, des montants quelquefois assez considérables d'arrérages de cotisations et de rétributions mensuelles. Toutefois aucun instituteur ni institutrice ne s'est plaint cette année d'avoir été été mal payé.

Comme les bulletins que je vous ai transmis dans le cours de l'année établissent la condition spéciale de chacune des écoles que j'ai mission de visiter, je me dispenserai de faire une revue de chaque municipalité et de chaque institution en particulier.

La refonte des lois scolaires, avec tous ses amendements épars dans différents statuts, serait sans doute bien désirable, mais je ne crois pas à la nécessité de beaucoup d'autres amendements. Le plus important, à mon avis, serait d'accorder au Surintendant et au Conseil de l'Instruction publique, exclusivement à tous les tribunaux judiciaires, le pouvoir de décider sans appel et en dernier ressort de toute question d'instruction et de toute contestation sur l'interprétation de la loi des écoles,—et cela afin d'empêcher les procès, souvent ruineux et qui sont toujours pour le peuple une cause de divisions et de dissensions.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L. GRONDIN,
Inspecteur d'écoles.

M. HUBBARD

(*Traduction*)

SHERBROOKE, 15 mai 1883.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport et mon tableau statistique annuels, pour l'année scolaire courante.

Les totaux du tableau, comparés à ceux de l'année dernière, indiquent bien peu de changement, une légère diminution seulement. La rigueur exceptionnelle de l'hiver a été pour beaucoup dans le chiffre de la présence pendant cette saison, surtout dans les endroits où la population est éparse. Vous remarquerez que j'ai essayé de remplir le nouveau tableau, bien que, sur certains sujets, j'aie dû me contenter de chiffres approximatifs ; cela a lieu surtout pour la " moyenne " et le " total des traitements," au sujet desquels il est difficile d'arriver à une statistique exacte, par suite des fréquentes permutations. Le sujet des " écoles mixtes " présente aussi la même difficulté. Vous constaterez que les chiffres, sous ce chef, sont inférieurs à ceux de mon dernier tableau ; cela provient surtout de la méthode d'inscrip-

tion. Dans mon dernier tableau, je donnais comme " mixtes " toutes les écoles protestantes fréquentées par un nombre quelconque d'élèves catholiques ; tandis que le tableau que je vous envoie ne comprend pas, sous ce chef, celles des écoles qui peuvent recevoir, de temps à autre, un ou deux élèves catholiques. Je puis ajouter, à ce sujet, que quelques-unes seulement des écoles inscrites comme mixtes ont un nombre assez considérable d'élèves catholiques.

Voici une récapitulation des grands totaux donnés par mon tableau :

Ecoles élémentaires	286
Elèves	6,614
Ecoles modèles	8
Elèves	336
Académies	8
Elèves	763
Collèges	2
Elèves	158
Ecoles sous contrôle de commissaires	278
De syndics (dissidentes)	13
Ecoles indépendantes	13
Total des écoles inscrites cette année	304
Présence	7,831

dont 4,012 garçons et 3,819 filles. Des 291 écoles mentionnées comme écoles " sous contrôle " de commissaires et de syndics, 6 sont des écoles *graduées*, c'est-à-dire ayant de 2 à 5 divisions ; trois de ces dernières ayant une division supérieure, sont inscrites comme accadémies et une comme école modèle. Des huit autres écoles *non graduées*, 2 sont des académies et 6 des écoles modèles. Sur les 13 institutions inscrites comme " indépendantes," 5 sont des académies et collèges subventionnés, les autres sont complètement indépendantes, ou privées. 9 arrondissements n'ont pas eu d'école pendant l'année, et environ 60 n'ont eu d'école que pendant une partie de l'année ; la cause, en général, en est attribuable au nombre insuffisant d'élèves.

J'ai visité toutes les écoles qui étaient ouvertes à l'époque de ma tournée deux fois durant l'année, à l'exception toutefois de 4 pendant la visite d'été et 12 pendant la visite d'hiver. Plusieurs de ces dernières auraient

été inspectées si on ne les avait pas fermées si tôt, et il en est d'autres que le mauvais état des chemins m'a empêché d'atteindre quand je suis venu dans leur région. Quant aux écoles fermées, je m'y suis transporté dans la plupart des cas. J'ai fait en tout 490 visites et parcouru environ 2,700 milles.

Conformément aux instructions contenues dans votre circulaire du 17 novembre dernier, j'ai tenu durant l'hiver quatre assemblées des instituteurs du comté. A chacune de ces réunions j'ai eu le précieux concours du secrétaire M. Rexford. Bien que, dans chaque cas, l'état de l'atmosphère ait malheureusement été très défavorable, nous avons néanmoins obtenu des résultats extrêmement satisfaisants et qui ont même dépassé mon attente. Ils auront pour effet, je l'espère, d'éveiller et d'accentuer davantage chez les instituteurs un intérêt véritable pour ce qui regarde leur profession. J'ai aussi assisté, avec M. Rexford, à plusieurs conférences de commissaires d'écoles, et ces conférences, j'en suis convaincu, ne pourront manquer d'opérer un grand bien. Je compte beaucoup que les améliorations proposées, malgré l'opposition qu'elles ont d'abord soulevée, finiront par être acceptées, et je ferai, de mon côté, tout en mon pouvoir pour apporter mon encouragement et mon aide à la mise à effet des suggestions contenues dans votre circulaire du 3 avril dernier.

Outre ces assemblées, j'ai aussi convoqué, pendant l'année, plusieurs réunions spéciales de commissaires d'écoles et autres intéressés, dans le but de leur donner mon avis et mon aide pour régler des points difficiles. Je dois ajouter que ces réunions ayant presque toutes eu lieu pendant la période scolaire, ont nécessairement causé quelqu'interruption dans le travail ordinaire d'inspection, et c'est pour cela qu'il m'a été moins facile de visiter toutes les écoles avant leur clôture.

J'ai signalé dans mon dernier rapport certaines modifications dans les bâtiments scolaires. Le collège de St-François a été reconstruit, et sera, lorsqu'on l'aura terminé suivant les plans, un fort bel édifice. L'académie de Danville n'a pas été restaurée ; les commissaires se sont procuré une maison convenable pour une école graduée, qui est en bonne voie de succès. La maison d'école modèle de Durham est terminée, et plusieurs autres maisons d'école élémentaire ont été reconstruites ou complètement réparées ; un certain

nombre d'autres demandent des réparations. Du reste, les maisons d'école en général méritent la note " bonne " ou " moyenne." On devait construire —si déjà même les travaux ne sont pas commencés—une ou deux maisons pour des écoles graduées. Dans quelques endroits, la manière de fournir le combustible laisse encore à désirer. Les tableaux noirs ne sont que trop souvent simplement passables et très peu d'écoles ont des cartes murales ou des globes.

Les écoles, en général, sont assez bien fournies de livres, bien que, dans un certain nombre de municipalités, on remarque un manque d'uniformité, et l'usage un peu trop répandu de livres non autorisés. Je suis forcé de désapprouver le projet de faire fournir les livres aux écoles par les commissaires, parce que je suis convaincu que, dans les écoles de mon district d'inspection, ce projet ne serait pas accueilli avec faveur. Pour ce qui touche aux instituteurs et à la comptabilité je n'ai rien de spécial à signaler; il me serait impossible, du reste, de traiter un peu longuement ce sujet sans répéter ce que j'ai dit dans mes précédents rapports.

Par votre circulaire du 17 novembre dernier, nous avons ordre de classifier les municipalités d'un district suivant leur mérite, sous les chefs " 1 excellente; 2 bonnes; 3 moyennes; 4 mauvaises; 5 très mauvaises." La classification doit se baser sur les points suivants:

1. La manière dont les commissaires d'écoles et le secrétaire-trésorier s'acquittent de leurs devoirs;

2. L'état des maisons d'école;

3. Les fournitures d'école;

4. L'usage des livres de classe approuvés;

5. La compétence des instituteurs;

6. Les traitements des instituteurs et la manière dont ils sont payés.

J'ai trouvé qu'il était très difficile, je dois le dire, de faire cette classification, vu surtout que je n'ai fait qu'une seule visite depuis la réception de cette circulaire. Dans ma tournée d'hiver, cependant, j'ai noté chaque école d'après un système uniforme, sous les différents chefs exigés par la circulaire, et j'ai fait mon possible pour appliquer ce système d'une

manière impartiale dans toutes les municipalités. J'ai à peine besoin de remarquer que cette classification ne porte aucunement sur l'avancement ou le progrès comparatif des écoles; car des municipalités bien notées sous les 1er, 2e et 3e chefs, ou sous quelqu'un des trois, peuvent fort bien, en ayant de mauvaises marques sous les numéros 4, 5 et 6, ou l'un d'eux, tomber au-dessous de certaines écoles qui leur sont inférieures sous d'autres rapports; j'ai été obligé de ne faire que trois catégories (1, 2 et 3) et j'ai placé toutes les municipalités de village dans la catégorie No. 2, sans tenir compte de leur rang à l'égard des municipalités rurales. Plusieurs de ces dernières offrent tellement peu d'écart dans la moyenne que leur classement est fait plutôt en vue de la commodité que par suite d'une véritable différence dans le numéro d'ordre.

Classe 1.—Sherbrooke, Coaticooke, Richmond, Lennoxville, Danville.

Classe 2.—Municipalités de village: Stanstead Plain, Windsor Mills, Bebee Plain, Melbourne (village), Dixville. Municipalités rurales: Durham, Durham-Sud, Cleveland, Shipton, Bury, Ascot, Newport, Eaten, Magog, Orford, Clifton-Est, Stanstead, Barnston, Hatley, Compton, Dudswell, Melbourne, Windsor, Clifton, Westbury, St-Pierre, Kingsey Falls, Kingsey, Brompton.

Classe 3.—Barford, Tingwick (dis.), Harford (dis.), Aukland (il n'y a ici qu'une école soumise à mon inspection).

Sous le rapport du nombre des écoles et des élèves, Stanstead occupe le plus haut rang et Aukland est au dernier. Stanstead compte 33 écoles élémentaires avec le chiffre de 21½ comme moyenne des élèves.

Je regrette que le nombre considérable d'écoles de mon district ne me permette pas, malgré la meilleure volonté, de faire mes visites et mon travail général d'inspection comme je le voudrais, pendant l'époque où les écoles sont ouvertes. Il me faut nécessairement faire des visites trop courtes, ou bien en omettre un grand nombre; cependant j'ai toujours tâché d'en omettre le moins possible. Comme modification utile à apporter, j'aurais voulu établir les examens de concours, qui ont donné de bons résultats dans le district de M. McGregor, mais l'étendue de mon territoire ne me le permet pas.

J'ai peu de suggestions à faire ; je crois cependant que les règlements concernant le brevet d'instituteur devraient être modifiés de façon à ce que les brevets octroyés par des commissaires protestants ou catholiques ne puissent servir que pour des écoles d'une croyance semblable. Je suis heureux d'apprendre qu'on se propose de limiter les brevets de *seconde classe.* J'approuve l'idée de donner une légère récompense au candidat qui obtient les points les plus élevés ; il serait cependant plus utile de donner, au lieu d'un prix en argent, des ouvrages scolaires, traités de pédagogie, etc.

Quant à la substitution de trois commissaires aux cinq que la loi exige, je ne vois pas ce qu'on pourrait gagner par là, bien au contraire. Dans les grandes municipalités le nombre actuel ne paraît pas excessif. Dans les municipalités de villages et les petites municipalités rurales, toutefois, trois commissaires seraient sans doute suffisants. Ne pourrait-il pas y avoir une règle distincte, sous ce rapport, pour les municipalités de village ?

Comme j'ai déjà donné les détails concernant les municipalités et les écoles dans mon tableau statistique et dans mes bulletins d'inspection, il me paraît inutile d'en dire davantage à cet égard. Je dois dire le plaisir que m'a causé l'augmentation du nombre des livres de prix ; je pourrai maintenant faire la distribution d'une manière plus satisfaisante. Cependant les instituteurs regrettent encore que je ne puisse pas donner des prix à chaque visite, ce qui, j'ai à peine besoin de le dire, m'est impossible avec la quantité dont je dispose.

Je ne dois pas oublier de signaler la convention annuelle des instituteurs protestants de la province, tenue au commencement de l'année ; elle a excité beaucoup d'intérêt et produit, je l'espère, des fruits durables.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

H. HUBBARD,
Insp. d'écoles.

M. JUNEAU

QUÉBEC, 12 septembre 1883.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur l'état des écoles de mon district d'inspection.

Aucun changement notable ne s'est opéré dans le courant de cette année, les progrès sont à peu près les mêmes ; mais je dois dire cependant que la lecture s'améliore sensiblement : on prononce mieux et plus distinctement les mots, et l'on s'aperçoit aussi que l'intelligence de l'élève y prend une plus large part, tant par les inflexions de la voix que par le geste de la physionomie. Quand on interroge un élève, on voit qu'il comprend ce qu'il a lu. Ce n'est pas à dire cependant que l'on rencontre dans toutes les écoles une lecture intelligente ; cela ne se trouve guère que dans les communautés religieuses et dans les écoles dirigées par des institutrices formées à l'Ecole Normale, et c'est au Révérend M. Lagacé qu'est dû ce véritable progrès.

On me dira peut-être : *Nemo dat quod non habet.* La lecture est un art difficile, sans doute, mais à force d'application on peut parvenir à lire, sinon à la perfection, du moins d'une manière passable et intelligente. Pour y parvenir, qu'on étudie l'ouvrage de M. Lagacé, qu'on se fasse donner quelques leçons par des maîtres qui ont étudié sa méthode, qu'on habitue les élèves à bien prononcer tous les mots, à bien les accentuer, qu'on les fasse lire comme l'on doit parler, enfin qu'on les accoutume à se rendre compte de ce qu'ils ont lu

C'est ordinairement dans nos communautés religieuses que l'on rencontre les élèves lisant le mieux et avec intelligence ; aussi, que de peines ne se donnent pas nos frères et nos religieuses pour faire comprendre à leurs nombreux élèves ce que vaut une bonne lecture, une lecture instructive et intéressante.

Aussitôt qu'un élève commence à épeler les mots, on l'habitue à faire la division des syllabes ; à lui faire distinguer les voyelles des consonnes con-

tenus dans chaque mot, et dès qu'il commence à lire couramment, on lui demande la signification des mots ; on lui fait distinguer le nom de l'adjectif, le singulier du pluriel ; enfin, on lui fait de la grammaire, de l'analyse, de l'histoire et de la géographie d'occasion. L'intelligence de l'enfant se developpe d'autant plus que l'on suit cette méthode rationelle dès son entrée à l'école.

On consacre ordinairement trop de temps à la lecture du latin ; une heure par semaine suffit, et l'on ne doit l'enseigner que quand les élèves savent bien lire le français.

Quant à la lecture du manuscrit, on ne doit l'exiger que des élèves de la première division et elle devrait toujours tenir lieu de celle du livre imprimé.

Dans certaines écoles, à la demande des parents, on enseigne machinalement la lecture anglaise ; je dis machinalement, car le plus souvent la maitresse le prononce mal et les élèves aussi, par conséquent ; c'est une perte de temps.

Aujourd'hui, tous les élèves, à peu d'exception près, apprennent à écrire et à compter dès leur entrée à l'école, ceci est une excellente amélioration dans l'enseignement. Anciennement, les maitres attendaient que les élèves sussent lire pour leur enseigner l'écriture et l'arithmétique, si bien que souvent on sortait de l'école avant d'avoir écrit une seule ligne.

L'enseignement du dessin ne prend que difficilement, et cependant, dans les écoles où on l'enseigne, l'écriture est beaucoup plus belle que dans celles où on ne l'enseigne point.

L'excellente série de cahiers de calligraphie publiée par M. J. A. Langlais commence à se répandre dans mes écoles ; je désire la voir introduite partout, car je suis persuadé qu'on ne peut trouver une méthode d'écriture plus rationnelle que celle-là.

Je regrette de dire que le plus grand nombre des élèves (garçons) quittent l'école juste au moment où ils commencent à comprendre. A la campagne, les parents ont besoin de leurs services pour les travaux des champs ; à la ville, pour leur faire gagner quelques sous, on les envoie dans

les manufactures, et ce, au grand préjudice de leur santé et, qui pis est, au péril de leur innocence. C'est un malheur sans doute, mais qu'y faire ? les parents ont seuls le contrôle de leurs enfants. A la campagne, ces enfants ne courent aucun danger, mais ils oublient bien vite ce qu'ils ont appris à l'école.

L'instruction des enfants a fait, sans aucun doute, presque partout, de grands progrès depuis quelques années ; et, pour s'en convaincre, on n'a qu'à jeter un regard en arrière. Ce n'est pas que les enfants d'aujourd'hui soient plus intelligents que ceux d'autrefois, mais c'est grâce à la marche ascendante qu'a pris l'enseignement depuis l'ouverture de nos écoles normales ; les instituteurs et les institutrices rivalisent de zèle, et c'est à qui fera le mieux.

Mais je regrette de dire pourtant que, tout en se donnant mille peines pour bien enseigner la lecture, l'écriture, le calcul, etc., les maîtres, presqu'en général, ne s'occupent pas assez de former le cœur des élèves : on instruit, mais on n'édifie presque pas ; et cependant l'éducation devrait marcher de concert avec l'instruction. Qu'arrive-t-il ? on a voulu faire de ses élèves de petits savants, sans trop s'occuper de former leur cœur à la vertu ; on en a fait de jeunes pédants, n'ayant tout au plus qu'un léger bagage de demi-science, voilà tout. On n'a pas le temps, prétexte-t-on, de s'occuper de les prémunir contre les dangers qu'ils rencontreront dès le début de leur entrée dans le monde ; aussi, combien de ces jeunes gens que j'ai connus aux écoles, ne voit-on pas à tous les coins de rue apostrophant les passants de grossiers quolibets, se moquant même de leurs parents, lesquels regrettent amèrement l'argent dépensé pour leur instruction. Les enfants étant accoutumés à ne jamais recevoir un bon conseil, il s'ensuit qu'après leur sortie de l'école, ils ne croient plus qu'on est en droit de les reprendre ; ils fréquentent alors de mauvais garnements et deviennent bientôt comme eux.

Dans toutes les écoles on devrait prendre chaque jour quelques minutes pour parler au cœur de l'enfant, pour lui montrer les dangers qu'il aura à éviter, ce qu'il faut faire pour n'avoir que de bons amis, comment on les reconnaît ; enfin, on lui fera voir qu'un bon chrétien, un citoyen intègre est toujours estimé, honoré.

On lui parlera du respect qu'il se doit à lui-même, à ses parents, à ses concitoyens, de celui que l'on doit aux autorités tant religieuses que civiles, et l'on fera ainsi de ses élèves des hommes d'honneur, des citoyens utiles dans tous les états ; car ce n'est pas le métier, la profession qui honore l'homme, c'est l'homme qui honore le métier, la profession.

On lui inspirera une grande horreur du vice de l'ivrognerie ; on lui en fera voir les terribles conséquences ; comment il se fait que de nos jours tant de jeunes gens en sont les tristes victimes ; que ce vice dégradant rabaisse l'homme au-dessous de la brute ; que ce vice est une porte toute grande ouverte à toutes les mauvaises passions.

On lui parlera de la grandeur de l'homme, quand il marche dans la voie droite qui est celle du bien, du devoir accompli.

Avec la bienveillante permission de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec, les citoyens ont eu, les 30 et 31 août et le 3 septembre de cette année, l'avantage de visiter le monastère des Ursulines ; j'en ai profité et ça été pour moi une bonne fortune ; car j'avais une idée toute contraire de ce que j'ai vu : il me semblait que c'était un séjour sombre et triste, tandis que partout, dans ce vaste et immense monastère, vrai labyrinthe pour un étranger, règne une paix inaltérable, un véritable bonheur. Partout, on ne rencontre qu'une exquise propreté jointe à une très grande simplicité d'ameublement ; un air frais, pur et sain circule dans toute la communauté. Ce n'est point comme dans nos maisons bourgeoises, où la mode veut qu'aujourd'hui l'on entasse dans tous les appartements meubles sur meubles, le plus souvent inutiles, et qui, en outre d'un surcroît d'ouvrage que cela exige pour les tenir propres, prédisposent leurs habitants aux fièvres ou à des indispositions souvent répétées, surtout depuis l'invention des persiennes qui empêchent les bienfaisants rayons du soleil d'y pénétrer. Là, au contraire, la lumière a plein accès et y vivifie tout.

Les salles d'étude, de récréation sont spacieuses et bien aérées ; on doit en dire autant des classes, des réfectoires et des dortoirs ; aussi la santé des élèves ne peut le moindrement y souffrir. Il n'y a relativement de rétrécies que les cellules des bonnes religieuses, mais là encore un air frais et pur circule librement et constamment.

La communauté possède d'immenses jardins, de spacieuses cours, des préaux où les élèves ont accès pour y prendre leurs ébats, ce qui encore ne contribue pas peu à leur santé.

Je ne m'étonne plus maintenant pourquoi les jeunes personnes qui ont reçu leur éducation aux Ursulines, et qui se destinent à la vie religieuse, préfèrent cette communauté à toute autre ; elles savent qu'elles y trouveront, au milieu des austérités qu'elles auront à pratiquer, un bonheur constant, une paix que rien ne peut altérer.

Quant aux études qui s'y donnent, elles sont bien connues ; aussi nos voisins, les Américains, si particuliers en fait d'éducation, savent-ils l'apprécier à sa juste valeur, et bon nombre y envoient leurs filles pour qu'elles s'y perfectionnent dans les hautes études.

Notre gouvernement ne pouvait confier le département des élèves-institutrices de l'Ecole Normale en des mains plus habiles que celles des Révérendes Dames Ursulines, qui les instruisent et les forment si bien à toutes les vertus pour en faire plus tard des maîtresses vraiment qualifiées pour l'enseignement.

Toutes les personnes qui ont eu l'avantage de faire cette visite au monastère des Ursulines ont été enchantées de la courtoise et gracieuse réception qui leur a été faite par les bonnes religieuses ; elles garderont toujours un bon souvenir des grandes et saintes choses qu'elles y ont vues. Dans le vaste monastère des Ursulines tout est beau, par la simplicité de l'ameublement, par une exquise propreté, et parce que là tout inspire la piété, une paix sans mélange, un bonheur des plus enviables.

Mon grand tableau statistique et mes bulletins me dispensent, monsieur le Surintendant, d'une foule de renseignements dont il serait inutile ici de faire mention.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

F. E. JUNEAU,
Insp. d'écoles.

M. LAMARCHE

St-Jean, 25 septembre 1883.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année 1882-83.

Les progrès obtenus durant l'année qui vient de s'écouler sont très satisfaisants. Les parents comprennent que l'instruction est indispensable pour l'avenir de leurs enfants et s'efforcent de leur procurer autant que possible une instruction conforme à leur état de vie. Ils secondent l'instituteur dans ses efforts journaliers pour l'avancement général en surveillant la préparation des devoirs à la maison et en envoyant régulièrement leurs enfants à la classe. L'assistance moyenne s'est élevée cette année à 77 par cent, de 75 qu'elle était l'année dernière.

Les autorités scolaires en général paraissent bien disposées à exécuter la loi et les règlements du Conseil de l'Instruction publique. Elles font un choix judicieux des instituteurs et institutrices, et s'efforcent, selon leurs moyens, à procurer aux élèves un local convenable et le matériel nécessaire. L'ameublement s'améliore graduellement. Les écoles supérieures possèdent presque toutes des pupitres perfectionnés ; quelques écoles élémentaires en ont aussi.

Grâce à l'initiative de M. le curé de Napierville, les commissaires de cette paroisse ont pu ajouter à leur ancienne académie une annexe considérable, qui en fait une construction tout à fait convenable. La direction en est confiée aux Frères de Sainte-Croix qui, l'année dernière, ont inauguré leurs cours avec beaucoup de succès.

Les commissaires de la ville de St-Jean ont deux belles bâtisses en briques pour leur académie commerciale. L'une sert de logement, et l'autre, plus spacieuse, est destinée aux classes. L'installation de ces dernières ne laisse rien à désirer, sous le double rapport du confort et de l'hygiène. Au delà de trois cents enfants y prennent une éducation soignée sous l'habile direction des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Ce district compte 219 instituteurs et institutrices. Sur ce nombre, il

y a 15 religieux, 59 religieuses, 26 instituteurs laïques et 119 institutrices, dont 17 n'ont pas de diplôme.

Malgré plusieurs mois d'avis dans les journaux, quelques municipalités n'ont pu trouver d'institutrices diplômées et ont dû accepter les services de jeunes personnes ayant les connaissances requises, mais non l'âge voulu pour l'obtention du diplôme. Par leur zèle et leur dévouement, la plupart ont réussi à donner satisfaction aux intéressés qui ont bien voulu leur prêter leur concours pour le maintien de la discipline. Les jeunes débutantes sont généralement pleines de zèle, mais manquent très souvent d'autorité.

Le manque d'autorité est un défaut dont quelques instituteurs ne sont pas exempts, mais qui se rencontre le plus souvent chez les institutrices. On ne saurait trop se prémunir contre ce défaut, qui se manifeste aujourd'hui dans la société, par le manque de respect dû à l'autorité civile et religieuse.

Le traitement des instituteurs s'élève graduellement et suit l'amélioration générale des affaires. La rareté des institutrices y contribue aussi. Dans ce district, je remarque que peu de jeunes filles se destinent à l'enseignement. Des 350 élèves qui fréquentent le couvent si renommé de St-Jean, une seule depuis six ans s'est consacrée à l'enseignement.

Tout le monde s'efforce à suivre le programme du Conseil de l'Instruction publique aussi exactement que possible et suivant le degré d'avancement des élèves.

Les secrétaires-trésoriers s'acquittent bien de leurs devoirs, et grâce à la prospérité générale, il reste peu d'arrérages à la fin de l'année.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

Z. O. H. LAMARCHE,
Inspecteur d'écoles.

M. LEFEBVRE.

TROIS-RIVIÈRES, le 1er septembre 1883.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur l'état de l'éducation dans mon district d'inspection, pour l'année scolaire terminée le 30 juin dernier. Depuis la date de mon premier rapport en 1874, espace de cinq ans, il s'est opéré dans mon district d'inspection une somme de progrès vraiment encourageante, si l'on tient compte des obstacles qui s'opposent encore au bon fonctionnement d'un grand nombre de nos écoles publiques.

Pour mieux faire connaître les progrès obtenus pendant les cinq années susdites, je ne vois rien de plus frappant que le petit tableau synoptique suivant :

	1878	1883	Augmentation.
Ecoles de tous genres	112	129	17
Elèves inscrits aux registres d'inscription et d'appel	5890	6808	918
Total de l'assistance moyenne	4030	4357	327
Elèves lisant bien	1974	2133	159
" écrivant	2764	6652	3888
" apprenant l'arithmétique écrite	2537	2626	89
" " le calcul mental	2928	6808	3880
" " la tenue des livres	259	763	504
" " la grammaire française	1604	2125	521
" " la grammaire anglaise	231	297	66
" " la géographie	746	1286	540
" " l'histoire	1232	1676	444
" " le dessin linéaire industriel	341	2197	1856
" " l'agriculture	855	1516	661
Maisons d'école appartenant aux commissaires	68	88	20

Comme on peut le voir, l'augmentation dans l'assistance moyenne ne se montre pas en proportion avec celle du nombre inscrit, puisque l'augmentation sur le nombre inscrit est de près de 16 par cent, tandis que celle sur l'assistance moyenne ne donne guère plus de 8 par cent. Cependant cette anomalie n'est qu'apparente ; elle provient, sans doute, du fait qu'il y a cinq ans, les institutrices, pour la plupart, ne savaient pas la manière de calculer l'assistance moyenne ; on m'en donnait le nombre approximatif, mais qui certainement n'était pas exempt d'erreur dans bien des cas. Depuis, ayant appris à calculer, mois par mois, l'assistance moyenne d'une manière exacte, on s'aperçoit facilement des erreurs de leurs premières données. Je suis persuadé que l'assistance aux écoles, bien que laissant encore beaucoup à désirer, est cependant plus régulière qu'autrefois.

Un autre article du tableau ci-dessus présente aussi un contraste, c'est celui du nombre d'élèves apprenant l'arithmétique écrite. Cet article ne donne que 89 d'augmentation depuis cinq ans. Là aussi l'anomalie n'est qu'apparente ; elle provient du fait qu'il y a cinq ans, on comprenait comme étudiant l'arithmétique tous ceux qui n'étaient que dans la numération, mais depuis, je n'inscris comme apprenant cette matière que ceux qui savent poser un nombre quelconque.

L'augmentation la plus forte se trouve dans le nombre d'élèves apprenant le calcul mental ; le nombre de ceux qui étudient cette matière, égale celui des élèves inscrits, parce que j'exige impérieusement qu'on enseigne cette matière, si propre à développer l'intelligence de tous les élèves, quelque jeunes qu'ils soient.

J'exige aussi que chaque élève ait son ardoise, quelque jeune qu'il soit, afin de lui montrer à écrire en même temps qu'on lui apprend à lire. Je conseille aux titulaires des écoles de donner aux plus jeunes élèves, soit sur le tableau noir ou sur leurs ardoises mêmes, un exemple d'écriture, soit, par exemple, des grosses lettres, des chiffres, et quelquefois des figures de dessin linéaire les plus faciles à exécuter. De cette manière, ne serait-ce que par forme d'amusement, le jeune élève, au lieu de s'occuper à briser son syllabaire, ou à faire des espièglerie à ses voisins, s'amuse agréablement et très utilement. Et voilà pourquoi on voit dans le tableau ci-dessus

un nombre d'élèves écrivant presque égal au nombre inscrit. Si tous n'écrivent pas, c'est que, dans plus d'une école, un seul professeur se trouve chargé de 60 élèves et plus, ou bien encore, dans les municipalités où les commissaires ne fournissent pas eux-mêmes les écoles, on a souvent trop de peine à obtenir des parents tout ce qu'il faut pour leurs enfants à la classe.

Par exemple, on ne fournira à son enfant ni ardoise, ni crayon, ni plume, ni encre, ni papier, sous prétexte que l'enfant n'est pas pour aller à l'école assez longtemps pour apprendre à écrire. On ne lui achètera pas de manuel d'agriculture, sous prétexte que ce ne sont pas, disent-ils, les instituteurs qui sont capables d'enseigner cela ; c'est, disent-ils, eux-mêmes, dans leurs champs. Aussi, ces parents-là n'envoient-ils leurs enfants à l'école que pour apprendre à faire leur première communion. " Aussitôt, disent-ils, qu'ils auront fait leur première communion, je les amènerai avec moi dans mon champ, et leur montrerai là l'agriculture."

Quelquefois, monsieur le Surintendant, je rencontre dans certaines écoles, des élèves de neuf à dix ans lisant bien et à figure intelligente. Je veux leur faire écrire une dictée, ou leur poser une question de grammaire. De suite j'entends l'apostrophe suivante : " Ah ! monsieur l'inspecteur, ces enfants-là n'apprennent pas la grammaire, ils n'écrivent pas non plus ! "— " Mais comment, ces enfants qui lisent si bien, n'apprennent pas la grammaire, n'écrivent pas ! "—" Non, monsieur, leurs parents ne veulent pas, ils me disent que ça les retarderait pour apprendre le catéchisme, et ils ne veulent pas que leurs enfants reviennent à la classe quand ils auront fait leur première communion."

Que faire dans de telles circonstances ? Que peut faire cette jeune institutrice pour remédier à cet état de choses ? Elle ne peut faire plus que nous, n'est-ce pas ? que déplorer les préjugés et le manque d'intelligence de tels parents.

Mais enfin les parents sont maîtres de leurs enfants. Quoi qu'il en soit, je veux bien respecter l'autorité des parents sur leurs enfants, elle est incontestable ; je veux bien respecter les opinions des parents, mais des opinions éclairées, et non pas des opinions aussi saugrenues que celles-là.

Bien que je ne sois pas un très fort partisan de la coercition, vraiment,

quant à ces parents-là, je ne serais vraiment pas fâché qu'on prît les moyens de leur faire faire leur devoir malgré eux.

Un des obstacles à l'avancement des élèves dans certaines écoles, c'est le trop grand nombre d'élèves sous les soins d'une seule institutrice. C'est par une sage prévoyance que le Conseil de l'Instruction publique a réglé que, rendu au premier septembre 1884, il ne sera plus permis qu'un seul instituteur ou institutrice enseigne à plus de 40 élèves dans une école modèle, ou à plus de 60 dans une école élémentaire. 60 élèves sous une seule institutrice est déjà un nombre très fort.

Un autre obstacle que j'ai signalé dans tous mes rapports, et que tous mes collègues ont constaté comme moi, c'est le manque d'assiduité des élèves aux écoles. D'après l'expérience que j'ai acquise depuis que je visite les écoles, je crois pouvoir dire, et j'en suis persuadé, que la plus forte cause de ce manque d'assiduité se trouve dans la médiocrité ou l'inefficacité de l'enseignement. Ceci est tellement vrai que dans toute école bien dirigée, dans les écoles dirigées par des instituteurs ou institutrices sachant se faire aimer de leurs élèves et produire de l'émulation parmi eux, nous constatons toujours une assistance assez régulière. Le remède à cet obstacle, à ce manque d'assiduité, serait donc de prendre tous les moyens possibles d'attirer vers l'enseignement des sujets compétents ; mais pour cela, un des principaux moyens, c'est d'avoir à offrir des salaires plus engageants que ceux qu'on offre généralement.

Le salaire moyen accordé aux institutrices dans mon district d'inspection n'est que de $82, outre le chauffage et le logement ; ce salaire est insuffisant, principalement dans un temps où les denrées sont à un si haut prix. A ce propos, je dirai que bien que les salaires soient encore trop faibles, nous constatons cependant une bonne amélioration dans ce sens, dans la plupart des municipalités. Et à mon grand plaisir, je vois que plusieurs municipalités ont le bon esprit de ne point faire rembourser par les instituteurs et institutrices la retenue pour le fonds de pension, faite par le département.

C'est le temps de dire que j'endosse en tous points ce qu'a dit mon ex-collègue, feu monsieur Dorval, dans son dernier rapport, concernant la loi du fonds de retraite et de secours en faveur des fonctionnaires de l'en-

seignement primaire, qui, comme il l'a dit lui-même, est le plus grand acte de justice que l'on ait encore fait en faveur des instituteurs invalides. J'ajouterai que cette loi est tellement populaire chez les instituteurs et institutrices de mon district, qu'aucun jusqu'à présent ne l'a répudiée par sa signature.

J'endosse aussi bien cordialement les judicieuses remarques qu'a faites mon savant collègue, monsieur E. Juneau, dans son dernier rapport, concernant l'enseignement religieux dans nos écoles. Comme lui je conçois que toute bonne éducation doit avoir en tête de son programme l'enseignement religieux. Cette matière doit avoir la primauté sur toutes les autres, puisque c'est la science qui nous montre ce que nous sommes, ce que nous devons à notre créateur, et la fin pour laquelle nous sommes en ce monde. D'ailleurs, les écoles qui réussissent le mieux sont celles où le catéchisme est le mieux enseigné.

Comme on le voit par le petit tableau ci-dessus, il a été construit, depuis cinq ans, vingt maisons d'école dans mon district d'inspection, et plusieurs ont été notablement améliorées. Ces nouvelles maisons présentent, à peu près toutes, le confort voulu. Il y a encore beaucoup de municipalités qui ne se sont pas conformées aux règlements concernant les mobiliers de classes. Plusieurs ont fait d'importantes améliorations dans le cours de l'année qui vient de finir. Les unes se sont exécutées de bonne grâce, en recevant les ordres du département, et les autres, craignant la suppression de leurs octrois, se sont exécutées de fait, sinon de bon cœur.

Je me suis efforcé, dans le cours de l'année, de persuader les titulaires des écoles de l'opportunité de s'abonner soit à l'*Enseignement primaire* ou au *Journal de l'Instruction Publique*. Je considère qu'une publication de ce genre est indispensable à tout instituteur ou institutrice qui tient à se perfectionner dans l'art de bien diriger une école.

Un bon nombre de mes écoles sont maintenant pourvues de cahiers de calligraphie avec modèles imprimés en tête. Ceux de M. J. A. Langlais sont particulièrement appréciés.

Enfin, je n'ai que du bien à dire de l'enseignement donné par les religieux et religieuses qui enseignent dans mon district d'inspection, et dont

j'ai visité les classes. Je n'ai rien de plus à ajouter à ce que j'en ai dit dans mes derniers rapports, toutes ces écoles se maintiennent à la hauteur de leur nom.

Le couvent de Deschambault a été agrandi de manière à en faire un édifice très important.

A Champlain, on a construit, tout en neuf et sur un très beau site, un édifice qui fait vraiment honneur et aux bonnes sœurs du Bon-Pasteur et à monsieur le Curé, aidé de ses dignes paroissiens.

Maintenant il me reste, en terminant, à citer les noms des instituteurs et institutrices qui se sont le plus signalés dans leur enseignement, dans le cours de l'année qui vient de finir.

Ecoles modèles : M. Alfred Dostaler, à St-Stanislas ; M. Camile Dostaler, à Champlain ; Delle Délima Germain, à Cap-Santé ; Delle Ernestine Deschesne et Zénobie Chapdelaine, à Batiscan ; Delle Rose Descormiers, à Ste-Geneviève de Batiscan ; Delle A. Beaulieu, à Portneuf ; Dame Georgianna Bompré, à St-Prosper ; Delle Eugénie St-Cyr, à St-Casimir.

Ecoles élémentaires : Delle Marie-Anne Toussaint, à Cap-Santé ; Delle Edwidge Ouellette, Joséphine Hamel et Antoinette Lamotte, à St-Casimir ; Dame Philomène Thibodeau, Dame Séraphine Perrault, Célina Gariépy et Philomène St-Amant, à St-Alban ; Delle Marie-Louise Lanouette, à Batiscan; Delles Amanda Brunelle, Albaïse Labissonnière, à Champlain ; Dame Marie-Louise Leblanc, à St-Luc ; Delles Anna Blais, Adéline Sauvageau, Anna Nault et Victoria Gosselin, à Deschambault ; Delle Adéline Pouliotte, à St-Ubalde ; Delle Célina Leclerc, Cap de la Magdeleine ; Delles Vénérance Tessier et Philomène Tessier, à Ste-Anne de la Pérade ; Delle Clara Brassard, à Mont-Carmel ; Delles Arthémise Doucet, Jeséphine Laneuville et Eléonore Rheault, à St-Maurice ; Dame Exilda St-Arnault et Delle Léda Deveau, à St-Stanislas ; Delles Marie Cloutier et Zoé Lahaye, à Ste-Geneviève de Batiscan ; Delle Clara Lefebvre, à St-Prosper ; Delle Sophie Trudel, à Ste-Thècle ; Dlle Cléophée Trudel, aux Grondines.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

DAVID LEFEBVRE,

Inspecteur d'écoles.

M. LÉVESQUE

Roxton Falls, 31 août 1883.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur l'état de l'instruction primaire dans mon district d'inspection pour l'année 1882-83, ainsi que le grand tableau statistique pour la même année.

Les écoles de cette division ont été fréquentées pendant les dix derniers mois scolaires par 5754 enfants, avec une présence moyenne de 4264, ou 74 par cent. En retranchant 190, nombre qui représente les élèves de deux académies de filles figurant pour la première fois dans les colonnes du tableau, il reste encore en faveur de l'école primaire une augmentation dans la fréquentation de 234 sur l'année dernière. En comparant le chiffre de la présence moyenne cette année à celui de l'an dernier, je constate une légère diminution ; mais cela est dû plutôt à l'inclémence du temps qui a forcément retenu à domicile un certain nombre d'enfants, qu'à l'apathie des parents pour l'école. Le besoin de l'instruction se fait, plus que jamais, sentir et ceux qui prétendent que pour l'exploitation de la ferme on n'a pas besoin d'être instruit, deviennent de plus en plus rares.

Le petit tableau suivant fera voir les progrès de l'éducation dans cette division pendant les cinq dernières années :

	1877-78.	1882-83.	Augmentation.
Nombre de municipalités	27	28	1
" d'arrondissements	145	151	6
" de maisons d'école	136	142	6
" d'écoles en opération sous contrôle	141	151	10
" d'élèves écrivant	2160	2951	791
" " apprenant l'arithmétique	1907	2901	894
" " apprenant la tenue des livres	88	349	261
" " apprenant grammaire française	1289	1758	469
" " apprenant style épistolaire	182	465	283
" " apprenant géographie	478	916	438
" " apprenant dessin	110	820	710
" " apprenant agriculture	352	397	45
Présence moyenne	71 %	74 %	3 %

Ces chiffres montrent une augmentation très satisfaisante du nombre d'élèves apprenant les principales matières ; il faut en excepter cependant l'agriculture. On semble étudier cette branche plutôt pour se conformer au programme que parce qu'on est convaincu de son utilité ; beaucoup de cultivateurs ne veulent point de ces petits livres dans les mains de leurs enfants.

Les maisons d'éducation supérieure, maintenant au nombre de cinq, un collège et quatre couvents, donnent toujours des résultats très satisfaisants et bien appréciés des parents qui y envoient leurs enfants en grand nombre.

Toutes les écoles modèles, moins une, de mon district d'inspection ont donné pleine et entière satisfaction, elles ont été mieux fréquentées par les élèves, et les institutrices qui les ont dirigées se sont acquittées avec beaucoup de talent et de savoir-faire des devoirs que leur imposait cette charge. J'offre mes remercîments à Messieurs les curés qui veillent d'une manière particulière à la bonne tenue de ces écoles et me font toujours l'honneur de m'accompagner lorsque j'en fais la visite.

Dans les écoles élémentaires, les progrès sont moins satisfaisants. Un bon nombre des titulaires travaillent beaucoup et déploient un grand zèle dans l'accomplissement de leurs devoirs, mais ce travail n'est pas toujours profitable à l'enfant, parce qu'on n'aura pas adopté de méthodes sans lesquelles on ne peut parvenir à enseigner avec fruit telle ou telle matière. Ainsi une maîtresse, quoique instruite, ne réussira jamais qu'à demi, si elle n'a préalablement pratiqué l'enseignement sous un bon maître et si elle n'a des connaissances variées sur la pédagogie.

Je n'éprouve pas moins de satisfaction à mettre le public au courant du progrès matériel qui s'opère dans le vaste comté d'Arthabaska. La paroisse de St-Médard de Warwick n'a pas voulu rester en arrière. Grâce à l'énergie et au zèle infatigable du Rvd. Messire Pothier, ses habitants contemplent aujourd'hui avec orgueil une des plus belles maisons du district, où les jeunes filles vont puiser une éducation très soignée, puisque la direction en est confiée aux Rvdes Sœurs de l'Assomption. Comme dans les autres communautés religieuses de mon district d'inspection, les élèves qui se destinent à l'enseignement recevront une attention toute particulière de la part des directrices.

Quatre nouveaux arrondissements ont été formés depuis un an, savoir : deux dans le comté d'Arthabaska et deux dans Drummond. Trois maisons propres et bien faites y ont été construites ; seuls les habitants du 11ème rang de St-Eugène de Grantham n'ont pu, faute de moyens pécuniaires, ériger leur maison d'école. Cette paroisse est nouvelle, pauvre et les habitants s'imposent de grands sacrifices pour soutenir leurs écoles.

L'état des maisons est considérablement amélioré depuis deux ans ; plusieurs municipalités se sont fait un devoir de bâtir ou de réparer convenablement les anciennes maisons et j'espère que l'exemple sera suivi par celles qu'auraient encore quelques changements à opérer pour assurer plus de confort aux enfants. Je pourrais citer ici la paroisse de St-Paul de Chester qui ne recule pas devant le sacrifice et construit cette année cinq maisons d'école dont les dimensions répondent parfaitement au besoin des divers arrondissements où elles seront situées.

Le mobilier est aussi plus complet et de meilleur goût ; cependant je regrette que l'on n'y attache pas encore une plus grande importance, car rien

de plus propre à engager un maître ou une maîtresse à régulariser un travail qui serait tout au profit de l'élève.

En général, les commissaires sont animés d'un vif désir de voir leurs écoles progresser aussi rapidement que possible, mais une chose à laquelle ils ne font pas assez d'attention et dont dépend un peu le succès, c'est le faible traitement que l'on accorde aux institutrices. $60, $72, $80 par année sont les sommes généralement allouées. Il faut l'avouer, elles ne sont pas suffisantes; si l'on veut avoir des maîtresses bien qualifiées, il faut les rétribuer généreusement.

Les finances dans toutes les municipalités de ma division sont dans un bon état. Je dirai à la louange de ceux que cela peut concerner que les maîtresses sont toutes régulièrement payées aux termes de leur engagement. Je n'ai pas reçu de plainte contre MM. les secrétaires.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L. N. LÉVESQUE,
Inspecteur d'écoles.

M. LIPPENS

VARENNES, 15 août 1883.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice de 1882-83.

Mon district d'inspection se compose des comtés de Richelieu, de Verchères et de Chambly, et comprend 33 municipalités scolaires.

Les comptes des secrétaires-trésoriers sont généralement bien tenus, et partout les instituteurs sont régulièrement payés.

Le total des maisons d'école est de 125. Celles qu'on trouve dans les localités les plus importantes, telles que Sorel, Longueuil, Varennes, Verchères, Chambly, St. Ours, etc., réunissent généralement les conditions d'hy-

giène et de confort nécessaires. Les écoles de filles, tenues par les communautés religieuses, méritent sous ce rapport une mention spéciale : architecture élégante et solide, bon système de ventilation et de chauffage, mobilier scolaire irréprochable.

Il n'en est pas ainsi des maisons d'école qu'on trouve à la campagne La plupart sont froides, basses, de pauvre apparence. J'en ai trouvé un certain nombre qui étaient trop petites pour la population scolaire de l'endroit. Je les ai particulièrement signalées dans mes bulletins, et j'ai averti qui de droit.

Généralement le chauffage de l'école est à la charge de l'instituteur. C'est un très mauvais système. Une pauvre maîtresse d'école est forcée d'acheter à crédit, à des conditions onéreuses, un combustible de qualité inférieure. Par mesure d'économie, elle tient tout fermé ; elle ne laisse pas entrer l'air pur au milieu et à la fin de chaque séance de classe, comme cela devrait se faire. Les commissions scolaires pourraient se procurer plus avantageusement le bois ou le charbon et en faire le transport pendant l'été. Pour une prétendue économie de quelques dollars, on sacrifie à cœur joie la santé des enfants.

Le mobilier scolaire laisse à désirer dans un grand nombre d'écoles. On n'y trouve que trop souvent des bancs sans dossier et qui ne sont nullement proportionnés à la taille des élèves. Ce sont là des instruments de supplice pour les pauvres écoliers. L'enfant se courbe, se penche, se balance, s'agite sans cesse. L'estomac, le cœur, les poumons, l'épine dorsale se ressentent des mouvements désordonnés et des positions anormales qu'il est impossible d'éviter dans de telles conditions. Ce régime dure cinq heures par jour et se prolonge pendant plusieurs années. Peu de constitutions y résistent. C'est se jouer de la vie des enfants que de les faire séjourner dans une salle de classe remplie d'un air vicié et pourvue d'un mobilier mal fait.

L'occasion ne m'a pas manqué de mettre cette question sur le tapis. Heureusement je n'ai pas prêché dans le désert. Presque partout on s'est mis de suite à l'œuvre pour faire les améliorations que je demandais. En dotant les écoles d'un bon mobilier, on réalise une économie. Je m'explique : quand les enfants sont bien assis et aspirent un air pur, ils sont tranquilles

et bien disposés pour l'étude ; ils se laissent conduire plus facilement et apprennent bien mieux. Au contraire, un mobilier défectueux est un grand obstacle au maintien de l'ordre et au progrès des élèves. Ils s'impatientent et se fatiguent ; ils sont continuellement en mouvement et font du bruit. L'instituteur perd beaucoup de temps, et s'épuise en efforts stériles pour obtenir la tranquillité et l'attention. Il est difficile de faire un mobilier scolaire ; cela exige une étude et des connaissances spéciales, et c'est ce qui manque presque toujours aux ouvriers chargés de cette besogne par les commissaires d'école, qui ne sont pas non plus au courant de ces questions. On ignore la manière de prendre la mesure d'un banc sur l'élève, de déterminer la hauteur du dossier, la hauteur et la largeur du siège ; on ne sait trop quelle forme donner à la table ni comment l'approcher du banc. On n'a aucune échelle de proportion pour les enfants de différentes grandeurs. On travaille en aveugle, on manque nécessairement son coup.

Une circulaire officielle, qui donnerait sur cette question des explications détaillées, contribuerait à faire disparaître ce grave inconvénient ; mais il faudrait des indications précises, des chiffres, des mesures, et, surtout, des gravures. Alors l'artisan chargé de l'ouvrage aurait un plan, un guide, et se tirerait facilement d'affaire.

Voici, par exemple, quelques conditions essentielles d'un bon mobilier scolaire, et que tout le monde paraît ignorer. Les bancs doivent avoir des dossiers, et le maximum des places est de quatre par banc. Les tables doivent être inclinées et simples. On ne doit pas tolérer les tables plates, ni les tables doubles avec un banc de chaque côté. Tous les enfants doivent avoir la figure tournée du côté de l'estrade. Il faut des tables et des bancs de plusieurs grandeurs différentes, afin que tous les enfants, grands et petits, aient des sièges proportionnés à leur taille. Les pieds de l'enfant doivent bien reposer sur le plancher, voilà pour la hauteur du banc. Les trois cinquièmes de l'os de la cuisse donnent la largeur du banc. Le dossier doit venir un peu au-dessus des reins, mais les épaules doivent rester libres. Quand l'élève est assis, les genoux doivent passer facilement sous la table ; il ne doit pas y avoir d'espace entre le banc et la table, afin que l'élève n'ait pas à se courber pour écrire. C'est pour réaliser cette condition qu'on a imaginé les sièges tournants, les sièges pliants, les tables dont le dessus recule, etc.

Dans les pensionnats, on a des pupitres et des des sièges à une seule place. C'est le meilleur système. Les bancs à dossier de quatre places sont plus économiques et peuvent suffire dans nos petites écoles ; les élèves les approchent des tables en s'asseyant et les reculent pour se lever. Alors les sièges ne doivent pas faire corps avec les tables, et rien ne doit être fixé au plancher.

Cette esquisse est bien incomplète ; cependant ne suffit-elle pas pour montrer qu'un aristan qui ignore ces détails et se met à faire des bancs et des tables à-tout hasard, est dans l'impossibilité de faire un ouvrage satisfaisant ?

Un mot maintenant du personnel enseignant de mon district d'inspection.

On y compte 39 instituteurs religieux et 75 religieuses, autant de personnes qui ont renoncé à tout pour se consacrer à la tâche ardue d'instruire la jeunesse, sans autre mobiles que l'amour de Dieu et la charité chrétienne.

Les laïques sont au nombre de 111, dont 14 instituteurs et 97 institutrices. La plupart remplissent leurs devoirs avec beaucoup de zèle, et je n'ai de plaintes graves à formuler contre personne.

Cependant, un grand nombre d'écoles ne sont pas ce qu'elles devraient être. En disant cela, je ne veux blâmer qui que ce soit, car je sais trop bien que la faute en est plutôt aux circonstances qu'au personnel enseignant. Pour former une personne vraiment remarquable dans l'art de l'enseignement, il faut, outre la vocation, des études préparatoires, quelques années de stage sous la direction de quelqu'un qui ait de l'expérience, un travail assidu, la lecture des journaux pédagogiques et le contact des autres afin de profiter de leur exemple et de leurs conseils. Or, la plupart des institutrices laïques sont privées de toutes ces ressources à la fois, Je n'en connais pas une seule qui ait passé par l'Ecole Normale ; la plupart des écoles sont tenues par une seule personne ; les livres, surtout les ouvrages pédagogiques font complètement défaut ; le chiffre des maîtressses d'école qui lisent les journaux d'éducation n'atteint pas la douzaine ; et les conférences d'institutrices sont encore à établir. Voilà la situation dans mon district, et probablement dans bon nombre d'autres. Je me suis montré très indulgent,

je n'ai nullement récriminé contre le passé, mais je me suis un peu occupé de l'avenir.

Le défaut dominant dans un grand nombre d'écoles, c'est que l'*instituteur* n'est qu'un simple auxiliaire, et que le *livre* joue le rôle de souverain maître. Tous les points faibles qu'on trouve dans le mode d'enseignement suivi dans nos écoles sont la conséquence directe ou indirecte de ce défaut-là.

L'enseignement doit venir du maître et frapper directement les sens, l'intelligence de l'enfant ; l'élève ne doit se servir du livre que pour apprendre à dire ce qu'il connaît déjà et pour répéter ce qu'il a appris. Le livre est donc un simple répétiteur, un accessoire.

Mais quand les rôles sont renversés, le livre cesse d'être un aide et devient un obstacle, une barricade entre le maître et l'élève ; il empêche chez l'un et chez l'autre le travail intellectuel. On n'approfondit rien, on apprend tout par cœur. L'enfant s'occupe de la lettre, et non pas de l'esprit des choses. Il donne le mot à mot, il ignore le sens. Il récite machinalement, il ne parle pas. Sa mémoire est bourrée de mots, son intelligence est vide. Un tel enseignement manque de ton, de vie et d'attrait. Avec ce système, la lecture à haute voix devient une psalmodie monotone, à laquelle l'esprit ne prend aucune part ; et la leçon de lecture cesse d'être une mine féconde d'entretiens instructifs, d'exercices de grammaire, de langage et de style. L'histoire devient une nomenclature sèche et stérile. Il en est de même de la géographie. La grammaire, ce sont des règles qu'on répète par cœur et dont on ignore l'application. L'arithmétique, c'est une série d'opérations, de manipulations de chiffres, que l'élève exécute tant bien que mal, mais qu'il ne sait pas appliquer aux usages ordinaires de la vie.

Il n'est pas rare de trouver des élèves qui ont parcouru toute la grammaire, et qui sont dans l'impossibilité de découvrir les noms ou les verbes contenus dans une phrase très simple de leur livre de lecture ; qui sont rendus aux régles d'intérêt et de mélange, mais ne savent pas faire un petit compte d'épicier.

Au lieu d'avoir des exemples par centaines, et des exercices d'application et d'invention, on a des définitions et des règles que l'enfant récite sans les comprendre, des mots dont il ignore le sens et qu'on fait semblant

de lui expliquer au moyen d'autres mots qu'il ne comprend pas davantage. On ignore que l'histoire et la géographie, la lecture et la dictée, la grammaire et l'analyse doivent marcher de pair et se compléter mutuellement.

Quand le livre est le seul guide, l'enseignement cesse d'être simultané et les classes deviennent trop nombreuses. L'instituteur divise son temps et ses forces et néglige les petits. Je demandais un jour à un jeune bambin ce qu'il faisait à l'école. "J'attends que papa vienne me chercher," répondit-il. Le mot est plein de philosophie. C'est le programme d'études des classes inférieures dans quelques-unes de nos petites écoles.

Un instituteur vraiment capable s'affranchit du joug du livre; il a confiance dans ses propres forces et dans l'intelligence des enfants. Il montre les choses, il explique, il fait parler les élèves.

Le but de l'enseignement primaire est le développement des facultés. Il importe fort peu que l'enfant ait appris jusqu'à telle ou à telle page, la grande question est de savoir ce que son intelligence, son cœur, sa volonté ont gagné à l'enseignement qu'il a reçu.

Quand l'enfant est jeune, on le nourrit et on l'entoure de soins pour lui donner des forces physiques et qui lui servent plus tard à se procurer la nourriture, ou lui donner l'éducation pour lui faire acquérir des forces intellectuelles et morales, qui doivent lui servir plus tard à vaincre les difficultés et les dangers de la vie.

L'enseignement supérieur suppose des forces acquises, des études préparatoires, des connaissances générales que l'on concentre sur un objet particulier. Voilà pourquoi les règles, les abstractions, les généralités peuvent être le point de départ pour cet enseignement.

Il n'en est pas ainsi de l'enseignement primaire. L'enfant doit acquérir des forces, plutôt qu'une somme de connaissances déterminée ; il doit arriver aux généralités et aux abstractions plutôt que de les faire servir comme points de départ, développer ses facultés par l'acquisition des connaissances plutôt que de s'approvisionner de science en se servant de sa mémoire verbale.

Chez l'enfant, l'ordre à suivre doit être rigoureusement conforme à la

génération des idées. On doit procéder du particulier au général, des exemples aux règles, du simple au composé, du concret à l'abstrait, chaque fois qu'on fait un pas nouveau dans la science, On doit avoir recours aussi à l'ordre inverse, mais en second lieu seulement, pour travailler de nouveau la matière acquise.

Voilà quelques vérités bien simples, bien évidentes, et que cependant sont ignorées par un grand nombre de personnes s'occupant de l'éducation de la jeunesse.

Il y a donc des réformes à faire. L'enseignement devrait être plus intuitif, plus varié, plus pratique, plus à la portée des jeunes intelligences. Il devrait y avoir plus de travail intellectuel, de gymnastique d'esprit, et moins d'exercices mnémoniques ; plus d'explications et moins de livres ; plus d'initiative et moins de routine. C'est ce que je me suis efforcé de faire comprendre, avec tous les ménagements possibles, au personnel enseignant de mon district d'inspection. On a compris que mon intention était de rendre service, de travailler dans l'intérêt des enfants et des instituteurs. Cependant il me faudra quelques années pour arriver au but que je désire atteindre. Vouloir aller trop vite, ce serait tout gâter. Dans mon district d'inspection, on aime l'enseignement. Dans toutes les classes de la société, les parents attachent un grand prix à l'instruction de leurs enfants. Je ne saurais assez louer MM. les curés, ainsi que les autorités scolaires locales, de leur zèle et de leur dévouement pour la cause de l'éducation, ni les remercier suffisamment de leurs bons procédés à mon égard.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

B. LIPPENS.

Inspecteur d'écoles.

M. LUCIER

MARIA, 21 juillet 1883.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre, avec le présent rapport, le grand tableau statistique de mon district d'inspection pour l'année scolaire finissant le 30 juin 1883.

Comme d'habitude, j'ai visité deux fois durant l'année toutes les écoles placées sous ma surveillance et, dans ces visites, j'ai presque toujours été accompagné par le curé de la paroisse et quelques commissaires d'écoles.

Dans la plupart des municipalités, les commissaires s'acquittent bien de leurs devoirs et les écoles sont bien tenues. Il y a, comme il y aura encore longtemps, quelques points faibles ; on tient trop, dans certaines écoles, au mot-à-mot, mais ce système défectueux tend à disparaître d'année en année; les bonnes méthodes d'enseignement se généralisent et les progrès sont plus sensibles que par le passé.

Il a été établi quatre écoles dans le cours de l'année qui vient de s'écouler, savoir : une à St. Bonaventure, une à St. Godefroi, une à New Richmond et une à St. Jean l'Evangéliste, ce qui porte le nombre total des écoles à 51 contre 47 l'année dernière. Ces 51 écoles ont été fréquentées par 2,228 élèves, avec une assistance moyenne de 1623, soit 73 par cent du nombre d'élèves inscrits aux registres des écoles en activité. Sur ce nombre, 794 ne sont encore qu'à l'épellation ; 1434 lisent bien ou assez bien ; 1572 écrivent ; 1517 apprennent l'arithmétique et le calcul mental ; 264 la tenue des livres ; 45 les mathématiques ; 752 la grammaire ; 708 l'analyse grammaticale ; 613 la géographie ; 887 l'histoire ; 552 l'agriculture et 769 le dessin.

Ces chiffres, comparés à ceux de l'année dernière, font voir une légère augmentation tant dans le nombre des élèves fréquentant les écoles que dans celui étudiant les branches les plus essentielles du programme officiel. Cette différence en plus est une preuve évidente de progrès, sinon très rapides, du moins constants et réguliers.

Quatre maisons ont été construites, et plusieurs ont subi des réparations considérables. Un bon nombre de localités possèdent maintenant des maisons convenables. Il reste, cependant, beaucoup à faire pour que chaque arrondissement ait une maison confortable. Le nombre des maisons froides, petites, basses et malsaines est encore beaucoup trop grand. Les commissaires montrent généralement de la bonne volonté, mais, dans bien des cas, le manque de ressources, la pauvreté des contribuables ne leur permettent pas de faire plus qu'ils ne font pour l'amélioration des bâtiments scolaires.

Le matériel des classes est plus complet. Toutes les écoles sont maintenant pourvues de cartes géographiques. On rencontre des modèles d'écriture imprimés presque partout.

Comme je l'ai déjà dit dans mes rapports précédents, la plupart des municipalités, notamment Carleton, St. Jean l'Evangéliste, Migusha, Mann, Maria, St. Bonaventure, Paspébiac et St. Alexis, achètent les fournitures de classes à même les fonds communs et les distribuent gratuitement aux élèves. Dans les autres municipalités, on se contente d'avoir les livres en dépôt et de les revendre à ceux qui veulent en acheter. Inutile d'énumérer les avantages du premier système ; ils sont reconnus par tous ceux qui s'occupent d'enseignement.

Les obstacles au progrès sont toujours les mêmes : 1o Le défaut d'assiduité des enfants à assister à l'école, et la mauvaise habitude des parents de les retirer trop vite. 2o Le changement trop fréquent d'institutrices dans quelques municipalités. 3o Le manque de connaissances pédagogiques chez un certain nombre de jeunes institutrices.

J'ai été heureux de constater que plusieurs municipalités ont généreusement payé au fonds de retraite et de secours la retenue exigée par la loi, sans faire de réduction sur les traitements des maîtres et des maîtresses.

Les comptes sont, en général, bien tenus par les secrétaires-trésoriers, les arrérages de cotisations ont considérablement diminué dans plusieurs municipalités, et les maîtres et maîtresses régulièrement payés.

Les instituteurs et institutrices qui m'ont paru avoir obtenu les meilleurs résultats sont :

Ecoles modèles ; Monsieur Fidèle Gauthier et Delle G. Lapointe. Ecoles élémentaires : Messieurs J. E. Lévesque et Fabien Gauthier. Les révérendes Sœurs des petites écoles de St. Godefroi et Port Daniel et les demoiselles M. Anne Audet, Eugénie Poirier, Malvina Cyr, Tharsille Boudreau, Marie Berthelot et Philomène Bernard.

Telles sont, Monsieur le Surintendant, les quelques remarques que j'ai cru devoir ajouter aux renseignements que contiennent les bulletins d'inspection que je vous ai déjà transmis.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L. LUCIER,
Inspecteur d'écoles.

M. LYSTER

(*Traduction*)

CAP COVE, GASPÉ, 18 août 1883.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous présenter un rapport abrégé sur l'état de l'éducation dans mon district d'inspection, pendant l'année 1882-83.

En comparant le tableau statistique de cette année avec celui de l'année dernière, on verra que le nombre des élèves a quelque peu augmenté, et que l'enseignement de l'écriture d'après la dictée, de l'histoire, du dessin, du solfège a été généralement plus suivi que dans le passé.

Grâce à l'insistance que l'on a mise à prouver la nécessité d'enseigner ces deux derniers sujets, il y a eu une augmentation considérable dans la présence des élèves.

J'ai toute raison de croire cependant que le progrès accompli dans ce sens n'a pas été très satisfaisant, l'art, je dois l'avouer, étant encore dans son enfance sur la côte. Cependant, une connaissance élémentaire du dessin et de la musique doit être avantageuse sous plus d'un rapport, parceque l'étude de ces arts contribue à développer le goût du professeur et de l'élève.

Je suis heureux de pouvoir constater que les nouvelles écoles à Percé, Ristigouche, Mann et New-Richmond, sont achevées ; cette dernière est la meilleure de mon district et fait honneur à la municipalité.

Pendant l'année qui vient de s'écouler je vous ai donné, monsieur, toutes les informations que je possédais sur les écoles que j'ai visitées, et, en conséquence, je crois qu'il n'est pas nécessaire de répéter ce que contenaient les bulletins que je vous ai adressés.

On ne peut s'attendre à aucun changement important. En somme, les écoles répondent au but qu'on s'est proposé en les établissant : l'ignorance disparaît graduellement et dans quelques années j'espère qu'il n'y aura pas un seul habitant de la côte qui ne pourra pas lire un journal ou un livre d'une manière intelligente, ou qui ne pourra pas écrire une lettre passable et faire un compte exacte.

Ceci peut sembler être une moyenne peu élevée, mais dans tous les cas elle donne des résultats pratiques.

Si les parents pouvaient laisser leurs enfants plus longtemps à l'école, on obtiendrait évidemment des résultats plus satisfaisants.

Dans toutes les écoles qui sont sous mon contrôle, on donne toute la semaine des cours d'instruction religieuse sous forme de lectures de la bible, de catéchisme, de cantiques, etc. Cette instruction est donnée par les écoles du dimanche, dans presque toutes les municipalités, de manière à ce que les enfants ne soient pas élevés dans l'ignorance de la religion.

J'ai le regret d'être obligé de faire rapport que nous avons de plus en plus de difficultés à nous procurer des instituteurs.

Cet état de chose provient peut-être de ce qu'on se fait une idée exagérée des examens que les candidats doivent subir devant les bureaux pro-

testants et peut-être aussi de ce que les jeunes femmes trouvent maintenant plus d'emplois que par le passé. Dans tous les cas il est certain que les candidats aux diplômes sont peu nombreux et que leur nombre est loin d'être satisfaisant. Six instituteurs sans diplômes ont dû être employés durant l'année dans le comté de Gaspé. La plupart d'entre eux ont manifesté leur intention de subir leur examens au bout de six mois et quelques-uns l'on fait.

Pas un seul de ces instituteurs, ne possédant pas de diplômes, n'aurait été employé si l'on avait pu s'assurer les services de ceux qui en possèdent.

Il est regrettable qu'il n'y ait pas d'école normale sur la côte, mais il est vrai, d'un autre côté, que le petit nombre de candidats protestants qui demandent des diplômes ne justifiait pas l'établissement d'une école de ce genre. J'ai cependant pensé que le gouvernement pourrait jusqu'à un certain point obvier à cet inconvénient en accordant un octroi annuel suffisant à un certain nombre de candidats, disons trois ou quatre de chaque comté, pour leur permettre d'entrer dans l'école normale McGill et y passer un an ; le cours d'étude devant se terminer par l'examen nécessaire pour obtenir un diplôme élémentaire.

Il n'y a pas de doute qu'un nombre suffisant de jeunes filles respectables, si elles recevaient ce secours, se rendraient tous les ans à Montréal, et après avoir appris l'*art d'enseigner*, reviendraient ici se fixer parmi nous.

Il y a un autre sujet, Monsieur, sur lequel je désire attirer votre attention et sur lequel je désire faire quelques remarques, c'est celui du fonds de pension. Personne, à part deux ou trois instituteurs, ne semble porter le moindre intérêt à cette question dans notre district.

La raison est facile à trouver.

Les institutrices, qui sont presque toutes jeunes et jolies, n'ont aucunement l'intention de continuer à enseigner pendant la période voulue pour les autoriser à recevoir une pension. Si l'on juge d'après l'expérience du passé, dans quelques années il n'y aura plus de ces jeunes filles d'employées comme institutrices.

Je constate avec satisfaction qu'on a publié une liste des livres classiques qui sont autorisés. J'ai fait tout en mon possible pour faire comprendre aux commissaires l'importance qu'il y a d'en faire usage. J'ai aussi contribué à en faire un choix. Les livres de lecture Gage ont l'avantage d'être bien imprimés et bien illustrés, et traitent de sujets intéressants et instructifs. Ils ont aussi cette supériorité sur les autres pour les commençants, qu'au lieu d'être entassés à la fin du livre, où l'élève les évite, les mots difficiles, avec leurs significations, sont placés en évidence au commencement de chaque leçon, et par conséquent ne peuvent pas être ignorés. Ces livres rendent, de plus, de grands services pour l'analyse et donnent des renseignements sur la manière de réciter et contiennent aussi des informations générales.

Nous n'avons pas encore de grammaire anglaise écrite avec des mots courts et en anglais simple (plain english), et j'espère que durant cette année on publiera un livre de ce genre.

Je remarque aussi avec plaisir qu'on a publié un cours d'étude à l'usage des écoles élémentaires ; ceci doit être d'une grande utilité pour les instituteurs, et je vais insister pour qu'il soit adopté dans chaque école.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

WILLIAM GORE LYSTER,
Inspecteur d'écoles.

M. MAGRATH

(*Traduction*)

AYLMER, 13 août 1883.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus mon rapport statistique sur les écoles qui se trouvent sous mon contrôle. Il appert par les chiffres qu'il y a eu moins d'élèves cette année que l'année dernière, mais cela s'explique facilement par le fait que deux ou trois écoles ont été fermées.

On constatera une légère différence entre le tableau qui indique l'assistance moyenne des élèves, cette année, et celui de l'année dernière. Cela est peut-être dû à ce que j'ai fait ces rapports en mettant les chiffres au plus bas.

Bien que le système de statistique que j'ai adopté ait donné des résultats exacts jusqu'ici, cependant, dans certains cas, il ne donne pas une idée juste de l'ensemble des opérations de l'année.

L'irrégularité dans l'assistance des élèves est néanmoins l'une des choses dont j'ai le plus à me plaindre, comme du reste je l'ai déjà dit dans les conférences que j'ai faites dans certains endroits. On ne peut trop vivement regretter le fait que les parents gardent leurs enfants à la maison, même après les affaires pressantes du printemps et les travaux des récoltes, en donnant les excuses les plus banales.

Je dois renouveler ici les plaintes que j'ai déjà faites au sujet des bicoques qu'on appelle ironiquement des maisons d'école. La plupart des écoles de ce district sont, à tous les points de vue, inférieures à celles des comtés de Carleton et de Russell, dans la province voisine d'Ontario. Quelques-unes cependant peuvent se comparer favorablement avec elles, et il serait injuste de s'attendre à trouver dans les rudes montagnes de notre district des maisons d'école aussi confortables que celles des autres riches comtés agricoles, mais on peut néanmoins espérer qu'on portera autant

d'intérêt à l'éducation des enfants, sur la rive nord de l'Ottawa que sur la rive sud.

Malheureusement il n'en est pas ainsi. L'éducation donnée dans les écoles communes d'Ontario est devenue une "institution" qui est encouragée par les riches et les pauvres. Les quelques personnes à l'aise qui habitent le district d'Ottawa portent peu d'intérêt à cette affaire. Jugeant les choses au point de vue de leur égoïsme, elles font élever leurs enfants dans des pensions et s'occupent fort peu des écoles des pauvres.

Il serait très avantageux d'attirer l'attention du public, lors des examens, sur l'importance d'établir et d'entretenir de bonnes écoles. Notre population ne demande qu'à être renseignée sur l'importance de l'éducation donnée dans les écoles communes, et on devrait lui prouver que l'éducation des masses est le moyen le plus important de développer les ressources d'un pays.

L'un des hommes les plus riches dans un certain canton où les écoles sont loin d'être prospères, m'a dit d'une manière assez méprisante que ses enfants n'iraient jamais aux écoles communes, mais seraient élevés dans des pensions. Cette personne n'a jamais porté le moindre intérêt aux écoles de cette partie du pays, dans lequel il a acquis sa richesse.

Je suis d'opinion que le meilleur moyen d'attirer la sympathie de la population en faveur des écoles, au moins dans notre district, est d'avoir de temps à autre des examens de concours. L'examen auquel j'ai assisté à Eardly a été un succès sous tous les rapports. La population s'y était rendue de toutes les parties du pays, et le préfet du comté, Hector McLean, écuier, qui est en même temps président des commissaires d'écoles, a traité généreusement les enfants et a pris une part active dans l'organisation.

L'inspecteur a prononcé un discours dans lequel il a déclaré que le devoir de la population était de contribuer libéralement à l'entretien des écoles.

J'ai cru pendant longtemps que le fonds des écoles communes pourrait être raisonnablement augmenté en imposant une légère taxe d'école sur les limites à bois de notre district. Le cultivateur paye des taxes sur ses terres

et je ne vois pas pourquoi le marchand de bois qui retire d'immenses revenus du sol, ne contribuerait pas lui aussi pour sa part à promouvoir les intérêts de l'éducation.

Dans le comté de Pontiac, nous n'avons que deux écoles dissidentes, et dans celui d'Ottawa elles sont trop nombreuses. Comme il est permis aux contribuables pouvant rassembler un petit nombre d'enfants partageant leur croyance religieuse, de se séparer d'une corporation pour en former une autre moins nombreuse, je suis d'avis que lorsque ni l'une ni l'autre de ces associations ne peut maintenir une bonne école, cette séparation ne devrait pas être permise.

Dans ces municipalités scolaires, où la population est pauvre, il est quelquefois difficile de se procurer les choses absolument nécessaires, tels que les portes, les fenêtres, les cartes et l'ameublement, sans une taxe spéciale à cet effet ; et cependant ces objets pourraient être facilement achetés avec le produit des représentations que pourraient donner les élèves, si les instituteurs étaient obligés en vertu des termes de leur engagement d'en donner au moins deux par année.

Un instituteur, à ma connaissance, a, pendant l'année dernière, réalisé de cette manière trente-deux piastres qu'il a employées à acheter des fournitures d'école, lui ayant moi-même fait cadeau de cartes.

Le cours des études pour les écoles élémentaires par M. Rexford, l'intelligent secrétaire du département, a rempli une lacune qui existait depuis longtemps et contribuera à empêcher désormais les parents (qui sont souvent de mauvais juges en cette matière) de dicter aux instituteurs le cours d'études qu'ils doivent faire suivre aux élèves, et les livres dont ils doivent se servir.

J'ai eu souvent occasion de constater que des enfants étaient envoyés à l'école avec le livre de lecture No. 5, tandis que le livre No. 3 aurait été plus utile.

Le gouvernement devrait venir en aide à l'établissement de bibliothèques dans les municipalités de notre district, qui jusqu'ici a plus donné de revenu au trésor public que tous les autres districts de la province.

La bibliothèque du Parlement à Ottawa ne sert qu'à ceux qui demeurent dans cette ville ou dans ses environs, ainsi qu'aux députés, tandis que la population des campagnes qui a largement contribué à son établissement est privée du privilège d'en faire usage.

Si les quelques écoles du district qui reçoivent de l'aide à même le fonds de l'éducation supérieure ne font pas autant de progrès que celles qui se trouvent dans des centres plus populeux, il ne nous reste qu'à attendre patiemment de meilleurs résultats.

L'un des objets principaux que ceux qui sont chargés du maintien des universités ont en vue, est que nos écoles connues sous les noms d'académie et d'école modèle fournissent des élèves à ces institutions.

Un monsieur très riche résidant dans notre district a souscrit cinquante mille piastres pour venir en aide à une université qui n'est pas dans la province et dans laquelle les enfants des classes riches profiteront de sa libéralité.

Nous désirons aussi voir quelques autres personnes riches venir en aide aux bibliothèques aussi bien qu'à l'école commune, la seule *alma mater* du pauvre. Tous les gens bien pensants reconnaîtront que c'est le droit de naissance des enfants des pauvres d'obtenir une éducation élémentaire.

Nous sommes heureux de pouvoir constater que les statistiques de l'année courante indiquent une augmentation considérable dans les classes d'arithmétique et autres.

Si nous mentionnions spécialement les écoles qui ont fait plus de progrès que les autres dans ce district, nous causerions peut-être un peu de jalousie, mais je dois dire cependant sans hésitation que la municipalité scolaire de Clarendon, la plus grande du district, est, pour ce qui concerne les écoles, la mieux disposée.

Le président, les commissaires et l'excellent secrétaire remplissent fidèlement leurs devoirs respectifs.

Comme on le verra par ma correspondance et mon bulletin, j'ai fait la visite de tout mon district, qui couvre une étendue de huit cent quarante-

six milles ; j'ai aussi voyagé dans certaines municipalités pour aider à la formation de nouveaux districts scolaires, formant en tout près de douze cent cinquante-quatre milles, ce qui fait cent douze jours de voyage. Les dépenses de voyage diminuent mon traitement de plus de deux-cinquièmes. Si mes travaux de missionnaire dans la cause de l'éducation séculière n'ont pas produit de bons résultats, ce n'est pas que j'aie manqué d'énergie et de courage pendant les années qui viennent de s'écouler.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

BOLTON MAGRATH,
Inspecteur d'écoles.

M. McGREGOR

(*Traduction*)

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur l'état des écoles dans ce district.

Dans le grand tableau statistique que j'ai dernièrement transmis au département, les municipalités sont classées d'après le plan indiqué dans la circulaire du surintendant du mois de novembre 1882. Comme le rang des écoles et des municipalités ne peut être représenté que d'une manière relative, j'ai suivi la méthode suivante de classement.

Chaque école des différentes municipalités a été appréciée séparément sur les six chefs suivants de la circulaire, savoir :

1o La manière dont les commissaires d'écoles et le secrétaire-trésorier remplissent leur devoir ;

2o L'état des maisons d'école ;

3o Les fournitures d'école ;

4o L'usage des livres de classes autorisés ;

5o La compétence de l'instituteur ;

6o Les traitements des instituteurs et le mode de payement.

J'ai accordé, sur ces différents chefs, la note excellente, bonne, moyenne, mauvaise, ou très mauvaise, suivant le cas. La classe qui se trouve ainsi donner le chiffre le plus élevé dans chaque municipalité détermine le rang de la municipalité, lequel est indiqué par un des chiffres de 1 à 10, comme il suit :

CLASSEMENT DES ÉCOLES

Comté.	Municipalité.	Classe et rang.	Comté.	Municipalité.	Classe et rang.
Hochelaga	Montréal.....	E. 5	Argenteuil	Grenville No. 3	B. 3
Huntingdon.....	Huntingdon	E. 4	Huntingdon.....	Dundee	B. 3
Beauharnais.....	Valleyfield	E. 4	"	Hemmingford.....	B. 3
Châteauguay	Howick	B. 6	"	Havelock (dis.)	B. 3
"	Ormstown.....	B. 6	"	Dundee (dis.).....	B. 3
Hochelaga	Côte St.-Antoine.....	B. 6	Châteauguay	St Chrysos. No. 2 (dis.)	B. 3
Argenteuil	Chatham No 1.....	B. 6	Huntingdon.....	Hemmingford (dis.) ..	B. 3
Huntingdon.....	Franklin.....	B. 6	Argenteuil	Chatham No. 2	B. 2
Argenteuil	Grenville No. 2.....	B. 6	"	St. Chrys. No. 1 (dis.).	B. 2
Huntingdon	Godmanchester	B. 5	Huntingdon.....	St. Régis	Moy. 9
" ...	St.-Anicet (dis.)	B. 5	Argenteuil	Wentworth.....	Moy. 9
"	Huntingdon (dis.)....	B. 5	Huntingdon.....	Hinchinbrook (dis.)..	Moy, 9
Argenteuil	Lachute.....	B. 4	"	Godmanchester (dis.).	Moy. 5
"	St-André.....	B. 4	"	Ste. Barbe.....	Moy. 5
Huntingdon.....	Elgin.....	B. 4	"	St. Anicet No. 2.....	Mauv. 7
"	Hinchinbrook	B. 4	Argenteuil	Arundel	Mauv. 5
"	St.-Anicet No. 1.....	B. 4	"	Harrington No. 1.....	Mauv. 5
"	Havelock	B. 3	"	Gore..... ...	Mauv. 5
Argenteuil	Grenville No 1	B. 3	"	Harrington No. 2	Mauvais.

Les commissaires des écoles protestantes de la cité de Montréal ont raison d'être fiers de la manière dont leurs écoles sont tenues et dirigées, et des progrès étonnants qu'ont faits les élèves dans les diverses matières pendant la dernière

année scolaire. M'étant trouvé, au mois de juin, à la séance de fin d'année de l'école de la rue Dorchester, j'ai remarqué qu'un grand nombre d'élèves ont reçu des prix de *progrès généraux*, ce qui indique que ces élèves ont obtenu les trois-quarts du nombre total des points, à l'examen du printemps. Et cependant, ce n'est pas l'école de la rue Dorchester qui a remporté le prix Costigan en 1882. Du reste d'état des finances avait obligé les commissaires à réduire le nombre des professeurs dans un certain nombre d'écoles, et les élèves étaient tous encore très jeunes; or,comme il faut avant tout ne pas compromettre la santé et veiller à ce que la croissance ne soit pas entravée, il y a lieu de croire que, dans ces circonstances, élèves et maîtres ont trouvé qu'il était impossible de se conformer aux exigences du tableau limitatif.

Je regrette d'avoir à consigner ici le décès de deux de nos instituteurs, M. F. S. Haigh, M.A., principal de l'école supérieure, et M. F. C. Haney, principal de l'école de la rue Dorchester. Ils sont morts tous deux dans la force de l'âge et du talent.

Dans les écoles de la campagne, il n'y a pas eu un progrès aussi marqué que dans celles de la cité. En arithmétique elles paraissent même être descendues au-dessous du niveau de l'an dernier ; mais dans les autres matières le travail continue à être satisfaisant. Il reste à voir si ce résultat est dû aux examens de concours. Il se peut que, en vue de ces examens, on ait apporté plus de soin aux matières qui exigent de la mémoire, qu'à celles qui demandent l'exercice de l'intelligence et du jugement; s'il en est ainsi, nous espérons qu'il nous sera possible de rectifier cette erreur.

Trois prix de grande valeur, dus à la générosité de M. Rexford, secrétaire protestant du département de l'instruction publique, de M. L. E. Dawson et M. William Drysdale, de Montréal, nous ont été remis pour les meilleurs instituteurs et les meilleurs élèves de nos écoles de campagne. Les prix de M. Dawson devaient être offerts en concours aux écoles du comté d'Argenteuil ; ceux de M. Drysdale et de M. Rexford, aux écoles du district de Beauharnois. Le concours d'Argenteuil s'est fait à Lachute, le 16 juin dernier, et c'est l'école du village de St.-André qui a remporté pour son institutrice, Mlle Blanche Smith, le prix Dawson avec 46 pour cent des points requis ; George Paterson de la même école a remporté le prix offert par M. Dawson au meilleur élève, avec 62½ pour cent des points requis.

Les autres concurrents qui ont obtenu plus de $33\frac{1}{3}$ pour cent des points requis, sont les suivants :

Municipalités.	Arrondissement.	Nom de l'institutrice.	Brevet.	Nom de l'élève.	Points.
St. André	1	Mlle B. Smith	A.	Geo. Paterson	$62\frac{1}{4}$
Chatham No. 1.	2	" Cora Short.....	A.	Annie Noyer	$60\frac{1}{4}$
St. André	1	" B. Smith.....	A.	L. McMartin	$55\frac{1}{2}$
Chatham No. 1.	2	" Cora Smith.....	A	Mary Kaine	$51\frac{3}{4}$
" No. 1.	2	" " "	A.	M. Whelehan.....	51
Lachute	5	" Suzie Doig	E.	M. Rodgers.....	$43\frac{3}{4}$
St. André	1	" B. Smith.....	A.	Eva McMartin.....	$43\frac{3}{4}$
Grenville No. 1.	7	" F. H. Moss.....	E.	Al. Whinfield.....	41
" No. 1.	7	" "	E.	Wm. Walker	$37\frac{3}{4}$
St. André	1	" B. Smith.....	A.	Wm. McMartin	$37\frac{1}{2}$
Grenville No. 1.	7	" F. H. Moss.....	E.	Ed. Whinfield	37
" No. 3.	3	" A. McEdward.....	E.	Hannah Kelly.....	37

Le concours du district de Beauharnois pour les prix de MM. Drysdale et Rexford a attiré un plus grand nombre de concurrents et a donné de bien meilleurs résultats. Ce sont les élèves de l'école No. 1 d'Huntingdon qui ont remporté le prix Drysdale pour leur maîtresse, Mlle Mary Watson, et c'est Georgina Watson, de la même école, qui a gagné le prix Rexford. Voici la liste des concurrents heureux avec le nom des instituteurs et institutrices, celui de l'école, et le nombre des points :

Municipalités.	Arrondissement.	Nom de l'instituteur ou de l'institutrice.	Brevet.	Nom de l'élève.	Points.
Huntingdon ...	1	Mlle Mary Watson.....	E.	Georgina Watson.....	76.7
Ormstown.....	5	" Mag. Campbell.....	"	Annie McGill.....	64.4
Huntingdon ..	1	" Mary Watson.....	"	Carrie Dolglish.....	62.7
" ...	1	" " "	"	Robina Graham.....	62.4
Ormstown.....	5	" Mag. Campbell.....	"	Mary McCovie.....	50.8
"	4	" A. Outterson.....	"	Lizzie McIntosh.....	50.0
"	7	" M. T. Lindsay	"	Lena Craig.....	46.8
Godmanchester.	1	" McWilliam.....	"	Thomas Harkness.....	46.6
Hinchinbrook .	3	M. Anderson	"	Lo isa Foster.....	41.5
Ormstown.....	5	Mlle M. Campbell.....	"	Sarah McGill.....	38.9
"	4	" Outterson	"	Janet Rice.....	38.4
Godmanchester.	1	" McWilliam.....	"	Edward Lucas.....	37.9
Hinchinbrook .	4	Mme Booth	"	Susan Niven.....	36.4
Ormstown.....	3	Mlle T. Ross.....	M.	Emma Todd.....	36.1
"	5	" M. Campbell.....	E.	John Campbell.....	36.1
Huntingdon ...	1	" M. Watson	"	Jennie Cunningham.....	35.3
Godmanchester.	10	" M. E. Johnson.....	"	Annie Massam	34.9
Ormstown.....	3	" T. Ross.....	M.	Mary Spindlo.....	34.7
Hinchinbrook .	1	" S. C. Coulter.....	E.	Nancy Ruddick.....	34.5
Dundee	6	" Annie Grant.....	"	Mary Moody.....	34.5
Ormstown.....	9	" T. McIntosh	"	Andrew Hueston	33.6
Dundee.	6	" Annie Grant.....	"	Annie Moody.....	33.6
Franklin.....	3	" T McLean	"	Frank Blair.....	33.5
St. Anicet.....	4	" Marg. Finn.....	"	Minnie McGarvey.....	33.4

Les autres qui ont eu moins de 33⅓ pour cent des points requis n'ont pas reçu de prix. Un prix spécial de lecture a été donné à Nettie O'Neil, de l'arrondissement No. 3 d'Elgin.

Les élèves ont été examinés sur la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la dictée, la grammaire, la géographie. l'histoire d'Angleterre, l'histoire du

Canada, l'histoire sainte, la tenue des livres et le dessin, y compris la cartographie. Pendant ces examens, les instituteurs et institutrices, le pasteur de l'endroit et autres membres du clergé, nous ont rendu de précieux services.

Instituteurs et institutrices Il y a dans mon district, 79 instituteurs et 320 institutrices. Parmi les instituteurs, 29 de la cité de Montréal, enseignant pour la plupart dans les écoles indépendantes, et un autre de l'arrondissement No. 1 de Harrington, n'ont pas de brevet de capacité. Parmi les institutrices, 68 enseignant dans les écoles indépendantes de la cité de Montréal et 8 de la campagne n'ont pas leur brevet de capacité. Au sujet de ces 29 instituteurs et 68 institutrices enseignant dans les écoles indépendantes, je dois faire remarquer qu'on n'exige pas d'eux un brevet de capacité comme on le fait lorsqu'il s'agit d'écoles qui sont sous le contrôle du département de l'instruction publique. Plusieurs de ces instituteurs, cependant, ont un degré universitaire. Quant aux instituteurs et institutrices de cette classe que les commissaires engagent dans leurs écoles, c'est, disent-ils, par suite de la difficulté qu'il y a de se procurer des instituteurs compétents. Et cet état de choses n'a rien qui doive étonner, si nous considérons le peu d'encouragement offert à l'instituteur qui veut acquérir le degré requis de compétence. La moyenne des traitements payés aux institutrices de la campagne pour les douze mois est de $138.58, ou $11.54⅔ par mois. La moyenne du traitement annuel d'une institutrice à la ville est de $326.41 ou $27.20½ par mois. Dans l'intérêt de l'éducation, on devrait révoquer tous les brevets de seconde classe, et exiger un cours régulier de pédagogie dans les écoles normales. Alors nos instituteurs de premier ordre pourraient compter sur un traitement de premier ordre, et il en résulterait un enseignement de premier ordre.

Elèves.—Mon district d'inspection compte pour la campagne 4,731 élèves de 7 à 14 ans, et, en tout, dans la même division, 4,956 élèves de tout âge qui fréquentent les écoles. Dans certaines municipalités, les enfants de 7 à 14 ans ne vont pas tous à l'école, tandis que dans d'autres, les enfants sont mis à l'école avant 7 ans et continuent à la fréquenter après l'âge de 14 ans. Le chiffre de la présence dans les écoles publiques de Montréal est de 5,191 et dans les écoles indépendantes de 1,046, ce qui donne un total de 6,237.

Le chiffre total des enfants qui fréquentent les écoles dans mon district est de 11,193 ; c'est une augmentation de 99 sur l'année dernière.

Commissaires.—Les commissaires et les syndics, en général, veillent avec beaucoup de soin aux intérêts et au confort des enfants ; cependant, l'état des écoles et des bâtiments scolaires ne me paraît pas suivre les progrès de la richesse matérielle dans les municipalités. Les commissaires de Godmanchester, dans le comté de Huntingdon, ont résolu, à une assemblée régulière du mois d'avril dernier, de construire quatre nouvelles maisons d'école pour l'ouverture des classes du mois de septembre 1884, et de mettre dans leurs dix maisons d'école—qui seront toutes alors des maisons de premier ordre—des pupitres améliorés, etc. ; le terrain sera partout nivelé, clos et planté d'arbres. Le secrétaire-trésorier, Robert Hyndman, et le soussigné ont été autorisés à acheter et à placer dans chacune des dix écoles une collection de cartes géographiques et un globe terrestre de douze pouces de diamètre. Les commissaires augmentent aussi les traitements de leurs instituteurs pour l'année courante. On ne saurait demander une meilleure preuve de l'élan nouveau imprimé à la cause de l'éducation. Par l'accomplissement de tous ces projets, Godmanchester se trouvera placé, l'an prochain, au premier rang et les commissaires se seront acquis la reconnaissance de toute la jeunesse.

On construit actuellement une jolie maison d'école à Montréal, près de la *High School*. Les commissaires de St-Anicet, No. 2, ont fait subir des réparations complètes à l'une de leurs maisons d'école l'automne dernier ; ils ont aussi construit une maison de première classe dans le cours de l'été et se préparent à en construire deux autres le printemps prochain. La nouvelle paroisse de Ste-Barbe fait aussi preuve d'un zèle recommandable. Les commissaires s'aperçoivent qu'il y a eu de la négligence par le passé et ils sont décidés à ne plus perdre de temps. Après avoir divisé la paroisse en quatre arrondissements, ils ont ouvert deux écoles et se préparent à bâtir trois nouvelles maisons d'école de façon à ce que leurs quatre écoles soient ouvertes l'hiver prochain. Les écoles de Huntingdon et de Valleyfield sont très bien tenues et très bien montées. La municipalité d'Hemmingford s'est améliorée l'automne dernier, mais il lui reste encore beaucoup à faire. A Havelock, on a commencé à remplacer quelques-unes des vieilles maisons

par des neuves. Il faudrait aussi quelques constructions nouvelles à Ormstown et une nouvelle maison à Howick, afin que les écoles soient en rapport avec la richesse de ces endroits. Les maisons d'école des autres municipalités ont besoin de réparations complètes.

Les commissaires et les syndics ont partout, autant du moins que j'ai pu m'en assurer, mis en pratique tous les conseils du Surintendant qui pouvaient s'appliquer à leur cas. Dans le cours de cette année, on doit obliger les écoles à se servir d'une série approuvée de livres de classe à peu près semblables pour tout le district. Le cours d'études recommandé par le département est accueilli partout avec faveur. Je suis convaincu que cette uniformité des livres de classe, l'adoption du cours proposé et la visite de M. Rexford seront le point de départ d'une ère de progrès dans les annales de l'instruction publique de cette partie du pays.

Secrétaires-trésoriers.—Les registres et les comptes des secrétaires-trésoriers sont bien tenus et, sauf quelques rares exceptions, sont examinés chaque année par l'ordre des commissaires ou des syndics, qui en font publier un état certifié dans le journal du district, quand la chose est possible. La plupart des instituteurs et institutrices sont payés régulièrement à l'échéance du terme ; il y en a cependant encore quelques-uns qui ont raison de se plaindre. La perception des taxes scolaires devient chaque année moins difficile. Les secrétaires sont toujours choisis parmi la classe la plus intelligente et font preuve d'un grand zèle pour la cause de l'éducation.

J'ai fait 264 visites officielles, sans compter l'inspection de vingt-six écoles indépendantes. J'ai visité une fois toutes les écoles qu'il y avait d'ouvertes dans le comté d'Argenteuil, et deux fois celles du reste de mon district. J'ai parcouru 3015 milles, à part les voyages supplémentaires pour consulter les secrétaires-trésoriers, ou pour quelque raison spéciale. J'ai fait douze examens de concours qui, je l'espère, produiront de bons résultats. J'ai distribué 758 prix, surtout pour l'assiduité, les progrès en écriture, la bonne conduite et le progrès général. Les efforts que j'ai faits pour encourager une plus grande assiduité ont porté leur fruit, puisque la présence moyenne par jour dans toutes les écoles élémentaires sous le contrôle du gouvernement est de 66.3 ; à Montréal, pour le mois de novembre

dernier, la moyenne a été de 94.9, et, dans les écoles de la campagne, de 78 ce qui donne une augmentation de 17 sur l'année dernière.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JAMES MCGREGOR,
Inspecteur d'écoles.

M. McLAUGHLIN

(*Traduction*)

SWEETSBURG, 6 oct. 1883.

Monsieur.

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les écoles de mon district d'inspection pour la présente année. J'ai visité deux fois durant l'année toutes les écoles qui étaient ouvertes, moins toutefois celles de Granby et les quelques écoles dissidentes de Milton et de Ste. Pudentienne que je n'ai pas pu visiter l'hiver dernier. Je les ai inspectées toutes durant l'été.

Ce qui m'a empêché de compléter mon inspection l'hiver dernier, c'est l'obligation dans laquelle je me suis trouvé d'assister à la réunion des inspecteurs protestants à Québec, de faire des conférences d'instituteurs à Knowlton et à Bedford, et d'assister à des assemblées de commissaires à Brome et à Missisquoi.

Conformément aux instructions contenues dans votre circulaire de novembre dernier, j'ai convoqué des conférences d'instituteurs à Knowlton, à Bedford et à Waterloo, les deux premières en janvier, et l'autre au mois d'août. Un bon nombre d'instituteurs s'y sont rendus; elles ont offert un grand intérêt et je ne doute pas qu'elles ne produisent beaucoup de bien.

M. Rexford, secrétaire du département de l'instruction publique, a assisté à chacune de ces conférences, et a été d'un grand secours en expliquant clairement le "cours d'études" projeté, et en donnant aux institu-

teurs plusieurs notions utiles sur la direction des écoles et sur la meilleure méthode d'enseignement pour certaines matières élémentaires.

Les commissaires des trois comtés qui forment mon district d'inspection se sont rendus en grand nombre aux réunions convoquées par M. Rexford pour examiner certains changements projetés dans l'administration des affaires scolaires. Les différentes questions signalées dans votre circulaire du mois dernier ont été discutées et les commissaires ont été presqu'unanimes à se prononcer en faveur des changements projetés. D'un autre côté, on a sérieusement travaillé dans le cours de l'année à introduire les perfectionnements demandés.

Plusieurs des municipalités les plus importantes se sont mises en mesure de remplir la plus grande partie du programme ; mais il serait difficile de se prononcer dès maintenant sur les résultats. J'espère, cependant, que ces changements seront bientôt effectués sur tous les points principaux.

Le mode de pensionner l'instituteur dans chaque famille à tour de rôle, que l'on reproche depuis si longtemps à plusieurs des municipalités de ce district, peut être aujourd'hui considéré comme une chose du passé. Chaque municipalité, autant du moins que je puis en juger, se mettra volontiers en règle sur ce point.

Pour ce qui est des livres de classe, nos écoles sont pourvues, depuis quelque temps déjà, d'une série uniforme, et cette uniformité s'étend non seulement à chaque municipalité, mais au district tout entier. Je ne sais pas, d'un autre côté, si nous pourrons réussir à maintenir les choses dans cet état, attendu que des éditeurs entreprenants ne ménagent point leurs efforts pour introduire d'autres livres, et offrent aux commissions scolaires des conditions alléchantes.

Je considère le " cours d'études " comme un article très important du programme de perfectionnement, et je ferai tout en mon pouvoir pour le faire introduire dans nos écoles, ce qui est facile, du reste, pour les basses classes qui peuvent adopter cette méthode et la suivre jusqu'à la fin. Cependant, je crois que des instituteurs doués de volonté et de persévérance n'éprouveraient pas de difficultés trop grandes à l'adopter de suite dans son en-

tier. L'engagement des instituteurs pour une période de huit mois au moins, est aussi un changement important et qui était devenu nécessaire, surtout en vue de l'introduction et de la mise en pratique du cours d'études.

Plusieurs des grandes municipalités, telles que Brome, Potton, Sutton et Dunham, ont engagé leurs instituteurs pour l'année scolaire, au lieu de les engager pour quatre mois comme cela se faisait précédemment ; d'autres n'ont pas cru devoir en agir ainsi ; je ne doute pas, néanmoins, qu'elles ne se mettent en règle sur ce point quand elles comprendront que c'est là la loi. La continuité de la période scolaire offrent des avantages et peut facilement être établie dans nos écoles, comme cela a été fait avec succès dans trois districts voisins. Je suis d'opinion que pour pouvoir faire suivre avantageusement un cours d'études méthodique, il faut que l'année scolaire n'éprouve pas d'interruption.

On s'est peu occupé, pendant l'année, des maisons d'école. Il y en a eu quelques-unes de construites, néanmoins, à Potton notamment. On a pris un excellent appartement dans l'hôtel de ville de Cowansville pour y établir une école graduée qui donne aujourd'hui de belles espérances.

Les écoles du district ont, comme d'habitude, fait un bon travail. Les commissions scolaires et leurs secrétaires-trésoriers remplissent fidèlement leurs devoirs. En général, la comptabilité est bien tenue, et les instituteurs sont payés régulièrement. Les statistiques sont à peu près semblables à celles de l'année dernière. Ce district est établi depuis longtemps, et sa population, du moins celle de langue anglaise, est à peu près stationnaire, en sorte que le nombre des enfants qui fréquentent les écoles ne peut pas subir de grands changements.

Je continue à faire mon rapport aux commissaires après chaque visite, dans les grandes municipalités. De cette façon, je puis leur aider à se tenir au courant du mérite respectif des instituteurs, de l'état des maisons d'école et d'autres questions de ce genre.

Voici maintenant quelques chiffres extraits des grands totaux de mon tableaux :

Il y a 228 arrondissements scolaires, et pendant l'année, nous avons eu

217 écoles élémentaires d'ouvertes, fréquentées par 5049 élèves. Quatre sont classées parmi les écoles modèles et comptent 117 élèves. Nombre total des écoles en activité, 235 ; nombre total des élèves, 6163 ; garçons, 3171 ; filles 2992. Ecoles sous le contrôle des commissaires, 198 ; des syndics, 25 ; écoles indépendantes, 12.

Je donne comme écoles élémentaires mixtes toutes celles qui comprennent un nombre quelconque d'élèves catholiques, bien que, dans plusieurs cas, ces élèves n'y soient qu'en passant. C'est ce qui fait qu'une école désignée comme mixte, cette année, peut être désignée comme protestante l'année prochaine, et réciproquement. Il y a 76 écoles protestantes, fréquentées par 1537 élèves, et 141 écoles mixtes, fréquentées par 3512 élèves.

En classant les municipalités conformément aux instructions contenues dans votre circulaire de novembre dernier, je n'ai tenu compte que de l'état des affaires scolaires antérieur au premier juillet dernier. Je n'ai aucune municipalité qui, tout bien pesé, mérite d'être rangée parmi les *mauvaises* ou *très mauvaises*. Je ne voudrais pas, du moins, dans ce premier classement, les désigner sous ce titre. Celle qui progressent le moins ont souvent à lutter contre des obstacles que ne rencontrent pas d'autres municipalités qui sont inscrites parmi les *bonnes*.

J'ai donc établi trois classes. Les municipalités de la classe la plus basse, c'est-à-dire, de la troisième, sont, pour la plupart, dissidentes où dans bien des cas il est difficile d'avoir une école même médiocre.

D'après les indices actuels, je crois que le classement de l'an prochain sera bien différent de celui d'aujourd'hui, attendu que plusieurs municipalités jusqu'ici assez relâchées dans leur devoir au sujet des écoles, ont tenu compte des avis contenus dans votre circulaire d'avril dernier, et s'occupent de les mettre en pratique ; elles donneront donc probablement un tout autre résultat dans un an.

Voici le classement actuel :

CLASSE I.

Waterloo, Granby (village), St. Damien. Granby, Phillipsburg, Dunham Flat, Cowansville-Est, Farnham, Brome.

CLASSE II.

Sutton, Frelighsburg, Clarenceville, Dunham, Shefford, St. Thomas, St. Ignace, Notre-Dame-des-Anges, Farnham (ville, diss.), Stukely-Sud, Bolton-Est, Bolton, Bolton-Ouest.

CLASSE III.

Farnham-Ouest, diss., Ely-Nord, Ely-Nord, diss., Ely-Sud, diss., Stukely-Nord, diss.. Ste. Pudentienne, diss., Roxton Falls, diss., St. Sébastien, diss., St. Alphonse, diss.

De plus amples renseignements sur l'état des écoles se trouvent dans les tableaux statistiques que j'ai eu l'honneur de vous adresser dernièrement, et dans les bulletins d'inspection.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. A. McLAUGHLIN,
Inspecteur d'écoles.

M. McMAHON

Ste. Rose, 31 août 1883.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour 1882-83, accompagné de mon grand tableau statistique que j'ai tâché de faire aussi exact que possible.

Dans le présent rapport, je vous parlerai le moins possible, M. le Surintendant, de l'administration des affaires scolaires de la cité de Montréal. Un rapport bien plus important et plus détaillé que tous ceux que je pourrais faire doit être rendu en ce moment devant le Lieutenant-Gouverneur en conseil ; je veux parler du rapport de la commission royale établie pour scruter ces affaires de la manière la plus minutieuse possible. Que va-t-il résulter d'une enquête qui a duré plusieurs mois ? voilà ce que chacun se demande. Espérons que les dépenses occasionnées par une si longue investigation produiront quelqu'autre chose qu'un inutile gaspillage des deniers publics.

Je me contenterai donc de dire que les écoles de la cité ont, cette année comme par le passé, dispensé à leurs nombreux élèves une instruction tout à la fois religieuse et pratique qui ne laisse rien à désirer.

J'ai eu le plaisir de voir, cette année, quatre belles académies de plus sous le contrôle de MM. les commissaires catholiques, savoir : les écoles des frères et des sœurs des paroisses St. Joseph et Ste. Anne de Montréal. Cela porte à trente le nombre des écoles de la cité, sous contrôle. Ces écoles sont fréquentées par près de 9000 élèves, et comprennent 150 classes nombreuses dont chacune requiert, de la part de l'inspecteur, autant de temps pour la visite qu'une école ordinaire de campagne.

J'ai consacré une journée entière à l'examen de bon nombre de ces écoles ; ce qui, pour plusieurs, est loin d'être suffisant. Cette besogne a été bien plus ardue pour moi cette année que de coutume, parce que je n'ai pas eu l'avantage d'être accompagné, comme par le passé, par M. U. E. Archam-

bault, surintendant local de la cité, retenu qu'il était par la nécessité de répondre aux exigences de la commission royale.

Je dois cependant rendre aux professeurs, tant laïques que religieux, le témoignage qu'ils n'ont rien épargné pour faciliter ma tâche.

J'ai insisté dans les écoles de la partie ouest de la cité qui jusqu'à présent n'étaient pas sous contrôle, sur l'urgence d'y enseigner le français, langue si nécessaire dans ce pays, langue que l'on se fait un honneur d'apprendre dans la haute société de tous les pays de l'Europe et de l'Amérique, et l'on m'a promis d'y travailler avec soin à l'avenir.

Dans le comté d'Hochelaga, il y a aussi plusieurs écoles dont l'examen requiert une journée entière ; telles sont les écoles de garçons et de filles de St. Henri des Tanneries, de Ste. Cunégonde, de St. Gabriel, de St. Jean-Baptiste et d'Hochelaga. Les dix écoles de ces localités dont le nombre d'élèves dans chaque école est, en moyenne, de 500, renferment 40 classes de 50 à 60 élèves chacune. Malheureusement, je ne puis toujours consacrer à ces visites le temps nécessaire. En retranchant des douze mois de l'année ordinaire, le temps des vacances, les jours de congé, les fêtes et les dimanches, et les journées de mauvais temps, il reste à peine à l'inspecteur l'espace de six mois pour faire ses visites. Or, y ayant dans mon district d'inspection 148 maîtres et 238 maîtresses sous contrôle (en tout 386), cela peut donner une idée du nombre de classes à visiter, et faire comprendre qu'il est impossible à l'inspecteur de donner à chaque école tout le temps nécessaire pour faire des examens détaillés. Heureusement que ces écoles sont sous la surveillance la plus soigneuse des MM. du clergé de chaque localité, ainsi que de commissaires éclairés et pleins de zèle pour l'éducation, en sorte qu'elles ne laissent rien à désirer sous aucun rapport.

Les écoles les plus remarquables de ce comté, à part celles que je viens de mentionner, sont celles, tant de garçons que de filles, de Mile-End, Coteau St. Louis, Côte des Neiges, Côte St. Paul, village du Sault au Récollet, village de la Pointe aux Trembles, village de la Longue Pointe et les deux écoles mixtes de la Côte St. Michel. La moyenne de l'assistance de ces deux écoles est de 100 à 150 élèves. Elles sont toutes bonnes, et méritent la note *très bien.*

Toutes les autres écoles de ce comté sont mixtes, c'est-à-dire, fréquentées par des élèves des deux sexes et méritent la note *bien*, quelques-unes même *très bien*, excepté l'école catholique de la petite Côte Visitation à laquelle je n'ai pu donner que la note médiocre, ce qui ne dépend pas de la maîtresse, mais du manque d'assiduité des élèves.

Je me fais un devoir de rendre aux corporations scolaires protestantes de ce comté le témoignage que les commissaires et les syndics y font preuve de beaucoup de bonne volonté pour l'encouragement de leurs écoles. Ainsi, les municipalités de Verdun, Côte St. Paul, St. Henri, Côte St. Antoine, Outremont, petite Côte de la Visitation, Hochelaga et Longue Pointe sont pourvues de maisons d'école qui leur font honneur. Il ne reste plus que Notre-Dame de Grâce, St. Jean Baptiste, Mile-End et Coteau St. Louis qui en soient encore dépourvus ; mais je sais que dans chacune de ces localités cet état de choses disparaîtra bientôt par la bonne volonté des intéressés.

Je ne saurais trop vous remercier, M le Surintendant, de m'avoir dispensé pour l'avenir de la surveillance des écoles protestantes du comté d'Hochelaga.

Le nombre d'écoles et surtout d'élèves catholiques dans mon district est si grand, que je suis d'opinion qu'il faudra bientôt un inspecteur exprès pour la cité et un autre pour les comtés d'Hochelaga et de Laval.

La besogne y est telle que j'ai craint, ce printemps, de mourir de fatigue. Quant aux municipalités catholiques d'Hochelaga, je suis fier de dire que dans tout le comté il n'y en a plus qu'une seule qui n'ait pas sa maison d'école. L'on a encore, cette année, remplacé deux vieilles maisons par deux belles bâtisses neuves, l'une dans le haut du Sault au Récollet, l'autre dans la Côte St. Léonard de la Longue Pointe, et l'on a bâti une maison très convenable dans le haut de la paroisse de la rivière des Prairies.

Enfin, tout dans le comté d'Hochelaga mérite mes louanges, tant sous le rapport de la bonne volonté des contribuables et des commissaires que des progrès des élèves, et, par conséquent, de la diligence et de la capacité des maîtres et maîtresses. J'ajouterai que partout les comptes sont bien tenus par les secrétaires-trésoriers et les instituteurs régulièrement payés.

Le nombre de classes sous contrôle dans ce comté est de plus d'un cent, et le nombre d'élèves y dépasse 8000.

Le beau comté de Laval, composé de cinq paroisses, renferme 27 écoles sous contrôle fréquentées par plus de 2000 élèves.

Les couvents de St. Vincent de Paul, de Ste. Rose et de St. Martin y dispensent à leurs nombreuses élèves une éducation qui ne laisse rien à désirer sous le rapport religieux et scientifique ; ces institutions font un bien inappréciable dans les localités où elles se trouvent. Le premier est dirigé par les Révérendes SS. de la Providence et les Révérendes SS. de Ste. Croix. Il y a aussi au village de St. Vincent de Paul une académie de garçons sous les soins des Rév. frères de St.Viateur que j'ai toujours trouvée digne de la note *excellente*, et au village de Ste. Rose, sous les soins des Révérends frères de Ste. Croix, une école modèle qui n'existe que depuis deux ans, mais qui mérite déjà la note *très bien* et qui méritera bientôt, je l'espère, celle de *excellente.*

Je me permettrai, l'année prochaine, M. le Surintendant, pour l'encouragement des instituteurs et institutrices de mon district, de vous donner les noms de ceux et celles qui se seront le plus distingués par plusieurs années d'un enseignement digne de louanges, et certes, je suis certain de pouvoir en citer un bon nombre.

Le nombre d'élèves des écoles sous contrôle dans mon district est de 17437, et celui des élèves des institutions indépendantes de 12192, formant un total de 29629, comme le constate mon grand tableau statistique.

Pour tout autre détail, permettez-moi, M. le Surintendant, de vous référer à mes bulletins d'inspection.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

S. F. McMAHON,
Inspecteur d'écoles.

M. MILLER

N'ayant été nommé que le 31 juillet 1883, n'a pu faire de rapport, et quant aux statistiques de son district, nous avons pris celles de l'année dernière fournies par son prédécesseur, feu M. Dorval.

M. NANTEL

St. Jérome, 15 août 1883.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport d'inspection pour l'année scolaire 1882-83. Mon district comprend les comtés de Terrebonne, Deux-Montagnes et partie d'Argenteuil ; il s'agrandit tous les jours à cause du grand mouvement colanisateur qui se fait dans cette partie du pays. Cette année, on a annexé au comté de Terrebonne le canton de Doncaster ; l'an prochain il y aura probablement de nouvelles écoles dans Arundel, Wolfe et Montcalm.

Je compte, cette année, dans mon district d'inspection, 150 maisons d'éducation de tout genre, savoir : un collège classique, 1 collège commercial, 2 académies de garçons, 7 académies de filles, 4 écoles modèles et 135 élémentaires, dont 132 sous contrôle et 5 indépendantes. Ces maisons d'éducation ont été fréquentées par 7530 enfants, et ont donné une assistance moyenne d'un peu plus de 78 pour cent, ce qui est très beau, si l'on tient compte du temps exceptionnellement mauvais que l'on a eu cette année.

Les écoles qui ont été les mieux tenues (je ne parle pas des académies et des écoles modèles qui sont toutes très bien dirigées) sont les suivantes :

1o. Dans le comté de Terrebonne : celles de Delles M. J. Corbeil, V. Gauthier, dans St. Jérôme ; C. Chevalier, dans St. Sauveur ; M. Charbonneau, L. Charbonneau, dans Ste. Adèle ; D. Matte, dans Ste. Thérèse (paroisse) et celle de monsieur J. P. Viber, village Ste. Thérèse.

2o. Dans le comté des Deux-Montagnes : celles de Delles G. Lafrance, C. Giroux, dans Ste. Scholastique ; A. Griffin, dans St. Canut No. 1 ; D. Daoust, D. St. Louis, dans St. Angustin ; M. Touchette, E. Paiement, dans St. Eustache.

3o. Dans le comté d'Argenteuil : l'école du village St. André, tenue par la Révde Sœur Jean de Marie, de la Providence. Ces écoles sont remarquables.

Je classe mes autres écoles élémentaires sous contrôle comme suit : 25 ont mérité la note *très bien* et m'ont donné pleine satisfaction ; 61 ont eu la note *satisfaisante* et 24 la note *médiocre*. Il n'y a pas eu d'écoles réellement mauvaises ; quelques-unes ont été bien médiocres et j'y ai trouvé des enfants très peu avancés, mais j'attribue au peu d'assiduité des élèves la cause de ce manque de progrès.

Comme ma nomination d'inspecteur ne date que d'un an, et que j'en suis, par conséquent, à mes premières visites, je ne puis assurer si les progrès accomplis sont très considérables ; cependant, je dois dire que je suis très satisfait du travail qui s'est opéré durant l'année. Partout j'ai rencontré du bon vouloir et un désir sincère de me seconder dans ma tâche souvent difficile.

J'aurais beaucoup à dire, si je voulais raconter ici mes impressions comme nouvel inspecteur, impressions souvent pénibles à la vue des maisons d'école que je visitais pour la première fois. J'ai, dans un trop grand nombre de municipalités, des maisons trop petites et basses, des mobiliers incomplets et défectueux. Très souvent, dans le cours de mes visites, je me suis fait cette question : Combien y aurait-il, dans mon district d'inspection, de maisons d'école irréprochables, si j'exigeais qu'elles fussent sous tous rapports conformes aux lois scolaires ? Le nombre de ces écoles est très petit. D'ailleurs, vous avez pu le constater vous-même par les bulletins d'inspection que je vous ai transmis et où j'ai fait un rapport fidèle de tout ce qu'il y avait de défectueux dans chaque école. Ces bulletins d'inspection ont été cause que plusieurs municipalités m'ont trouvé trop exigeant. Cependant, peut-on l'être trop quand il s'agit du bonheur, de la santé des enfants ? Je ne le crois pas et je suis bien résolu de suivre la ligne de con-

duite que je me suis tracée. Dénoncer impitoyablement tout ce que je pourrai découvrir de repréhensible dans mes tournées d'inspection ; travailler de toutes mes forces pour que l'enseignement dans mes écoles soit de plus en plus pratique et plus rationnel ; lutter contre la routine du *par cœur* et de l'enseignement *à la perroquet* : voilà ce que je me suis proposé de faire en acceptant la place d'inspecteur d'écoles. Serai-je secondé dans mes efforts ? Obtiendrai-je ce que je désire ? Je l'espère. Ce qui me confirme dans cette espérance, c'est qu'il y a un grand progrès accompli surtout sous le rapport des constructions et du mobilier scolaires. Les contribuables commencent à comprendre le prix de l'éducation et sont plus disposés à s'imposer des sacrifices.

Beaucoup de municipalités, notamment St. Augustin, Ste. Scholastique, St. Eustache, St. Benoît, Ste. Thérèse, St. Jérôme, se sont aperçues qu'il ne fallait pas lésiner lorsqu'il s'agit de l'instruction des enfants, et sont entrées courageusement dans la voie du progrès. Depuis deux ou trois ans, plusieurs bonnes et belles maisons ont été construites dans ces municipalités. Le mouvement est donné et il se propage de proche en proche.

Voici comment je divise mes écoles sous contrôle sous le rapport de la construction et du mobilier : 52 sont de bonnes maisons, étant pour la plupart des maisons neuves ou réparées depuis peu ; 38 sont d'assez bonnes maisons et peuvent durer encore quelques années ; 37 sont médiocres et devront être rebâties à neuf avant peu ; enfin, 15 sont à peu près inhabitables. De ce dernier chiffre, je retranche 6 écoles qui sont déjà en voie de construction ; les autres seront renouvelées avant peu ; j'en ai l'assurance des commissaires des municipalités où elles se trouvent. Parmi ces écoles en construction, je citerai, en particulier, l'école No. 6 de la côte St. Jean, de St. Benoît, qui sera, je crois, une des plus belles, si non la plus belle école, de mon district d'inspection ; les contribuables de cet arrondissement ont bien compris cette vérité trop souvent méconnue : la maison d'école devra être la plus belle du rang, et n'épargnent rien pour rendre leur maison attrayante et la faire aimer des enfants.

Les grandes maisons d'éducation nouvellement construites et qui seront prêtes pour l'ouverture des classes, sont le collège Ste. Thérèse, le couvent

de Terrebonne et le couvent de Ste. Anne des Plaines. Ces constructions sont magnifiques et ne laissent rien à désirer sous aucun rapport.

Maintenant, monsieur le Surintendant, je me permettrai de faire quelques remarques sur ce qui m'a paru le plus défectueux dans le mode d'enseignement suivi dans mes écoles. Au risque de répéter pour la centième fois ce que plusieurs de mes confrères ont dit, et bien mieux que je ne pourrais le faire, je vous dirai qu'on s'occupe généralement trop de la lettre et trop peu du sens, de l'intelligence des mots. Pour n'en donner qu'une preuve, je prendrai la lecture. Eh bien ! la lecture qu'on appelle raisonnée, se fait dans le plus grand nombre de mes écoles, mais telle qu'elle est faite, ce n'est pas du tout une lecture raisonnée. L'institutrice fait apprendre *par cœur* à ses enfants la signification de plusieurs des mots qui se trouvent en tête de la leçon, sans donner aucune explication, sans faire attention si le mot est employé au propre ou au figuré, sans faire attention que parfois la signification du dictionnaire est aussi difficile à comprendre pour de jeunes enfants que le mot cherché. Aussi, qu'arrive-t-il ? les enfants ne comprennent guère mieux leur lecture après s'être donné, cependant, beaucoup de peine pour chercher les mots et pour en apprendre le sens. Il n'en serait pas ainsi si l'institutrice s'était préparée afin de pouvoir donner oralement les explications nécessaires avant de faire lire la leçon qui, de cette manière, serait beaucoup plus attrayante, mieux proportionnée à l'intelligence des enfants et partant plus profitable. A propos de lecture, j'ai été frappé du manque complet de tableau de lecture pour les commençants dans mes écoles élémentaires. Ces tableaux, suivant moi, sont nécessaires pour réussir dans cette branche si importante de l'enseignement. Je tâcherai de faire remplir cette lacune.

Un autre grave défaut que je me propose de corriger, c'est que, dans plusieurs écoles, on s'éloigne trop du programme des études. Ainsi, j'ai rencontré dans des écoles élémentaires des enfants qui avaient vu toute la grammaire, éléments et syntaxe, et toute l'arithmétique : résultat brillant, s'il eût été réel ; mais hélas ! après examen, je constatais que ces enfants étaient rendus si loin qu'ils avaient oublié les commencements. Je ne veux pas, qu'on le remarque bien, ralentir les progrès des enfants ; ce que je veux empêcher, c'est que l'on enseigne la fin avant le commencement, comme je

l'ai remarqué dans certaines écoles où les enfants avaient vu la syntaxe des participes et savaient à peine les règles de l'accord du verbe avec son sujet ; en arithmétique, ils en étaient aux règles d'intérêts composés et je les embarrassais par un petit problème pratique de multiplication simple.

Le trop grand nombre de divisions dans beaucoup de mes écoles est encore un grand obstacle au progrès. Il m'est arrivé de rencontrer dans une école 4 divisions pour 5 élèves qui apprenaient la grammaire. Comment peut-on arriver à un résultat quelconque avec un pareil état de choses ?

Voilà ce qui m'a paru le plus défectueux dans l'enseignement en général. Je ne parlerai pas des défauts particuliers observés dans l'enseignement de chaque matière. Je me contenterai de vous dire que je tâche de les faire disparaître en faisant moi-même la classe pour enseigner à l'institutrice ce qu'elle doit faire, et aussi, par mes conseils et mes recommandations dont voici l'abregé : *Donnez des leçons très courtes et faites-les apprendre d'une manière raisonnée ; ne laissez passer aucun mot sans vous assurer s'il est bien compris de vos élèves ; revenez souvent, très souvent, sur les choses déjà apprises.*

Pour corriger tous les défauts et détruire le mal dans sa racine, il faudrait, j'en suis convaincu, une école normale de filles dans cette partie de la province. Généralement ce sont les notions pédagogiques qui manquent à nos jeunes institutrices ; elles sont remplies de bonne volonté et de courage et font tout en leur pouvoir pour bien réussir ; mais leurs efforts ne sont pas toujours couronnés de succès, pour la bonne raison quelles ne savent pas enseigner. On exige trois ou quatre ans d'apprentissage d'un jeune homme qui apprend le métier même le plus facile, et pour l'art si difficile de l'enseignement, on n'en exige aucun ! C'est vraiment une anomalie et l'inspecteur n'a pas lieu de s'étonner de rencontrer des institutrices incapables, il doit plutôt s'étonner de ne pas en rencontrer un plus grand nombre.

A ce propos je me permettrai de faire une suggestion.

Le gouvernement ne pourrait-il pas accorder une légère subvention aux inspecteurs pour qu'ils puissent, de temps à autre, donner des conférences pédagogiques à leurs instituteurs ou institutrices. On donne des causeries sur l'agriculture ; pourquoi n'en donnerait-on pas dans l'intérêt de l'instruction publique ? L'inspecteur, dans le cours de ses visites, pourrait réunir

tous les instituteurs ou institutrices d'une municipalité dans l'école la plus centrale et leur donner une conférence. Là il parlerait pédagogie et ferait connaître les meilleures méthodes d'enseignement, et, s'il y a besoin, joignant la pratique à la théorie, il pourrait faire la classe en présence des instituteurs et institutrices réunis. Il me semble qu'une semblable conférence aurait de très bons résultats.

J'attache une très grande importance à l'enseignement de l'agriculture dans toutes mes écoles. L'an prochain, je donnerai un prix spécial dans chaque école pour cette branche si importante et cependant négligée.

Je rencontre une certaine opposition de la part des contribuables quant à l'enseignement du dessin, mais j'espère en triompher avec le temps et la persévérance.

Les comptes des secrétaires sont généralement bien tenus. J'ai pu m'en assurer en les visitant avec soin. Les instituteurs et les institutrices de mon district sont régulièrement payés.

Je termine ces remarques dans l'espérance que, jointes à mes bulletins d'inspection et à mon grand tableau statistique, elles sont suffisantes pour vous donner une idée juste de l'état de mon district d'inspection.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.,

J. P. NANTEL,
Inspecteur d'écoles.

M. PAQUET

ILES DE LA MADELEINE, 20 juillet 1883.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'état des écoles dans mon district d'inspection pour le dernier semestre de 1882-83.

Je vous expédie aussi en même temps mon tableau statistique.

Dans toutes les écoles élémentaires de mon district, le manque d'assiduité est le principal obstacle à l'avancement de l'instruction chez les enfants, et ce qui est pénible à constater, c'est que l'assistance est plus régulière pendant la mauvaise saison que pendant l'été. En voici la raison : arrivés à l'âge de huit ou dix ans, les enfants sont considérés capables de rendre service à leurs parents, tant à la pêche qu'à la culture du sol ; conséquemment il leur faut quitter l'étude et aider ceux qui, n'ayant aucune instruction, croient que leurs enfants ne doivent pas en avoir non plus.

Il y a encore des parents qui protègent leurs enfants dans leur indiscipline ; aussi ces enfants sont mis à la porte, et ces bons parents, au lieu de les corriger, les gardent à la maison ; là, s'ils ne sont pas instruits, ils n'auront pas à se courber sous le joug capricieux de l'instituteur ou de l'institutrice.

Dans toutes les municipalités de mon district, les commissaires font faire les réparations nécessaires aux bâtiments scolaires.

Je constate aussi, avec bonheur, que les livres, qui ont toujours fait défaut, sont déjà demandés.

Les comptes sont bien tenus dans toutes les municipalités, et l'on adopte partout les livres de comptabilité recommandés.

Le couvent de la Congrégation Notre-Dame continue à donner la plus grande satisfaction.

L'école dissidente de Grindstone donne aussi satisfaction. Le nombre d'enfants fréquentant cette école n'est que de dix-huit. M. Clarke, titulaire,

n'a pas tenu de registre d'appel pendant ce semestre. Les contribuables dissidents sont en petit nombre, et sont pauvres, ce qui est cause que leur école n'opère que six mois dans l'année.

En général, on s'applique à faire des améliorations, car il y en a beaucoup à faire.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

DANIEL PAQUET,
Inspecteur d'écoles.

M. PRÉMONT

STE-FAMILLE, 10 octobre 1883.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'instruction publique dans les comtés de Québec et de Montmorency, pour l'année scolaire 1882-83.

Je compte dans ce district :
26 municipalités,
80 arrondissements,
87 maisons d'école.

Il y a 80 écoles sous contrôle et 7 écoles indépendantes, classées comme suit :

60 écoles élémentaires sous contrôle,
6 écoles modèles de garçons,
4 écoles modèles de filles,
11 écoles modèles mixtes.
2 académies mixtes,
1 académie de filles,
6 écoles élémentaires indépendantes,
1 école modèle indépendante.
Total des élèves fréquentant les 7 écoles indépendantes : 191.

Total des élèves fréquentant les 80 écoles sous contrôle : 4,737.

Moyenne des élèves par école : 57.

Le personnel de l'enseignement est composé comme suit :

11 instituteurs laïques
73 institutrices do
13 do religieuses.
} enseignant dans les écoles sous contrôle.

Total des traitements des 11 instituteurs : $3,001 ; moyenne : $273.

Total des traitements des 13 institutrices religieuses : $1,620 ; moyenne : $125.

Total des traitements des 73 institutrices laïques : $7,856 ; moyenne ; $108.

8 instituteurs et 31 institutrices ont été formés à l'Ecole Normale Laval.

Les autres instituteurs et institutrices tiennent leur brevet des Bureaux d'Examinateurs. 12 d'entre ces dernières enseignent sans diplôme.

Couvent de Ste-Anne

L'institution d'éducation supérieure indépendante que je mentionne dans mon grand tableau statistique, sous le titre d'école modèle indépendante, est tenue par les Révérendes Sœurs de la Charité dans le beau et vaste couvent qu'elle possèdent sur la Côte Beaupré. Bâti sur une éminence, au milieu d'un bosquet d'érables, et en regard du majestueux temple élevé en l'honneur de la Bonne Ste-Anne, ce couvent offre un asile des plus pieux comme des plus salubres et des plus attrayants à la fois, à la jeune fille qui veut s'instruire. Le cours d'études embrasse toutes les branches du programme officiel. On oblige aussi les élèves à prendre des habitudes de travail, d'ordre et de propreté, en leur confiant à tour de rôle comme la sous-direction de quelques départements de la maison ; c'est ainsi, par exemple, qu'on les fait présider à la cuisine, à la buanderie, à la laiterie, etc. Des ouvrages au métier, au tricot, au crochet, en tapisserie, sans compter le repassage, la couture et même le ravaudage, occupent ces laborieuses jeunes demoiselles qui remplissent leur tâche avec une louable émulation. Ces petits travaux manuels ne nuisent en rien au succès de leurs études clas

siques, à preuve que plusieurs d'entre elles obtiennent tous les ans un brevet de capacité, quelquefois même pour école supérieure.

La révérende sœur Ste-Flavie, supérieure de cette institution indépendante, ne craint pas de laisser visiter ses classes par un inspecteur d'écoles laïque, et je n'ai qu'à me féliciter de la réception cordiale qu'elle veut bien me faire, voyant en moi le représentant d'une autorité légitimement constituée. Elle m'assure même que l'examen que je fais subir à ses élèves est pour ces dernières une cause d'encouragement et de progrès.

L'une de mes dernières visites à cette maison coïncidait avec celle du très révérend Père Supérieur Rédemptoriste et curé de Ste-Anne ; je devais et je voulus en cette occasion m'effacer et laisser toute la prépondérance à l'autorité religieuse ; j'insistai même, mais inutilement, car le très révérend Père Supérieur, avec cette urbanité qui le distingue, me contraignit bien gracieusement à accepter la présidence, ajoutant qu'il était heureux d'assister, pour la première fois, à une inspection d'école en Canada. Je fis donc l'examen des élèves comme à l'ordinaire, et le très révérend Père me parut fort satisfait de ma manière de procéder.

J'aime, M. le Surintendant, à vous donner ces détails, qui ne peuvent manquer de vous intéresser, puisque vous nous recommandez dans vos circulaires d'inviter MM. les Curés à nous rencontrer dans nos visites d'écoles, afin que, travaillant de concert en faveur d'une cause qui nous est chère à tous, nous marchions plus sûrement et plus rapidement dans la voie du progrès.

Ecole sous controle des commissaires

Comme j'ai eu occasion, dans mes bulletins, de vous faire un rapport circonstancié sur chacune des écoles sous contrôle que je visite, il serait pour le moins oiseux de copier ici la teneur de ces bulletins, que vous avez d'ailleurs par-devers vous. Je me permettrai seulement d'attirer de nouveau votre attention sur les progrès marquants obtenus dans un bon nombre d'écoles que je vous ai alors signalées. Vous les connaissez donc, M. le Surintendant, ces maisons d'éducation vraiment supérieures, tant religieuses que laïques, ces excellentes écoles élémentaires ; vous vous réjouissez comme moi de leurs succès constants, et je sais que vous tenez en bien haute estime ces

instituteurs pleins de mérites, ces institutrices religieuses et laïques qui remplissent courageusement les devoirs importants attachés à leur noble carrière.

Je saisis aussi l'occasion de ce rapport pour les féliciter sur leur empressement à se déclarer prêts à faire de plus grands sacrifices pécuniaires, s'il le faut, en faveur d'un fonds de secours pour leur vieillesse.

Tous les instituteurs et institutrices, moins deux, ont signé pour le maintien de l'acte 43-44 Vic., ce qui prouve que le corps enseignant de mon district est l'un des plus intelligents comme des plus fidèles au drapeau des instituteurs de la province.

Ils m'ont exprimé leur anxiété touchant l'opposition que l'on fait à une loi si débonnaire, si philanthropique ; pourtant ils reposent une entière confiance dans la sagesse de l'honorable Conseil de l'Instruction publique qui doit décider de leurs espérances.

Ils sont prêts comme toujours à dépenser leurs talents, leur énergie et leur santé à travailler sans relâche au bien de leurs concitoyens, pourvu qu'on leur assure le repos et la paix dans la maladie et les vieux jours.

Cours d'études

Tous les élèves de mon district apprennent à lire, à écrire et à compter. On attache, avec raison, plus d'importance que jamais à l'enseignement de ces trois matières. En ce qui concerne la lecture, je dois dire qu'il y a évidemment progrès. Dans les écoles où l'on se sert surtout du cours de lecture Lagacé, on se surprend à admirer de petits enfants de 8 à 10 ans faisant la lecture à haute voix d'une manière à peu près parfaite. La pose de l'élève, l'inflexion de voix, l'articulation, tout dénote chez cet enfant qu'il lit bien parce qu'il comprend bien, et il comprend bien parce que le sujet qu'il lit n'est pas au-dessus de son intelligence. Visons donc à mettre entre les mains de l'enfant un livre qu'il puisse parfaitement comprendre : ce sera le premier secret pour apprendre à bien lire.

Ecriture

Partout où l'on a adopté la série de cahiers avec modèles, l'on apprend mieux et plus vite à écrire. Mais il y a toujours cet inconvénient fort

grave de laisser acheter les cahiers par les parents. Assez souvent l'élève apportera à l'école un numéro qui ne lui convient pas. Il vaudrait donc mieux que les commissaires fissent un dépôt de cahiers chez leur secrétaire-trésorier, et que l'instituteur choisit lui-même pour chaque élève le numéro qui lui convient.

Arithmétique

Toutes les écoles de mon district sont pourvues de l'excellent traité d'arithmétique par Toussaint. Cette étude plait généralement aux enfants : il y a si peu à apprendre par cœur. Aujourd'hui il n'est pas rare de voir l'arithmétique enseignée dans toutes ses parties. On voit même l'algèbre, la géométrie, et dans quelques écoles les hautes mathématiques. Il n'y a pas longtemps encore, quand une maitresse d'école pouvait dire : Mes élèves ont vu les " parties aliquotes," sa réputation d'habile institutrice était faite, car il était bien difficile d'atteindre jusque-là. Maintenant que voyons-nous ? Des enfants de 10 à 12 ans capables de trouver la solution exacte de problèmes vraiment difficiles dans n'importe quelle partie de l'arithmétique.

Histoire

Dans un bon nombre d'écoles, on a adopté le mode oral pour l'enseignement de l'histoire. Le maître lit un chapitre, l'explique, puis en fait rendre compte—d'une manière très abrégée, la première année, un peu plus détaillée, la deuxième, ainsi de suite. Les résultats sont excellents, je voudrais qu'on fit de même partout ; malheureusement je constate que le par cœur, surtout en histoire, fait encore les délices de quelques institutrices. Il faudrait obliger toutes ces maitresses d'école, qui torturent ainsi la mémoire des enfants, à nous réciter le mot à mot de tous les livres qu'elles font apprendre par cœur à leurs élèves : ce serait la peine du talion. J'ajouterai cependant que l'on commence à avoir honte de cette vieillerie, car, à ma question : Faites-vous apprendre le mot-à-mot de l'histoire ? On me répond : Non ; mais je m'aperçois bien que ce " non " cache un péché d'habitude. On a honte de ce que l'on fait : donc on est à la veille de se corriger.

Géographie

On a été longtemps sous la fausse impression que la géographie ne pouvait être enseignée qu'aux élèves déjà avancés dans leurs études. Ils devaient être doués, de plus, d'une grande mémoire, car il leur fallait apprendre par cœur de longues définitions remplies de mots difficiles à prononcer. C'est ce qui explique les appréhensions de certains parents, qui n'aiment pas encore que leurs enfants apprennent la géographie. Aujourd'hui on procède autrement, et la carte sert de livre à l'élève; j'ai vu de tout jeunes enfants, sachant à peine lire couramment, passer un brillant examen sur la géographie. Ils connaissaient parfaitement la mappe-monde, m'indiquaient les points cardinaux dans l'espace, donnaient les bornes du terrain de l'école, de leur paroisse, etc. Ils me faisaient connaitre les produits de leur localité, le principal commerce, etc.

On ne peut enseigner l'histoire avec profit sans s'aider de la géographie, et pourtant en comparant le total des élèves qui apprennent l'histoire avec celui des élèves qui étudient la géographie, on constate une différence notable entre ces deux chiffres. On me dit encore quelquefois : j'enseigne l'histoire sainte à de tout jeunes enfants qui ne sont assurément pas capables d'apprendre la géographie.—Et pourquoi donc, s'il vous plait ? Je soutiens au contraire que vous ne pouvez enseigner l'histoire d'une manière fructueuse à vos élèves sans leur parler en même temps de géographie. Voyons un peu. Quand vous racontez à vos élèves l'histoire de la sortie d'Egypte, n'avez-vous pas occasion de leur parler de l'Egypte tout d'abord, puis du Nil, de la Mer Rouge, du Désert, du Mont Sinaï, etc., etc., et n'est-ce pas faire déjà un peu de géographie que de leur expliquer chacun de ces mots ? Et quel secret possédez-vous donc, si vous pouvez parler de tous ces lieux d'une manière compréhensible sans vous aider d'une carte géographique ? Tenez, je suis convaincu d'une chose, c'est que vos élèves ne savent pas même le premier mot de l'histoire sainte qu'ils étudient, me dites-vous, depuis deux ans. Voyez plutôt. Et je pose quelques questions aux élèves, qui n'avaient pas la connaissance, il va sans dire, de mon dialogue avec leur instituteur.

Dites-moi, mes enfants, vous avez entendu parler de Moïse, racontez-moi un peu son histoire ?—Sais pas.—Voyons, était-ce un homme, une ville ? —Un pape.—Etait-ce un Canadien, un Irlandais ?—Un Canadien.

La pauvre institutrice, toute confuse, m'a bien promis de suivre mes avis à l'avenir.

J'espère qu'avant longtemps la géographie marchera de pair avec l'histoire, et que le mot à mot du livre sera banni de toutes les écoles.

Grammaire

On comprend mieux que jamais que l'art de parler fait grandement partie de l'enseignement de la grammaire, et on s'applique en conséquence dans les écoles bien tenues à faire parler correctement les élèves, en même temps qu'on leur apprend les règles de l'orthographe. Le maître, durant la classe ou les récréations, entre sur son calepin toutes les fautes de langage, les locutions vicieuses, les barbarismes qu'il a remarqués, puis le lendemain il fait corriger les fautes au tableau noir. Ces exercices, répétés et mis en pratique dans toutes les écoles, contribueraient beaucoup à avancer les élèves dans leurs études orthographiques.

On enseigne au tableau noir les notions préliminaires à de tout jeunes enfants, et j'en ai rencontré de 6 à 7 ans qui m'ont répondu parfaitement bien sur le nom, l'article, l'adjectif et le pronom sans s'aider des définitions du livre. L'épellation des mots par cœur et les dictées sont aussi fort usitées comme on peut le constater par nos statistiques. Il va sans dire que les élèves doivent bien comprendre le sujet qu'on leur dicte, et pour cela, il faut le leur expliquer d'avance. Tous les élèves qui apprennent la grammaire font comme de raison de l'analyse en même temps.

Style épistolaire

Un bon nombre d'élèves apprennent l'art épistolaire, mais je ne suis pas encore satisfait. Il faudra à l'avenir faire plus et mieux.

L'avantage d'écrire soi-même ses lettres d'affaires ou autres doit être considéré comme assez important par l'institutrice pour qu'elle ne néglige aucunement le devoir si rigoureux qu'elle a de rendre ses élèves capables de présider eux-mêmes à leur propre correspondance.

Je connais des artisans, des cultivateurs que leurs parents avaient envoyés à l'école une année seulement, l'année de leur première communion

Ils apprirent à écrire. Mais comment ? En écrivant 6 cahiers dans leur année, 2 fois les trois premiers numéros, c'est-à-dire, les numéros où l'on trace des lignes, des jambages, des boucles, etc., mais pas d'écriture courante. Je m'étonnais de ce que me racontait l'un d'eux à ce sujet et je disais: Comment ! on ne vous a pas même appris, dans une année, à signer votre nom !—Signer mon nom ! j'étais loin d'écrire en fin, je ne faisais que des barres, et ma maîtresse me disait que pour apprendre à signer son nom, il fallait d'abord se rendre au No. 6—à l'écriture en fin.

Hé bien ! voilà le raisonnement que font les institutrices qui ne veulent enseigner le style épistolaire qu'à ceux de leurs élèves qui ont vu toutes les règles de la grammaire. Que l'on commence donc à faire composer les élèves aussitôt qu'ils sont en état d'écrire quelque peu couramment. Un enfant comprendra toujours bien ce que j'appelle la partie matérielle d'une lettre, c'est-à-dire, la date, l'inscription, la signature, la superscription. Quant à la rédaction du corps de la lettre, il sera étonnant parfois de voir l'élève intelligent s'exprimer, non pas toujours correctement, mais de manière, au moins, à se faire comprendre.

Je sais bien que ce mode d'enseigner le style épistolaire n'est pas ce qu'il devrait être, ce qu'il serait si l'on avait affaire à des élèves qui doivent suivre un cours d'études ; mais il s'agit ici de rendre un service important à des enfants qui n'iront à l'école que juste le temps d'apprendre le peu qu'ils auront à pratiquer dans l'exercice de leur état.

Tenue des livres

Voilà encore une étude à laquelle on n'attache pas assez d'importance dans la plupart des écoles élémentaires. Il n'est pas nécessaire d'enseigner à des enfants qui seront cultivateurs à leur sortie d'école, cette tenue des livres en partie double que l'on apprend à ceux qui se destinent au commerce et qui vont ordinairement s'y préparer dans quelque haute école commerciale, mais ce que je veux, c'est que l'on enseigne à tous les enfants la manière générale de tenir leurs comptes plus tard, dans n'importe quel état de vie qu'ils se choisiront en sortant de l'école élémentaire. Donc, il faut bien faire comprendre à ces enfants la différence qu'il y a entre un débiteur et un créancier, débiter, créditer, solder un compte ; il faut les accoutumer à

faire des entrées dans le livre des récettes et des dépenses, à faire une facture, un billet promissoire, un reçu, etc., toutes choses pourtant si nécessaires qu'il est étonnant que certaines institutrices fassent la sourde oreille à nos remontrances à ce sujet.

Dessin et agriculture

Ces deux études introduites dans le programme officiel depuis quelques années seulement, sont peut-être celles qui figurent le mieux dans nos statistiques scolaires. Il ne faut pourtant pas se faire illusion sur le résultat pratique de cet enseignement, qui menace d'en rester aux premiers éléments. Dans un certain nombre d'écoles élémentaires, on se contente de faire tracer quelques lignes au tableau, et on appelle cela du dessin. On n'a ni cahiers, ni cartes, ni modèles. J'ai conseillé dans l'origine aux institutrices de suppléer aux cartes par des modèles qu'elles traceraient elles-mêmes au tableau, mais je m'aperçois qu'on s'en tient là, et à chaque fois que je passe, on me fait toujours crayonner les mêmes lignes et aussi mal que la première fois. Cependant, bien que cette étude ne soit point prise au sérieux dans quelques écoles, il n'en est pas de même partout, et dans celles qui sont dirigées par des institutrices compétentes, les résultats sont satisfaisants, et il y a progrès. J'ai remarqué même un certain nombre d'élèves qui s'adonnent parfaitement bien à l'étude du dessin. Ils ont déjà produit plusieurs pièces qui leur font honneur ainsi qu'aux instituteurs ou institutrices qui les ont formés.

Quant à l'agriculture, on se plaint quelquefois du manque de livres. Je conseille alors à l'institutrice d'y suppléer par un enseignement oral. Elle lit elle-même un chapitre du manuel, le commente devant toute la classe, et s'en fait rendre compte par les élèves. Il serait excellent pourtant que chaque enfant eût son livre, car en préparant sa leçon, le soir, dans sa famille, l'attention des parents serait attirée sur toutes les bonnes choses que contient ce manuel, et ils en feraient leur profit.

Dans certaines paroisses à proximité des villes, l'enseignement de l'agriculture est à peu près nul, et pour se justifier aux yeux de ceux qui ont droit de s'enquérir de pareille négligence, on allègue que l'agriculture n'est point pratiquée par les parents des élèves dans ces localités. Je le sais bien, mais je sais aussi que le but qu'on s'est proposé en décrétant l'enseignement

de l'agriculture dans toutes les écoles, n'est pas tant d'enseigner la théorie de la science agricole à ceux qui, par état, la mettent en pratique tous les jours, que d'en propager le goût dans toutes les classes de la société, et d'amener ainsi un plus grand nombre de jeunes gens à embrasser l'état si beau, si noble de cultivateur.

D'ailleurs, qui nous assure que, plus tard, ces enfants, qui ne sont point fils d'agriculteurs, qui vivent dans un milieu où on ne respire que l'industrie et le commerce, n'auront pas quelque occasion fortuite d'acquérir une ferme ou un lopin de terre quelconque qu'ils seront désireux de faire exploiter sous leur direction. C'est alors que les saines notions d'agriculture qu'ils auront puisées à l'école, leur reviendront en mémoire, et leur seront d'une grande utilité.

Leçons de choses

J'ai pu constater, cette année, que 1022 élèves ont été initiés aux "leçons de choses" ; c'est à peu près le cinquième du grand total des élèves de mon district. Si l'on veut que ces leçons de choses soient fructueuses, il faut qu'elles soient données, pour commencer, sur des sujets parfaitement bien connus de l'institutrice, afin que, dans l'occasion, elle puisse même en parler d'abondance. Une leçon de choses bien faite suppose beaucoup de science chez son auteur, et je suis d'avis qu'un brevêt d'école élémentaire ne nous garantit pas suffisamment que l'institutrice peut, sans danger, ou au moins avec avantage, se servir de ce mode savant d'enseignement.

On dira peut-être qu'elle pourra puiser sa leçon de choses dans les livres ou les revues pédagogiques, et qu'elle la fera répéter à ses élèves. Tout cela, c'est du par cœur, et je n'en veux point. Ni l'institutrice, assez souvent, ni les élèves jamais ne comprendront cette leçon de choses ainsi puisée dans les livres et répétée mot à mot. Il vaudrait aussi bien dire à l'institutrice : Prenez Ganot et Deguin, et enseignez la physique et la chimie. Le livre est seulement bon à celui qui le comprend.

Je ne suis point contre les leçons de choses ; au contraire, je sais apprécier les beaux résultats obtenus par des professeurs qui s'en servent avec avantage dans leurs écoles, et je ferai mon possible pour engager les instituteurs et institutrices que je crois qualifiés à cet effet, à adopter ce mode

d'enseignement ; mais je croirais manquer à mon devoir en obligeant certaines institutrices non qualifiées à entrer dans une voie qui leur est inconnue, quand je suis convaincu qu'elles ne pourraient que s'y égarer avec leurs élèves.

Maisons d'école et mobilier

L'esprit de progrès qui anime nos populations rurales en tout ce qui a rapport à la construction de leurs propres résidences, nous met à l'aise dans le combat qu'il faut livrer quelquefois encore à l'occasion des dimensions, de l'élégance et du fini qu'on doit apporter à nos habitations scolaires. Ces jolies demeures privées que l'on voit partout, en parcourant nos campagnes, nous fournissent une arme puissante pour faire triompher nos vues dans la discussion du projet de reconstruire quelque maison d'école. En effet, il sied mal aux commissaires de parler d'économie quand il s'agit d'élever un édifice public à l'honneur et aux frais de toute une paroisse, pendant que chaque particulier, avec son seul revenu, ne craint pas de s'ériger une riche habitation dont le décor quelquefois frise même le luxe. Aussi, je ne me laisse pas bercer au nom de l'économie mal comprise, et vous savez, par mes bulletins, quelles sont les municipalités en défaut sous ce rapport.

La loi, M. le Surintendant, défend aux commissaires d'écoles de construire aucun édifice scolaire avant qu'ils en aient au préalable soumis le plan à votre approbation. Il arrive alors que la grande diversité de plans soumis est cause que nos maisons d'école sont construites tantôt d'une façon tantôt d'une autre, parce que certains détails, manquant au plan, font défaut également dans l'érection de la bâtisse, ou si on s'en occupe, c'est souvent au détriment des règles de l'art et du bon goût. C'est ainsi, par exemple, que l'un des pignons sera couronné d'un clocher, et l'autre, d'une tête de cheminée, que celle-ci quelquefois se dressera comme un épouvantail semblant vouloir abîmer tout un côté de la maison. Quelquefois on mettra ça et là un peu de peinture—bigarrures—d'autres fois on ne lavera seulement pas à la chaux la pauvre maison d'école, d'ailleurs assez bonne. Celles qui sont le mieux ne diffèrent en rien, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, d'une maison privée ordinaire.

Il me semble qu'une maison d'école ne peut absolument ressembler à une maison privée, et que tout, dans les divisions intérieures, la disposition

des fenêtres et des portes, le mode de ventilation et de chauffage, doit former un style à part.

L'inspecteur d'écoles pourrait rendre de grands services sur ce point, si on lui mettait entre les mains un plan unique (autorisé par la loi), qu'il serait chargé d'expliquer aux commissaires lors de ses visites, et qu'il ferait mettre à exécution chaque fois qu'on aurait décrété la construction d'une maison d'école.

Ce plan offrirait deux vues de l'édifice scolaire ; une vue de l'extérieur, une autre de l'intérieur.

Ces maisons d'école ainsi construites d'après ce plan unique et fort simple, ne coûteraient pas plus cher, et on obvierait par ce moyen à une foule de fautes que l'on commet, parce que l'on n'a pas bien pris ses mesures, parce qu'une porte a été placée plutôt ici que là, parce que les ouvertures des fenêtres ont été faites sans prévoir qu'il fallait mettre l'estrade et le tableau noir près de ce lambris, etc., etc. Il faudrait donc que le plan indiquât tous ces détails, afin qu'aucune erreur possible ne pût être commise.

Dans les paroisses et les cantons pauvres, où les colons se soutiennent à peine dans le chemin difficile qu'ils se frayent à travers la forêt, le joug de l'autorité doit être léger, et il faudra bien attendre encore des années avant de pouvoir obtenir ce que l'on est en droit d'exiger dans les paroisses florissantes.

Il en est de même du mobilier que l'on construit partout où le besoin s'en fait sentir, mais avec une telle variété de formes que l'on se surprend à regretter l'absence d'un plan définitivement arrêté et servant de modèle obligatoire. L'on adapte quelquefois des dossiers à des bancs d'une longueur démesurée, ce qui est plutôt une nuisance qu'une amélioration dans la classe. Je voudrais des tables et des bancs de 4 places au plus, construits d'après une forme considérée la plus perfectionnée. Les autorités, loin de se récrier, seraient heureuses d'avoir un modèle à suivre, car à défaut d'un plan obligatoire, on prend celui qu'un meublier quelconque prépare, et qui est défectueux assez souvent. Tout est à recommencer ou à corriger, et finalement ce mobilier coûte plus cher que s'il avait été construit d'après un modèle perfectionné.

Quand a eu lieu le dernier examen public ? Telle est la question que je trouve dans la formule de nos bulletins d'inspection. La question ainsi posée, il est très facile d'y répondre. Il suffit d'enrégistrer une date, et tout est dit. J'aurais préféré celle-ci : "Comment fait-on l'examen public ?" Alors je pourrais répondre par les remarques que je faisais à ce sujet dans mon rapport de l'année dernière. Je n'y reviendrai pas aujourd'hui. Je me contenterai de dire que c'est vraiment pitoyable de voir comment on s'acquitte, en certains endroits, de l'obligation de faire un examen public. C'est certainement une des principales causes de non succès dans un bon nombre d'écoles.

Le journal d'appel est-il bien tenu ? Conserve-t-on les archives ? Les archives ! il n'en faut pas parler—sauf quelques bien rares exceptions, on ne s'en occupe point. On détruit même quelquefois le peu qu'il y en a.

Quant au journal d'appel, on le tient régulièrement, mais d'après des formes diverses.

Je serais heureux qu'une nouvelle forme de journal d'appel, servant en même temps de registre des notes méritées par les élèves, fût introduite dans nos écoles. La formule actuelle pourrait être préparée de manière à former tout l'espace dont on a besoin pour la tenue de ce petit registre.

Les secrétaires-trésoriers tiennent-ils bien leurs comptes ? En général ces fonctionnaires ne se servent pas du grand-livre, ou s'ils font quelques inscriptions dans ce livre, ce n'est pas dans la forme voulue. On n'y ouvre pas un compte à chaque contribuable. Tout au plus le fait-on en faveur des instituteurs. On n'attache pas non plus assez d'importance aux additions des nombres, et l'examen de ces comptes ne peut pas être satisfaisant. Nos remarques ne sont seulement pas comprises, car plusieurs secrétaires sont d'une ignorance complète des principales notions de la tenue des livres ; ils n'ont pas même l'idée de l'alignement des chiffres : c'est un fatras indéchiffrable. Quand un homme instruit est dans une paroisse, on devrait toujours le nommer secrétaire-trésorier. On ne le fait pas toujours cependant, on dit que ça coûte trop cher les services d'un homme instruit. Un ouvrage bien fait ne coûte jamais trop cher. J'ai dans mon district un bon nombre de secrétaires-trésoriers qui s'acquittent très bien de leurs devoirs, et qui sont d'une utilité précieuse à la cause de l'éducation. J'ai eu l'honneur, dans

mes bulletins, de vous les nommer, et vous savez déjà comme je suis satisfait de leur travail.

OBSERVATIONS

Vous avez peut-être remarqué, M. le Surintendant, que M. l'inspecteur Juneau, dans son dernier rapport, s'accuse bien sincèrement de ne pas m'avoir compris, quand j'ai exprimé, il y a deux ans de cela, l'opinion suivante : " que les instituteurs ou institutrices, pour réussir dans l'enseignement, doivent posséder non seulement le savoir, mais surtout le savoir-faire."

Je vais m'expliquer, si vous me le permettez.

Je sais parfaitement que les bureaux d'examinateurs ne peuvent constater le savoir-faire des candidats qui aspirent au professorat, au moyen d'un simple examen qu'on leur fait subir en quelques heures, et c'est précisément de cette impuissance des bureaux à conjurer le mal, car le mal existe, que je me plains.

La loi permet, n'est-ce pas ? à l'inspecteur d'écoles de se plaindre d'un instituteur qu'il ne croit pas suffisamment apte à faire l'école. Il use de son droit et s'en plaint, en effet, à M. le Surintendant qui oblige ce dernier à se présenter de nouveau devant le bureau d'examinateurs. Cet instituteur subit l'examen *de novo ;* il réussit. Que voulez-vous, il a le "savoir." Il n'a plus qu'à s'en aller triomphant reprendre la direction de son école. Il en eût été autrement, si la loi l'avait obligé à produire devant le bureau un certificat de son inspecteur, prouvant qu'il possède le " savoir-faire."

Un petit amendement à la loi serait donc suffisant pour débarrasser le corps enseignant de toutes ces institutrices incompétentes qui trouvent toujours à se placer parce qu'elles se donnent au rabais.

Dans la province d'Ontario, l'on précède à peu près de cette manière. Le candidat se présente devant l'inspecteur, qui l'interroge et lui donne un *permis* d'enseigner, si l'examen a été satisfaisant. Ce *permis* n'est bon que pour un an. L'année suivante, le candidat n'obtiendra un nouveau *permis* que s'il a l'aptitude à l'enseignement, et il pourra alors se présenter devant les bureaux d'examinateurs afin de subir un examen définitif, qui est toujours très sévère.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOSEPH PRÉMONT,
Inspecteur d'écoles.

M. RUEL

St. Charles, 23 juilet 1883.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'année expirée le trente juin dernier sur l'état des écoles de mon district d'inspection, comprenant les écoles catholiques des comtés de Shefford, Brome, Missisquoi, Stanstead et partie de Bagot.

Je constate avec plaisir qu'il y a eu beaucoup de progrès dans les écoles de ma division ; le tableau suivant vous le prouvera :

	1881-82.	1882-83.	Augmentation.
Nombre de maisons d'éducation de tout genre	134	157	23
Total des élèves	5389	6768	1379
Total de l'assistance moyenne	3945	4841	896
Elèves depuis l'A B C jusqu'à la lecture courante	1835	2552	717
" lisant bien	3554	4216	662
" écrivant	2709	2850	141
" apprenant l'arithmétique	2653	2974	321
" " la grammaire	1535	1622	87
" " la géographie	833	1012	179
" " le dessin linéaire	490	914	424
" " le dessin	185	219	34
" " la tenue des livres	0	22	22
" étudiant l'histoire	852	971	119
" la géométrie et l'algèbre	7	66	59
" " les belles-lettres	140	222	82

Ces augmentations sont dues à l'ouverture de plusieurs écoles et aussi à ma visite de l'an dernier. Comme je le constatais dans mon dernier rapport, un certain nombre d'institutrices s'étaient négligées parce qu'elles ne

comptaient point sur la visite d'un inspecteur, et aujourd'hui elles se sont amendées heureusement.

Les écoles de mon district d'inspection peuvent se diviser en deux catégories bien distinctes que je désignerai sous les dénominations de "écoles des paroisses" et "écoles des townships."

Ecoles élémentaires des paroisses

Ces écoles, pour la plus grande partie, peuvent rivaliser avec celles des grandes paroisses situées le long du fleuve St-Laurent et on peut y exiger toutes les améliorations et les matières que le Conseil de l'Instruction Publique a indiquées dans son programme scolaire. Ce sont celles de St-Théodore d'Acton, Acton Vale, St-André d'Acton, Roxton, Roxton Falls, St-Valérien, Ste-Cécile de Milton, Ste-Pudentienne, Ste-Anne de Stukely, Stukely nord, Ely sud, West Farnham, Notre Dame des Anges de Stanbridge et St-Romuald de Farnham.

J'y compte quatre-vingts écoles élémentaires : sur ce nombre il y en a quatre d'excellentes, dix de très bonnes, quarante-une de bonnes, dix-huit de passables et sept de mauvaises.

Ecoles élémentaires des townships

J'appelle sous cette dénomination les écoles, pour la plupart dissidentes, fondées et érigées par les curés ou missionnaires avec de grandes difficultés et des démarches considérables, et soutennes au prix de grands sacrifices de la part des contribuables.

Ces écoles ont été fondées surtout pour l'enseignement du catéchisme et pour la conservation de notre religion et de notre langue chez la population canadienne noyée parmi les autres races.

Ces écoles sont celles de Granby Village, Granby Township, St-Alphonse, Shefford, Shefford dissident, Waterloo, Ely nord, Stukely sud, Bolton est et ouest, Brome, Sutton, Potton, Dunham Village et Township. St-Ignace de Stanbridge, St-Damien de Bedford, East Farnham, Magog, Hatley, Barnston, Coaticooke, Barford, Cowansville et Dunham.

Elles sont à de grandes distances les unes des autres et la visite en est très difficile.

Elles sont excessivement pauvres et Monseigneur de St-Hyacinthe est obligé par charité de contribuer au soutien de quelques-unes de ces écoles, notamment les dissidentes de Shefford et celle de Cowansville et Dunham. Les contribuables catholiques sont en quelques endroits des jeunes propriétaires de terres nouvellement défrichées ou des journaliers employés dans les manufactures.

Et avec cela, elles ont encore un désavantage sur les autres écoles. Etant situées dans des endroits un peu ennuyants, parmi une population mixte, on trouve difficilement des institutrices ; en voici des exemples : l'an dernier M. le curé Courtemanche, de St-François-Xavier de West Shefford, avait besoin de deux institutrices pour ses deux écoles dissidentes. Il a écrit trente-sept lettres et encore n'a-t-il pu en trouver qu'une.—Pour une école dissidente de Farnham Est, M. St. Louis, curé de Adamsville, et un de ses confrères ont écrit et envoyé soixante lettres pour trouver une institutrice, et quatre mois d'école ont été perdus en recherches.—C'est la raison pour laquelle on utilise les services de beaucoup d'institutrices non diplômées.

Et ces institutrices exigent un salaire plus élevé que dans les grandes paroisses ; je ne les désapprouve pas, mais comme ces écoles sont pauvres, ça les effecte plus et pour quelques-unes un vingt piastres est une question.

Pour surçroit de malheur, le nombre des enfants n'est jamais considérable et naturellement la subvention qui leur est accordée par le gouvernement se trouve amoindrie en proportion.

Une nouvelle école dissidente vient de s'ouvrir dans la sacristie de l'église de Sweetsburg sous les soins de M. le curé Leduc. Ouverte au premier mai cette année, elle compte déjà cinquante-cinq enfants venant des villages de Cowansville et Sweetsburg. M. le curé donne douze piastres par mois à l'institutrice et se trouvera heureux s'il peut collecter une vingtaine de piastres des propriétaires et locataires, et compte sur le secours du gouvernement et la Divine Providence pour payer le surplus. Parmi ces enfants, trois savaient un peu plus que les grosses lettres du syllabaire et tous ne fréquentaient que les rues.

Parmi les plus pauvres, je citerai encore le No. 3 (surnommée école de Brigham) et le No. 4 dans Farnham est, le No. 1 dans St-Damien de Bedford,

les deux écoles de St-Ignace de Stanbridge, les cinq écoles de Granby Township, les deux de Shefford, celle du village de Dunham, les deux du township de Dunham, les trois de Sutton, celle de Bolton est, celle de Magog, celle d'Hatley, celle de Barnston (surnommée école de Ste-Suzanne de Stanhope), toutes écoles dissidentes ; et parmi celles sous le contrôle des commissaires je recommande spécialement le No. 11 de Barford, le No. 24 de Barnston, le No. 7 de St-Valérien. Dans ces dernières écoles, comme dans plusieurs autres citées plus haut, le taux mensuel est de quarante centins par enfant.

J'espère que le gouvernement, prenant en considération ce que je viens de dire, se montrera généreux pour ces écoles qui font un bien si considérable parmi la population canadienne-française des townships. Ce sera un argent bien employé.

Mais d'un autre côté les arrondissements sont si grands que l'assiduité n'est pas considérable, et de là les enfants, quoique âgés, sont peu avancés, peu instruits.

De là aussi on ne peut exiger toutes les matières du programme scolaire. Les institutrices s'efforcent de leur enseigner à grande hâte leur catéchisme, un peu de lecture, d'écriture et de calcul, et l'enfant leur échappe. Il ne faut donc pas être trop sévère pour exiger le dessin, l'agriculture, la tenue des livres et même la géographie et les histoires. Ça viendra avec le temps. En privant ces écoles de la subvention parce qu'elles n'enseignent pas ces matières, on s'expose à faire plus de dommages que de bien en fermant ces écoles qui, encore une fois, sont la sauvegarde de notre foi et de notre langue dans ces townships. Lorsque le temps d'enseigner ces branches de l'enseignement primaire sera arrivé, je serai le premier à l'exiger et je suis certain qu'alors une telle exigence sera bien vue, tandis qu'aujourd'hui elle paraît et est réellement prématurée pour quelques-unes de ces écoles.

Ces écoles élémentaires des townships au nombre de soixante-six peuvent être classées comme suit : quatre sont excellentes, six sont très bonnes, vingt-deux sont bonnes, vingt-neuf passables et cinq mauvaises.

L'amendement dont j'ai parlé dans mon rapport de l'an dernier fera du

bien, donnera un peu plus d'aisance à ces écoles dissidentes et même en augmentera le nombre ; car il y a quelques arrondissements où il existe une maison, mais elle est fermée parce qu'une partie des contribuables est retournée sous le contrôle des commissaires protestants, tandis que l'autre partie est trop faible pour pouvoir ouvrir l'école et la soutenir. Je vois avec plaisir que cet amendement est en bon chemin et j'ose espérer que la législature n'y fera pas d'opposition.

Le nombre des écoles de mon district est augmenté de vingt-trois, dont une dans St-Théodore d'Acton, une dans St-Valérien, une dans Ely-Nord, une dans Farnham-Est, une à Cowansville et Dunham, une dans Shefford, une dans Barnston qui de protestante est devenue catholique, deux dans Barford qui de protestantes sont devenues catholiques, une dans Stukely-Sud, une dans Coaticooke, une dans Barford, etc.

Il y a eu améliorations et réparations dans un grand nombre de maisons d'école : la municipalité qui s'est le plus distinguée à ce point de vue est Barford, où l'on a construit quatre maisons neuves et où l'on va en bâtir deux cette année et en réparer deux autres : en tout il y aura huit magnifiques écoles catholiques.

On a aussi construit de bonnes maisons, une à St-Théodore d'Acton, une dans St-André d'Acton et une dans le North End de Coaticoke.

Votre circulaire en date du trois aux commissaires et syndics protestants fera beaucoup de bien aux écoles irlandaises de mon district et à quelques écoles françaises où le système du "boarding around" et des termes d'hiver et d'été était en vigueur. Depuis longtemps l'abolition de ces coutumes était désirée et j'espère que les contribuables s'y conformeront volontiers et reconnaitront que c'est un grand pas de plus vers le progrès.

Institutions indépendantes

Parmi les institutions indépendantes, je dois citer en premier lieu le collège Ste-Croix de Farnham. Les élèves externes jouissent à peu près des mêmes avantages que les pensionnaires, et grâce à ce dualisme (car les externes sont sous le contrôle des commissaires), j'ai dû visiter et examiner les élèves du collège. Je puis dire sans crainte d'être démenti que ce collège tient le premier rang parmi les institutions commerciales du pays.

L'anglais y est enseigné à l'égal du français et les opérations de la tenue des livres des banques, des sociétés, des douanes, etc., se font toutes en anglais. J'ai été réellement surpris et émerveillé de la science commerciale que possèdent les élèves sortant de cette institution qui, par là, fait un bien extraordinaire à cette partie du pays.

J'ai visité également et ce, par invitation spéciale, les couvents de Granby et de Coaticooke dirigés par les Dames de la Présentation de Marie. Ces couvents rendent de grands services en formant un certain nombre d'institutrices pour remplacer les pertes que fait tous les ans le corps enseignant. L'enseignement est très relevé et pas du tout inférieur à ce qu'on a le droit d'exiger de ces communautés religieuses. Cependant ils sont pauvres et il est à espérer qu'on les encouragera encore davantage.

Ecoles modèles

L'école modèle de Coaticooke, fréquentée par (225) deux cent vingt-cinq garçons, est sous la direction de M. Porcheron pour la partie modèle et de deux institutrices, l'une française pour la partie élémentaire française, et l'autre anglaise pour la partie élémentaire anglaise. M. Porcheron a la haute main et la surveillance partout, il est responsable dans les trois départements. C'est la première année que M. Porcheron enseigne à Coaticooke et c'est une précieuse acquisition qu'a fait ce florissant village. C'est l'instituteur modèle, sage, éclairé, instruit et religieux, c'est le pédagogue tel qu'on se le représente lorsqu'on veut voir réussir et prospérer une école. Ancien Frère de la Doctrine Chrétienne, il en a conservé la méthode dans l'enseignement et la direction pour la conduite des élèves. Espérons que ce village le conservera longtemps.

A Waterloo, Dlle Brodeur a enseigné encore avec le plus grand succès. Elle est là depuis plusieurs années et on lui doit beaucoup de reconnaissance ; malheureusement, on n'a pas su apprécier ses services et cette année on a engagé un instituteur pour les garçons. Des Dames religieuses ayant ouvert un pensionnat pour les demoiselles de la paroisse, ont pris arrangement avec les syndics du village et vont ouvrir un externat pour les jeunes filles. A partir du premier juillet cette année, les catholiques de Waterloo se sont déclarés dissidents et on a remercié Dlle Bro-

deur. C'est une grande perte que va faire la municipalité, car Dlle Brodeur était qualifiée sous tous rapports.

L'académie des garçons de Roxton Falls est plus faible encore que l'an dernier. J'ai demandé le renvoi de l'institutrice, on me l'a accordé et on a engagé pour la remplacer M. Amédée Tanguay, principal du collège de St-Michel. C'est une précieuse acquisition que refait là Roxton Falls qui avait eu la faiblesse de le congédier, il y a deux ans. C'est une faute qui se répare.

A l'école modèle des filles de Roxton Falls il n'y a pas eu progrès : par suite du départ de Dlle Légaré, ancienne élève de l'école normale Laval, on a dû engager une demoiselle inférieure en pédagogie et la conséquence a été une année perdue.

A Acton Vale, à l'école modèle des garçons, il y a eu aussi perte de temps et sacrifices inutiles par suite de changements. Il faut là un instituteur qui sache tenir une bonne discipline et c'est ce qu'on se propose d'avoir pour l'an prochain.

Livres de prix

Les livres que nous donnons en prix sont toujours l'objet d'une noble émulation et très souvent on a sous les yeux de jeunes enfants qui ont lutté avec zèle, ardeur et courage pour gagner ces prix que M. l'Inspecteur distribue au nom du gouvernement. Le plus souvent notre tâche est difficile : nous trouvons sept, huit, dix élèves qui se sont distingués, qui ont lutté avec énergie contre le temps et la pauvreté et nous n'avons que trois ou quatre volumes à donner. Il est vrai que le sort décide, mais il nous fait peine alors de ne pouvoir récompenser tout le mérite. J'ai plusieurs municipalités où les enfants n'ont pour toute récompense que ces quelques livres que nous distribuons, aussi notre visite est-elle ardemment désirée. J'espère donc que bien loin d'en diminuer le nombre, on l'augmentera, surtout pour les parties pauvres de la province.

Erection de municipalités

Une amélioration qui serait vue avec plaisir, saluée avec joie par les membres du clergé, ce serait l'érection en municipalités scolaires du même

territoire qui est érigé en paroisses canoniques. Vous ne pouvez vous imaginer quelles difficultés naissent de ce mélange, soit pour les curés, soit pour les commissaires ou syndics, soit pour les institutrices, soit pour les contribuables, soit pour l'inspecteur. Exemple : la paroisse de St-François-Xavier de West Shefford est formée de parties des townships de Granby, Shefford, Brome et Farnham-Est ; pour les besoins du culte les contribuables vont à West Shefford, et pour les besoins scolaires c'est à dix ou douze milles, soit à Granby, à Waterloo, à Knowlton ou à Adamsville.

L'inspecteur qui doit visiter municipalité par municipalité se trouve souvent à faire des voyages inutiles, à perdre son temps et à repasser quelquefois par le même chemin. Exemple : dans le township de Shefford j'ai cinq écoles éparpillées sur un territoire de dix milles carrés, il y en a dans tous les coins ; une se trouve près de la municipalité de Roxton, une près de Waterloo et une autre près des confins de Brome, elles appartiennent à trois paroisses différentes et l'inspecteur est obligé d'en faire rapport en même temps.

Etant sous la surveillance d'un corps de commissaires ainsi dispersés, ces écoles ne sont pas ou bien peu visitées, on ne s'en occupe pas et on les laisse sous la protection du régisseur qui est alors on peut dire tout-puissant : c'est lui qui engage et dégage.

Ces townships sont ceux de Barford qui se divise en trois paroisses, Barnston en deux paroisses, Shefford en trois paroisses, Roxton en deux paroisses, Ely-Nord en deux paroisses, Brome en deux paroisses, Granby en deux paroisses, Farnham-Est en deux paroisses.

Commissaires et syndics

MM. les commissaires et syndics sont presque tous des personnes s'occupant du progrès des écoles sous leur direction, et là-dessus les plus zélés sont sans contredit ceux de St-Théodore d'Acton, St-André d'Acton, Ste-Anne de Stukely, de Stukely-Nord, d'Ely-Sud, de West Farnham, de Ste-Cécile de Milton, de St-Alphonse de Granby, de St-Ignace de Stanbridge.

Secrétaires-trésoriers

J'ai visité les livres et registres tenus par MM. les secrétaires de chaque municipalité catholique. Ces messieurs sont tous des hommes sérieux et à la hauteur de leur charge, faisant leur possible pour tenir correctement et fidèlement les comptes qu'on leur a confiés.

Visites

Dans plusieurs municipalités j'ai été accompagné dans mes visites par MM. les curés, M. le secrétaire et quelquefois par MM. les commissaires ou syndics. C'est alors qu'on peut demander des réformes avec chance de les voir exécuter. Mais c'est malheureux que, malgré notre désir et nos invitations, ils ne font pas tout leur possible pour nous rencontrer et recevoir les instructions qu'il est de notre devoir de leur donner. Il faudrait les courir à domicile.

Institutrices

Parmi les institutrices de mon district qui se distinguent le mieux, laissant de côté celles dont j'ai déjà parlé, je citerai les Demoiselles Mary Kertson et Anna Vallières dans St-André d'Acton, Marthe Morin dans St-Théodore d'Acton, Marguerite Lespérance et Philomène Tessier dans Stukely-Nord, Marie Hudon et Joséphine Archambault dans Ste-Anne de Stukely, Célénie Duhamel à Granby, Honorine Préfontaine à West Shefford, Annie Bourbeau dans Shefford, Jane E. Wehr, Exire Rose Lareau, et Mme Onésime Molleur à Notre-Dame-des-Anges de Stanbridge, Arzélie Bizaillon et Emma Giroux à West Farnham, Arzélie Desrex à Bolton, Catherine Destroismaisons, Mathilde Trudeau et Evéline Langevin dans Ste-Cécile de Milton, Mme Daudelin et son fils, M. Joseph Daudelin, à St-Damien de Bedford.

Il y aurait encore d'autres informations à vous communiquer, mais comme je les ai déjà données dans mes cahiers de bulletins, je vous y réfère.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

P. J. RUEL,
Insp. d'écoles.

M. SAVARD

Chicoutimi, 12 juillet 1883.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon tableau statistique et mon rapport sur l'état des écoles dans mon district d'inspection, pour l'année finissant le 30 juin dernier.

Il y a dans mon district d'inspection un séminaire, une académie pour les filles et un couvent d'Ursulines établi à Notre-Dame du Lac St-Jean.

Cette dernière institution, quoique de fondation toute récente, est déjà un ornement pour la paroisse de Roberval et est appelée à rendre d'incontestables services à l'éducation dans cette partie éloignée du pays.

Comme cet établissement ne reçoit aucune subvention du gouvernement, je ne crois pas de mon devoir de demander à qui de droit les renseignements nécessaires pour les inscrire dans mes statistiques ; néanmoins, si, à l'avenir, vous jugez nécessaire que cette maison figure dans le tableau statistique comme les autres établissements d'éducation supérieure, je m'empresserai alors d'acquiescer à votre désir.

Le petit séminaire de Chicoutimi donne, cette année, une excellente instruction à 112 élèves. Les deux langues y sont enseignées avec succès. Cet établissement est à la hauteur de sa réputation, et donne satisfaction aux intéressés et à tous les amis de l'éducation. Les élèves sont confiés aux soins de six prêtres et onze ecclésiastiques, professeurs dont le zèle et l'énergie méritent les plus grands éloges. Ce séminaire est de plus en plus florissant, et cette prospérité a lieu de surprendre lorsqu'on songe aux faibles ressources pécuniaires de cette maison. Le Révérend M. Ambroise Fafard en est le digne supérieur, et le Révérend M. Jos. Roy, prêtre, le directeur.

L'académie des filles de Chicoutimi, tenue par les Révérendes Dames du Bon Pasteur, fonctionne sur un bon pied. Nombre d'élèves : 63. Ces mêmes Dames religieuses qui ont su s'acquérir par leur dévouement l'estime et la considération de tous les gens de bien, ont la direction de deux des écoles de la ville.

Les huit écoles modèles que je compte dans mon district d'inspection sont toutes dirigées par des élèves formés à l'école normale Laval. Je les classe comme suit, savoir : deux sont excellentes et forment chaque année des institutrices capables ; ce sont les écoles conduites par M. Elzéar Ouellet à Hébertville et Madame Frs. Maltais à Laterrière. Dans ces écoles on enseigne avec beaucoup de talent, de succès et de zèle toutes les branches comprises dans le programme officiel.

Quatre sont bonnes ; ce sont celles régies par Mlles Emilie Jean, à St-Alexis, Marie Béland, à Bagotville, Anna Tremblay, à St-Louis de Métabetchouan, et M. Charles Martineau, à Ste-Anne ; tous ces instituteurs et institutrices sont dignes d'éloges. Les deux autres sont passables ; j'attribue ce degré d'infériorité aux changements fréquents de maîtresses.

Les écoles élémentaires, sauf de rares exceptions, font des progrès continus, réguliers et constants. Je citerai donc les noms de celles qui se distinguent le plus dans l'enseignement, ce sont : Mlle Marie Simard, dans la ville de Chicoutimi, Marie Gauthier et Marie Tremblay à Chicoutimi (paroisse) ; Annie Harper, à l'Anse St-Jean ; Louise Côté, à Ste-Anne ; Anna Bergeron, à Jonquières ; Anna Savard, à Grandmont ; Léontine St-Pierre, à St-Jérôme ; Elizabeth Bellay et Marie Tremblay, à St-Pierre ; et Sarah Paradis, à Roberval.

Les matières dont les progrès m'ont le plus frappé dans la majorité des écoles, sont *le catéchisme, la lecture, l'arithmétique et l'agriculture.*

1. *Le catéchisme.*—J'attache une grande importance à l'étude de cette science, qui est la première et la plus nécessaire de toutes les connaissances. J'ai obligé les instituteurs et institutrices de faire le catéchisme tous les jours aux enfants qui se préparent à leur première communion, et deux fois par semaine à ceux qui l'ont faite. J'ai fait subir un examen sévère sur cette branche ; et j'ai remarqué avec bonheur que les enfants savaient généralement bien *la lettre du Petit Catéchisme.* Cette science, qui est la base de toute éducation saine et solide, est donc enseignée avec succès dans toutes les écoles du comté.

2. *La lecture.*—La lecture est, dit-on, la clef de toutes les connaissances. Un bon livre de lecture doit être considéré comme le point d'appui et le levier de l'enseignement ; il est aussi indispensable aux familles qu'aux écoles, aux

maîtres qu'aux élèves. Ainsi donc, la lecture doit occuper le premier rang parmi les branches des connaissances à acquérir, depuis les classes inférieures de nos écoles élémentaires jusqu'aux classes supérieures des écoles communes et même des institutions les plus relevées. La lecture est un enseignement qui demande de tous les éducateurs et éducatrices le plus grand soin ; car toutes les autres branches requièrent la connaissance de la lecture ; *la religion*, *l'histoire*, *l'arithmétique*, la *géographie* et même le *dessin*, comme l'a dit un auteur célèbre, supposent aussi cette connaissance. Je suis heureux de constater que lorsqu'on fait lire les enfants dans les écoles, on ne remarque plus cette voix traînante, embarrassée, souvent nasillarde, mais une voix naturelle a succédé à ce ton forcé et choquant pour l'oreille, *les liaisons*, les *signes de ponctuation*, etc., etc., sont aujourd'hui bien observés. On a aussi pris l'excellente habitude de faire rendre compte aux élèves de leur lecture après chaque leçon. En somme, les résultats obtenus pour cette branche sont des plus satisfaisants.

3. *L'Arithmetique.*—Les progrès sur cette matière essentielle sont depuis plusieurs années des plus marquants. Je réfère au premier tableau statistique que je vous ai transmis en 1874; j'y trouve 890 élèves qui figurent dans une des colonnes du tableau : cette année, on compte 3,568 élèves. *Augmentation :* 2,678.

Cette science est de plus enseignée aujourd'hui d'une manière tout à fait *pratique et rationnelle.* Tous les élèves calculent en $ et cts. et expliquent toujours les opérations qu'ils font soit sur le tableau noir, soit sur l'ardoise On exerce beaucoup les enfants sur les *problèmes pratiques les plus utiles, reçus, billets, comptes*, etc. J'ai trouvé généralement des jeunes enfants très forts sur cette matière ; cela est dû surtout aux problêmes pratiques qui paraissent sur chaque numéro de l'*Ecole Primaire* et du *Journal de l'Instruction Publique*, journaux tous deux reçus par la totalité des éducateurs et éducatrices de mon district d'inspection. Ces journaux rendent beaucoup plus facile la tâche des institutrices qui sont chargées d'enseigner, c'est pourquoi je fais tout en mon pouvoir pour propager ces excellentes publications.

J'ai fait acheter par chaque commission scolaire le *Recueil de Problèmes*

pratiques, nos. 1 et 2, par Toussaint, pour être remis entre les mains de chaque instituteur et institutrice. Ces livres sont propres à rendre d'éminents services à la classe enseignante ; et je suis convaincu qu'ils produiront les plus heureux résultats.

L'*Agriculture.*—" L'agriculture, dit Jean-Jacques Rousseau, est le premier " métier de l'homme, c'est le plus honnête, le plus utile, et par conséquent le " plus naturel qu'il puisse exercer."

" L'agriculture, dit Fénélon, qui est le fondement de la vie humaine, " est la source de tous les vrais biens."

" L'agriculture, dit Napoléon 1er, est le premier élément de la prospérité."

Dans mon dernier rapport, je constatais avec regret que le nombre d'élèves étudiant cette matière si importante avait diminué de 20. Voulant renverser l'opposition faite à cette branche dans mon district d'inspection j'ai lu dans les écoles votre circulaire en date du 15 juin 1877, à nous adressée, et par laquelle vous nous recommandiez de faire tout notre possible pour répandre l'enseignement agricole dans toutes les écoles ; j'ai suivi vos conseils, j'ai persévéré et aujourd'hui il m'est agréable d'avoir à vous dire que le nombre d'élèves étudiant cette matière a considérablement augmenté cette année. Je comptais l'année dernière seulement 677 étudiants, aujourd'hui on compte 1,668, ce qui fait une augmentation de 991. Il est vrai de dire qu'un grand nombre d'élèves étudient cette branche oralement.

Toutes les autres branches en général continuent de progresser. Quant à l'histoire et aux exercices de mémoire, je ne tiens pas au mot à mot, car, comme dit Montaigne :

" Savoir par cœur n'est pas savoir ; c'est tenir ce qu'on a donné en " garde à sa mémoire. Cette prétendue science sert d'ornement, non de " fondement."

Locke, dans ses maximes pédagogiques, dit : " Il faut exercer la mé- " moire des enfants, mais non pas en leur faisant apprendre, à force de ré- " pétitions, des pages entières qu'ils oublient bientôt, et dont ils ne se met- " tent plus en peine dès qu'ils ont récité leur leçon." En résumé, je dis donc

aux instituteurs et aux institutrices, et ce pour toutes les branches : Il faut enseigner peu, mais bien, ou plutôt on ne vous demande pas la *quantité*, mais la *qualité*.

Je tiens aussi à l'étude du dessin linéaire industriel ; les enfants aiment beaucoup le dessin, l'utilité de cette branche est aujourd'hui reconnue, et l'on admet généralement que le dessin doit nous être aussi familier que l'écriture, puisqu'il permet d'exprimer avec clarté et rapidité l'usage d'un objet, même mieux qu'on ne pourrait le faire par la parole ou l'écriture.

On commence à donner dans les écoles modèles et dans bon nombre d'écoles élémentaires des leçons de choses ; on doit l'introduction de cette matière aux journaux d'instruction publique, qui, à chaque numéro, donnent des modèles de leçons de choses qui servent de guide aux maitres et maitresses.

" Le but de la leçon de choses, dit le Dr. Saffray, auteur d'un ou-
" vrage de ce genre, est d'apprendre à observer les objets, à les nommer, à
" les comparer, et aussi à connaître autrement que par ouï-dire les choses
" usuelles, leur origine, leurs transformations, leurs usages."

" *La leçon de choses* doit être un exercice attrayant d'observation par les
" sens et l'esprit. Pour cela, il est indispensable de présenter aux enfants
" *des échantillons, des modèles, des dessins.* Sans collections à l'appui, les leçons
" de choses perdent leur caractère et leur utilité, elles dégénèrent fatalement
" en leçons de mots."

J'ai réussi à obtenir que les vacances fussent partout, à l'avenir, depuis le premier d'août au premier octobre ; à l'exception des paroisses de Grandmont et de la Pointe-aux-Trembles. Dans toutes ou presque toutes les paroisses, j'ai convoqué les commissaires en assemblée, et même dans plusieurs endroits j'ai tenu des assemblées publiques. Ces dignes fonctionnaires dont je n'ai, en général, que des éloges à faire, informés du jour et de l'heure de ma visite, se sont fait un plaisir d'assister aux examens.

L'intérêt que l'on porte au succès des écoles se manifeste davantage chaque année, d'autant plus qu'à mes dernières visites j'y ai trouvé un plus grand nombre de parents ; et j'en suis fort réjoui.

Les secrétaires-trésoriers tiennent tous leurs comptes d'après la méthode

officielle, et je n'ai qu'à me féliciter de l'application du grand nombre d'entre eux à bien remplir leur charge.

Les comptes sont audités, chaque année, par *un auditeur compétent*, choisi par les commissaires ;—le secrétaire de Laterrière seul n'avait pas fait faire l'audition de ses comptes lors de ma visite ; j'ai recommandé aux commissaires de vouloir bien y voir le plus tôt possible.

Je m'occupe beaucoup des engagements des maîtres et maîtresses : les commissaires avant de faire signer les engagements me consultent toujours ; et je fais, pour ainsi dire, moi-même le choix des maîtres et maîtresses ;—cette pratique admise produit de bons résultats.

Je ne vous ai pas fait une revue succinte de chaque école de mon district, comme je le faisais dans mes rapports précédents, mes bulletins d'inspection vous donnant tous les détails concernant les écoles.

En somme donc, comme vous le voyez, M. le Surintendant, le contenu de ce rapport doit vous prouver que les écoles placées sous ma surveillance continuent de marcher de succès en succès.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOS. ED. SAVARD,
Inspecteur d'écoles.

M. SIMARD

St. Gervais, 5 octobre 1883.

Monsieur,

En même temps que mon grand tableau statistique, j'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur l'état de l'instruction publique dans mon district d'inspection.

Comme le constatent les statistiques, c'est satisfaisant. Chaque année il y a augmentation sensible ; je l'attribue, M. le Surintendant, à vos efforts incessants et aux bons règlements du comité catholique du Conseil de l'instruction publique.

Néanmoins, il nous arrive encore, dans le cours de nos visites, de rencontrer une forte opposition aux réformes que nous proposons ; il n'est pas rare même de rencontrer des gens qui se moquent de ceux auxquels la loi a confié la cause de l'instruction publique. Ces personnes, pour ma part, je les plains plus que je ne les blâme : l'ignorance plus que la mauvaise volonté les fait agir.

Je n'ai remarqué aucun obstacle nouveau à la marche de l'instruction publique dans ma division. Les obstacles sérieux à l'efficacité des écoles, au moins dans les paroisses nouvellement établies (et ces paroisses constituent une forte proportion dans ma division), sont surtout la conséquence de l'état de gêne où se trouvent parfois les contribuables, et malheureusement aussi à leur apathie. Je ne sais trop comment la législature pourrait remédier au mal.

Quant à l'indifférence publique, je ne vois qu'un remède, c'est de rendre nos écoles tellement efficaces au moyen de bons maîtres, que d'elles-mêmes elles tuent l'apathie. Ce qui a fait naître et ce qui nourrit l'apathie pour l'école, en d'autres termes, ce qui fait qu'on n'envoie pas régulièrement les enfants à l'école ou qu'on les en retire trop vite, c'est la médiocrité même d'un nombre trop grand de nos écoles. Ce remède à l'apathie dont je parle, n'est pas simplement spéculatif ; c'est un fait que toute personne qui s'occupe d'écoles a pu constater, les écoles n'ont de vogue popu-

laire qu'en proportion des succès obtenus par les maîtresses et des progrès des élèves.

Forcer les maîtres ou maîtresses à faire un cours normal, à devenir capables, c'est diminuer le nombre des médiocrités dont nous avons encore trop, en dépit de l'amélioration du corps enseignant depuis quelques années ; c'est du coup tuer la concurrence des salaires ou plutôt la mise au rabais ; c'est par contre augmenter les traitements. On aura beau dire, il n'en est pas moins vrai que trop souvent la conscience que l'on a de la presque nullité de l'instituteur fait autant que la pénurie ou la mesquinerie pour empêcher que les salaires ne soient plus élevés.

Je n'entends pas par cela que l'on infère que mon district soit inférieur aux autres sous le rapport de ses instituteurs ou institutrices. Au contraire, il me fait plaisir de le constater, la proportion des bons instituteurs et des bonnes institutrices dans mon district est considérable, et elle s'accroît tous les ans ; mais je parle en thèse générale, car ce n'est pas une raison, parce que nous allons bien, de ne pas chercher à aller mieux encore.

Qui veut la fin doit vouloir les moyens, et je prends occasion de dire ici que dans mon opinion, une loi obligeant les aspirants à un brevêt d'enseignement d'étudier pendant au moins un an dans une école normale, ou dans quelques-uns de nos couvents, serait de nature à faire beaucoup de bien pour l'avancement de l'instruction de la jeunesse et pour l'amélioration de la classe enseignante.

Je ne puis passer sous silence le vif intérêt que les messieurs du clergé prennent à la cause de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse ; et c'est une consolation pour moi de rencontrer dans chaque localité l'appui du prêtre, et de constater l'entente qui règne entre lui et les commissaires d'écoles. Dans de telles conditions, nos établissements scolaires devront marcher de progrès en progrès.

Le trop fréquent changement de maîtres, si préjudiciable aux intérêts de l'instruction de la jeunesse, a pour cause l'extrême modicité des traitements et le choix presque exclusif que, par esprit de parcimonie, on fait d'institutrices incapables. C'est là un mal que le temps et la prospérité pourront seuls guérir. Il est de mon devoir de faire ici l'éloge des maîtres

et maîtresses qui nous viennent des écoles normales. Beaucoup d'institutrices formées aux divers couvents de ma division s'acquittent aussi de leur devoir avec dévouement et succès. D'autres, sorties d'écoles médiocres, sont de très médiocres maîtresses, incapables d'enseigner.

Mon grand tableau statistique montre des surplus satisfaisants en faveur de l'année 1882-83. Je puis même dire que mon attente a été dépassée lors de l'addition que j'ai faite de mes chiffres. Le mal de l'émigration qui a sévi cette année, surtout dans les paroisses nouvelles de mon district, me faisait redouter une diminution.

Constater que le nombre d'enfantsa ssistant aux classes augmente malgré la diminution dans le chiffre de la population, voilà un fait consolant au point de vue de l'instruction publique. Du reste, j'ai lieu de croire que cette émigration ne sera que momentanée.

Pour établir mon avancé, permettez-moi, M. le Surintendant d'insérer ici le tableau comparatif suivant :

	81-82	82-83	Augmentation.
Nombre de maisons d'éducation	169	172	3
Total des élèves	6975	7433	458
Elèves écrivant	3797	4203	436
Elèves apprenant l'arithmétique	4481	4877	386
" " la tenue des livres	845	1351	506
" " la grammaire française	2458	3041	583
" " la géographie	1586	2115	529
" " l'histoire	2078	2778	700
" " le dessin	3080	3832	752
" " l'agriculture	1681	2309	628

Comme le constate mon tableau des statistiques, toutes les matières du programme sont enseignées à un bon nombre d'élèves.

J'ai aussi raison d'être satisfait de la manière dont les matières sont aujourd'hui enseignées dans la plupart des écoles de ma division ; néanmoins, je crois bon de faire remarquer que l'enseignement de l'histoire et

surtout de la géographie, laisse encore à désirer ; l'on n'habitue point assez l'élève à se servir de la carte. L'on croit généralement que la carte est suspendue au mur simplement comme ornement et nullement pour l'étudier.

Permettez-moi, M. le Surintendant, de vous demander un aide supplémentaire en faveur des municipalités pauvres de ma division. Ces municipalités sont : dans le comté de Bellechasse, St. Magloire, Mailloux et Armagh ; dans le comté de Montmagny, St. Paul de Montminy ; dans le comté de l'Islet, St. Pamphile, Ste. Perpétue, St. Benoit, St. Damase et St. Cyrille.

Comme les chiffres parlent par eux-mêmes, je crois, M le Surintendant, qu'il n'est pas nécessaire d'ajouter au présent rapport ; je me contente, comme par les années passées, de donner les noms des instituteurs et des institutrices qui se sont le plus distingués durant la présente année :

Melles Odile Richard, Eugénie Bellanger, Eugénie Marié et Célina Pelletier, St. Jean Port Joli ; Elise Chalifoux et Joséphine Leclerc, Islet ; Délima Legros, et Elmina Dionne, St. Roch des Aulnets ; Odile Morin, Malvina Paradis et Célina Caron, St. Aubert ; Hermine Leclerc, St. Eugène ; Eugénie Chalifour, St. Cyrille ; M. Alphonsine Joncas et Délima Bautin, St. François ; Aurélie Laberge et M. Louise Gaumont, St. Thomas ; Sophie Casault, St. Pierre ; Julie Boulé, Berthier ; Pommela Paré, St. Raphael ; Flore Catellier, Beaumont ; Sophie Martineau et Zéphirine Martineau, St. Michel ; Anna Bellanger et Adeline Blois, St. Valier ; Hermine Tanguay et Emma Royer, St. Gervais.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. PH. SIMARD,
Inspecteur d'écoles.

M. STENSON

SHERBROOKE, août 1883.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur l'état des écoles de mon district d'inspection à la fin de l'année scolaire terminée le 30 juin dernier. Le tableau statistique qui accompagne ce rapport fera voir que le nombre d'écoles dans ce district va toujours en augmentant.

Dans le nombre d'institutions d'éducation de tout genre, il y a une augmentation de dix-sept sur l'an dernier et le total des élèves de cette année donne une augmentation de sept cent trois. La proportion de l'augmentation est donc de quarante-un élèves pour chaque école. Le nombre moyen d'élèves par école, dans ce district, est de trente-quatre, avec une assistance moyenne de vingt-cinq.

Le nombre total des élèves dans ce district est de 6171. Près des trois quarts de ce nombre lisent couramment, la moitié du nombre total s'exercent à faire de l'écriture et les règles d'arithmétique. 1378 apprennent la grammaire. 1478 le dessin linéaire industriel. 926 l'histoire et 364 la tenue des livres. Le montant total des traitements de 184 instituteurs et institutrices est de $19,036.00, ce qui donne un salaire moyen de $104.00 à chacun, à part le logement et le chauffage des écoles et des appartements des instituteurs et institutrices.

La rigueur extraordinaire de l'hiver dernier a nui considérablement aux progrès des élèves dans les écoles de la campagne, car les enfants ne pouvaient pas assister avec régularité aux classes à cause des tempêtes continuelles qui tenaient les chemins dans un état impraticable. Les pluies incessantes du printemps contribuèrent aussi à empêcher un bon nombre de fréquenter les écoles.

Les mêmes causes qui empêchaient les élèves de fréquenter les écoles m'ont mis dans l'impossibilité de faire mes visites aussi régulièrement que j'aurais voulu les faire. Comme j'ai eu l'honneur de vous en parler dans

un rapport spécial, je ne crois pas devoir m'étendre sur ce sujet dans ce rapport.

Il est inutile d'entrer dans les détails concernant les différentes municipalités et les différentes écoles, vu que tous ces détails sont donnés dans les bulletins que je vous ai transmis dans le cours de l'année.

Le nombre des élèves qui ont fréquenté l'école tenue par les Révérends frères du Sacré-Cœur, à Sherbrooke, s'est monté à 440. Il faut ouvrir une classe nouvelle dans cette institution pour l'année prochaine, car les salles étaient encombrées et le nombre d'élèves dans chaque classe était trop grand pour que les professeurs pussent obtenir tout le succès désirable.

L'anglais est à présent enseigné dans la classe la plus avancée de l'école des filles tenue par les Révérendes sœurs de la Congrégation N. Dame dans cette cité ; les résultats sont satisfaisants.

La corporation des commissaires catholiques de la ville de Richmond a tenu ses deux écoles modèles sur un bon pied ; la classe anglaise, sous la direction de Mlle M. Kearney, élève de l'école normale Laval, a donné la plus parfaite satisfaction. M. le professeur Bellerose est engagé pour faire la classe française dans cette institution pendant l'année qui commence au 1er septembre prochain. La population catholique de la ville de Richmond, encouragée par les succès obtenus dans l'école nouvelle cette année, s'est décidée de faire encore un grand pas dans la voie du progrès ; une magnifique bâtisse en briques, à trois étages, sera prête cette automne et livrée aussitôt aux Révérendes Dames de la Congrégation N. D., qui ouvrent des classes vers le 1er décembre prochain.

Règle générale, les élèves sont passablement bien pourvus des livres et autres fournitures nécessaires, et dans presque toutes les écoles il y a des cartes géographiques. La géographie est enseignée d'une manière plus pratique que par le passé et l'histoire est en conséquence mieux comprise.

J'ai à me féliciter de l'introduction du nouveau journal d'inscription et d'appel que j'ai préparé pour les écoles de mon district, ainsi que du système que j'ai établi l'an dernier de laisser les livres de prix à ma première visite pour être décernés aux élèves les plus méritants lors de ma seconde visite.

La notification sérieuse que vous avez donnée à un grand nombre de municipalités du fait que vous étiez décidé de retenir l'octroi à toutes celles qui ne se seraient pas conformées à vos instructions en faisant disparaître les abus et les imperfections qui y étaient tolérés depuis longtemps, a eu un effet magique. Les corporations menacées se sont hâtées de faire faire les améliorations exigées du mieux qu'il leur était possible. Je ne prétends pas dire qu'il ne reste plus rien à désirer, au contraire il faudra attendre encore quelque temps avant d'arriver à un état parfait, car les moyens à la disposition d'un grand nombre de corporations ne permettent pas aux autorités de faire de grandes dépenses. Aussi, j'espère que vous serez indulgent dans certains cas dans lesquels le manque de moyens pécuniaires est la seule cause qui retarde les améliorations et les progrès désirables. J'espère cependant que l'abondante récolte de cette année et la prospérité générale qui est partout évidente dans ce district contribueront puissamment à l'avancement de l'éducation, car je suis persuadé que le peuple est plein de bonne volonté et que ce n'est que le manque d'argent qui l'empêche d'atteindre de suite le but auquel on désire le voir arriver.

J'ai l'honneur d'être,

M. T. STENSON,
Inspecteur d'écoles.

M. TETREAULT

LOUISEVILLE, 20 septembre 1883.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'état des écoles de mon district d'inspection, pour l'année 1882-83.

Les écoles de tout genre ont compté cette année cinq mille six cent soixante-quatre élèves : soit vingt-deux de moins que l'an dernier. Cette diminution est due au fait que trois écoles, fréquentées ordinairement par une centaine d'élèves, n'ont pas été en opération.

J'ai visité, une première fois, toutes les écoles de mon district ; mais je n'ai pu faire la deuxième visite que dans la moitié de ces écoles. Les mauvais temps continuels, pendant tout l'hiver et une partie du printemps, ne m'ont pas permis de faire plus.

Il y a actuellement dans ce district cent dix-neuf institutions d'éducation de tout genre, savoir :

Un collège classique à Trois-Rivières, où les études commencent par un cours commercial. Ce collège, qui n'a que quelques années d'existence, compte déjà trois cents élèves répartis dans les deux cours. Cette institution ne le cède en rien aux autres institutions du même genre, et elle a même un avantage sur plusieurs de ces dernières : je veux parler de son cours commercial. L'on sait que la moitié de ceux qui commencent un cours classique s'arrêtent en chemin ; les uns après deux ou trois ans seulement, les autres un peu plus loin. Ce cours classique, ainsi tronqué, laisse le plus souvent les jeunes gens au dépourvu et incapables de gagner leur vie, tandis que, en commençant par un cours commercial, les élèves, au bout de deux ans, ont acquis des connaissances pratiques, et sont en état de travailler à se faire une position dans le monde. C'est à cet avantage incontestable que ce collège doit d'être déjà si bien fréquenté.

Trois académies : les académies catholiques d'Yamachiche et de Trois-Rivières, dirigées par les Révérends Frères de la Doctrine Chrétienne, et

l'académie protestante ou " high school " de cette dernière ville. Ces trois institutions comptent près de neuf cents élèves, et donnent une bonne instruction commerciale. Les deux académies catholiques rendent de grands services à la classe pauvre, surtout par l'excellente éducation religieuse que l'on y donne, laquelle forme le caractère distinctif de ces deux excellentes institutions.

Sept couvents, à la tête desquels figurent celui des dames Ursulines de Trois-Rivières, le plus ancien et le plus important, et ceux de Yamachiche et de la Pointe-du-Lac. Ces sept couvents, répandus dans les diverses paroisses de mon district, donnent à près de huit cents jeunes filles la bonne éducation que tout le monde connaît.

Huit écoles modèles, à la tête desquelles je place celles de Louiseville et de Ste-Ursule. Toutes ces écoles m'ont donné satisfaction par leur bonne tenue et le zèle déployé par les titulaires de ces écoles, malgré que dans quelques-unes d'entre elles, le cours modèle ne soit suivi que par un nombre bien limité d'élèves. Celle de St-Sévère, par exemple, ne compte qu'un élève qui suive ce cours ; le jeune âge des enfants qui fréquentent cette école ne permet pas de faire plus.

Quatre-vingt-dix-sept écoles élémentaires. Deux d'entre ces écoles égalent les meilleures écoles modèles de ce district : ce sont celles du Petit Bois et de Beauséjour, à la Rivière-du-Loup, tenues par MM. Godefroid Caron et Ernest Magnan. Trois sont excellentes : ce sont celles du Haut-du-Grand-Rang, à St-Léon, du sixème rang de St-Elie, et de la banlieue No. 1 de Trois-Rivières. Ces trois écoles peuvent aussi figurer avantageusement à côté de quelques-unes des écoles modèles mentionnées plus haut. Trente sont bonnes et se répartissent dans les diverses paroisses de ce district, Maskinongé en tête ; la Rivière-du-Loup et Shawinigan ont la meilleure part de ces bonnes écoles. Trente sont satisfaisantes, et les autres plus ou moins faibles ou bien médiocres.

Le nombre des écoles faibles a augmenté par suite de la rareté des institutrices compétentes. J'ai dû, pour ne pas laisser un bon nombre d'écoles fermées durant l'année, permettre l'engagement d'un certain nombre d'institutrices dont j'avais été obligé, les années précédentes, d'exiger le ren-

voi pour cause d'incapacité notoire. J'ai cru qu'il valait mieux avoir une école bien médiocre que de laisser l'école fermée. Malgré que j'aie permis d'engager ces personnes telles quelles, plusieurs écoles sont restées fermées faute de maîtres pour les diriger.

Dans les municipalités de St-Sévère, d'Yamachiche et de St-Etienne, les écoles faibles dominent, pour la raison que les maîtres y sont moins rétribués qu'ailleurs.

Les paroisses qui rétribuent le mieux leurs maîtres d'école sont, en premier lieu, Maskinongé ; ensuite St-Justin, St-Didace et Shawinigan.

Les maisons d'école ont été partout tenues en bon ordre, excepté à Yamachiche et à St-Etienne, où j'ai trouvé plusieurs maisons dans un état pitoyable. Mes bulletins vous ont fait connaître ces maisons, et j'ai lieu de croire que l'on a tenu compte des remontrances bien méritées que avez adressées à ces municipalités, trop indifférentes aux progrès des écoles primaires.

La paroisse de St-Didace, une des plus pauvres de mon district, possède les meilleures maisons d'école. Ces maisons, au nombre de six, sont toutes conformes aux règlements qui en régissent la construction.

Six maisons neuves ont été bâties dans le cours de l'année, toutes sur un plan approuvé par le département, ou que j'ai fourni moi-même aux commissaires d'écoles. Plusieurs maisons ont aussi subi des réparations considérables, et j'ai encore profité de la circonstance pour les faire agrandir, en les exhaussant entre les deux planchers. Cet exhaussement des maisons d'école coûte peu ($15 à $20), et contribue beaucoup à rendre la salle de classe plus salubre et plus convenable.

L'amélioration des écoles est une des réformes que l'on doit avoir à cœur, et l'une de celles sur lesquelles je crois devoir insister le plus. Attendre, pour les mettre de la hauteur convenable, que ces maisons se refassent à neuf, comme le voudraient certaines gens, c'est remettre cette amélioration considérable à quarante ans plus tard, pour la moitié des maisons qui existent aujourd'hui.

Le mobilier des écoles continue à s'améliorer. Plusieurs municipalités,

entre autres Maskinongé, La Rivière-du-Loup et St-Barnabé ont refait leur mobilier à neuf, et ont dépensé pour cet objet chacune plusieurs centaines de piastres. La municipalité de St-Justin est la plus récalcitrante sous ce rapport. Dans cette municipalité florissante, je n'ai pu encore obtenir un bon mobilier complet pour toutes les écoles; l'école du village en possède un convenable. Je vous ai fait connaître les écoles qui souffrent sous ce rapport; mais malgré les remontrances que vous avez adressées à cette municipalité, on y trouve encore des tables très défectueuses et des bancs sans dossiers, cet instrument de torture pour les jeunes enfants.

Les écoles continuent toujours à être bien fournies de livres. Il est vrai que je rencontre quelques exceptions, mais elles sont rares ; les municipalités de St. Etienne sont les seules où les maîtres se sont plaints du manque de fournitures d'école.

Les comptes des secrétaires-trésoriers ont été généralement bien et honnêtement tenus ; mais j'ai retrouvé des arrérages de cotisations dans plusieurs municipalités d'où je croyais avoir fait disparaître cet abus pour longtemps. La paroisse de St. Didace n'est pas sans reproches.

La paroisse de St. Etienne, si longtemps embarrassée par ses dettes, a relevé ses finances, par l'habileté et l'énergie de son secrétaire-trésorier, auquel je dois de la reconnaissance pour le concours actif qu'il me prête.

Le paiement des maîtres se fait assez régulièrement partout. Dans plusieurs municipalités, les salaires se paient tous les deux mois, comme je l'ai recommandé, ou à demande. La paroisse de Maskinongé donne, sous ce rapport, un exemple que je voudrais voir imiter partout. Ici, jamais un sou d'arrérages depuis quatre ans. Il y a toujours en caisse plusieurs centaines de piastres, et les maîtres touchent leur salaire tous les mois, ou plus souvent s'ils le désirent. Ce bon résultat est dû au zèle du secrétaire-trésorier de cette municipalité, de même que plusieurs autres réformes utiles qui se sont opérées dans cette municipalité.

La bonne écriture et la bonne lecture se maintiennent toujours dans le plus grand nombre des écoles ; et je puis dire aussi que l'enseignement du calcul s'est amélioré d'une manière notable. Mais il reste encore beaucoup à faire dans cette dernière branche, et je ne puis m'empêcher de dire

que presque toutes les jeunes institutrices sont d'une faiblesse impardonnable sur cette matière.

La grammaire est étudiée avec très peu de profit chez les garçons, dans le plus grand nombre des écoles élémentaires ; les filles sont bien plus avancées sous ce rapport. Cela vient de ce que les garçons perdent plus de temps et sortent plus jeunes de l'école.

La tenue des livres laisse peu à désirer, partout où les élèves ont acquis, d'une manière suffisante, les connaissances préalables.

Mon tableau statistique fait voir une augmentation satisfaisante dans le nombre des élèves qui ont étudié les diverses branches du programme scolaire. Cette augmentation est de plus d'une centaine pour les matières les plus importantes et les plus utiles.

Mais je dois dire en même temps que dans un bon nombre d'écoles, plusieurs matières sont enseignées d'une manière bien superficielle, et seulement pour la forme.

Plusieurs causes paralysent les progrès de l'instruction primaire. Ces causes sont signalées, chaque année, depuis longtemps et restent toujours les mêmes : le défaut d'assiduité dans la fréquentation de l'école ; la parcimonie qui préside à tout ce qui se fait pour les écoles ; le manque de capacité et des talents nécessaires chez un grand nombre de membres du corps enseignant, et la rareté des maîtres bien qualifiés, conséquence inévitable du peu d'encouragement que reçoivent ces bons serviteurs de leur pays.

Le peu d'assiduité vient de ce que les enfants trouvent dans nos écoles trop peu de confort et d'attraits, et aussi de ce que peu de maîtres savent rendre leur enseignement intéressant et faire aimer l'école.

On parviendra à améliorer l'assistance à l'école, en donnant aux enfants tout le confort que nous leur devons, et en mettant à la tête de chaque école un maître digne de l'importante mission qui lui est confiée.

La plus importante réforme à faire consiste à augmenter le traitement des maîtres d'école en même temps que la somme de leurs connaissances.

J'ai à féliciter le corps enseignant de mon district pour le zèle déployé par la plupart de ses membres dans la conduite des écoles. Tous ne réussistent pas, mais je ne puis imputer cet insuccès à la négligence volontaire. Tous, à cinq ou six exceptions près, ont fait leur possible.

Je ne compte que cinq instituteurs dans mon district. Tous les cinq méritent une mention honorable ; ce sont Messrs. Caron et Magnan, dont j'ai déjà parlé, à la Rivière du Loup, Maurice Deléglise à Louiseville, Bruno Chagnon à Ste. Ursule, Joseph Lefebvre et Evariste Leblanc à Maskinongé.

Au premier rang des institutrices figurent : demoiselles Elise Daveluy à la Pointe du Lac, Philomène Jalbert à St. Léon, Alphonsine Giroux à Trois Rivières, Evelina Houde à Maskinongé, Marie Pepin à Ste. Elie, Olive Lefebvre à St. Justin et Elise Laperrière à Shawinigan.

Malgré que bon nombre des écoles de mon district laissent encore à désirer, je crois que la somme des progrès est satisfaisante.

Telles sont les quelques remarques que j'ai cru devoir ajouter aux informations qui vous ont été transmises dans mes bulletins.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

AMBROISE TETREAULT,
Inspecteur d'écoles.

M. THOMPSON

(*Traduction*)

LEEDS, 15 septembre 1883.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel sur les écoles de ce district pour l'année terminée le 30 juin 1883.

En parcourant le grand tableau statistique que je vous ai envoyé il y a quelques jours, vous verrez que le nombre des enfants qui ont fréquenté les écoles est beaucoup plus considérable que l'année dernière. Cela provient de ce que j'ai compris dans mon rapport les écoles de St-Sylvestre, de St-Patrice, de St-Gilles et de Linière.

Ces écoles, qui étaient jusqu'à l'an dernier sous la surveillance de l'inspecteur Vien, sont maintenant comprises dans mon district d'inspection.

En général, les écoles de ce district ont fait beaucoup de progrès pendant l'année, surtout les écoles élémentaires. Cela est dû en grande partie à l'avantage qu'ont eu les instituteurs et institutrices de ces écoles d'assister aux cours de l'académie d'Inverness—institution qui a été très bien conduite depuis quatre ans—et aussi aux nouveaux règlements qui contrôlent la distribution des brevets par les différentes commissions d'examen. Plusieurs des instituteurs sont des gradués de l'école normale McGill.

Afin de vous donner une idée plus exacte de la situation des écoles dans ce district, je vais faire une description séparée de chaque municipalité.

COMTÉ DE DORCHESTER

St-Edouard (Frampton-Ouest).—L'école dissidente de cette municipalité a été tenue depuis douze ans par M. Hugh Dickenson qui a été forcé, dernièrement, de donner sa démission par suite du mauvais état de sa santé. Le nombre des élèves avait beaucoup diminué dans le cours de la dernière année.

St-Malachie (Frampton-Est).—Il y avait trois écoles d'ouvertes dans cette municipalité, à l'époque de ma visite, l'hiver dernier. Celle de Henrison, dans l'arrondissement No. 1, est bien tenue. Mlle Penny y a enseigné pendant trois années consécutives. Celle de l'arrondissement No. 2 n'est établie que depuis peu et n'a pas encore fait beaucoup de progrès. L'école dissidente de la municipalité voisine, Cranbourne, est fermée depuis quelques années, à cause du départ d'un grand nombre de contribuables. Il y a aussi un petit établissement de protestants dans le canton de Standon où l'on a dernièrement tenu une école. Elle a été abandonnée, cependant, et les élèves fréquentent les écoles catholiques du voisinage.

Comté de Beauce

Sacré-Cœur de Jésus.—L'école dissidente de cette municipalité n'est pas aussi nombreuse qu'autrefois et ne compte plus que vingt-et-un élèves. Les syndics n'ont pas réussi à trouver une institutrice pour les mois d'été.

Linière.—Durant l'année Mlle Margaret Jamieson, une excellente institutrice, a enseigné dans cette école. Le nombre des élèves a été de trente environ. Les progrès sont très satisfaisants.

Leeds.—Il y a maintenant sept écoles en activité dans cette municipalité, y compris l'école modèle du village de Leeds. On est à construire deux maisons d'école. La moyenne des traitements est de douze piastres par mois.

Leeds-Sud.—Il y a aussi sept écoles à Leeds-Sud, toutes assez bonnes. La meilleure est celle de Kinnear's Mills qui a pour instituteur Samuel Stevenson. La moyenne des traitements est de douze piastres par mois.

Inverness.—Il y a dans cette municipalité treize écoles, y compris une académie. Neuf de ces écoles ont été ouvertes pendant huit mois de l'année dernière, les quatre autres pendant quatre mois seulement. Les meilleures, parmi les écoles élémentaires, sont celles de MM. George Murray et Dougald McKillop et de Mlle Catherine McKillop. M. W. H. Lambly, le secrétaire-trésorier, tient bien ses livres. Les trois écoles protestantes de cette municipalité n'ont été ouvertes que pendant quatre mois, l'année dernière. Elles n'ont toutes qu'un très petit nombre d'élèves, et font peu de progrès.

Ireland-Nord.—Il n'y a plus que trois écoles dans cette municipalité, mais elles sont ouvertes pendant huit mois de l'année et progressent d'une manière satisfaisante.

Ireland-Sud.—Il y avait ici trois écoles d'ouvertes l'hiver dernier ; les élèves étaient plus nombreux que par le passé Les commissaires d'écoles paraissent aussi veiller davantage à l'accomplissement de leurs devoirs, et les instituteurs sont payés plus régulièrement. L'école modèle de Maple-Grove était fermée à l'époque de ma visite.

Nelson. Il n'y a toujours, dans cette municipalité, que deux écoles protestantes, ouvertes pendant les mois d'hiver seulement. Celle de l'arrondissement No. 1 a rendu d'excellents services sous la direction de Mlle Isabella Gowdie, institutrice de grands talents.

St-Ferdinand d'Halifax (dissidents). Cette municipalité contient quatre écoles, dont l'une n'est ouverte que de temps à autre. La meilleure est celle de Mlle Matilda-Jane Kerr, dans l'arrondissement No. 1. Le secrétaire-trésorier, M. Robert Kerr, tient ses livres en bon ordre.

Ste-Sophie d'Halifax. Il n'y a ici qu'une école protestante. C'est à grande peine que les contribuables, isolés les uns des autres, soutiennent cette école pendant quatre mois de l'année. Elle compte dix-huit élèves.

Ste-Julie de Somerset. L'école dissidente de l'arrondissement No. 1 a été ouverte pendant quatre mois, l'année dernière, sous la direction de Mlle Kate McKinnon qui possède un brevet d'école modèle. Il n'y avait que quinze élèves. Je n'ai pas visité l'école de la station de Ste-Julie qui est fréquentée surtout par les catholiques et ne compte que très peu d'élèves protestants.

Comté de Compton

Ham-Sud.—A l'époque de ma visite, l'hiver dernier, il y avait dans cette municipalité deux écoles protestantes d'ouvertes. L'école No. 1 n'avait que neuf élèves ; celle de l'arrondissement No. 2 en comptait vingt-huit. Les élèves n'étaient pas avancés, mais paraissaient, néanmoins, faire de bons progrès. Les protestants de Ham-Sud ne se sont jamais déclarés dissidents et sont très satisfaits de la manière dont leurs affaires scolaires sont administrées par les commissaires.

Weedon.—L'école dissidente de cette municipalité n'existe plus. Les enfants fréquentent les écoles de Tingwick, municipalité voisine.

Whitton.—Lors de ma dernière visite à cet endroit, il n'y avait que deux écoles d'ouvertes. Les écoles de Spring Hill et de Marsford étaient fermées par suite de la maladie qui régnait dans les environs.

Hampden.—L'école modèle de cette municipalité est tenue par Mlle Alice Stafford qui a un brevet de l'école normale McGill pour école modèle. Les autres écoles qui étaient fermées à l'époque de ma visite à cause de la diphthérie, ont été rouvertes depuis.

Winslow-Sud.—Il y a en tout cinq écoles dans cette municipalité. Il y en avait quatre d'ouvertes lors de ma visite. Celle du village de Stornoway, tenue par Mlle Anna M. Cameron, est bien au-dessus de toutes les autres et supérieure même à un grand nombre d'écoles modèles. Les autres sont bien fréquentées. Le secrétaire-trésorier, M. John McDonald, veille régulièrement à la perception des taxes et au paiement des instituteurs.

Lingwick.—Cette municipalité soutient sept écoles, dont une école modèle. Elles étaient toutes ouvertes à l'époque de ma dernière visite. Parmi les écoles élémentaires, les meilleures sont tenues par Mlles Harriet Young et Jessie M. Bolton. L'école modèle enseignée par Mlle Bella French, donne satisfaction. M. Alexander McKay tient scrupuleusement ses comptes.

Comté de Lotbinière

St-Sylvestre.—Les dissidents de cette municipalité n'ont qu'une école, mais c'est une école modèle. L'enseignement y est donné depuis quelque temps par Mlle Mary Overing, graduée de l'école normale McGill. Cette institutrice a fait une excellente impression pendant son séjour à St-Sylvestre, et mérite une mention spéciale pour ses aptitudes et son zèle.

St-Patrice.—Les dissidents ont ici deux écoles bien fréquentées. A l'époque de ma visite l'école de l'arrondissement No. 1 était sous la direction d'une excellente institutrice, Mlle Smith. L'école No. 2 était fermée par suite du départ de l'institutrice; mais elle est maintenant rouverte.

St-Gilles.—On a ouvert une petite école ici l'hiver dernier; il n'y avait

que quinze enfants. L'institutrice, Mlle Ellen Wium, a un brevet de première classe pour école modèle.

Dans l'espoir que ces renseignements, joints aux bulletins d'inspection et au grand tableau statistique, seront suffisants pour vous donner une idée exacte de la situation scolaire dans ce district,

J'ai l'honneur d'être, etc.,

WM. THOMPSON,
Insp. d'écoles.

M. TREMBLAY

(Gaspé)

ANSE-A-GRIS-FOND, 15 septembre 1883.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport, de même que la statistique de l'instruction dans ce comté, pour l'année scolaire 1882-83.

Je rappellerai très brièvement l'opportunité de certaines propositions qui n'ont pas d'ailleurs échappé à votre vigilance et sur lesquelles vous avez déjà attiré l'attention de l'autorité, à savoir :

1. Presser le paiement de la cotisation scolaire en imposant au retardataire un intérêt assez élevé sur la balance due ;

2. Répartir la subvention d'après la moyenne de l'assistance des enfants à l'école ;

2. Charger les commissaires de pourvoir les écoles de toutes fournitures nécessaires, on pourrait ajouter, sans faire abstraction du bois de chauffage généralement très mal fourni ;

4. Accorder à monsieur le Surintendant le pourvoir de procéder directement à la nomination de commissaires d'écoles. Ces nominations sont de

ait étrangement retardées, si bien que celui qui s'y intéresse est parfois enté de croire qu'il s'agit plutôt d'un hors-d'œuvre que d'une nomination mportante.

Je suis persuadé qu'un amendement qui, à lui seul, en vaudrait plu-ieurs autres, un amendement, dis-je, de la première efficacité, serait d'obliger haque secrétaire-trésorier à percevoir toute cotisation scolaire pour en ransmettre le montant, en rendre compte au Département qui aurait la harge de payer l'instituteur sur le rapport conjoint de monsieur le curé et le l'inspecteur. Je vois bien d'un côté l'obligation d'un grand surcroît de ravail, de quelques dépenses de plus, mais de l'autre, une ample compensa-ion.

5. Encourager par tous les moyens légitimes à notre disposition, la pro-pagation du "Journal de l'Instruction publique" et de "L'enseignement primaire."

Maintenant, que l'on veuille bien me permettre la petite note suivante :

Le 6 septembre 1856, je me trouvai en qualité d'instituteur dans ce comté où aucune école n'était encore en opération, bien qu'auparavant il s'y fût parfois rencontré quelque soi-disant maître d'école, instituteur nomade provisoirement imposé par la force des circonstances, et cela, tout au plus, dans quatre à cinq localités, nombre égal à celui des missionnaires alors disséminés dans une moyenne de quarante-huit milles (48) sur cette même surface de Gaspé où l'on compte maintenant plus de quinze prêtres et cinq ministres. Je m'engageai à Grand' Rivière qui fut la première muni-cipalité à se soumettre, pour ne rien dire des sacrifices du Révérend L. Desjardins et du pauvre instituteur, de bonne grâce au système de cotisa-tion compulsoire. Bon exemple qui peu à peu fut suivi par les municipa-lités environnantes et successivement dans tout le comté. J'enseignai à Grand' Rivière, dans la même maison d'école, durant cinq années consécu-tives, et immédiatement après, nommé inspecteur, je suis de fait devenu témoin de la petite statistique suivante :

6 septembre 1856, école régulièrement tenue à Gaspé.
1859, 11 écoles fréquentées par 456 élèves.
1861, 18 do do do 731 do
1882, 84 do dont 19 protestantes, 2.564 élèves.

On peut inférer une progression proportionnelle dans les différentes branches d'instruction.

Ces chiffres n'ont pas besoin de commentaires; ils démontrent d'une manière indéniable le progrès opéré dans cette période d'environ un quart de siècle. Remarquable révolution qui, eu égard au point de départ, n'a peut-être pas été surpassée dans aucune partie de cette province.

J'ai l'honneur, etc.,

THOMAS TREMBLAY,
Inspecteur d'écoles.

M. TREMBLAY

(Charlevoix)

BAIE ST-PAUL, 15 août 1883.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon premier rapport d'inspection sur l'état des écoles du comté de Charlevoix, pour l'année scolaire 1882-83.

Déjà, je vous ai fait parvenir mon grand tableau statistique et mon cahier de bulletins d'inspection. Comme ce livre de bulletins vous fait connaître en détail l'état des maisons d'école, du mobilier, des cartes géographiques, des comptes des secrétaires-trésoriers, etc., les aptitudes et le traitement des titulaires, ainsi que la tenue générale de chaque école et les progrès qui s'y font, je me contenterai de ne vous soumettre que les quelques remarques suivantes.

Il y a, dans le comté de Charlevoix, 15 municipalités qui se subdivisent en 67 arrondissements, contenant 79 maisons d'école; sur ces 79 maisons d'école, 6 appartiennent aux commissaires, 8 sont fournies par les contribuables gratuitement ou moyennant une légère rétribution; il y a 2 couvents où se tiennent des écoles sous contrôle, et 8 maisons où se tiennent des écoles indépendantes. Parmi ces dernières se trouvent les deux cou-

vents de la Baie St-Paul et de la Malbaie, sous l'habile direction des Dames Religieuses qui sont toujours à la hauteur de leur position. Je dois faire remarquer en passant que, dans ces deux institutions, l'enseignement de la calligraphie est excellent, ainsi que le tracé des cartes sur le tableau. C'est dans ces deux couvents que se préparent la plupart des institutrices qui enseignent dans le comté.

Le total des écoles de tout genre est de 82, fréquentées par 3,163 élèves, 1,506 filles et 1,657 garçons. L'assistance moyenne est de 2,343. Ces 82 écoles se classent comme suit :

74 écoles élémentaires, dont 68 sont sous contrôle des commissaires et 6 sont indépendantes ; elles sont fréquentées par 2,619 garçons et 1,406 filles. L'assistance moyenne est de 1,914.

6 écoles modèles, 2 de garçons, une de fille et 3 mixtes. Ces 6 écoles contiennent 362 élèves, et 278 y assistent régulièrement.

Deux académies, une de garçons et une de filles. Il y a dans ces 2 académies 182 élèves : 70 garçons et 112 filles. 156 élèves suivent les cours de ces écoles avec régularité.

J'ai fait les visites des écoles avec le plus grand soin possible et presque toujours accompagné soit par monsieur le curé, soit par quelques commissaires ou quelques contribuables de l'arrondissement ; j'ai pris, de plus, beaucoup de notes sur l'enseignement des maitres et maîtresses, sur l'état matériel des écoles et sur les comptes des secrétaires, ce qui permettra de mieux juger si l'on a mis en pratique mes avis et mes recommandations, et s'il y a eu réellement progrès dans chaque école.

Dans la plupart des écoles, surtout celles des principaux centres, on enseigne avec intelligence et succès ; mais malheureusement, l'on rencontre encore trop d'écoles où l'on se contente d'une leçon récitée par cœur mot à mot sans explications suffisantes ; de cette manière, les enfants apprennent sans comprendre : ce qui est peu solide et peu durable. J'ai insisté beaucoup contre cette mauvaise habitude, en donnant les moyens de remédier à ce défaut.

La lecture raisonnée était ignorée dans un grand nombre d'écoles ; j'ai

recommandé fortement de travailler à développer l'intelligence des enfants, et par cette lecture raisonnée, et par des explications souvent répétées, et par des applications pratiques de grammaire ou d'arithmétique sur le tableau noir, et par des questions posées à propos.

L'enseignement de la géographie, de l'histoire du Canada et du calcul mental laisse beaucoup à désirer dans quelques écoles ; mais j'ai pu constater avec plaisir dans ma dernière visite qu'il y avait un changement assez considérable, surtout dans l'enseignement du calcul mental.

La calligraphie est généralement négligée ; mais ne donnons pas tout le tort à l'instituteur ou à l'institutrice, car souvent l'enfant n'a que du mauvais papier, et encore il s'en voit privé une partie de l'année.

Vous avez dû remarquer, monsieur le Surintendant, que les matières obligatoires du programme ne sont pas enseignées comme elles devraient l'être, et en voici la raison : tant que les enfants n'ont pas fait leur première communion, les parents s'opposent à ce que la maîtresse enseigne autre chose que le catéchisme, et une fois la première communion faite, ils les retirent de l'école. Ce n'est pas facile de cette manière de se conformer aux exigences du programme.

L'assistance moyenne n'est pas non plus ce qu'elle devrait être, et cela est dû à l'apathie et à la négligence de certains parents qui ne se font pas scrupule de faire perdre l'école à leurs enfants pour des raisons futiles. Jugez-en vous-même, monsieur le Surintendant : une maîtresse a fait 152 jours de classe, et je vois sur la liste des absences 115 jours, 112, 104, 95, etc., jusqu'au plus assidu qui a 43 jours d'absence. Si l'on donne un prix d'assiduité dans une telle école, c'est bien en vue de l'avenir ; et si les contribuables s'en viennent vous dire que les progrès ne sont pas sensibles, il est aisé de trouver la réponse qu'il y a à donner. De plus, les enfants n'ont même pas le nécessaire pendant les quelques jours qu'ils passent à l'école ; mais il faut avouer que cela est dû à la pauvreté qui y est pour beaucoup dans plusieurs municipalités.

A ce propos, permettez-moi, monsieur le Surintendant, de vous recommander les municipalités suivantes : Callières (Baie des Rochers), De Salles,

St-Hilarion, La Petite Rivière, St-Placide ; surtout les deux premières qui ont besoin d'une aide toute spéciale.

Une autre cause principale de la lenteur des progrès est le changement trop fréquent des maîtres et maîtresses, dans certaines municipalités. Pour vouloir épargner quelques piastres, on fait perdre près d'une année aux enfants d'une école. La bonne institutrice, capable, intelligente et expérimentée, est mise de côté pour la remplacer par une jeune fille de dix-huit ans, sans expérience, sans vocation quelquefois ; mais elle s'offre au rabais, c'en est assez, engageons-là. Et voilà souvent une année sacrifiée. Vraiment, comment expliquer un tel état de choses et comment réparer ce temps perdu ? La jeunesse, ce temps si précieux pour l'instruction, ne revient plus, lorsqu'on l'a perdue inutilement. Espérons que nous ne déplorerons pas trop longtemps ces misères, et que nous parviendrons à faire comprendre les grands désavantages des changements, des engagements au rabais et des petits salaires. Ces faits n'existent que dans un petit nombre de paroisses, mais ils sont toujours trop fréquents.

En somme, j'ai été satisfait des comptes des secrétaires-trésoriers ; quelques-uns n'ont pas encore adopté la méthode si claire et si précise recommandée par l'honorable comité catholique du Conseil de l'instruction publique ; mais j'espère que sous peu, elle le sera presque partout.

Les instituteurs et les institutrices sont régulièrement payés ; pour cela, il faut que les contribuables se fassent un devoir de payer leur cotisation avec ponctualité.

Quelques municipalités étaient un peu endettées ; mais un changement de secrétaire suffit quelquefois pour remettre les affaires sur un meilleur pied : cet officier est très important dans une corporation scolaire.

Je suis heureux de pouvoir dire que les commissaires d'écoles, en général, ont montré partout de la bonne volonté et beaucoup de dévouement pour l'avancement de l'instruction dans leur municipalité. Ils m'ont paru prendre en bonne part les recommandations que je leur ai faites.

Je vois avec plaisir que la carte de la Puissance du Canada se trouve dans presque toutes les écoles, à l'exception de deux ou trois municipalités.

L'enseignement de l'agriculture et du dessin est encore peu répandu, mais j'espère parvenir à l'augmenter, malgré les préjugés des gens qui voient une matière inutile dans le dessin, et qui se voient plus capables d'enseigner l'agriculture que n'importe quelle maîtresse : heureusement que ce ne sont pas les plus influents qui parlent de la sorte.

Dans le rapport de l'année prochaine, j'aurai le plaisir de donner les noms des maîtres et maîtresses qui réussiront le mieux dans l'importante et noble fonction de l'enseignement. J'ai eu la satisfaction de constater qu'il y a quelques institutrices de 18, 17, 13 ans de pratique. C'est là un beau certificat en leur faveur, car, pour parvenir à ce résultat, il faut non seulement accomplir son devoir, mais il faut l'outrepasser. C'est une preuve que ces personnes possèdent les qualités requises à tout instituteur pour mériter le respect des enfants et toute la confiance des parents.

En terminant, je vous dirai, monsieur le Surintendant, que dans presque toutes les paroisses, l'on a à cœur de correspondre au vœu du Département de l'instruction publique, en se conformant aux lois scolaires et en mettant en pratique vos instructions ainsi que celles de l'inspecteur.

Je remercie bien cordialement messieurs les curés, messieurs les commissaires, messieurs les secrétaires-trésoriers et messieurs les contribuables qui ont bien voulu laisser leurs occupations journalières pour m'accompagner dans mes visites ; ils ont montré par là l'intérêt qu'ils portent à l'instruction de la jeunesse.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

THS. TREMBLAY,
Inspecteur d'écoles.

M. VIEN

LAUZON, 8 septembre 1883.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport de fin d'année pour 1882-83.

Comme l'an dernier, je compare, pour les branches les plus importantes, les résultats de cette année avec ceux des précédentes : c'est un moyen expéditif de vous résumer mon grand tableau statistique.

	1880-81	1881-82.	Augmentation.	1882-83.	Augmentation.
Grammaire	1409	1578	169	1589	11
Histoire	1070	1204	134	1480	176
Arithmétique	2900	3215	315	3933	718
Tenue des livres	235	343	108	395	52
Géographie	705	817	112	905	88
Ecriture	3119	3358	239	4045	687
					Diminution.
Agriculture	682	695	13	609	86
					Augmentation.
Dessin industriel	545	581	36	1012	431

Comme vous le voyez, monsieur le Surintendant, il y a eu depuis un an progression constante quant à la quantité.

Pour ce qui est de la qualité, m'étant efforcé de vous la faire connaître par mes bulletins d'inspection, je crois inutile d'y revenir.

Le nombre total des enfants qui ont fréquenté l'école était l'an dernier de 5,295 ; cette année, il est de 5,768, soit une augmentation de 431.

Maisons d'école

Depuis un an, dix maisons d'école ont été construites et à peu près autant sont en construction. Elles ne sont pas telles que je les aurais voulues, mais au moins c'est un progrès sur le passé, et j'apprécie d'autant plus ce résultat qu'il est le fruit de beaucoup de travail.

Matériel

Le matériel a été aussi quelque peu amélioré : les bancs sans dossier disparaissent petit à petit ; les tables à plans inclinés succèdent aux tables plates, mais il faut avouer que ce n'est pas du goût de tout le monde.

Il reste encore beaucoup à faire : les livres font défaut dans un bon nombre d'écoles ; les cahiers, dans plus d'un endroit, ne sont obtenus qu'après beaucoup de sollicitations ; il n'y a presque pas d'ardoises ni d'arithmétiques et jamais de dictionnaires.

Les institutions de tout genre comprises dans mon district se classent comme suit :

Un collège commercial, quatre académies, deux écoles modèles, et cent cinquante-cinq écoles élémentaires ; en tout, cent soixante-deux écoles, ayant un personnel de cent soixante-dix-neuf, tant religieux que laïques.

Je dois ici rendre hommage au zèle infatigable que la plupart des membres du clergé de mon district ont constamment déployé en faveur de la plus belle de toutes les causes : l'éducation de la jeunesse. Marchant sur les traces glorieuses de nos premiers missionnaires, ils sont animés du désir légitime de réaliser ce qu'avait en vue le premier de nos illustres prélats : " rendre le peuple meilleur."

Commissaires d'écoles

Bien que j'aie constaté chez plusieurs beaucoup de bonne volonté, un bon nombre, je regrette de le dire, n'ont pas fait preuve d'un trop grand zèle, d'abord, en n'honorant pas l'inspecteur de leur présence lors de ses visites, en second lieu, en ne visitant pas, tel que le veut la loi, leurs écoles semi-annuellement.

Dans le premier cas, on a prétexté incapacité ou défaut de temps ; dans le second, je n'ai pu découvrir le mobile que les a empêchés de remplir un devoir aussi important.

Corps enseignant

Les communautés de mon district sont, comme par le passé, sur un excellent pied et continuent de mériter la réputation dont elles jouissent.

Les écoles modèles des Dlles M. Garant, de St-Joseph, sont aussi sur un très bon pied et offrent de sérieux avantages. Parmi les écoles élémentaires, j'en compte plusieurs de bien recommandables, mais la modicité des salaires, le peu de stabilité qu'offre la position d'instituteur, le grand nombre des incapables qui donnent leurs services au rabais, sont autant de causes qui entravent la marche progressive de l'éducation.

Et, dans ces derniers temps, le nombre même des incapables ayant diminué par suite de l'émigration aux Etats-Unis, un certain nombre d'écoles sont restées fermées pendant plusieurs mois, et même un certain nombre pendant toute la période scolaire.

Pour faire disparaître cette irrégularité, il n'y a, selon moi, qu'un moyen : fixer un minimum raisonnable de salaire, et forcer ensuite les élèves sortant des écoles normales à remplir les obligations qu'ils ont contractées lors de leur admission.

Comme preuve de la nécessité qu'il y a de fixer le minimum, j'ai cru devoir faire un état des salaires des instituteurs de mon district. Cet état constate le fait suivant, dans toute sa désolante exactitude :

St-Elzéar	$57 00
St-Séverin	60 00
St-Frédéric	66 00
St-Patrice	87 00
St-Sylvestre	79 00
St-Pierre	74 00
Sacré-Cœur de Marie	56 00
do Jésus	46 00
St-Victor	68 00

St-Ephrem	63 00
St-Evariste	77 00
St-Honoré	60 00
St-Georges	66 00
St-Côme	56 00
St-Martin	83 00
Ste-Marie	64 00
St-Joseph	76 00
St-François	68 00
Sts-Anges	52 00

Chose étrange, St-Martin, la plus pauvre peut-être de toutes les municipalités de mon district, est une de celles qui donnent les plus hauts salaires : ce fait n'a pas besoin de commentaires.

Joint à mes bulletins d'inspection, je crois, monsieur le Surintendant, que ce rapport sera suffisant pour vous faire connaître mon district et vous mettre à même d'y opérer les réformes grandement désirées par une partie notable de la population.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

G. S. VIEN,
Inspecteur d'écoles.

M. O'BRIEN

TADOUSSAC, 7 novembre 1883.

Monsieur,

Conformément aux ordres que j'ai reçus de vous dans votre lettre No. 571, 1883, en date du 8 juin dernier, j'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport d'inspection pour l'année courante.

Comme vous le savez, ma division comprend le comté de Saguenay tout entier, comté formant à lui seul presqu'une grande province. La visite des écoles dans des localités aussi éloignées les unes des autres, et privées de communications faciles, demande nécessairement un temps considérable, et me force ainsi à ne préparer mon rapport qu'à la onzième heure.

La première école que j'ai visitée a été l'école No. 1 de Tadoussac, tenue par Dlle Matilda Boucher. Dans mes rapports précédents, j'ai rendu justice autant que possible aux éminentes aptitudes de cette institutrice pour l'enseignement, et cette année il est encore de mon devoir de constater qu'elle n'a en aucune manière démérité des éloges déjà reçus.

J'ai assisté à l'examen public de l'école en question le 19 juin dernier, en compagnie des commissaires et des parents des enfants. L'examen a été satisfaisant. On s'est appliqué évidemment à enseigner la langue anglaise, car j'ai remarqué une couple de programmes rédigés dans cet idiome. La tenue des élèves est excellente.

Conformément à mes instructions, Delle Boucher a donné des soins particuliers à l'enseignement de l'arithmétique depuis l'année dernière : aussi il y a eu progrès notable. La calligraphie laisse un peu à désirer ; j'ai suggéré une méthode nouvelle et une autre série de cahiers modèles.

La classe a été fréquentée cette année par 56 enfants. Les parents continuent à faire preuve du même zèle pour l'éducation, et, malgré leur pauvreté, paient ponctuellement leurs redevances scolaires.

A l'endroit appelé "Moulin à Baude," à trois milles environ de la chapelle de Tadoussac, se trouve l'école No 2, sous la direction de Delle L. Boi-

vin. J'en ai fait l'inspection en compagnie des commissaires de l'arrondissement. Le résultat a été des plus satisfaisants dans son ensemble. L'enseignement de l'arithmétique n'est pas tout à fait ce qu'il devrait être, mais l'institutrice m'a promis d'adopter une meilleure méthode. Les commissaires s'étaient engagés, lors de ma dernière visite, à fournir un autre local pour la classe, mais malheureusement rien n'a été fait.

Les élèves fréquentent assez assidûment l'école, mais les parents sont trop tardifs dans le paiement des cotisations, minimes pourtant, que leur impose la loi. Il est juste toutefois d'ajouter que c'est la première fois qu'il y a plainte sous ce rapport.

Les habitants du township Albert (dans la desserte de Tadoussac) ont fait ouvrir l'automne dernier à l'endroit connu sous le nom de Grand Brûlé, une école élémentaire. La direction en a été confiée à Delle Eveline Hovington. Quoique non brevetée, cette institutrice a obtenu beaucoup de succès dans l'enseignement. Elle est évidemment attachée à ses élèves, et les parents, ainsi que MM. les commissaires, m'ont exprimé leur satisfaction à son égard.

La pauvreté des gens oblige Delle Hovington à se contenter d'un modeste salaire, mais il y a promesse d'augmentation pour l'année prochaine. Le nombre des enfants des deux sexes fréquentant la classe est de près de 30. Les livres et autres fournitures classiques font défaut, mais on doit y remédier.

On s'est engagé aussi à construire une maison d'école convenable. Le local actuel est insuffisant pour le nombre des élèves.

Sur la rive ouest de la rivière Saguenay, mais dans les limites du comté du même nom, se trouve l'endroit appelé Rivière-aux-Canards. Il y a là une municipalité scolaire. L'unique école est sous la direction de Dlle E. Girard, institutrice diplômée pour école élémentaire. J'ai fait l'inpection de cette école le 19 juin dernier, et le résultat a été assez satisfaisant. L'institutrice se plaint du défaut d'assiduité des enfants.

Le manque d'assiduité de la part des enfants, voilà l'ennemi du progrès en fait d'instruction populaire dans nos campagnes ! Que d'efforts de per-

dus du côté des instituteurs ou des institutrices par suite de cette manie chez les parents de garder leurs enfants à domicile pour les raisons les plus futiles ! Et puis l'on s'en prendra au maître ou à la maîtresse de l'ignorance grossière de l'enfant.

La bâtisse scolaire de la Rivière-aux-Canards est spacieuse et convenable. Les intéressés s'acquittent bien de leurs obligations scolaires. A ma suggestion, ils ont promis d'augmenter la rémunération de l'institutrice, qui n'était que de seize louis.

Aux Grandes-Bergeronnes, endroit situé à onze ou douze milles à l'ouest de Tadoussac, j'ai inspecté une école élémentaire tenue par une institutrice non brevetée, Dlle Alice Michaud. Cette école était dans la salle publique de la mission des Grandes-Bergeronnes, quoiqu'à une faible distance il y ait une bâtisse scolaire spéciale. Le défaut d'entente entre ces braves gens, d'ailleurs très zélés pour l'éducation, suffit pour expliquer cet état de choses. Une Dlle Philomène Tremblay avait fait la classe dans cette maison d'école jusqu'en juillet 1882. A Bondésir, situé à 2 milles plus à l'est, il existe aussi une école : on a discontinué d'y faire la classe en 1882. J'ai été appelé dans ces deux localités des Grandes-Bergeronnes et de Bondésir à me prononcer sur certaines questions de sites de maisons d'école, etc. J'ai fait un rapport spécial sur ces difficultés, que j'ai soumis à votre département, en date du 3 juillet dernier. M. l'abbé Parant, le digne curé des Escoumains, dont j'ai déjà eu occasion de signaler le zèle en matières d'éducation, m'a habilement secondé dans mes efforts pour amener la paix et la bonne entente entre les contribuables des Grandes Bergeronnes et de Bondésir. Au moment d'écrire ces lignes, je suis heureux d'apprendre que les écoles de ces deux localités fonctionnent bien.

Aux Escoumains, lors de ma tournée d'inspection en juillet dernier, j'ai trouvé l'école modèle du village fermée depuis le mois de février. Mlle Caron, l'ancienne institutrice, avait laissé les meilleurs souvenir de sa compétence et de ses succès. Cette classe a été rouverte en août dernier, et est maintenant sous une savante direction.

Mlle Léonide Paradis est l'institutrice de l'école du Bourg Boissonnault, à environ un mille des Escoumains. La classe a été ouverte en septembre

1882, grâce aux sacrifices personnels faits par M. le curé Parant. Dlle Paradis est assez compétente, quoique non diplômée. J'ai fait l'inspection de son école le 3 juillet, en compagnie de M. l'abbé Parant et de MM. les commissaires. Le résultat de l'examen a été en somme satisfaisant. La bâtisse scolaire est des plus avantageusement situées, et répond parfaitement à son but. Il n'y a pas de cartes géographiques et peu de fournitures classiques : on doit remédier à ces lacunes.

Il y a une école au Sault-au-Mouton sous la direction de Mlle Savard. Je n'ai pu faire l'inspection de cette école par suite d'un malentendu quant au jour fixé pour cette inspection. M. le curé Tremblay, de St-Paul de Mille-Vaches, qui a présidé à l'examen public tenu le 4 juillet, m'a fait des éloges de l'institutrice et de ses élèves. Les parents font preuve de zèle, et il y a beaucoup d'assiduité de la part des enfants, qui fréquentent la classe au nombre de 32. J'ai obtenu des commissaires les renseignements nécessaires.

Lors de ma visite d'inspection le 5 juillet, l'école No 1 de St-Paul de Mille-Vaches était fermée depuis un an. Grâce au zèle et au dévouement de M. le curé Tremblay, de Jos. A. Pinze, Ecr., honorable citoyen de la localité, une nouvelle école avait été ouverte à environ trois milles à l'est de l'église et confiée à une excellente institutrice, Mlle D. Quinn. Près d'une trentaine d'enfants fréquentent la classe de Mlle Quinn. Les parents paraissent satisfaits des progrès que font les élèves de cette institutrice.

J'ai travaillé à fonder une autre école dans les limites de St-Paul de Mille-Vaches, savoir, à l'endroit appelé " Baie des Bacons," dans le 4ème rang du township d'Iberville. On a dû préparer un local et engager une institutrice pour cet automne.

Mlle Pinault est encore chargée de l'école tenue au Sault-au-Cochon. La classe avait été fermée pendant plusieurs mois. J'en ai fait l'inspection au commencement de juillet, accompagné de M. L. Harper, président des commissaires d'écoles. Les élèves étaient peu nombreux, mais ils ont subi un examen passable. L'institutrice est compétente, et tient à faire une bonne classe. On n'a pas jugé à propos d'agrandir le local comme je l'avais recommandé l'année dernière. L'on ne saurait croire, M. le Surintendant, combien

il s'en trouve de ces commissaires d'écoles promettant tout et n'exécutant rien du tout.

En arrivant pour faire l'inspection de l'école de Bersimis, je la trouvai fermée. L'institutrice, Mlle Leblanc, pour des raisons de peu de valeur, avait prématurément donné vacance aux élèves. Il n'est que juste d'ajouter que cette institutrice est capable de bien enseigner. Les commissaires et les parents auraient désiré l'engager de nouveau, mais ils n'ont pu réussir. Le Révérend M. Desjardins, curé de Bersimis, est très zélé pour la cause de l'éducation populaire.

Une distance considérable sépare Bersimis de la Pointe-aux-Esquimaux, sur la côte du Labrador proprement dite, et il n'y a eu qu'une seule école tenue depuis ma dernière visite, je veux dire aux Sept-Iles. M. Edouard Vigneault a fait dans cet endroit une classe volontaire fréquentée par une trentaine d'enfants. Ce monsieur, qui est un ancien normalien de Québec, ne manque aucune occasion de se dévouer pour l'enseignement, sans espoir de gain. M. l'abbé Desjardins qui a la charge de ces missions lointaines des Sept-Iles, Moisic, etc., s'est imposé la tâche d'organiser une école à Moisic pour cet hiver, et je crois même que c'est un fait accompli aujourd'hui.

Je concluais mon rapport de 1882 comme suit : " Mais une nouvelle ère " vient d'être inaugurée pour la région du Golfe St-Laurent, par la nomi- " nation de Mgr. Bossé comme Préfet Apostolique. Cet éminent écclésias- " tique, qui unit au zèle d'un apôtre un talent administratif hors ligne, est " appelé à donner une vive impulsion à la cause de l'éducation sur la côte " du Labrador. Dans sa lettre pastorale qui vient d'être publiée, Mgr. " Bossé déclare son intention de fonder un couvent à la Pointe-aux-Esqui- " maux, et parle au long de la question de l'instruction populaire, etc., etc."

Je vous adresse, M. le Surintendant, l'intéressant mémoire de Mgr. Bossé sur l'état de l'instruction sur la côte Nord, et sur les améliorations que lui inspirent son zèle et son expérience pour l'avenir. Vous trouverez dans ce travail, destiné à la publicité, tous les renseignements et les statistiques nécessaires en ce qui concerne les écoles de la Pointe-aux-Esquimaux, Natashquan, Anticosti, etc. Voici ce rapport :

Monsieur l'Inspecteur,

Un de mes premiers soins, en arrivant dans cette immense préfecture, a été de constater où en étaient les affaires scolaires. J'étais fermement résolu à tout mettre sur le meilleur pied possible: la pauvreté générale et l'isolement de la plupart de nos pêcheurs ne permettent pas cependant d'arriver à de grands résultats.

POINTE-AUX-ESQUIMAUX

1o. Avec de grands sacrifices, on soutenait ici 2 écoles élémentaires, à $160 chacune. C'est trop cher pour une école élémentaire, où l'on n'enseigne qu'une seule langue, à moins que le salaire d'une sous-maîtresse n'y soit inclus. Aussi j'engageai pour l'école No. 2 une excellente institutrice, diplômée de l'école normale Laval, pour $140.

Chaque école est fréquentée par 80 enfants, et 2 fois ce nombre courent par les chemins. Il y a des enfants pour remplir 4 écoles : les moyens ne permettent d'en avoir que 2. Force a été aux commissaires d'édicter une loi draconienne : ne sont admis à l'école que 2 enfants par famille. C'est bien dur pour les fondateurs de cette paroisse, ces braves Acadiens qui se sont imposés d'incroyables sacrifices pour promouvoir les intérêts de cette localité. Voilà une loi qui leur défend d'envoyer leurs enfants à l'école fondée par eux, dans cet âge où *l'instruction obligatoire* est à l'ordre du jour. Cette loi de la nécessité est l'opposé de la loi de nature et l'emporte sur celle-ci dans le cas présent: *necessitas non habet legem.* Il s'ensuit qu'on veut envoyer successivement tous les enfants à l'école ; et ils y restent trop peu de temps pour approfondir même les rudiments des matières élémentaires. Et le résultat est déplorable. Je tâche de réunir les moyens nécessaires pour la construction d'une académie et d'un couvent dont les classes seront fréquentées par les élèves les plus avancés ; les écoles actuelles suffiront au reste, en ne prenant pas les enfants au-dessous de 7 ans. Pour inaugurer ce nouvel état de choses, nous aurons ici, l'été prochain, 3 religieuses pour prendre soin de l'école No. 1. Je vais acheter une maison pour leur résidence privée.

J'ai parlé d'un couvent et d'une académie à mes paroissiens. Mes paroles ont été appuyées auprès des gens par vous M. l'Inspecteur, ce dont

je vous remercie, et par tous les gens venus des paroisses où l'on possède des couvents. Nos contribuables sont bien prêts à fournir la pierre des fondations et le bois des charpentes. Ces 2 établissements auront environ 50 pieds, à 2 étages avec toit français : ils pourront recevoir chacun une trentaine de pensionnaires, ce qui les soutiendra, à part les plus avancés de chacune de nos écoles actuelles à titre d'externes.

Dieu aidant, le gouvernement secondant la bonne volonté des gens, ces plans se réaliseront facilement et sans imposer de lourdes charges.

Quelques détails maintenant sur le fonctionnement de nos écoles.

Vers Noël, je fis un examen général, accompagné des commissaires, en présence d'un nombreux public. Tout était satisfaisant. Je donnai des récompenses *pour le passé et pour l'avenir*, et couronnai le tout par un grand congé. J'insistai sur les tables de multiplication, la lecture raisonnée, l'histoire Sainte raisonnée, le ton naturel dans la lecture, le maintien et la pose de bonne société.

Les leçons de choses devront être introduites, car il y a beaucoup de mots usuels dans les paroisses agricoles qui sont inconnus en ces endroits de pêche tout comme les choses que ces mots désignent. Ainsi, je tombai sur le mot *pacage*, et en demandai la signification, à qui ou à quoi on l'applique, de qui on peut le dire. Vu qu'il n'y a aucune prairie ici, pas un élève ne put répondre. Voulant avoir une réponse quelconque, je leur demandai si on peut appliquer ce mot à une poule. Ils répondirent que oui.

J'ai rencontré des enfants doués de talents brillants et très ardents à l'étude.

Environ 30 écrivent dans chaque école. Pour activer l'émulation, j'ai distribué gratis beaucoup de livres et de papier, encre, plumes, crayons d'ardoise. Ainsi talonnés, ils ont dû progresser.

L'assistance a été absolument régulière. Il y avait ardeur telle pour courir à l'école que les parents devaient leur faire une véritable violence pour les garder à la maison, et il s'en versait alors des pleurs, crainte de perdre des places ou d'être appelé paresseux par moi. Les fluxions, les maux de dents n'ont arrêté personne.

Vers le 15 mai, nous eûmes l'examen de fin d'année. Nombreuse assistance. On a été émerveillé des progrès faits en quelques mois. Bon nombre qui avaient appris l'alphabet le 22 octobre, lisaient couramment le *Devoir du Chrétien*. D'autres, en grand nombre aussi, avaient écrit alors leurs premières lettres, et nous voyons d'eux de belles pages en écriture fine. Les parents étaient enchantés.

Il fallut prodiguer les récompenses. Grâce à la libéralité de l'honorable Ouïnet, nous pûmes distribuer nombre de beaux livres, au milieu des acclamations jalouses des adultes qui se disaient *nés trop tôt*. Je payai une fête à la tire pour chaque école: ce qui éleva l'émulation à sa troisième puissance

Des concours de catéchisme et de latin me procurèrent le plaisir de distribuer encore de nombreuses récompenses.

Les institutrices sont satisfaites de la docilité des enfants (surtout au No 2), du zèle des parents, et de l'empressement des commissaires à tenir tout à l'ordre. Le bois de chauffage abonde.

Toutefois les 2 écoles sont en besoin urgent de réparations. Au No. 2 il va en être construit cet automne une nouvelle de 30 sur 18.

Pour l'an prochain, j'ai pu procurer à l'école No. 1 un instituteur déjà connu par ses succès dans l'enseignement. Je m'attends donc à un travail opiniâtre couronné de grands succès.

2. *Betshouan.*—Cette mission, distante de 6 lieues d'ici, avait eu quelques mois d'école sous un excellent maître, mais malheureusement elle était fermée depuis quelque temps. A ma mission d'automne, je stimulai les gens de mon mieux. En 2 jours, on avait couvert et entouré l'école, bâtisse en pièce sur pièce de 20x18—une corvée de jeunes gens déblaya un arpent carré de souches et de pierres, moyennant une image pour leur chapelle, et on arrêta les bases de l'arrangement que voici: le gouvernement donnera $20, moi $10, et les gens, à part leurs jours de corvée, nourriront l'institutrice chacun son mois ou paieront pour un mois de pension.

Tout ainsi conclu, je trouvai à la Pointe-aux-Esquimaux une fille d'un caractère excellent, énergique, laquelle accepte ces conditions. L'école s'ouvrit le 2 novembre. Il y a eu constamment 24 enfants, sans aucune absence.

Plusieurs adultes ont aussi appris à lire pendant l'hiver. Et participant à l'élan général, enflammée d'émulation, une bonne sexagénaire réussit à apprendre quatre lettres de l'alphabet. Elle se repose sur ses lauriers. Qui veut lui donner un prix ?

Là aussi j'ai dû donner livres, papier, plumes, encre, crayons, vu que les gens sont si pauvres. Malgré tout, 13 écrivent en *fin*, 18 lisent bien dans le *Devoir du Chrétien*. Ci-joint un billet reçu dernièrement de l'institutrice.

En juin, j'y ai fait un *examen public*, ainsi appelé à bon droit, car tout le public y assistait. J'avais de nombreuses récompenses à distribuer, il y eut grands mérites constatés.

Je crains que plusieurs familles ne quittent cette localité cet automne. Il ne serait que juste de donner à une institutrice si méritante un salaire de $40. J'y mettrai du mien, et secondé par un octroi de $40, si possible, on poussera encore de l'avant.

3. Quant aux autres postes de cette préfecture, voici ce que j'ai pu faire pour seconder mes zélés collaborateurs.

Dès le printemps, on voulait ouvrir une classe à Magpie. Une demoiselle d'ici était demandée, mais on n'a pu rien conclure.

Ne connaissant ni le montant de la cotisation ni celui de l'octroi, le missionnaire absent pour deux mois dans les missions de l'Anticosti, je me rendis responsable du salaire de $40, la pension payée. D'inévitables délais s'imposèrent, à mon grand regret. A présent, c'est probablement à la rivière St-Jean que cette classe va s'ouvrir, vu que la résidence du missionnaire y est transférée.

4. Je me suis aussi occupé des écoles de l'Ile d'Anticosti. Je vois avec plaisir qu'une institutrice est placée à la Baie des Anglais. Y aura-t-il possibilité d'ouvrir l'école de l'Anse-aux-Fraises ? Cela dépendra du montant des cotisations et de l'octroi.

Nous avons ici trois filles d'excellent caractère et pouvant tenir une école élémentaire pendant 2 ans. Je suppléerai à leur inexpérience par tous les moyens en mon pouvoir.

5. A 22 lieues à l'est d'ici est le poste de Nipissipi, habité par 13 familles pouvant fournir environ 23 enfants d'âge scolaire. A deux reprises l'hiver dernier, j'ai essayé de tout organiser pour leur procurer l'avantage d'une école. Je promis un octroi de $15 et ma contribution personnelle pour $10. Un de l'endroit, stimulé par moi, offrit la pension gratis à l'institutrice. Je m'entendis avec une fille de la Pointe-aux-Esquimaux pour y ouvrir l'école à raison d'un salaire de $40. Je croyais que tout allait s'arranger, mais deux ou trois firent de l'opposition, et semèrent le découragement. Un carré de maison aurait pu aisément être transformé en local suffisant. Faut-il qu'un esprit chicanier fasse avorter les efforts des amis de l'éducation! Il est probable qu'il faudra se servir de la loi pour faire avancer les récalcitrants. J'y ai trouvé plusieurs enfants dévorés du désir d'apprendre et qui feraient de grands progrès.

6. Fermée depuis plus d'un an, l'école de Nataskouan est une douloureuse épine à mon cœur. On me dit que les trois quarts des gens ne sont guère anxieux de faire instruire leurs enfants. J'ai déjà fait plusieurs démarches pour me renseigner, tant auprès des contribuables que du missionnaire qui en gémit dans son noble cœur d'apôtre. On m'a appris qu'on pouvait payer $120 de salaire, et on m'a prié de chercher une institutrice. J'ai donc écrit à l'Ile d'Orléans. En réponse une Dlle Noël m'a offert ses services. Elle a un diplôme d'école modèle et peut enseigner les deux langues. Elle n'a pas mentionné le prix qu'elle réclame. J'ignore donc si elle va accepter l'offre de $120. A son défaut, j'en trouverai une dans les paroisses du Sud. Et coûte que coûte, cette école s'ouvrira cet automne.

Je désirerais, M. l'Inspecteur, que le gouvernement exerçât une forte pression sur les commissaires d'école de Nataskouan, les tenant personnellement responsables du manque d'école. Dès qu'ils auront un dommage matériel personnel à craindre, ils s'exécuteront.

7. Je me suis occupé de trouver une institutrice pour l'Anse-des-Dunes, près Blanc-Sablon. J'ai écrit à l'Ile d'Orléans, promettant qu'elle aurait $50 à elle, pension payée. Il y a un splendide logement prêt. Là il faudrait les deux langues. Je n'ai pas encore eu de réponse.

J'espère que le gouvernement accorderait une allocation suffisante. Il

faudrait aussi un passage *gratis* pour cette institutrice à bord de la *Canadienne* ou du *Napoléon III.*

Tels sont, M. l'Inspecteur, et nos efforts et les résultats obtenus. On a au moins donné signe de vie. Puisse l'avenir apporter satisfaction et succès.

F. X. BOSSÉ,
Préfet apostolique du Golfe St-Laurent.

POINTE-AUX-ESQUIMAUX, 17 août 1883.

Je profite de cette circonstance pour remercier du fond de mon cœur Mgr. le Préfet Apostolique de l'aide efficace qu'il n'a cessé de me donner dans l'accomplissement de mes devoirs comme inspecteur sur la côte du Nord. Sont de véritables bienfaiteurs de la patrie ceux qui, à l'exemple de ce digne prélat, se dévouent d'une manière aussi constante et aussi désintéressée à la noble cause de l'éducation.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

FRS. H. O'BRIEN,
Inspecteur d'écoles.

ECOLE DES SOURDS-MUETS DE LA BEAUCE

Rapport spécial

STE-MARIE, 4 février 1884.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport que vous me demandez dans la vôtre du 9 janvier dernier sur l'école de sourds-muets et de sourdes-muettes de cette paroisse : 1o. Cette école a pour maîtresse une demoiselle Marie Parent, sourde-muette elle-même, âgée de 25 ans, de cette paroisse. Elle n'a pas de salaire fixe. L'année dernière je lui ai donné $55. 2o. Cette école a été ouverte dans l'automne de 1881. En 1881 et 1882, il y a eu 8 élèves ; en 1882 et 1883, 13 élèves ; et cette année, il y a 13 élèves. Ces élèves sont de diverses paroisses, Ste-Marie, S. Elzéar, Sts-Anges, S. Joseph, S. François et S. Cœur de Marie. 3o. L'institutrice, en 1880 et 1881, instruisait 2 de ses frères et une jeune fille de S. Elzéar, chez son père, à 1½ lieue de l'église. Voyant les succès qu'elle avait obtenus auprès de ces enfants, je l'engageai à venir au village tenir une école de sourds-muets et de sourdes-muettes, que je me proposais de diriger moi-même.

Je louai un appartement, chez un particulier du village, pour servir de classe. Je pris sur moi toutes les dépenses ; frais du loyer, du chauffage, de la fourniture des tables, bancs, tableaux, livres, etc.

Les élèves étant mis en pension dans quelques familles du village par leurs parents, j'exige de ceux-ci une rétribution mensuelle d'une piastre ou moins suivant leurs ressources pécuniaires. Avec l'aide de quelques personnes charitables, j'ai pu subvenir aux dépenses. Il faudrait avoir un local plus avantageux. J'espère qu'il sera possible, avec le concours de personnes charitables et l'octroi du gouvernement, d'ériger avant longtemps une maison qui sera destinée uniquement à cette fin. Une école permanente pour les sourds-muets est bien désirable. Le nombre des sourds-muets dans cette partie de la Province est considérable, et il n'est pas facile à faire consentir les parents d'envoyer leurs enfants à Montréal.

4o. Le cours d'enseignement est l'ancien, les signes et l'écriture. Les élèves n'apprennent pas à parler. Ils parviennent à écrire vite et bien. Samedi dernier, 4 de ces élèves, un garçon de 14 ans et 3 filles, 1 de 17 ans, 1 de 15 ans et la 3ième de 13 ans, ont fait leur première communion. C'est dire que ces enfants savent et comprennent bien leur catéchisme. Je les ai interrogés moi-même par écrit sur les différentes parties du catéchisme, et aussi sur d'autres matières. L'institutrice a montré beaucoup de zèle pour donner l'instruction à ses élèves.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. T. CHAPERON, Ptre,
Curé de Ste-Marie-Beauce.

RÉCAPITULATION

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les Inspecteurs d'écoles pour l'année 1882–83.

No.	DISTRICT D'INSPECTION DE	No. de municipalités.	No. d'arrondissements.	Maisons d'école appartenant aux commissaires ou syndics.	No. des maisons d'école louées.	No. de maisons d'école indépendante.	Couvents où se tiennent des écoles sous contrôle.	Total des maisons d'école.	Écoles Élémentaires sous contrôle—Catholiques.					
									Sous contrôle des commissaires.	Sous contrôle des syndics.	Garçons.	Filles.	Total.	Assistance moyenne.
1	Bégin, Désiré	34	144	118	23	1	1	143	118	.....	2070	1979	4049	2841
2	Béland, P. F	21	117	87	29	2	2	120	101	3	1883	1951	3834	2931
3	Belcourt, J. E	32	201	165	24	6	9	204	186	.....	3218	3778	6996	5089
4	Bouchard, Célestin	38	209	163	39	.....	7	209	190	.....	3118	3197	6315	4780
5	Brault, Calixte	25	95	94	10	2	11	117	77	.....	1518	1425	2943	1992
6	Carrier, Edouard	27	174	139	22	8	6	175	152	.....	2694	3144	5838	4413
7	Delâge, J. B	35	185	170	4	2	8	184	162	.....	3391	3025	6416	5358
8	Fontaine, A	29	119	106	7	.....	5	118	103	.....	2680	2429	5109	3358
9	Fothergill, Rev. M. M	16	31	22	8	10	.....	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....
10	Gay, Aug	46	141	120	13	.....	1	134	81	1	1718	1469	3187	2330
11	Grondin, L	32	136	125	3	.....	7	135	105	4	2962	3517	6479	4195
12	Hubbard H	38	290	291	8	10	.....	309	.....	.....	.....	.....	.....	.....
13	Juneau, F. E	10	71	43	16	52	22	133	128	.....	3906	4242	8148	7401
14	Lamarche, Z. O. H	31	143	131	4	4	7	146	105	.....	1947	2339	4286	3105
15	Lefebvre, David	26	124	88	33	4	2	127	109	.....	2627	2589	5216	3182

16	Lévesque, L. N	28	151	143	6	.....	4	153	135	4	2558	2409	4967	3560
17	Lippens, B	33	126	101	12	.....	13	126	97	1	1785	1847	3632	2707
18	Lucier, L	15	50	45	1	3	.....	49	42	1	934	906	1840	1375
19	Lyster, rév. W. G	21	44	39	1	.....	.....	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....
20	Magrath, Bolton	37	93	83	8	5	.....	96	.....	.....	.....	.....	.....	.....
21	McGregor, James	38	168	157	13	31	2	203	7	7	244	226	470	279
22	McLanghlin, J. A	32	228	233	1	.....	.....	234	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	McMahon, S. F	45	106	70	20	87	16	193	40	.....	1074	1160	2234	1816
24	Miller, J. N	28	121	109	1	.....	.....	110	107	2	2295	2378	4673	2996
25	Nantel, J. P	51	150	137	8	7	6	158	110	9	2538	2418	4956	3760
26	Pâquet, Daniel	4	10	10	....	1	.....	11	9	.....	262	154	416	258
27	Prémont, Joseph.	26	80	70	8	8	1	87	60	.....	1513	1476	2989	1880
28	Ruel, P. J	42	152	139	11	6	5	161	86	31	2270	2609	4879	3401
29	Savard, Edouard	20	84	78	5	.....	.....	83	75	.....	1497	1456	2953	2425
30	Simard, Jos. P	31	161	115	47	2	7	171	147	.....	2856	2523	5379	4101
31	Stenson, M. T	47	186	170	8	2	2	182	143	18	3039	2614	5653	4149
32	Tétreault, Amb	21	107	105	3	2	2	112	97	.....	1779	2276	4055	2841
33	Thompson, Wm	23	85	81	3	.....	.....	84	.....	.....	.....	.....	.....	.....
34	Tremblay, Ths. (Gaspé)	36	62	52	4	.....	.....	56	46	5	1024	1070	2094	1337
35	Tremblay, Ths. (Charlevoix)	15	67	61	8	8	2	79	68	.....	1133	1354	2487	1805
36	Vien, G. S	20	170	110	47	1	4	162	139	.....	2085	2212	4297	2827
37	O'Brien, F. H	18	20	14	5	1	.....	20	17	.....	269	301	570	416
		1071	4601	3984	463	265	152	4864	3042	86	62887	64473	127360	92908

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les Inspecteurs d'écoles pour l'année 1882-83.

—Suite.

No.	Écoles Élémentaires sous contrôle—Protestantes.						Écoles Élémentaires sous contrôle—Mixtes (Catholiques et Protestants)								Écoles Élémentaires indépendantes									
									Catholiques.		Protestants.				Catholiques.					Protestantes.				
	Sous contrôle des commissaires.	Sous contrôle des syndics.	Garçons.	Filles.	Total.	Assistance moyenne.	Sous contrôle des commissaires.	Sous contrôle des syndics.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre d'écoles.	Garçons.	Filles.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre d'écoles.	Garçons.	Filles.	Total.	Assistance moyenne.
1	....	2	30	36	66	47	....	....	....	....	....	....	....	....	1	17	9	26	18	....	....	....	....	....
2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	24	26	50	40	1	5	11	16	11
3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	25	22	47	30	1	13	12	25	15
4	....	1	10	10	20	18	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
5	...	5	72	49	121	86	3	4	72	58	38	51	219	151	1	32	26	58	30	....	....	....	....	....
6	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	8	153	148	301	264	....	....	....	....	....
7	....	7	55	53	108	77	....	....	....	....	....	....	....	....	2	10	8	18	16	....	....	....	....	....
8	....	2	18	29	47	26	3	....	41	38	7	6	92	39	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
9	7	12	567	327	894	614	8	....	26	31	45	66	168	132	....	....	....	....	....	8	105	73	178	161
10	....	....	....	....	....	....	35	2	518	535	125	103	1281	709	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
11	....	11	185	189	374	280	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
12	193	12	2364	2288	4652	3541	73	1	245	230	583	637	1695	1291	....	....	....	....	....	5	67	56	123	94
13	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	52	1762	1674	3436	3137	....	....	....	....	....
14	....	17	215	214	429	330	1	....	19	13	4	2	38	24	1	107	138	245	182	1	12	13	25	20
15	....	....	....	....	....	....	2	....	62	44	1	5	112	79	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....

16	....	4	20	34	54	46	3	....	20	22	10	12	64	50	....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
17	....	1	18	16	34	29	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
18	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	49	32	81	53	...	....	....	....	....
19	23	17	545	570	1115	792	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
20	43	32	1171	961	2132	1403	14	....	80	69	254	237	640	424	....	.....	....	.....	.....	3	21	24	45	34
21	70	6	2508	2354	4862	3376	65	7	328	262	1299	1154	3043	1869	2	35	32	67	39	12	174	146	320	255
22	63	13	763	774	1537	1121	129	12	424	348	1418	1322	3512	2638	....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
23	2	10	226	170	396	310	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	54	2875	2277	5152	4107	1	16	14	30	25
24	7	3	109	109	218	111	...	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	12	25	37	31	....	....	....	....	....
25	3	8	130	127	257	206	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	48	54	102	85	....	....	....	....	....
26	....	1	11	7	18	15	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
27	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	65	76	141	101	....	....	....	....	....
28	....	.....	.....	.....	.....	.....	28	1	333	327	32	35	727	528	....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
29	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
30	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
31	....	.....	.....	.....	.....	.....	13	....	120	149	22	18	309	218	2	31	34	65	57	....	....	....	....	....
32	....	1	12	13	25	15	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	.....	.....	2	30	25	55	40
33	63	10	913	878	1791	1396	3	2	14	6	74	45	139	97	....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
34	....	... ..	.....	. ....	.....	.....	2	....	18	13	8	13	52	34	....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
35	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	80	52	132	109	....	....	....	....	....
36	2	.....	42	30	72	50	14	....	244	242	3	5	494	335	....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
37	....	.....	.....	.....	.....	.....	...	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
	476	175	9984	9238	19222	13889	396	29	2564	2987	3923	3711	12585	8618	148	5325	4633	9958	8299	34	443	374	817	655

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les Inspecteurs d'écoles pour l'année 1882-83.

—Suite.

No.	Écoles Élémentaires indépendantes—Mixtes (Catholiques et Protestants)								ÉCOLES MODÈLES DE GARÇONS															
			Catholiques.		Protestants.				Catholiques.										Protestantes.					
	Écoles mixtes catholiques.	Écoles mixtes protestantes.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Total.	Assistance moyenne.	Sous contrôle des commissaires.	Nombre d'élèves.	Sous contrôle des syndics	Nombre d'élèves.	Indépendantes.	Nombre d'élèves.	Total d'élèves.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Assistance moyenne.	Sous contrôle des commissaires.	Nombre d'élèves.	Sous contrôle des syndics.	Nombre d'élèves.	Indépendantes.	Nombre d'élèves
1	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	....	.....	....	....
2	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	2	81	....	.....	.....	.....	81	16	65	72	.....	.....	....	.....	....	....
3	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	5	386	....	.....	.....	.....	386	346	40	324	.....	.....	....	.....	....	....
4	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	6	313	....	.....	.....	.....	313	248	65	252	.....	.....	....	.....	....	....
5	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	5	317	....	.....	.....	.....	317	287	30	231	.....	.....	....	.....	....	....
6	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	5	857	....	.....	.....	.....	857	578	279	825	.....	.....	....	.....	....	....
7	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	3	445	....	.....	.....	.....	445	400	45	365	.....	.....	....	.....	....	....
8	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	3	229	....	.....	.....	.....	229	205	24	165	.....	.....	....	.....	....	....
9	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	....	.....	....	....
10	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	1	113	....	.....	.....	.....	113	109	4	103	.....	.....	....	.....	....	....
11	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	4	260	....	.....	.....	.....	260	186	74	202	.....	.....	....	.....	....	....
12	....	2	7	10	42	85	144	110	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	....	.....	....	....
13	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	8	505	....	.....	1	30	535	225	310	520	.....	.....	....	.....	....	....
14	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	4	420	....	.....	1	16	436	345	91	364	.....	.....	....	.....	....	....
15	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	3	133	....	.....	.....	.....	133	107	26	110	.....	.....	....	.....	....	....

16	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	2	42	....	.....	.....	.....	42	31	11	35	.....	....	....	....	....	....
17	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	4	443	....	.....	.....	.....	443	377	66	369	.....	....	....	....	....	....
18	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
19	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
20	....	1	6	5	16	10	37	22	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
21	....	15	23	7	312	393	735	629	1	30	....	.....	.....	.....	30	22	8	20	.....	....	....	....	1	173
22	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
23	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	9	1279	....	.....	1	390	1669	1539	130	1349	.....	....	....	....	....	....
24	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	6	270	....	.....	.....	.....	270	177	93	181	.....	....	....	....	....	....
25	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	1	115	....	.....	.....	.....	115	103	12	90	.....	....	....	....	....	....
26	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
27	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	6	357	....	.....	.....	.....	357	291	66	250	.....	....	....	....	....	....
28	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	1	131	1	225	.....	.....	356	337	19	252	.....	....	....	....	....	....
29	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
30	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	5	292	1	47	1	36	375	312	63	300	.....	....	....	....	....	....
31	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
32	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	2	207	....	.....	.....	.....	207	189	18	147	.....	....	....	....	....	....
33	....	.....	.....	.....	.....	.....	...	....	....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
34	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
35	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	2	145	....	.....	.....	.....	145	97	48	112	.....	....	....	....	....	....
36	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	1	68	....	.....	.....	.....	68	52	16	60	.....	....	....	....	....	....
37	....	.....	.....	.....	.....		....		.....	.....	....	.....	.....	.....		.....	....	.....	.....	....	....	....		
	....	18	36	22	370	488	916	761	89	7438	2	272	4	472	8182	6579	1603	6698	.....	....	....	....	1	173

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les Inspecteurs d'écoles pour l'année 1882-83.

—*Suite.*

No.	Écoles modèles de garçons Protestantes—*Suite.*				ÉCOLES MODÈLES DE FILLES Catholiques.										Protestantes.									
	Total d'élèves.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Assistance moyenne.	Sous contrôle des commissaires	Nombre d'élèves.	Sous contrôle des syndics.	Nombre d'élèves.	Indépendantes.	Nombre d'élèves.	Total d'élèves.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Assistance moyenne.	Sous contrôle des commissaires	Nombre d'élèves.	Sous contrôle des syndics	Nombre d'élèves.	Indépendantes.	Nombre d'élèves.	Total d'élèves.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Assistance moyenne.
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	545	545	456	89	516	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
4	.....	.....	.....	.....	3	208	.....	.....	.....	.....	208	167	41	158	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
5	.....	.....	.....	.....	1	90	.....	.....	.....	.....	90	75	15	75	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
6	.....	.....	.....	.....	3	285	.....	.....	.....	.....	285	191	94	260	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	120	....	....	1	50	170	104	66	157
10	.....	.....	.....	.....	2	639	.....	.....	.....	.....	639	548	91	535	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
11	.....	.....	.....	.....	1	80	.....	.....	.....	.....	80	56	24	71	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	43	....	....	1	27	70	18	52	50
13	.....	.....	.....	.....	9	502	.....	.....	.....	.....	502	240	262	486	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
15	.....	.....	.....	.....	1	27	.....	.....	.....	.....	27	20	7	21	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....

16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
17	.....	.....	.....	.....	2	258	.....	.....	.....	.....	258	230	28	215	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
21	173	48	125	143	1	99	1	41	.....	.....	140	44	96	109	.....	.....	.....	.....	1	196	196	52	144	172
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	.....	.....	.....	.....	3	451	.....	.....	.....	.....	451	388	63	398	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	46	46	35	11	46	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
27	.....	.....	.....	.....	4	305	.....	.....	.....	.....	305	254	51	247	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
28	.....	.....	.....	.....	1	40	.....	.....	4	266	306	218	88	235	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
30	.....	.....	.....	.....	4	223	.....	.....	.....	.....	223	146	77	198	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
31	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
32	.....	.....	.....	.....	1	73	.....	.....	.....	.....	73	67	6	60	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
34	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	75	75	45	30	75	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
36	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
37	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	173	48	125	143	36	3280	1	41	16	932	4253	3180	1073	3705	2	163	.....	.....	3	273	436	174	262	379

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les Inspecteurs d'écoles pour l'année 1882–83.

—Suite.

No.	Sous contrôle de commissaires catholiques	Nombre d'élèves.	Sous contrôle de commissaires protestants	Nombre d'élèves.	Sous contrôle de syndics catholiques	Nombre d'élèves.	Sous contrôle de syndics protestants	Nombre d'élèves.	Indépendantes catholiques	Nombre d'élèves.	Indépendantes protestantes	Nombre d'élèves.	Total d'élèves	Elèves catholiques.	Elèves protestants.	Cours élémentaire		Cours supérieur		Assistance moyenne.
	ÉCOLES MODÈLES MIXTES (GARÇONS ET FILLES)															Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	
1	11	935	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	935	935	.....	375	349	81	130	797
2	10	480	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	480	477	3	126	153	81	120	398
3	5	436	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	436	436	.....	208	197	11	20	311
4	6	319	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	319	319	.....	128	117	32	42	287
5	3	277	1	56	.....	.....	1	53	.....	.....	.....	.....	386	270	116	196	135	19	36	301
6	6	517	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	517	517	.....	193	207	43	74	462
7	4	323	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	323	323	.....	127	109	41	46	271
8	3	353	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	353	350	3	164	151	18	20	238
9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
10	4	447	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	447	443	4	213	216	10	8	338
11	5	635	.....	.....	.....	.....	1	50	.....	.....	.....	.....	685	635	50	236	218	96	135	549
12	.....	.....	6	266	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	266	4	262	93	61	62	50	266
13	6	321	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	52	.....	.....	373	373	.....	80	82	110	101	320
14	7	550	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	550	550	.....	238	217	42	53	439
15	7	804	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	43	.....	.....	847	847	.....	404	336	44	63	608

17	6	597	1	30	.....	.....	1	41	.....	.....	.....	.....	668	597	71	310	237	57	64	523
18	4	255	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	255	255	.....	132	86	21	16	205
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
20	.....	.....	3	156	.....	.....	2	112	.....	.....	.....	.....	268	.....	268	107	70	44	47	190
21	.....	.....	3	296	.....	.....	2	67	.....	.....	.....	.....	363	5	358	107	108	84	64	256
22	.....	.....	1	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	92	117	9	108	28	37	15	37	73
23	2	364	1	166	.....	.....	2	320	1	95	.....	.....	945	459	486	396	395	74	80	766
24	2	72	1	28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100	72	28	34	29	21	16	65
25	3	263	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	263	263	.....	120	117	10	16	227
26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
27	10	789	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	50	.....	.....	839	839	.....	339	384	45	71	523
28	1	130	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	130	130	.....	54	61	10	5	101
29	8	520	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	520	520	.....	146	126	106	142	447
30	5	482	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	482	482	.....	179	202	40	61	334
31	2	52	.....	.....	2	93	.....	.....	.....	.....	.....	.....	145	145	.....	60	19	25	41	124
32	5	407	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	407	407	.....	193	190	7	17	314
33	.....	.....	4	135	.....	.....	1	32	.....	.....	.....	.....	167	.....	167	66	72	12	17	132
34	3	173	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	173	173	.....	85	70	4	14	120
35	3	142	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	142	142	.....	67	43	11	21	91
36	1	73	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	73	73	.....	35	28	2	8	50
37	1	189	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	189	189	.....	65	57	37	30	60
	138	11076	21	1158	2	93	10	675	5	240	3	92	13334	11410	1924	5350	4959	1326	1699	10339

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les Inspecteurs d'écoles pour l'année 1882–83.
—*Suite.*

No.	ACADÉMIES DE GARÇONS — Catholiques. Sous contrôle des commissaires	Nombre d'élèves.	Sous contrôle des syndics	Nombre d'élèves.	Indépendantes	Nombre d'élèves.	Total d'élèves.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Assistance moyenne.	Protestantes. Sous contrôle des commissaires	Nombre d'élèves.	Sous contrôle des syndics	Nombre d'élèves.	Indépendantes	Nombre d'élèves.	Total d'élèves.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Assistance moyenne.
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3	1	120	.....	.....	.....	.....	120	92	28	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4	2	165	.....	.....	.....	.....	165	149	16	145	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
5	3	447	.....	.....	1	25	472	420	52	393	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
8	1	139	.....	.....	.....	.....	139	96	43	120	.....	.....	1	34	.....	.....	34	19	15	30
9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	102	2	22	124	29	95	111
10	1	354	.....	.....	.....	.....	354	274	80	310	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
11	5	896	.....	.....	.....	.....	896	636	260	635	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	42	.....	.....	.....	.....	42	20	22	36
13	1	27	.....	.....	8	595	622	170	452	599	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
14	2	476	.....	.....	.....	.....	476	386	90	412	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
15	1	88					88	58	30	70										

16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
17	2	482	.....	.....	.....	.....	482	367	115	455	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	365	.....	.....	.....	.....	365	141	224	297
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	16	5652	.....	.....	3	632	6284	5235	1049	5597	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
25	2	263	.....	.....	.....	.....	263	241	22	220	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
28	1	41	.....	.....	.....	.....	41	36	5	34	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
31	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
32	1	207	.....	.....	.....	.....	207	150	57	180	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
34	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
35	1	70	.....	.....	.....	.....	70	49	21	56	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
36	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
37	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	40	9427	.....	.....	12	1252	10679	8359	2320	9326	2	407	2	136	2	22	565	209	356	474

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les Inspecteurs d'écoles pour l'année 1882-83.

—*Suite.*

No.	ACADÉMIES DE FILLES — Catholiques. Sous contrôle des commissaires	Nombre d'élèves.	Sous contrôle des syndics	Nombre d'élèves.	Indépendantes	Nombre d'élèves.	Total d'élèves.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Assistance moyenne.	Protestantes. Sous contrôle des commissaires	Nombre d'élèves.	Sous contrôle des syndics	Nombre d'élèves.	Indépendantes	Nombre d'élèves.	Total d'élèves.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Assistance moyenne.
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....
2	.....	.....	.....	.....	3	202	202	126	76	189	....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....
3	.....	.....	....	.....	1	83	83	51	32	80	....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....
4	.....	.....	.....	.....	6	361	361	260	101	337	....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....
5	.....	.....	.....	.....	9	1283	1283	1048	235	1131	....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....
6	.....	.....	.....	.....	3	487	487	187	300	470	....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....
7	8	865	...	.....	.....	.....	865	809	56	695	....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....
8	2	266	.....	.....	.....	.....	266	231	35	210	....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....
9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....
10	.....	.....	.....	.....	2	237	237	154	83	151	....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....
11	.....	.....	.....	.....	6	922	922	521	401	898	....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....
12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	40	.....	.....	1	40	80	10	70	70
13	.....	.....	.....	.....	9	1128	1128	510	618	1092	....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....
14	.....	.....	.....	.....	7	729	729	514	215	706	....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....
15	1	114	.....	.....	3	271	385	305	80	347	....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....

16	.....	.....	.....	.....	3	320	320	238	82	290	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
17	7	1266	.....	.....	.....	.....	1266	1077	189	1051	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
18	.....	.....	.....	.....	1	52	52	38	14	43	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	188	.....	.....	.....	.....	188	29	159	151
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	79	79	9	70	60
23	17	5873	.....	.....	21	4523	10396	9489	907	8944	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
24	.....	.....	.....	.....	9	505	505	194	311	459	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
25	6	1069	.....	.....	1	42	1111	996	115	928	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
27	1	68	.....	.....	.....	.....	68	58	10	60	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
28	.....	.....	.....	.....	1	103	103	70	33	90	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
29	.....	.....	.....	.....	1	63	63	40	23	63	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
30	6	691	.....	.....	.....	.....	691	474	217	646	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
31	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
32	.....	.....	.....	.....	7	712	712	492	220	639	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
34	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
35	.....	.....	.....	.....	1	112	112	67	45	95	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
36	2	297	.....	.....	.....	.....	297	145	152	265	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
37	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	50	10509	.....	.....	94	12135	22644	18094	4550	19879	2	228	.....	.....	2	119	347	48	299	281

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les Inspecteurs d'écoles pour l'année 1882–83.

—Suite.

No.	ACADEMIES MIXTES (GARÇONS ET FILLES)																			
	Sous contrôle de commissaires catholiques	Nombre d'élèves.	Sous contrôle de commissaires protestants	Nombre d'élèves.	Sous contrôle de syndics catholiques	Nombre d'élèves.	Sous contrôle de syndics protestants	Nombre d'élèves.	Indépendantes catholiques	Nombre d'élèves.	Indépendantes protestantes	Nombre d'élèves.	Total d'élèves.	Elèves catholiques.	Elèves protestants.	Cours élémentaire		Cours supérieur		Assistance moyenne.
																Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	265	.....	.....	265	265	.....	45	180	.....	40	200
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
5	1	72	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	72	72	.....	34	36	.....	2	50
6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	123	.....	.....	123	110	13	43	40	.....	40	97
11	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
12	.....	.....	3	357	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	284	641	.....	641	157	130	182	172	476
13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	171	.....	.....	1	75	246	17	229	73	68	55	50	213
15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
17	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
20	.....	.....	1	41	.....	.....	2	50	.....	.....	.....	.....	91	.....	91	29	7	21	34	66
21	.....	.....	2	102	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	102	7	95	.....	.....	51	51	73
22	.....	.....	5	553	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	365	918	99	819	315	186	206	211	673
23	3	738	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	153	891	738	153	272	534	20	65	699
24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
27	2	229	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	229	229	.....	102	74	34	19	172
28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
31	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
32	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	118	.....	.....	.....	.....	108	108	.....	50	30	18	10	90
33	.....	.....	1	57	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	57	.....	57	22	19	9	7	35
34	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
36	2	300	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	300	290	10	93	122	30	55	270
37	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	8	1339	12	1110	.....	.....	5	329	2	388	13	877	4043	1935	2108	1235	1426	626	756	3114

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les Inspecteurs d'écoles pour l'année 1882–83.

—Suite.

	COLLÈGES CATHOLIQUES					COLLÈGES PROTESTANTS					ÉCOLES NORMALES				
	Nombre.	Cours commercial.	Cours classique.	Total d'élèves.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours commercial.	Cours classique.	Total d'élèves.	Assistance moyenne.	Nombre.	Garçons.	Filles.	Total d'élèves.	Assistance moyenne.
1	1	73	57	130	130	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3	1	30	260	290	288	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4	1	85	102	187	187	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
5	2	340	250	590	560	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6	1	290	90	380	380	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
7	2	328	.....	328	275	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
11	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
12	.....	.....	.....	.....	.....	2	69	89	158	143	.....	.....	.....	.....	.....
13	1	.....	840	840	800	.....	.....	.....	.....	.....	1	47	66	113	102
14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

16	1	136	.....	136	130	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
17	3	148	353	501	450	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	13	126	139	119
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	5	178	925	1103	829	.....	.....	.....	.....	.....	1	78	.....	78	45
24	1	40	230	270	230	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
25	2	248	215	463	390	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
28	1	226	.....	226	200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
29	1	80	32	112	112	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
30	3	283	.....	283	254	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
31	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
32	2	615	100	715	650	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
34	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
36	1	167	.....	167	150	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
37	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	29	3267	3454	6721	6015	2	69	89	158	143	3	138	192	330	266

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les Inspecteurs d'écoles pour l'année 1882-83.

—*Suite.*

No.	GRANDS TOTAUX																			
	Nombre d'écoles élémentaires	Nombre d'élèves.	Ecoles modèles	Nombre d'élèves.	Académies	Nombre d'élèves.	Colléges et Ecoles normales	Nombre d'élèves.	Ecoles sous contrôle des commissaires	Nombre d'élèves.	Ecoles sous contrôle des syndics	Nombre d'élèves.	Ecoles indépendantes	Nombre d'élèves.	Elèves catholiques.	Elèves protestants.	Nombre de garçons.	Nombre de filles.	Total des écoles de tout genre.	Grand total des élèves.
1	121	4141	11	935	1	265	1	130	129	4984	2	66	3	421	5405	66	2748	2723	134	5471
2	106	3900	12	561	3	202	.....	.....	113	4315	3	80	5	268	4644	19	2200	2463	121	4663
3	189	7068	20	1367	2	203	1	290	197	7938	.....	.....	15	990	8903	25	4271	4657	212	8928
4	191	6335	15	840	8	526	1	187	207	7320	1	20	7	548	7868	20	3953	3935	215	7888
5	90	3341	11	793	14	1827	2	590	94	4313	10	282	13	1956	6204	347	3360	3191	117	6551
6	160	6139	14	1659	3	487	1	380	166	7497	.....	.....	12	1168	8652	13	4320	4345	178	8665
7	171	6542	7	768	8	865	2	328	179	8377	7	108	2	18	8395	108	4397	4106	188	8503
8	108	5248	6	582	4	439	.....	.....	115	6188	3	81	.....	.....	6172	97	3330	2939	118	6269
9	35	1240	2	170	3	124	.....	.....	16	798	13	486	11	250	58	1476	867	667	40	1534
10	119	4468	7	1199	4	714	.....	.....	124	5902	3	119	3	360	6136	245	3094	3287	130	6381
11	120	6853	11	1025	11	1818	.....	.....	120	8155	16	619	6	922	9272	424	4635	5061	142	9696
12	286	6614	8	336	8	763	2	158	278	6848	13	247	13	776	496	7375	4002	3869	304	7871
13	180	11584	25	1410	18	1750	2	953	152	9503	.....	.....	73	6194	15697	.....	7902	7795	225	15697
14	125	5023	12	986	12	1451	.....	.....	119	5770	19	600		1090	6751	709	3624	3836	149	7460
15	111	5328	13	1007	5	473	.....	.....	124	6494	.....	.....	5	314	6802	6	3359	3449	129	6808

16	146	5085	7	213	3	320	1	136	145	5058	8	240	4	456	5678	76	2843	2911	157	5754
17	99	3666	14	1369	9	1748	3	501	122	7179	3	105	.....	.....	7179	105	3596	3688	125	7284
18	46	1921	4	255	1	52	.....	.....	46	1977	1	118	4	133	2194	34	1136	1092	51	2228
19	40	1115	.....	.....	.....	.....	.....	.....	23	585	17	530	.....	.....	20	1095	545	570	40	1115
20	93	2854	5	268	3	91	.....	.....	61	2181	36	950	4	82	160	3053	1749	1464	101	3213
21	191	9497	10	902	4	655	1	139	151	8848	23	715	32	1630	1339	9854	5746	5447	206	11193
22	217	5049	4	117	14	997	.....	.....	198	5176	25	451	12	536	882	5281	3169	2994	235	6163
23	107	7812	19	3065	62	17571	6	1181	93	16797	12	676	89	12156	28514	1115	14087	15542	194	29629
24	121	4928	9	370	9	505	1	270	123	5119	5	142	12	812	5827	246	3011	3062	140	6073
25	135	5315	4	378	9	1374	2	463	126	6525	17	646	7	359	7273	257	3687	3843	150	7530
26	10	434	1	46	.....	.....	.....	.....	9	416	1	18	1	46	462	18	273	207	11	480
27	66	3130	21	1501	3	297	.....	.....	83	4737	.....	.....	7	191	4928	.....	2455	2473	90	4928
28	146	5606	8	792	2	144	1	226	118	4607	33	1566	6	595	6701	67	3322	3446	157	6768
29	75	2953	8	520	1	63	1	112	83	3473	.....	.....	2	175	3648	.....	1861	1787	85	3648
30	147	5379	16	1080	6	691	3	283	168	7132	1	47	3	254	7433	.....	3733	3700	172	7433
31	176	6027	4	145	.....	.....	.....	.....	158	5346	20	761	2	65	6113	59	3297	2875	180	6172
32	100	4135	8	687	9	1027	2	715	106	4949	2	133	11	1482	6335	229	3218	3346	119	6564
33	78	1930	5	167	1	57	.....	.....	71	1850	13	304	.....	.....	20	2134	1110	1044	84	2154
34	53	2146	3	173	.....	.....	.....	.....	51	2248	5	71	.....	.....	2298	21	1139	1180	56	2319
35	74	2619	6	362	2	182	.....	.....	74	2844	.....	.....	8	319	3163	.....	1506	1657	82	3163
36	155	4863	2	141	4	597	1	167	162	5768	.....	.....	.....	.....	5675	93	2769	2999	162	5768
37	17	570	1	189	.....	.....	.....	.....	18	759	.....	.....	.....	.....	759	.....	371	388	18	759
	4404	170858	333	26378	246	38278	34	7209	4322	197976	312	10181	383	34566	208056	34667	120685	122038	5017	242723

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les Inspecteurs d'écoles pour l'année 1882-83.

—*Suite.*

	COURS D'ÉTUDES															
	Elèves depuis l'A b c jusqu'à la lecture courante.	Elèves lisant bien.	Epellation et dictée.	Elèves écrivant.	Apprenant l'arithmétique.	Elèves étudiant la géographie.	Elèves apprenant la grammaire.	Elèves apprenant l'analyse grammaticale.	Elèves étudiant le dessin linéaire industriel.	Elèves apprenant le dessin.	Elèves apprenant les leçons de choses.	Elèves apprenant la musique instrumentale.	Elèves apprenant la musique vocale.	Elèves étudiant l'histoire.	Elèves étudiant l'histoire du Canada.	Elèves apprenant la tenue des livres.
1	1169	4302	1670	3295	3113	821	1670	1670	754	4	15	41	330	1845	635	374
2	2750	1913	2526	3942	2834	2443	2526	2526	198	2143	1913	30	2767	2510	1713	1713
3	2240	6688	4441	4678	3783	1988	3147	2941	1859	101	793	188	732	2301	1593	863
4	1869	6019	5522	4592	4507	1651	2769	1867	2629	43	567	172	478	2732	1010	728
5	1255	5296	3106	5603	4969	2355	3110	2710	2330	2354	931	358	1216	2541	2541	867
6	1588	7077	7077	8665	8665	7077	7077	7077	4030	106	7077	199	1290	7077	2491	2034
7	5185	3318	2693	5362	5253	2184	3074	1427	1980	22	568	64	155	2123	672	1345
8	1868	4401	1500	2925	2951	1318	1942	1395	921	14	.....	.....	.....	1307	536	223
9	177	1291	1323	1381	1351	940	840	487	210	77	.....	53	88	765	765	104
10	2443	2938	4910	3605	3613	1225	1772	920	624	666	.....	.....	.....	1471	893	132
11	1407	4602	2341	6812	6081	3655	3921	3713	2815	332	331	287	679	3543	2046	1825
12	2462	5409	6409	5289	5470	3332	2993	1099	413	145	.....	54	.....	1354	1065	319
13	3819	11878	9467	14561	14392	8061	10556	10461	2955	498	953	916	7377	9675	6942	1757
14	1647	5813	4361	4762	4087	1348	2630	2449	2274	34	3958	282	679	2152	1139	682
15	4675	2133	2138	6652	2626	1286	2125	2125	2197	20	2130	48	778	1676	925	763

16	1322	4332	1826	2951	2911	916	1826	1826	820	89	407	112	216	904	253	349
17	2328	3851	4044	4744	7284	2418	3150	3150	1566	1566	1517	243	512	2389	1618	840
18	794	1434	979	1572	1519	613	752	708	769	.....	134	9	26	887	496	264
19	300	680	693	916	825	401	391	331	595	.....	.....	.....	651	216	199	31
20	459	495	1350	2401	2528	1214	913	399	.....	190	.....	.....	.....	62	511	228
21	1910	3812	7693	10835	10915	8286	6778	2471	.....	6970	6269	235	7781	6943	6185	1393
22	2189	3974	4642	4256	3941	2460	1504	1504	.....	436	.....	120	51	617	.....	322
23	13299	16330	15700	24121	22555	14220	20832	15121	13949	867	1514	1554	14620	16228	12936	9182
24	1539	4534	.....	3430	3586	1545	2778	2205	895	.....	.....	114	361	1447	.....	724
25	3232	4298	3168	4152	4085	1651	2485	2165	318	1437	785	153	515	1875	1258	616
26	116	364	364	334	364	170	221	221	339	.....	.....	.....	.....	163	163	66
27	2197	2731	4215	4928	4928	1488	2144	2144	2437	49	1022	24	903	1994	1134	712
28	2552	4216	4527	2850	2974	1012	1622	1444	914	22	553	83	77	971	468	219
29	1497	2151	1644	3630	3568	697	1293	1163	2803	15	1294	37	2296	1545	732	839
30	1755	5678	2305	4233	4877	2115	3041	3041	3832	94	298	146	364	2778	1702	1351
31	1815	4356	4346	3097	2669	788	1378	1378	1478	.....	.....	.....	.....	926	926	364
32	2974	3590	3414	4913	4625	1688	2040	2040	1019	.....	1523	164	195	1430	561	804
33	507	1647	1564	1589	1459	1199	1112	227	261	.....	.....	.....	133	1206	984	175
34	1177	674	468	1083	659	257	475	437	165	6	638	2	2	383	196	54
35	782	2381	423	1391	1246	494	901	901	456	25	137	26	94	871	439	286
36	2088	3680	5768	4045	3933	905	1589	1589	1012	3	.....	76	220	1480	594	395
37	370	397	287	271	319	319	319	221	17	27	310	.....	.....	336	375	27
	79756	149683	128904	173806	165465	84546	107696	87553	59834	18355	35637	5790	45586	88723	56666	32970

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les Inspecteurs d'écoles pour l'année 1882–83.

—*Suite.*

	COURS D'ÉTUDES																
	Elèves apprenant l'algèbre.	Elèves apprenant la géométrie.	Elèves étudiant les hautes mathématiques.	Elèves apprenant l'horticulture et l'agriculture.	Elèves étudiant l'histoire naturelle.	Elèves étudiant les belles-lettres.	Elèves étudiant la rhétorique.	Elèves étudiant la philosophie.	Elèves étudiant la chimie.	Elèves dont le français est la langue maternelle apprenant l'anglais.	Elèves dont l'anglais est la langue maternelle apprenant le français.	Elèves apprenant le latin.	Elèves apprenant le grec.	Elèves apprenant la couture et la broderie.	Elèves malades durant l'année.	Elèves décédés durant l'année.	Nombre d'écoles fermées pour cause d'épidémie.
1	123	179	6	609	20	15	15	15	15	389	30	57	30	18	.....	.....	.....
2	78	230	.....	2351	40	198	.....	.....	.....	613	70	.....	.....	230	.....	.....	.....
3	238	238	65	1066	193	25	30	30	30	529	133	260	220	.....	.....	.....	.....
4	81	161	21	857	27	30	30	21	21	344	12	62	62	272	13	2	.....
5	234	324	104	1480	120	100	37	19	15	1069	200	133	113	588	103	12	1
6	255	255	16	3234	203	473	55	86	86	1453	264	90	74	677	133	19	1
7	103	103	12	1107	30	43	30	.....	.....	216	20	.....	.....	.....	6	.....	.....
8	74	69	.....	622	1	.....	.....	.....	.....	180	.....	3	.....	58	463	8	.....
9	168	164	163	.....	76	32	79	70	80	.....	251	138	39	21	5	1	.....
10	20	.....	.....	132	.....	.....	.....	.....	.....	633	113	.....	.....	300	.....	.....	.....
11	281	1434	163	2079	203	.....	69	.....	.....	938	150	.....	.....	90	.....	.....	.....
12	256	170	17	17	.....	313	.....	51	20	.....	389	164	46	.....	.....	.....	.....
13	523	693	48	835	38	132	38	38	68	2789	302	532	206	2720	.....	.....	.....
14	298	388	42	1631	23	70	62	.....	.....	1144	253	23	5	655	46	9	.....
15	39	97	.....	1516	20	.....	.....	.....	.....	297	.....	.....	.....	100	2	.....	.....

16	67	74	.....	397	.....	.....	.....	.....	.....	77	16	.....	.....	.....	.....	.....	.....
17	162	173	.....	803	86	63	94	22	18	1533	149	8	8	1272	692	14	1
18	11	34	.....	552	.....	.....	.....	.....	.....	331	36	.....	.....	.....	.....	.....	.....
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	.....	.....	81	64	2	9
20	23	17	.....	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	47	3	.....	.....	.....	.....	1
21	834	714	229	.....	254	.....	.....	289	89	194	6362	801	203	.....	.....	.....	5
22	118	44	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	63	204	77	10	.....	.....	.....	.....
23	2550	1410	527	1940	869	615	480	290	290	4569	1896	925	465	5166	.....	.....	.....
24	.....	.....	.....	1023	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
25	96	136	.....	1391	.....	376	.....	.....	.....	575	148	.....	.....	669	.....	.....	.....
26	2	2	.....	94	.....	11	11	.....	.....	14	.....	.....	.....	46	.....	.....	.....
27	100	180	4	1410	19	947	.....	.....	.....	698	130	2	.....	179	740	10	.....
28	41	25	.....	313	.....	207	15	.....	.....	1221	444	.....	.....	.....	.....	.....	.....
29	20	43	15	1668	5	677	7	15	12	299	2	38	38	40	20	5	.....
30	407	311	27	2309	.....	.....	.....	.....	.....	744	1	.....	.....	301	.....	.....	.....
31	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	297	105	.....	.....	.....	.....	.....	.....
32	163	163	15	914	12	46	12	8	.....	393	108	100	20	317	255	4	.....
33	71	51	55	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	73	.....	.....	.....	.....	.....	5
34	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	155	134	.....	.....	.....	.....	.....	.....
35	31	43	.....	272	.....	71	.....	.....	3	193	.....	.....	.....	109	88	8	.....
36	61	61	8	609	26	134	.....	.....	.....	293	34	.....	.....	136	2	.....	.....
37	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	24	30	3	.....
	7538	7986	2006	31251	2265	4578	1064	954	747	22243	12083	3416	1539	14069	2662	97	23

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les Inspecteurs d'écoles pour l'année 1882-83.

—*Suite.*

	INSTITUTEURS OU PROFESSEURS				TRAITEMENTS													
					Instituteurs laïques des villes							Instituteurs laïques des campagnes						
	Brevetés.	Non brevetés.	Religieux.	Total	Nombre de ceux qui reçoivent moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Moyenne des traitements.	Total des traitements.	Total des instituteurs.	Recevant moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Moyenne des traitements.	Total des traitements.	Total des instituteurs.
									$	$						$	$	
1	.....	.....	14	14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	2	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	235	470	2
3	5	3	33	41	.....	1	1	.....	180	360	2	2	2	2	.....	152	914	6
4	3	.....	27	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	260	780	3
5	20	.....	56	76	.....	.....	.....	1	550	550	1	.....	.....	18	1	287	5452	19
6	7	2	32	41	.....	.....	3	.....	280	840	3	2	1	2	1	229	1376	6
7	10	1	18	29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	6	1	240	2645	11
8	14	.....	13	27	.....	.....	.....	1	400	400	1	.....	6	7	.....	207	2698	13
9	10	5	.....	15	.....	.....	3	7	542	5420	10	.....	1	4	.....	240	1202	5
10	14	4	7	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	9	1	230	4134	18
11	15	1	8	24	.....	1	1	3	390	1949	5	.....	.....	6	3	345	3790	11
12	17	7	1	25	.....	.....	.....	2	.....	2050	2	.....	10	5	7	.....	4835	22
13	31	1	101	133	.....	2	2	25	600	17400	29	.....	2	1	.....	177	530	3
14	26	.....	15	41	.....	2	1	2	338	1690	5	.....	5	11	5	315	6615	21
15	4	.....	3	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	2	.....	230	920	4

17	14	.....	39	53	.....	.....	1	1	395	790	2	.....	1	9	2	333	4000	12
18	3	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	2	.....	240	720	3
19	3	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	2	.....	229	688	3
20	20	2	.....	22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	10	10	340	7470	22
21	49	30	.....	79	.....	.....	.....	66	975	64350	66	1	1	6	5	387	5034	13
22	29	2	.....	31	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	17	8	6	373	8458	31
23	75	.....	73	148	.....	.....	.....	47	729	34245	47	.....	.....	20	8	348	9748	28
24	10	1	19	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	8	.....	182	2000	11
25	5	.....	14	19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	2	347	1735	5
26	3	1	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	200	800	4
27	11	.....	.....	11	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	10	.....	273	3001	11
28	7	2	9	18	2	.....	.....	.....	50	100	2	.....	5	1	1	180	1260	7
29	2	.....	17	19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	220	440	2
30	4	1	7	12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	2	1	256	1281	5
31	1	.....	6	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	110	110	1
32	7	1	28	36	1	.....	1	1	353	1060	3	.....	2	3	.....	212	1060	5
33	6	.....	.....	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	1	1	218	1310	6
34	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
35	4	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	2	.....	195	780	4
36	.....	1	6	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	150	150	1
37	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	432	65	553	1050	3	6	13	156	737	131204	178	6	90	168	55	271	86526	319

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les Inspecteurs d'écoles pour l'année 1882–83.

—Suite.

	TRAITEMENTS													
	Instituteurs religieux des villes							Instituteurs religieux des campagnes						
	Recevant moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Moyenne des traitements.	Total des traitements.	Total des instituteurs.	Recevant moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Moyenne des traitements.	Total des traitements.	Total des instituteurs.
					$	$						$	$	
1	.....	14	.....	.....	120	1680	14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3	22	.....	.....	.....	100	2200	22	.....	11	.....	.....	200	2200	11
4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	23	.....	.....	93	2500	27
5	.....	.....	4	.....	200	800	4	.....	.....	52	.....	250	13000	52
6	.....	32	.....	.....	167	5350	32	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
7	.....	.....	4	.....	225	900	4	13	.....	1	.....	64	900	14
8	.....	13	.....	.....	158	2050	13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
10	.....	.....	7	.....	200	1400	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
11	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	2	.....	138	1100	8
12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1000	1
13	.....	.....	101	.....	202	20450	101	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
14	.....	.....	9	.....	200	1800	9	.....	5	.....	1	217	1300	6
15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	2	.....	166	500	3

16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	.....	.....	.....	80	560	7
17	.....	17	.....	.....	148	2520	17	.....	19	3	.....	127	2800	22
18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	.....	.....	40	.....	210	8400	40	.....	11	22	.....	124	4079	33
24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15	.....	4	.....	124	2350	19
25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	7	.....	167	2340	14
26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
28	9	.....	.....	.....	50	450	9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
29	17	.....	.....	.....	54	920	17	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	.....	.....	.....	74	520	7
31	.....	1	5	.....	183	1100	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
32	12	10	.....	.....	110	2420	22	.....	6	.....	.....	150	900	6
33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
34	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
36	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....	.....	.....	59	354	6
37	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	60	87	170	.....	165	52410	317	52	89	93	2	154	36403	336

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les Inspecteurs d'écoles pour l'année 1882–83.

—*Suite.*

	INSTITUTRICES				TRAITEMENTS.													
					Institutrices laïques des villes							Institutrices laïques des campagnes						
	Brevetées.	Non brevetées.	Religieuses.	Total.	Recevant moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Moyenne des traitements.	Total des traitements.	Total des institutrices.	Recevant moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Moyenne des traitements.	Total des traitements.	Total des institutrices.
									$	$						$	$	
1	113	26	15	154	1	1	.....	.....	110	220	2	116	21	.....	.....	71	9711	137
2	107	5	5	117	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	95	17	.....	.....	76	8502	112
3	181	9	85	275	1	.....	.....	.....	80	80	1	152	33	4	.....	80	15102	189
4	182	18	40	240	2	.....	.....	.....	98	196	2	187	11	.....	.....	68	13387	198
5	78	6	78	162	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	74	3	.....	129	10882	84
6	141	7	76	224	6	5	3	.....	111	1554	14	82	52	.....	.....	95	12713	134
7	146	19	26	191	2	.....	1	.....	137	410	3	9	153	.....	.....	115	18605	162
8	84	9	12	105	.....	1	.....	.....	150	150	1	41	49	2	.....	104	9595	92
9	25	21	.....	46	.....	11	15	5	131	4045	31	.....	11	4	.....	153	2290	15
10	93	11	20	124	.....	3	.....	.....	143	430	3	5	89	7	.....	136	13699	101
11	115	1	52	168	.....	1	1	.....	195	390	2	1	111	2	.....	122	13955	114
12	317	20	.....	337	.....	.....	14	2	.....	4130	16	8	294	16	3	.....	29500	321
13	81	37	170	288	8	68	.....	.....	107	8114	76	21	21	.....	.....	96	4035	42
14	102	17	59	178	.....	1	2	.....	203	610	3	4	111	1	.....	126	14642	116
15	117	14	15	146	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	105	23	3	.....	82	10784	131

16	138	12	14	164	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	123	25	2	.....	84	12539	150
17	93	5	75	173	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	21	72	5	.....	117	11452	98
18	41	4	8	53	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	17	26	2	.....	105	4731	45
19	28	6	.....	34	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	33	.....	.....	140	4785	34
20	70	6	.....	76	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	69	7	.....	157	11949	76
21	234	76	.....	310	.....	7	120	37	326	53522	164	22	98	25	1	136	21233	146
22	206	5	.....	211	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	198	8	2	127	26899	211
23	79	5	154	238	4	31	.....	.....	101	3529	35	1	28	18	2	193	9458	49
24	92	7	46	145	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	45	51	3	.....	105	10470	99
25	123	2	34	159	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	33	87	5	.....	115	14338	125
26	6	.....	4	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....	.....	150	900	6
27	61	12	13	86	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	26	47	.....	.....	108	7856	73
28	116	35	35	186	.....	1	.....	.....	100	100	1	27	122	.....	1	107	16124	150
29	73	6	2	81	.....	2	.....	.....	100	200	2	69	8	.....	.....	78	6040	77
30	152	8	31	191	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	133	26	1	.....	77	12396	160
31	168	8	5	181	.....	2	2	.....	212	850	4	79	91	2	.....	94	16101	172
32	94	3	37	134	1	4	.....	.....	138	690	5	78	14	.....	.....	75	6877	92
33	70	4	.....	74	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	34	40	.....	.....	124	9182	74
34	38	18	.....	56	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	22	34	.....	.....	102	5699	56
35	63	12	10	85	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	69	6	.....	.....	57	4288	75
36	112	42	25	179	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	146	8	.....	.....	67	10248	154
37	6	7	.....	13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	11	2	.....	.....	46	600	13
	3945	503	1146	5594	25	138	158	44	217	79220	365	1793	2161	120	9	101	411567	4083

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les Inspecteurs d'écoles pour l'année 1882–83.

—*Fin.*

	TRAITEMENTS													BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES	
	Institutrices religieuses des villes							Institutrices religieuses des campagnes							
	Recevant moins de $100.	De $100 à $200	De $200 à $400.	$400 et plus.	Moyenne des traitements.	Total des traitements.	Total des institutrices.	Recevant moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Moyenne des traitements.	Total des traitements.	Total des institutrices.	Nombre.	VOLUMES.
1	13	.....	.....	.....	$ 60	$ 780	13	2	.....	.....	.....	$ 36	$ 72	2	.....	.....
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	100	500	5	.....	.....
3	.....	36	.....	.....	100	3600	36	.....	49	.....	.....	100	4900	49	.....	.....
4	10	.....	.....	.....	87	875	10	30	.....	.....	.....	37	1110	30	19	8140
5	24	.....	.....	.....	90	2160	24	54	.....	.....	.....	90	4860	54	9	7156
6	.....	58	.....	.....	100	5800	58	.....	18	.....	.....	105	1896	18	9	5900
7	7	.....	.....	.....	83	580	7	2	17	.....	.....	108	2055	19	20	19950
8	.....	3	1	.....	188	750	4	3	5	.....	.....	95	760	8	8	7150
9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	200
10	.....	8	.....	.....	125	1000	8	.....	9	3	.....	156	1880	12	.....	.....
11	28	.....	.....	.....	23	640	28	24	.....	.....	.....	29	704	24	1	1200
12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
13	.....	162	.....	.....	100	16200	162	.....	8	.....	.....	100	800	8	11	5950
14	.....	23	.....	.....	153	3520	23	.....	30	6	.....	128	4600	36	.....	.....
15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15	.....	.....	.....	71	1063	15	11	3988

16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	13	1	.....	.....	61	850	14	.....	.....
17	.....	38	.....	.....	109	4160	38	7	30	.....	.....	100	3700	37	13	9200
18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	4	.....	160	1280	8	.....	.....
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	4765
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	73	.....	.....	.....	77	5560	73	40	36	5	.....	87	7022	81	96	92144
24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	26	20	.....	144	6600	46	13	8100
25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	21	13	.....	.....	84	2870	34	5	2040
26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	100	400	4	1	350
27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	13	.....	.....	125	1620	13	12	4300
28	.....	10	.....	.....	100	1000	10	5	20	.....	.....	100	2500	25	.....	.....
29	.....	2	.....	.....	120	240	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	31	.....	.....	123	3800	31	6	5600
31	.....	3	1	.....	194	775	4	.....	1	.....	.....	100	100	1	4	1050
32	.....	16	.....	.....	100	1600	16	.....	21	.....	.....	100	2100	21	3	2300
33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
34	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....	.....	117	1170	10	7	1150
36	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25	.....	.....	.....	41	1014	25	.....	.....
37	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	155	359	2	.....	95	49240	516	241	351	38	.....	95	60226	630	255	190633

APPENDICE No. II

ECOLES NORMALES

ECOLE NORMALE LAVAL

QUÉBEC, 20 septembre 1883.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur l'école normale Laval.

Cent huit élèves ont suivi les cours durant l'année scolaire 1882–83, savoir :

46 élèves-maîtres, dont 9 externes,
62 élèves-maîtresses.
—
108

Dans le département des élèves-maîtres, 45 ont fini l'année scolaire :

8 en académie,
16 en première division,
21 en deuxième division.
—
45

Sur ce nombre, 38 ont reçu un brevet de capacité :

8 pour école académique,
15 pour école modèle,
15 pour école élémentaire.
—
38

Dans le département des élèves-maîtresses, 58 ont fini l'année scolaire :

26 en première division,
32 en deuxième division.
—
58

Sur ce nombre, 49 ont reçu un brevet de capacité :

26 pour école modèle,
23 pour école élémentaire.
—
49

En résumé :

108 élèves ont fréquenté l'école,
103 ont terminé l'année scolaire,
87 ont reçu un brevet de capacité :
8 pour école académique,
41 pour école modèle,
38 pour école élémentaire.
—
87

Les écoles modèles annexes ont été fréquentées par 320 enfants :

115 garçons,
205 filles.
—
320

Dans mon dernier rapport, je vous disais avec quelle attention nous travaillons au développement intellectuel, avec quel soin nous tâchons d'augmenter chez nos élèves les forces de l'esprit et d'élargir leur horizon. Je vous citais, à ce propos, les paroles de Mgr Dupanloup sur l'éducation des filles. Paroles un peu sévères peut-être, mais qui n'en méritent pas moins de fixer notre attention, bien que, dans la pensée de l'auteur, elles ne visent que les institutions de son pays. Elles portent un tel caractère

d'autorité, et en même temps une telle force de conviction, qu'elles s'imposent pour ainsi dire d'elles-mêmes.

Mgr Dupanloup n'est pas resté isolé dans ce plaidoyer en faveur de la culture de l'intelligence. Mgr Landriot, Mgr Perraud, le P. Gratry, et plusieurs autres grands écrivains n'y sont pas demeurés étrangers. Ils ne parlent pas autrement. Tous réclament une part plus large pour le travail intellectuel dans les écoles, surtout dans l'éducation des filles.

Un des moyens les plus propres à développer les forces de l'esprit, à donner à l'intelligence plus de portée, plus de ressort, ce sont les exercices de récitation. Je ne parle pas d'une récitation lourde, incolore, incomprise, mais intelligente, expressive, nuancée. Le répertoire français nous offre de si beaux modèles pour cela, soit en vers, soit en prose.

On apprend bien des pages par cœur quand on est jeune. On récite bien souvent. Quelle belle carrière pour les exercices de l'esprit, si le texte est bien choisi, bien expliqué, bien compris, si le maître surveille la prononciation et l'expression.

"Les exercices de récitation littéraire ne sont pas assez pratiqués dans nos écoles, dit M. Eugène Rendu, dans son *Manuel de l'enseignement primaire.* Pour nous, cette branche importante du programme : *Langue française*, doit comprendre *Orthographe et grammaire,—Composition et style,—Récitation de morceaux choisis.*

"Mais, comme le style, la récitation a bien de la peine à faire sa place à côté de l'éternelle dictée d'orthographe, forme suprême de l'enseignement de notre langue maternelle dans beaucoup d'écoles."

Cependant, quel profit on peut tirer de ces exercices ! Plusieurs facultés, l'intellect, l'imagination, la mémoire, la volonté, y trouvent occasion de se développer. Quoi de plus propre à faire connaître la langue française ? L'élève corrige ses défauts de prononciation ; il acquiert de l'expression, du rhythme, des nuances ; il perd cette molesse d'articulation que l'on rencontre partout et dont on se défait si difficilement ; la voix s'assouplit, le dessin mélodique devient chaque jour plus varié. Et quelle richesse, sous le rapport du style, dans tous ces modèles, commentés, analysés, et mis à la portée de l'intelligence des enfants !

"Pourquoi donc, continue M. Rendu, si c'est ainsi que s'acquièrent les langues, ne complèterions-nous pas notre chétif et monotone enseignement primaire du français par l'étude littérale et la récitation expressive de beaux textes choisis ? Et pourquoi, si c'est dans la meilleure compagnie que se prend l'habitude du bon langage, ne mettrions-nous pas nos élèves en rapport avec leurs compatriotes qui ont le mieux parlé, le mieux écrit ?... Ornons leur mémoire de belles pages de prose et de poésie, qui élèveront leur âme, enrichiront leur imagination, toucheront leur cœur, et fourniront à leur inexpérience dans l'art d'écrire, des idées, des mots, des tournures, des *moules*, comme dit Nicole."

Des idées, voilà bien, avec le bon langage, ce qui manque le plus à nos élèves. Les exercices de récitation, bien dirigés, sont un des moyens les plus efficaces d'enrichir le répertoire de leurs idées, de corriger leurs défauts de langage et, par conséquent, d'arriver à cette éducation de la parole malheureusement trop négligée parmi nous.

Un recueil de morceaux bien choisis, voilà donc le meilleur *livre de lecture* que l'on puisse mettre à leur disposition. C'est un jardin rempli de beaux fruits; ils n'ont qu'à tendre la main pour y faire une ample provision. Ce sont des formes idéales modèles avec lesquelles ils finiront par se familiariser tout à fait, et comme ces oiseaux captifs dont se sert le chasseur à l'affût pour attirer le gibier de passage, ces exemplaires finiront aussi par faire surgir dans leur esprit de nombreuses notions nouvelles.

"Des leçons de lecture expressive, dit encore M. Rendu, font partie, à Paris, du programme officiel des écoles Turgot, Colbert, Lavoisier, Say. Des concours entre instituteurs, entre élèves, sont organisés. Des publications diverses jettent un jour nouveau sur cette partie trop négligée de notre enseignement."

Nous avons cru de notre devoir de suivre ce mouvement et de nous tenir au courant de ces publications. Depuis plusieurs années, nous donnons des exercices de lecture expressive et de récitation à l'école normale Laval, et vous avez pu juger vous-même, monsieur le Surintendant, du degré de développement intellectuel des élèves par les échantillons de diction et de style qu'ils vous ont présentés à la fin de chaque année.

Ce n'est pas à moi qu'il appartient d'apprécier ici un travail auquel je me trouve avoir pris une part trop active pour en parler librement. Je dirai seulement que pour interpréter ainsi un texte, il faut l'étudier sérieusement, entrer dans toutes les nuances de la pensée, connaître non seulement le mot de valeur, mais encore la valeur de chaque mot. Et l'on ne peut arriver là que par un travail soutenu, une application constante de l'intelligence.

Je ne puis terminer ce rapport sans vous parler d'un contretemps et d'un malheur que nous avons eus à enregistrer dans le cours de l'année.

Le contretemps, c'est la perte d'un mois d'étude que les élèves-maîtresses ont été obligées de subir, par suite d'une fièvre épidémique qui s'est déclarée dans le couvent des Dames Ursulines. Grâce au zèle des professeurs, les élèves n'en ont guère souffert, et le résultat final de leurs études a été à peu près le même que les années précédentes.

Les Dames Religieuses se sont hâtées de faire faire immédiatement des travaux considérables dans leur maison, pour en assurer l'assainissement ; et aujourd'hui nous avons toutes les raisons de croire que nous ne serons plus exposés à un semblable retard : on est parvenu à découvrir les causes du mal et on les a fait disparaître. La santé des élèves en a été naturellement ébranlée. Le retour dans la famille, le bon air de la campagne leur permettra, je l'espère, de reprendre bientôt leurs forces premières.

Mais ce qui ne pourra se réparer, c'est la perte de vie que nous avons eue à déplorer dans la personne de Mlle Rose-Anne Leroy, fille adoptive de J.-Ed. Leroy, instituteur à Sainte-Claire. Cette jeune personne, douée d'excellentes dispositions, avait gagné en peu de temps par son intelligence, sa douceur, son application à l'étude, l'estime de ses maîtres, de ses maîtresses et de ses compagnes. Le diplôme qu'elle attendait de la main des hommes sur la terre, Dieu a voulu le lui donner lui-même dans le ciel. Elle le désirait pour venir en aide à son père adoptif dans ce travail si pénible de l'enseignement primaire ; ses espérances ne seront pas frustrées. Le bien qu'elle voulait à ses protecteurs, Dieu saura le leur donner. Il se chargera d'exécuter ses dernières volontés, comme aussi d'accorder à cette

pauvre enfant ce bonheur sur lequel elle avait déjà médité bien des fois et que son innocence lui aura mérité, sans doute.

J'espère, monsieur le Surintendant, que je n'aurai pas de sitôt l'occasion de revenir sur un si triste sujet. Quoi qu'il en soit de l'avenir, vous ne trouverez pas mauvais qu'un maître rende aujourd'hui à son élève ce juste tribut de regret.

Ce devoir une fois accompli, je vous prie d'agréer l'assurance de ma parfaite considération.

P. LAGACÉ, Ptre,
Principal.

ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER

MONTRÉAL, 28 septembre 1883.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'état et les progrès de l'école normale Jacques-Cartier pour l'année scolaire 1882-83.

I

Nous avons admis 62 élèves-maîtres. C'est une diminution de 16 sur le nombre de l'année précédente ; mais cette diminution se porte sur les anciens élèves, dont 26 seulement sont revenus. En revanche, le nombre des nouveaux s'élève, cette année, à 36, contre 31 reçus en 1881-82.

Voici le tableau comparatif des deux années :

Année scolaire 1881-82.		Année scolaire 1882-83.	
Elèves anciens	47	Elèves anciens	26
Elèves nouveaux	31	Elèves nouveaux	36

Treize avaient déjà obtenu un diplôme à l'école normale Jacques-Cartier ; trois autres l'avaient obtenu ailleurs.

Ils ont été divisés comme suit :

Classe de l'académie	15
Classe de l'école modèle	14
Classe de l'école élémentaire	11
Classe préparatoire	22

II

Comme les années précédentes, plusieurs élèves ont quitté l'école avant de terminer leurs cours : deux, parce qu'ils ont trouvé des situations comme instituteurs ; quatre, parce qu'ils étaient malades ; les autres, parce qu'ils faisaient preuve de peu de dispositions, soit pour l'étude, soit pour l'enseignement. Cinquante élèves se trouvaient encore présents à la fin des cours.

III

Après les examens d'usage, j'ai pu recommander :

Pour le diplôme d'academie 6
Pour le diplôme d'école modèle..... 7
Pour le diplôme d'école élémentaire..... 3

Deux élèves, MM. Alfred Côté, de St-Hyacinthe, et A. Rodrigue Gravel, d'Hochelaga, auraient mérité par leur capacité de recevoir le diplôme d'école modèle ; mais ils n'avaient pas encore l'âge exigé par la loi.

Cinq élèves de la classe académique ont trouvé, les uns à la ville et les autres à la campagne, de bonnes places d'instituteurs. De ceux qui ont reçu le diplôme d'école modèle, trois enseignent ; deux ont demandé à se reposer. Les autres, ainsi que les élèves de la classe élémentaire, ont demandé à continuer leurs cours.

IV

Le zèle de MM. les professeurs vous a été signalé depuis longtemps : il ne s'est pas démenti pendant l'année qui vient de s'écouler ; je puis même dire qu'il a redoublé à l'occasion de la maladie de M. Casgrain : ils ont dû le remplacer pendant quelque temps.

Ce monsieur a été gravement malade ; mais le bon Dieu nous a épargné un malheur qui aurait été très sensible à l'école normale Jacques-Cartier.

D'un autre côté, nous avons eu le regret de voir M. l'abbé Godin quitter la position qu'il occupait au milieu de nous. Ce monsieur m'a prévenu au commencement des vacances que, vu le mauvais état de sa santé, il avait

accepté la place de chapelain au pénitencier de St. Vincent de Paul ; mais il a demandé à retenir sa situation jusqu'à la fin des vacances où il espérait entrer en fonctions.

Comme vous le savez, monsieur le Surintendant, M. Godin avait été chargé de l'enseignement de 'agriculture. Dans la prévision qu'une ferme serait attachée à l'école normale, le gouvernement l'avait envoyé en Irlande et en Belgique étudier l'enseignement théorique et pratique de l'agriculture dans les écoles normales. Le départ de M. Godin laissera un vide difficile à remplir d'ici à quelque temps.

V

Depuis quelques années, je m'étais occupé de reviser notre programme d'études, mettant à profit l'expérience des professeurs et la mienne. Il a été imprimé tel que je l'ai arrêté, et j'ai l'honneur de le transmettre, avec le présent rapport, pour le soumettre à votre approbation.

Vous voudrez bien remarquer que le tableau de la distribution du temps qui l'accompagne variera dans ses détails d'une année à l'autre, tandis que le programme ne sera modifié qu'après une nouvelle expérience.

VI

Quant à l'enseignement de l'agriculture, ou plutôt de l'horticulture, nous pourrons, je l'espère, ajouter, l'année prochaine, quelques leçons pratiques à l'enseignement théorique. Nous avons déjà quelques animaux et nous commencerons des labours dans le cours de l'automne. A mesure que les circonstances le permettront, nous développerons ces travaux dans un but d'économie pour l'école. Mais nous aurons besoin, pour cela, que le gouvernement nous construise des hangars ou des caves, car nous n'avons pas une place où nous puissions mettre les produits de la laiterie, ou une quantité un peu considérable de légumes : nous sommes, pour ainsi dire, obligés d'acheter ces articles à mesure que nous en avons besoin.

VII

L'année dernière, je signalais à l'attention du gouvernement l'état de la tour de l'école normale : je répéterai qu'elle "continue à s'enfoncer dans le sol et à s'incliner d'une manière alarmante. En même temps les fenêtres, les portes et les escaliers éprouvent un dérangement considérable qu'il faut réparer chaque année. Il y a là une cause de dépenses continuelles, sans compter l'inconvénient du froid qui pénètre entre chaque pierre de la façade, pour ainsi dire." La façade elle-même présente l'aspect d'une maison en ruine.

VIII

L'école annexe de la maîtrise St. Pierre a été fréquentée par 302 enfants, nombre moins élevé que celui de l'année dernière ; mais, d'un autre côté, il y a eu moins de changements. Les élèves admis au mois de septembre 1882 étaient presque tous présents à la fin de juin dernier.

Les élèves-maîtres qui vont leur faire la classe chaque jour ne se plaignent ni de la fatigue, ni des inconvénients des saisons ; mais ils représentent qu'ils perdent, dans les voyages quotidiens, un temps précieux pour leurs études : ils ne peuvent recevoir qu'une demi-journée d'enseignement. D'un autre côté, comme ils sont mis plus souvent en contact avec le monde, ils ont plus d'occasions de nous donner des preuves de leurs bonnes dispositions. A ce point de vue, il y a un avantage réel pour eux et pour nous.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

H. A. B. VERREAU,
Principal.

ECOLE NORMALE McGILL

(*Traduction*)

Monsieur,

A la clôture de la vingt-sixième année scolaire de l'école normale McGill, il est de mon devoir de vous soumettre mon rapport annuel.

Nous avons admis à l'école, après l'ouverture des classes le 1er septembre, cent trente-six élèves, dont douze du sexe masculin et cent vingt-quatre du sexe féminin. Soixante-huit venaient des districts ruraux, et un nombre égal de la cité de Montréal. A la fin de l'année scolaire, et après des examens soigneux, j'ai pu vous recommander comme ayant droit au diplôme 86 élèves, dont 9 pour le diplôme d'académie, 31 pour le diplôme d'école modèle et 46 pour le diplôme d'école élémentaire.

A ce nombre est venu s'ajouter un élève gradué de l'université McGill qui, pendant nos examens, s'était adressé à moi pour obtenir le diplôme d'académie, ainsi que le permet un de nos règlements.

A la fin de l'année scolaire 1881–82, 88 de nos élèves avaient reçu des diplômes, et j'ai pu me procurer les renseignements suivants à leur égard.

Tous ceux qui ont reçu des diplômes d'académie ont trouvé de suite des positions et enseignent actuellement dans des écoles importantes du pays. Des 29 qui ont reçu le diplôme d'école modèle, 7 nous sont revenus dans le but d'obtenir un brevet supérieur ; vingt ont trouvé de l'emploi et enseignent actuellement ; quant aux deux autres, je n'ai pas pu obtenir de renseignements à leur sujet. Sur les 52 élèves qui ont reçu des brevets d'école élémentaire, 23 sont revenus à l'école pour obtenir des brevets d'un degré plus élevé, 20 ont des positions dans des écoles de cette province, presque tous dans les districts ruraux ; les 9 autres ne m'ont encore transmis aucun renseignement sur leur situation.

Cet état constate donc que sur les 88 élèves de notre école qui ont reçu des brevets de capacité à la clôture de l'année 1881–82, 47 se sont voués à l'enseignement dans la province, 30 sont revenus pour atteindre un degré plus élevé dans leur profession, et quant aux onze dont je n'ai pas de nouvelles, il peut se faire que plusieurs d'entre eux enseignent actuellement, mais qu'ils aient négligé de transmettre les renseignements nécessaires.

Pendant l'année dernière, j'ai tâché, autant que mes occupations me l'ont permis, d'obtenir au sujet de nos anciens élèves des renseignements semblables à ceux que je viens de donner ; car il est important qu'on sache bien que les jeunes gens qui sont reçus à nos écoles normales, avec le désir ouvertement exprimé de devenir instituteurs dans cette province, remplissent cette obligation dès que la chose est en leur pouvoir.

J'ai peu de chose à dire sur le travail et la situation générale de l'institution pendant la dernière année.

Sur le grand nombre des élèves qui sont entrés à l'école, une bonne partie possédait à un haut degré la plupart des qualités requises pour devenir instituteurs, et, ainsi que je l'ai déjà montré, j'ai pu à la fin de l'année vous en recommander un grand nombre comme ayant droit, d'après nos règlements, à un brevet de capacité.

Les écoles modèles attachées à notre école normale ont été dirigées avec autant de succès que les années précédentes.

J'ai le chagrin de dire qu'au commencement de l'année le professeur Hicks, directeur (*head master*) de l'école des garçons, a été obligé, par suite de l'état de sa santé, de discontinuer son travail ; cependant, les autorités de l'école lui ont accordé un congé qui, sans doute, lui aidera à refaire ses forces. M. Stephens a eu dans l'intervalle la direction de l'école et s'est très bien acquitté de cette tâche. Mlles Swollow et Derrick ont eu la direction, la première de l'école des filles, la seconde de l'école primaire.

Ces professeurs de nos écoles modèles ou écoles préparatoires méritent les plus grands éloges pour la part qu'ils prennent à l'éducation professionnelle des élèves de l'école normale.

Les professeurs que j'ai comme assistants à l'école normale sont si bien connus de ceux qui s'occupent des questions scolaires, que j'ai à peine besoin de dire combien notre institution a bénéficié de leurs travaux pendant toute l'année.

Quant aux révérends messieurs qui depuis plusieurs années se sont chargés de donner gratuitement l'instruction religieuse, je ne puis en parler que dans les termes les plus élogieux.

En terminant mon rapport, je ne dois pas manquer de remercier le comité de l'école normale et son président, le rév. Dawson, de l'attention qu'ils ont donnée à plusieurs matières importantes qui leur ont été soumises pendant l'année.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

WM. H. HICKS,
Principal.

APPENDICE No. III

TABLEAUX MONETAIRES

ECOLES COMMUNES—Recensement et contributions scolaires pour l'année 1882–83.

DISTRICT D'INSPECTION DE	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans qui ont fréquenté les écoles.	Subvention annuelle sur le fonds des écoles communes.	Cotisation annuelle et cotisations spéciales.	Cotisations pour construction de maisons d'école.	Valeur des matériaux fournis pour construction de maisons d'école.	Contributions volontaires et valeur du bois de chauffage fourni par les contribuables.	Rétribution mensuelle.	Total de la subvention, des cotisations et des contributions.
J. P. NANTEL & J. McGREGOR—*Argenteuil.*			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Grenville No. 1 et diss	372	239	137 79	868 51	.....	.....	.....	219 20	1225 50
Grenville No. 2 et diss	160	149	65 88	474 78	.....	.....	.....	284 80	825 46
Grenville No. 3	80	80	63 63	64 80	.....	.....	.....	55 56	183 99
Arundel et diss	186	123	70 22	486 09	136 90	.....	.....	117 20	810 41
Harrington No. 1	157	68	68 38	200 00	.....	.....	.....	113 96	382 34
Harrington No. 2	73	54	27 12	193 95	.....	.....	.....	60 80	281 87
Chatham No. 1 et diss	780	411	366 21	769 85	.....	.....	36 40	712 26	1884 72
Chatham No. 2	207	121	95 62	320 01	.....	.....	20 00	82 16	517 79
Wentworth	204	82	70 70	194 00	.....	.....	32 00	.....	296 70
St. Andrews et diss.	541	394	276 63	591 00	295 00	.....	.....	469 20	1631 83
Lachute (Ste. Jérusalem) et diss	458	344	233 29	1079 03	153 23	.....	73 00	540 77	2079 32
Mille Isles No. 1	76	45	25 49	96 00	.....	.....	.....	.....	121 49
Mille Isles No. 2	34	34	19 71	105 50	.....	.....	.....	.....	125 21
Mille Isles No. 3 ..... Pas de rapport.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Morin & Howard et diss	152	101	117 39	289 00	.....	.....	22 00	55 20	483 59
Gore	138	93	73 70	314 68	.....	.....	.....	49 60	437 98
JOS. N. MILLER—*L'Assomption.*	3618	2338	1711 76	6047 20	585 13	.....	183 40	2760 71	11288 20
L'Assomption (Village)	364	196	152 17	535 11	.....	.....	.....	80 00	767 20
L'Assomption (Paroisse) .... Pas de rapport.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lachenaie (St. Charles)	142	95	81 82	240 00	.....	.....	.....	100 00	421 82
Mascouche et diss	393	393	252 30	1593 73	.....	.....	.....	101 60	1947 63
St. Lin et diss	686	566	315 45	895 00	.....	.....	12 00	152 00	1374 45
St. Roch	442	360	265 39	1020 00	.....	.....	.....	135 00	1420 39
St. Paul	358	282	172 68	576 26	.....	.....	.....	94 45	843 39
Repentigny	117	112	94 22	220 00	.....	.....	.....	54 60	368 82
St. Sulpice	155	133	77 53	350 00	.....	.....	.....	94 00	521 53
L'Epiphanie	242	242	174 19	603 03	.....	.....	.....	15 22	792 44
Isle Bouchard	25	20	11 48	86 90	.....	.....	.....	8 50	106 88
	2924	2399	1597 23	6120 03	.....	.....	12 00	835 37	8564 63

N. LEVESQUE & H. HUBBARD—*Arthabaska*									
Ste. Clothilde	92	92	58 29	283 52	.....	.....	60 00	27 80	429 61
Bulstrode (St. Valère)	271	186	92 59	402 00	.....	.....	80 00	100 00	674 59
Blandford	160	98	69 18	200 00	.....	.....	.....	53 20	322 38
St. Albert	162	108	81 13	320 00	.....	.....	45 00	30 00	476 13
Victoriaville	477	368	170 83	840 00	110 00	.....	160 00	51 00	1331 83
Arthabaskaville	241	112	114 98	815 70	.....	.....	.....	67 00	997 68
St. Norbert	186	145	95 03	300 00	420 00	420 00	.....	82 00	1317 03
Stanfold & Princeville	516	421	304 21	704 64	.....	.....	.....	80 00	1088 85
Warwick & St. Médard	434	434	244 29	763 00	223 00	150 00	125 00	150 00	1655 29
St. Christophe	216	170	103 49	480 23	.....	.....	122 50	60 00	766 22
Chester Nord	201	128	107 31	227 30	18 00	.....	80 00	87 50	520 11
Chester Est (Ste. Hélène)	263	186	185 19	279 61	.....	.....	127 00	13 75	605 55
Chester West (St. Paul)	342	287	199 69	200 00	990 00	.....	160 00	155 15	1704 84
Chenier	368	253	171 52	643 00	69 00	.....	.....	203 00	1086 52
Tingwick et diss	312	172	104 31	492 72	.....	.....	.....	.....	597 03
St. Rémi de Tingwick	198	190	111 37	317 72	.....	.....	100 00	63 00	592 09
St. Samuel ..... Pas de rapport.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	4430	3350	2213 41	7269 44	1830 00	578 00	1059 50	1223 40	14165 75
J. B. DELAGE, M. STENSON & P. J. RUEL —*Bagot*									
St. Pie et diss	651	598	352 06	1883 00	.....	.....	14 00	136 20	2385 26
Ste. Rosalie	275	197	171 18	514 00	.....	.....	.....	85 50	770 68
St. Dominique	550	356	243 02	553 32	.....	.....	.....	156 05	952 39
St. Simon	250	195	221 59	620 00	.....	.....	.....	43 20	884 79
St. Hugues	484	350	263 42	921 54	.....	.....	.....	98 10	1283 06
Ste Hélène	326	236	158 42	500 00	.....	.....	.....	65 20	723 62
St. Liboire	470	322	254 73	1040 78	425 00	375 00	.....	86 80	2182 31
St. Ephrem	166	139	131 77	398 00	93 32	.....	.....	51 50	674 59
St. Théodore	207	207	184 06	000 00	.....	.....	.....	78 40	862 46
St. André	151	137	166 54	900 00	.....	.....	.....	9 60	1076 14
Acton-Vale et diss.	316	301	215 67	551 72	.....	.....	.....	134 80	902 19
St. Ephrem (Village Upton)	129	129	94 34	300 00	.....	.....	.....	44 50	438 84
	3975	3167	2456 80	8782 36	518 32	375 00	14 00	989 85	13136 33
L. GRONDIN & J. McGREGOR. —*Beauharnois*									
Beauharnois, Ville	268	235	173 72	1091 43	.....	.....	90 00	145 50	1500 65
St. Etienne et diss	199	197	120 18	714 50	280 00	160 00	16 50	138 20	1429 38
St. Timothée	554	514	273 50	1281 06	.....	.....	.....	204 00	1758 56
St. Louis et diss.	577	493	309 90	1896 55	470 00	500 00	48 00	320 40	3544 85

ECOLES COMMUNES—Recensement et contributions scolaires pour l'année 1882-83—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans qui ont fréquenté les écoles.	Subvention annuelle sur le fonds des écoles communes.	Cotisation annuelle et cotisations spéciales.	Cotisations pour construction de maisons d'école.	Valeur des matériaux fournis pour construction de maisons d'école.	Contributions volontaires et valeur du bois de chauffage fourni par les contribuables.	Rétribution mensuelle.	Total de la subvention, des cotisations et des contributions.
Beauharnois—Suite			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Ste. Cécile (Valleyfield et diss)	1188	1017	598 34	3525 44	.....	.....	.....	677 60	4801 38
St. Stanislas	313	312	95 96	1175 53	.....	.....	.....	65 00	1336 49
St. Clément	405	318	213 84	938 35	.....	.....	.....	122 00	1274 19
Ste. Barbe	259	114	84 84	216 00	.....	.....	.....	36 00	336 84
	3763	3200	1870 28	10838 86	750 00	660 00	154 50	1708 70	15982 34
J. P. SIMARD—*Bellechasse*									
Beaumont	163	161	106 85	300 00	.....	.....	.....	42 00	448 85
St. Charles	477	300	230 51	705 44	.....	.....	.....	200 48	1136 43
St. Gervais	550	304	256 70	912 95	.....	.....	147 50	200 00	1517 15
St. Michel (Village)	218	150	105 12	1400 00	.....	.....	.....	250 00	1755 12
St. Michel (Paroisse)	215	112	138 15	275 51	.....	.....	.....	13 60	427 26
St. Raphaël	519	395	306 41	398 23	.....	.....	.....	.....	704 64
St. Valier	195	195	159 01	440 00	.....	.....	.....	80 00	679 01
St. Lazare	475	297	272 69	520 00	.....	.....	.....	.....	792 69
Buckland	630	153	162 60	160 00	.....	.....	.....	.....	322 60
Armagh (St. Cajetan)	441	228	185 66	225 00	.....	.....	.....	41 00	451 66
Mailloux (Township)	225	86	81 82	102 00	.....	.....	.....	.....	183 82
St. Magloire	186	69	88 43	112 00	.....	.....	.....	.....	200 43
	4294	2455	2093 95	5551 13	.....	.....	147 50	827 08	8619 66
G. S. VIEN, W. THOMPSON & M. T. STENSON—*Beauce*									
Broughton (St. Pierre)	442	399	293 09	428 00	.....	.....	.....	150 00	871 09
St. Victor	462	348	249 63	752 59	140 00	.....	77 72	43 00	1262 94
St. Ephrem	466	392	261 45	834 16	700 00	.....	111 00	204 40	2111 01
Shenley (St. Honoré)	281	259	180 44	439 56	358 15	.....	184 27	187 20	1349 62
Forsyth (St. Evariste)	279	174	151 93	400 00	23 00	.....	48 00	129 00	751 93
Lambton	303	228	188 21	471 89	.....	.....	.....	94 00	754 10

Aylmer (St. Sébastien),	194	153	114 50	420 00	.....	.....	.....	66 25	600 75
St. Elzéar	280	259	173 84	487 00	.....	.....	.....	107 00	767 84
Ste. Marie	595	595	322 41	1068 00	.....	.....	280 00	108 40	1778 81
St. Frédéric	560	289	208 72	428 00	810 00	.....	30 00	100 00	1576 72
St. Joseph	726	450	328 90	582 26	.....	.....	115 00	331 65	1357 81
St. François	1165	612	484 54	920 00	.....	.....	288 00	.....	1692 54
St. George (Aubert Gallion)	701	381	402 72	700 00	.....	.....	110 00	136 25	1348 97
Medgermette & Watford	48	37	36 17	160 00	.....	.....	.....	18 00	214 17
St. Côme (Linière)	223	110	49 14	336 00	.....	.....	14 80	27 60	427 54
Sacré-Cœur de Jésus et diss	397	222	143 82	475 00	200 00	.....	68 50	4 20	891 52
Saints-Anges	182	182	113 70	174 08	190 63	.....	73 68	98 12	650 21
Jersey	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
St. Sévérin	152	137	109 03	233 00	157 95	157 95	6 50	76 00	739 43
St. Samuel de Gayhurst	97	96	57 95	169 47	.....	.....	.....	50 88	278 30
St. Martin	137	97	53 08	303 45	53 50	.....	40 00	104 70	554 73
	7690	5420	3923 27	9782 46	2633 23	157 95	1446 47	2036 65	19980 03
L. LUCIER & Rev. W. G. LYSTER. *Bonaventure*									
Port Daniel et diss	331	269	193 54	408 00	85 00	.....	112 00	228 41	1026 95
Hope	173	136	83 56	219 74	.....	.....	40 00	161 30	504 60
Cox (New Carlisle) diss	356	216	165 61	457 26	.....	.....	45 00	105 20	773 07
Hamilton (St. Bonaventure) diss	610	328	221 93	575 00	350 00	135 00	115 00	88 62	1485 55
New Richmond et diss	397	364	219 38	897 00	.....	.....	69 00	332 87	1518 25
Maria	490	345	266 31	1196 80	.....	.....	.....	187 60	1650 71
Carleton	143	118	119 72	312 00	.....	.....	32 00	140 60	604 32
Nouvelle (St. Jean L'Evangéliste)	240	172	171 52	482 06	44 00	.....	120 00	346 20	1163 78
Shoolbred	105	60	42 77	239 31	.....	.....	28 00	86 53	396 61
Mann	49	45	84 60	190 00	.....	.....	.....	11 06	285 66
Ristigouche	70	49	39 30	139 65	27 80	27 80	.....	31 85	266 40
Matapédiac (St. Alexis)	239	137	117 23	183 46	62 71	.....	74 90	65 52	503 82
Paspébiac	329	182	144 17	280 00	.....	.....	65 00	167 00	656 17
Miguasha	45	32	18 31	96 66	.....	.....	20 00	26 00	160 97
St. Charles de Caplan	246	119	123 89	163 12	.....	.....	75 00	106 40	468 41
St. Laurent	47	18	33 03	80 22	.....	.....	15 00	9 01	144 26
St. Godfroi	258	143	127 83	160 70	.....	.....	.....	120 75	409 28
	4128	2733	2172 70	6087 98	569 51	162 80	810 90	2214 92	12018 81
A. FONTAINE & J. N. MILLER—*Berthier*									
Lavaltrie	305	243	152 29	358 95	.....	.....	.....	29 60	540 84
Lanoraie	451	383	259 60	800 00	.....	.....	.....	33 20	1092 80
Berthier (Paroisse)	436	279	257 51	1197 26	.....	.....	.....	126 00	1580 77
Berthier (Ville) et diss	409	195	249 86	458 17	.....	.....	.....	595 50	1303 53

ECOLES COMMUNES—Recensement et contributions scolaires pour l'année 1882-83—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans qui ont fréquenté les écoles.	Subvention annuelle sur le fonds des écoles communes.	Cotisation annuelle et cotisations spéciales.	Cotisations pour construction de maisons d'école.	Valeur des matériaux fournis pour construction de maisons d'école.	Contributions volontaires et valeur du bois de chauffage fourni par les contribuables.	Rétribution mensuelle.	Total de la subvention, des cotisations et des contributions.
Berthier—Suite			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Isle du Pads	124	69	56 78	194 75	1240 00	.....	.....	18 80	1510 33
Isle St. Ignace	146	71	70 70	83 06	.....	.....	.....	16 40	170 16
St. Barthelémi	545	387	325 88	931 35	.....	.....	.....	74 40	1331 63
St. Cuthbert	625	529	385 34	1113 00	.....	.....	.....	.....	1498 34
St. Norbert	367	221	168 16	575 00	.....	.....	.....	52 00	795 16
St. Gabriel de Brandon	427	400	353 93	1095 19	1200 00	300 00	.....	143 20	3092 32
St. Damien & Rear	270	147	135 59	114 30	73 00	.....	.....	50 00	372 89
Isle Madame	57	40	29 67	103 04	.....	.....	.....	14 80	147 51
Prevost (Canton)	80	57	37 49	80 00	6 00	.....	.....	80 00	203 49
Brassard (St. Michel)	55	34	48 05	72 00	.....	.....	8 00	.....	128 05
	4297	3055	2530 85	7176 07	2519 00	300 00	8 00	1233 90	13767 82
J. A. McLOUGHLIN, M. STENSON & P. J. RUEL—*Brome*									
Farnham Est et diss	497	407	289 60	1314 51	215 23	.....	24 00	366 20	2209 54
Brome	967	649	469 02	3507 00	400 59	.....	.....	249 27	4625 88
Sutton et diss	757	593	424 86	2047 28	811 20	400 25	45 00	15 00	3743 59
Potton	543	367	275 82	2500 47	.....	.....	.....	.....	2776 29
Bolton East	385	363	267 24	800 00	.....	.....	.....	.....	1067 24
Bolton West	177	177	107 67	526 41	.....	.....	.....	.....	634 08
	3326	2556	1834 21	10695 67	1427 02	400 25	69 00	630 47	15056 62
BERNARD LIPPENS & JAS. McGREGOR. *Chambly*									
Longueuil (Paroisse)	167	117	115 54	620 00	.....	.....	.....	117 00	852 54
Longueuil (Village)	378	220	272 93	1399 30	.....	.....	63 00	384 00	2119 23
St. Hubert ..... Pas de rapport.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Chambly (Paroisse)	380	179	223 20	1336 13	700 00	.....	.....	210 00	2469 33
Chambly (Canton) et diss	220	143	65 84	723 62	.....	.....	7 25	256 20	1052 91

St. Bruno	203	143	103 60	500 00	.....	.....	.....	83 00	686 60
Boucherville	Pas de rapport.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
St. Basile le Grand	140	82	81 12	403 74	.....	.....	.....	50 00	534 86
St. Lambert	53	52	38 48	377 05	.....	.....	.....	66 90	482 83
	1541	936	800 71	5359 84	700 00	.....	70 25	1167 10	8197 90
D. LEFEBVRE—*Champlain*									
Cap de la Madeleine	366	230	166 54	305 00	.....	.....	.....	67 60	539 14
St. Maurice	717	472	352 77	835 90	332 30	.....	.....	108 80	1629 77
Champlain (Paroisse)	267	199	124 35	313 14	.....	.....	.....	58 80	496 29
Champlain (Village)	158	154	68 96	252 97	.....	.....	.....	58 68	380 61
St. Luc	242	176	94 80	225 00	.....	.....	.....	62 70	382 50
Batiscan	317	236	132 24	363 56	.....	.....	.....	199 60	695 40
Ste. Geneviève	592	445	265 86	438 00	338 00	313 00	25 00	107 40	1487 26
Ste. Anne de la Pérade (Paroisse)	298	298	236 07	601 40	.....	.....	87 00	102 40	1026 87
Ste. Anne de la Pérade (Village)	293	96	133 62	248 83	.....	.....	.....	111 19	493 64
St. Prosper	376	253	160 16	451 18	577 94	.....	33 00	142 50	1364 78
Mont Carmel	340	230	154 83	615 59	508 02	.....	.....	115 20	1393 64
St. Narcisse	621	539	233 52	528 43	152 10	.....	.....	237 97	1152 02
St. Stanislas	818	646	374 91	1119 53	.....	.....	.....	142 80	1637 24
St. Tite	586	454	259 48	712 67	790 00	.....	.....	.....	1762 15
Ste. Flore	384	235	146 95	500 00	.....	.....	80 00	80 00	806 95
Fermont	83	54	29 55	.....	.....	.....	44 00	8 00	81 55
Ste. Thècle	181	101	71 27	201 84	.....	.....	.....	33 20	306 31
	6549	4818	3005 88	7713 04	2698 36	313 00	269 00	1636 84	15636 12
H. HUBBARD, M. STENSON & W. THOMPSON—*Compton*									
Hereford et diss	392	277	173 60	806 36	55 00	.....	119 00	100 00	1253 96
Compton et diss	768	453	346 86	2023 35	.....	.....	12 50	585 00	2967 71
Clifton	323	199	130 03	662 00	98 00	.....	20 00	113 50	1023 53
Auckland	110	94	48 33	450 00	.....	.....	.....	40 70	539 03
Eaton	509	285	284 61	1355 21	2186 42	.....	.....	118 70	3044 94
West Bury	120	73	59 11	307 46	.....	.....	.....	28 70	395 27
Bury	337	278	186 00	1427 19	.....	.....	.....	278 00	1891 19
Lingwick	300	168	119 95	1319 83	200 00	200 00	.....	10 25	1850 03
Winslow South et diss	301	282	109 40	670 00	.....	.....	29 00	67 80	876 20
Winslow North	138	112	100 37	287 00	.....	.....	14 00	130 00	521 37
Newport	291	206	131 41	830 42	.....	.....	.....	180 22	1142 05
Whitton	76	76	83 45	120 00	.....	.....	25 00	19 00	247 45
Marston	128	128	84 26	370 00	.....	.....	10 00	55 00	519 26
Hampden	185	61	63 40	416 00	.....	.....	.....	44 75	524 15
Clifton East	149	119	59 92	300 00	.....	.....	31 00	95 20	486 12

ECOLES COMMUNES—Recensement et contributions scolaires pour l'année 1882-83—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans qui ont fréquenté les écoles.	Subvention annuelle sur le fonds des écoles communes.	Cotisation annuelle et cotisations spéciales.	Cotisations pour construction de maisons d'école.	Valeur des matériaux fournis pour construction de maisons d'école.	Contributions volontaires et valeur du bois de chauffage fourni par les contribuables.	Rétribution mensuelle.	Total de la subvention, des cotisations et des contributions.
Compton—Suite			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c	$ c.	$ c.
Ditton (La Patrie)	146	146	104 07	454 85	.....	.....	105 00	93 50	757 42
Chesham (N. D. des Bois)	212	93	96 31	300 00	.....	.....	55 00	35 00	486 31
Emberton (St. Jean-Baptiste)	104	44	44 39	147 42	.....	.....	.....	20 00	211 81
Marton Sud (Piopolis)	82	42	43 81	165 00	82 50	90 00	.....	.....	381 31
	4671	3136	2269 28	12412 09	2621 92	290 00	420 50	2015 32	20029 11
T. TREMBLAY—*Charlevoix*									
Petite Rivière	183	125	88 66	160 00	.....	.....	72 00	.....	320 66
Isle aux Coudres	141	141	91 55	172 00	.....	.....	.....	33 82	297 37
Baie St. Paul	800	491	386 03	784 00	.....	.....	24 00	73 80	1267 83
St. Placide	200	58	53 66	120 00	.....	.....	.....	24 00	197 66
St. Urbain	322	178	122 50	150 00	.....	.....	75 00	69 50	417 00
Eboulements	819	538	291 81	572 00	.....	.....	166 00	140 00	1169 81
Settrington	271	180	118 21	160 00	.....	.....	48 00	.....	326 21
St. Irénée	300	219	125 39	250 00	.....	.....	60 00	12 50	447 89
Ste. Agnès	321	182	149 96	200 00	.....	.....	106 00	.....	455 96
Malbaie	345	280	349 29	1030 00	.....	.....	276 00	386 00	2041 29
St. Fidèle	155	155	111 95	255 00	.....	.....	58 00	44 40	469 35
St. Siméon	220	106	74 99	110 00	.....	.....	45 00	75 00	304 99
Callières (Baie des Roches)...Pas de rapport	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
De Salles	50	50	56 09	.....	36 00	.....	130 00	.....	222 09
Pointe au Pic	105	45	43 58	198 00	.....	.....	.....	60 00	301 58
	4232	2742	2063 67	4161 00	36 00	.....	1060 00	919 02	8239 69
E. SAVARD—*Chicoutimi*									
St. Jean	133	107	75 68	152 00	.....	.....	23 50	56 90	307 18
Grande Baie	479	288	202 70	402 73	.....	.....	53 15	66 40	724 98
Bagotville (Paroisse)	185	157	124 12	460 00	.....	.....	75 00	111 00	770 12
Bagotville (Village)	120	106	58 87	181 00	.....	.....	35 00	30 00	304 87

Chicoutimi (Paroisse)	420	420	311 40	1290 00	.....	.....	.....	131 00	1732 40
Chicoutimi (Village)	296	296	224 15	550 00	.....	.....	.....	165 00	939 15
Laterrière	299	213	152 97	267 00	.....	.....	175 00	77 20	672 17
Jonquières (St. Dominique)	279	171	175 12	241 54	400 00	.....	150 00	134 40	1101 06
Ouiatchouan	324	156	137 45	375 00	.....	.....	75 00	85 60	673 05
Harvey (St. Fulgence)	134	134	97 93	200 00	.....	.....	60 00	.....	357 93
Ste. Anne (Tremblay)	336	192	146 02	261 70	50 00	.....	80 00	84 97	622 69
St. Jérôme	462	257	208 96	521 69	158 94	.....	178 50	86 00	1154 09
Hébertville	641	384	289 84	900 00	.....	.....	20 00	233 00	1442 84
Métabetchouan St. Louis	226	190	123 66	295 00	.....	.....	.....	60 00	478 66
St. Prime	134	113	110 79	141 93	.....	.....	.....	89 00	341 72
St. Syriac (Kinogami)	Pas de rapport.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
St. Gédéon de Grandmont	162	86	75 80	150 00	.....	.....	36 00	24 80	286 60
St. Félicien	171	81	61 42	199 00	.....	.....	31 26	33 20	324 88
St. Joseph d'Alma	112	79	82 29	80 00	.....	.....	20 00	.....	182 29
Bourget	39	20	37 32	15 14	220 00	300 00	40 00	.....	612 46
	4952	3450	2696 49	6683 73	828 94	300 00	1052 41	1467 57	13029 14
L. GRONDIN & J. McGREGOR *Chateauguay*									
St. Joachim et diss	309	329	191 69	992 90	.....	.....	.....	153 00	1337 59
Ste. Philomène	176	132	157 61	622 40	.....	.....	.....	109 35	889 36
Ste. Martine et diss	465	428	243 94	1328 00	.....	.....	.....	141 00	1712 94
St. Urbain	279	275	152 68	647 00	.....	.....	.....	46 60	846 23
St. Jean Chrysostôme No. 1 et diss	345	225	117 87	745 34	.....	.....	153 65	45 20	1062 06
St. Jean Chrysostôme No. 2 et diss	543	476	286 71	1292 00	.....	.....	.....	221 00	1799 71
St. Antoine	341	293	96 08	752 99	400 00	400 00	.....	.....	1649 07
St. Malachie et diss	591	571	269 32	2001 00	.....	.....	315 00	368 04	2953 36
Howick et diss	249	217	152 18	833 95	.....	.....	105 21	62 64	1153 98
	3298	2946	1668 03	9215 58	400 00	400 00	573 86	1146 83	13404 30
E. CARRIER & W. THOMPSON *Dorchester*									
Cranbourne	234	95	99 56	114 00	.....	.....	15 00	.....	228 58
St. Bernard	518	273	200 61	.....	.....	.....	261 72	9 85	472 18
St. Isidore	465	343	247 88	659 66	.....	.....	12 60	133 90	1054 04
Ste. Hénédine	306	202	135 48	.....	260 00	.....	242 00	.....	637 48
St. Edouard (Frampton) West et diss	364	350	212 78	730 00	.....	.....	30 00	119 00	1091 78
St. Anselme	499	358	255 65	926 27	.....	.....	.....	145 20	1327 12
Ste. Claire	498	407	247 08	750 00	.....	.....	126 00	20 40	1143 48
Standon	51	30	67 30	35 02	.....	.....	10 80	10 80	123 92
St. Léon de Standon	349	172	149 43	283 24	.....	.....	4 00	36 90	473 57
Ste. Germaine	261	140	126 20	240 18	133 02	.....	.....	48 50	547 90

ECOLES COMMUNES—Recensement et contributions scolaires pour l'année 1882-83—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans qui ont fréquenté les écoles.	Subvention annuelle sur le fonds des écoles communes.	Cotisation annuelle et cotisations spéciales.	Cotisations pour construction de maisons d'école.	Valeur des matériaux fournis pour construction de maisons d'école.	Contributions volontaires et valeur du bois de chauffage fourni par les contribuables.	Rétribution mensuelle.	Total de la subvention, des cotisations et des contributions.
Dorchester—Suite			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Ste. Justine de Langevin	340	126	66 18	268 00	.....	.....	50 00	60 00	444 18
Ste. Marguerite	435	225	175 92	638 00	.....	.....	.....	300 40	1114 32
St. Malachie et diss	426	229	148 11	348 96	12 00	.....	80 00	70 00	659 07
	4746	2950	2133 18	4993 33	405 02	.....	832 12	954 95	9317 60
L. N. LÉVESQUE & H. HUBBARD *Drummond*									
Kingsey et diss	387	277	260 87	1033 00	323 00	.....	8 00	104 40	1729 27
St. Germain et diss	1111	505	308 38	155 35	.....	.....	.....	202 40	666 13
Grantham	169	102	79 16	425 27	.....	.....	30 00	45 00	579 43
Wendover & Simpson	267	261	148 22	925 00	.....	.....	180 00	189 25	1442 47
Wickham East et diss	87	68	50 42	439 83	.....	.....	.....	27 52	517 77
Wickham West et diss	211	156	88 08	765 69	.....	.....	.....	87 45	941 22
Durham South et diss	523	404	201 30	1144 24	230 31	.....	.....	155 20	1731 05
Durham Ulverton	203	129	81 13	407 60	391 89	.....	.....	165 00	1045 62
St. Pierre de Durham et diss	578	573	166 89	1023 00	56 00	.....	.....	.....	1245 89
Kingsey Falls et diss	242	212	88 54	745 73	.....	.....	105 87	142 60	1082 74
Drummondville	200	197	104 29	391 00	.....	.....	.....	291 00	786 29
St. Eugène de Grantham	146	103	60 27	400 00	.....	.....	.....	36 80	497 07
	4124	2987	1637 55	7855 71	1001 20	.....	323 87	1446 62	12264 95
JOS. P. NANTEL—*Deux-Montagnes*									
St. Placide	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
St. Joseph et diss	298	141	135 25	360 00	.....	.....	.....	47 35	542 60
St. Eustache	675	542	323 92	836 96	1140 00	.....	.....	38 40	2339 28
St. Augustin et diss	325	246	169 43	749 00	255 00	.....	.....	67 75	1241 18
St. Benoit	365	276	180 79	861 00	.....	.....	.....	82 40	1124 19
St. Hermas	290	226	145 21	1452 00	.....	.....	.....	58 00	1655 21
Ste. Scholastique	544	543	279 76	1700 00	.....	.....	.....	.....	1979 76

St. Canut No. 1 et diss.	82	81	45 45	411 94	.....	.....	.....	.....	323 37
St. Canut No. 2	47	45	31 64	122 00	.....	.....	.....	12 08	165 72
St. Columban	157	67	68 38	288 00	150 00	150 00	.....	.....	656 38
St. Jérôme No. 4	108	65	28 52	129 73	.....	.....	.....	.....	158 25
Côte St. Joachim	63	63	39 75	248 75	.....	.....	.....	24 00	312 50
Ste. Monique	195	88	109 05	320 39	.....	.....	.....	28 00	457 44
Oka (Annonciation)	50	36	155 53	63 89	.....	.....	.....	.....	219 42
	3199	2419	1712 66	7609 66	1545 00	150 00	.....	357 98	11375 30
T. TREMBLAY, Rev. W. G. LYSTER, D. BÉGIN & DANIEL PAQUET—*Gaspé*									
Cap Chat	203	132	146 25	400 00	.....	.....	53 00	67 00	666 25
Ste. Anne des Monts	271	271	213 71	472 00	80 00	.....	90 00	70 80	926 51
Mont Louis	158	52	53 31	109 00	55 00	.....	48 00	52 00	317 31
Cloridormes	55	55	46 58	236 06	.....	.....	40 00	40 00	362 64
Rivière au Renard	313	116	95 84	251 00	.....	.....	59 00	.....	405 84
Anse à Valeau	159	143	44 16	162 00	.....	.....	100 00	.....	306 16
Anse à Grisfond	169	80	75 33	171 00	.....	.....	70 00	.....	306 33
Grande Grève	87	45	46 58	270 00	.....	.....	.....	21 75	338 33
Cap des Rosiers	135	89	65 71	294 79	.....	.....	90 00	.....	450 50
Gaspé Baie Nord	24	24	18 20	84 00	.....	.....	20 00	8 40	130 60
Roseville et diss.	100	66	52 38	156 64	.....	.....	40 00	14 40	263 42
Gaspé Baie Sud et diss.	112	96	88 20	675 00	.....	.....	20 00	38 00	821 20
York et diss	68	64	56 21	304 02	.....	.....	.....	61 60	421 83
Douglass	200	111	118 79	227 00	.....	.....	70 00	30 39	446 18
Haldimand et diss.	110	92	27 23	139 85	.....	.....	55 00	69 00	291 08
Malbaie (St. Pierre) et diss	204	111	77 18	336 73	.....	.....	36 00	65 60	515 51
Percé et diss.	303	282	194 12	699 28	500 00	250 00	100 00	7 20	1400 60
Ile Bonaventure	30	30	15 06	74 50	.....	.....	7 50	.....	97 06
Cap Désespoir et diss.	497	242	172 68	612 70	.....	.....	85 00	22 30	892 68
Grande Rivière	489	426	233 98	666 00	.....	.....	120 00	120 00	1139 98
Pabos	388	146	139 07	424 00	.....	.....	50 00	48 00	661 07
Newport	349	115	133 74	290 83	.....	.....	28 00	.....	452 57
Magdalen Island	284	164	115 78	64 00	.....	.....	45 00	32 30	257 08
Aubert (Amherst)	395	177	163 40	624 00	.....	.....	56 00	32 90	876 30
St. Pierre de l'Etang et diss	456	215	177 31	630 00	.....	.....	65 00	69 37	941 68
Grande Vallée	33	33	15 78	100 00	500 00	.....	20 00	40 00	675 78
St. George de Malbaie	78	38	26 31	85 00	.....	.....	24 00	24 00	159 31
Barachoir et diss.	175	130	52 73	400 20	.....	.....	30 00	88 80	571 73
Cap Ozo	65	24	17 15	110 50	.....	.....	.....	10 00	137 65
Rivière à Marthe	58	28	22 83	50 00	100 00	.....	20 00	9 20	202 03
La Madeleine	135	50	39 88	150 00	.....	.....	40 00	.....	229 98
Gland Harbour	57	39	20 87	33 00	.....	.....	40 00	14 40	108 27
Petit Pabos	40	25	19 11	60 00	.....	.....	20 00	20 00	119 11

ECOLES COMMUNES—Recensement et contributions scolaires pour l'année 1882-83.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans qui ont fréquenté les écoles.	Subvention annuelle sur le fonds des écoles communes.	Cotisation annuelle et cotisations spéciales.	Cotisations pour construction de maisons d'école.	Valeur des matériaux fournis pour construction de maisons d'école.	Contributions volontaires et valeur du bois de chauffage fournis par les contribuables.	Rétribution mensuelle.	Total de la subvention, des cotisations et des contributions.
Gaspé—Suite			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Rang St. Paul	54	36	19 07	36 67	.....	.....	20 00	20 00	95 74
Grosse Isle	45	18	43 69	80 00	.....	.....	.....	8 00	131 69
Grande Vallée Est	25	11	12 75	92 00	.....	.....	40 00	.....	144 75
Anse Pleureuse	52	26	17 27	74 00	24 75	.....	.....	23 44	139 46
	6376	3812	2878 34	9645 77	909 75	250 00	1591 50	1128 85	16404 21
FELIX S. McMAHON & JAS. McGREGOR *Hochelaga*									
St. Louis de Mile End et diss	233	220	178 13	1943 17	.....	.....	.....	98 45	2219 75
St. Jean Baptiste et diss	1178	890	680 75	2890 00	.....	.....	.....	333 52	3904 27
Hochelaga et diss	927	629	476 43	7096 54	.....	.....	.....	446 70	8019 67
Côte St. Louis et diss.	382	232	182 07	1952 11	.....	.....	.....	139 30	2273 48
Longue Pointe et diss	268	140	129 10	897 22	.....	.....	21 00	111 00	1158 32
Rivière des Prairies	196	135	97 00	163 97	710 00	580 00	24 00	188 24	1763 21
Côte Visitation et diss	74	64	53 55	494 00	.....	.....	.....	16 60	564 15
St. Henri et diss	1607	1290	743 44	9658 04	.....	.....	375 05	449 00	11225 53
Côte des Neiges	193	175	114 49	1630 00	.....	.....	105 00	.....	1849 49
Pointe aux Trembles et diss.	211	151	123 19	478 61	.....	.....	.....	302 80	904 60
Sault-aux-Récollets	269	124	158 54	569 96	299 00	.....	.....	174 25	1201 75
Haut du Sault	48	48	43 00	182 00	.....	.....	.....	21 00	246 00
Côte St. Michel	197	149	98 39	506 62	.....	.....	.....	85 90	690 91
Outremont (Village)	95	26	44 85	600 00	.....	.....	.....	3 50	648 35
Ste. Cunégonde	1156	863	561 96	2917 08	.....	.....	.....	404 05	3883 09
Notre-Dame de Grâces, Ouest et diss	190	170	176 62	984 67	.....	.....	.....	45 00	1206 29
St. Gabriel et diss	1102	768	522 21	2771 10	1213 77	.....	.....	914 45	5421 53
Côte St. Paul (Village) et diss	437	255	126 43	1756 18	.....	.....	.....	68 80	1951 41
Côte St. Antoine	233	152	102 45	2100 00	2100 00	.....	.....	364 00	4666 45
	9996	6481	4612 60	39591 27	4322 77	580 00	525 05	4166 56	53798 25

JAMES McGREGOR, L. GRONDIN & Z. O. H. LAMARCHE—*Huntingdon*									
Hemmingford et diss.	452	395	268 28	1678 73	1302 68	.....	.....	119 54	3369 23
Havelock et diss.	222	217	140 12	854 67	534 00	.....	.....	93 30	1622 09
Franklin	215	167	141 50	835 10	.....	.....	.....	54 80	1031 40
Hinchinbrooke et diss.	476	463	270 49	1057 76	27 00	.....	86 60	424 00	1865 85
Elgin	166	130	121 46	682 75	.....	.....	42 90	54 95	902 06
Godmanchester et diss.	430	427	219 38	1557 61	507 80	.....	20 00	258 13	2562 92
Huntingdon et diss.	204	191	99 21	690 03	.....	.....	198 00	126 00	1113 24
St. Anicet No. 1 et diss.	547	282	275 74	799 00	.....	.....	27 00	336 60	1438 34
St. Anicet No. 2 et diss.	194	194	70 95	529 00	.....	.....	.....	50 45	650 40
Dundee et diss.	281	205	173 72	472 57	.....	.....	.....	147 36	793 65
Ste. Barbe	159	109	85 48	300 00	200 00	.....	16 00	31 00	632 48
	3346	2785	1780 85	9457 22	2571 48	.....	390 50	1696 13	15981 18
Z. O. H. LAMARCHE—*Iberville*									
Henryville (St. Georges) et diss.	370	272	205 14	941 78	.....	.....	.....	355 02	1501 94
St. Athanase et diss.	439	265	215 20	1017 43	.....	.....	.....	43 00	1275 63
Iberville et diss.	360	289	214 06	1307 68	.....	.....	.....	84 35	1606 09
St. Grégoire	310	310	202 92	1165 66	.....	.....	.....	83 60	1452 18
Ste. Brigide et diss.	465	438	240 70	942 33	.....	.....	.....	90 00	1273 03
St. Alexandre	430	430	378 04	1234 98	905 00	.....	.....	43 20	2561 22
St. Sébastien et diss.	353	339	219 61	1050 00	.....	.....	8 00	.....	1277 61
	2727	2343	1675 67	7659 86	905 00	.....	8 00	699 17	10947 70
J. P. SIMARD—*L'Islet*									
St. Aubert	265	251	175 12	443 00	275 00	.....	.....	65 00	958 12
St. Cyrille	159	159	151 71	196 45	.....	.....	.....	25 00	373 16
St. Jean Port Joli	655	411	303 83	709 00	.....	.....	197 00	257 00	1466 83
L'Islet	524	466	344 66	682 68	.....	.....	196 50	718 20	1942 04
St. Roch	217	217	204 20	400 00	184 61	.....	.....	140 00	928 81
Ste. Louise	214	179	172 10	200 00	.....	.....	.....	125 00	497 10
Ashford (St. Damase)	55	53	42 88	.....	.....	.....	42 00	.....	84 88
Ste. Perpétue	132	76	58 29	132 00	.....	.....	.....	46 40	236 69
St. Pamphile	233	150	95 26	135 00	.....	.....	56 00	78 00	364 26
St. Eugène	181	144	167 80	300 00	.....	.....	.....	28 00	495 80
Lac Noir	56	21	25 04	30 00	.....	.....	.....	2 16	57 20
	2691	2127	1740 89	3228 13	459 61	.....	491 50	1484 76	7404 89
C. BRAULT & A. FONTAINE—*Jacques-Cartier*									
Lachine (Paroisse)	91	69	97 58	434 17	.....	.....	.....	57 15	588 90
St. Laurent et diss.	497	496	357 40	1841 85	167 41	.....	.....	186 60	2553 26
Pointe Claire	346	323	154 48	967 60	.....	.....	.....	150 00	1272 08

ECOLES COMMUNES—Recensement et contributions scolaires pour l'année 1882–83.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans qui ont fréquenté les écoles.	Subvention annuelle sur le fonds des écoles communes.	Cotisation annuelle et cotisations spéciales.	Cotisations pour construction de maisons d'école.	Valeur des matériaux fournis pour construction de maisons d'école.	Contributions volontaires et valeur du bois de chauffage fourni par les contribuables.	Rétribution mensuelle.	Total de la subventions, des cotisations et des contributions.
Jacques-Cartier—Suite			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Isle Bizard	160	129	96 31	221 00	.....	.....	.....	.....	317 31
Ste. Geneviève No. 2 (Paroisse)	60	40	29 11	140 00	.....	.....	.....	18 40	187 51
Ste. Geneviève No. 1 (Village)	265	250	129 68	507 75	.....	.....	.....	30 00	667 43
Ste. Anne	94	70	82 40	318 63	.....	.....	70 00	71 00	542 03
Ste. Anne de Bellevue	210	90	134 78	600 00	.....	.....	.....	112 80	847 58
Ste. Geneviève No. 3	153	66	80 31	210 99	.....	.....	.....	28 00	319 30
Lachine (Village) et diss	509	439	278 83	2041 50	1181 83	.....	.....	496 75	3998 91
	2385	1972	1440 88	7283 49	1349 24	.....	70 00	1150 70	11294 31
A. FONTAINE—*Joliette*									
St. Paul	463	351	211 15	763 51	.....	.....	.....	.....	974 66
St. Charles Borromée	333	207	136 87	478 75	.....	.....	.....	.....	615 62
Joliette et diss	636	411	378 73	2181 54	.....	.....	30 00	192 50	2782 77
St. Ambroise et diss	419	268	206 98	795 63	45 20	.....	22 00	57 60	1127 41
St. Alphonse	302	212	110 10	495 43	.....	.....	.....	.....	605 53
St. Côme et Cartier	54	54	94 00	175 00	.....	.....	.....	.....	269 00
St. Thomas	359	298	177 91	437 28	.....	.....	.....	.....	615 19
Ste. Elisabeth	559	554	345 37	1014 35	.....	.....	.....	75 60	1435 32
St Félix de Valois	450	388	283 70	593 88	55 26	.....	.....	38 20	971 04
Ste. Mélanie	299	229	158 99	646 00	.....	.....	.....	.....	804 99
St. Jean	551	267	247 21	350 00	310 00	.....	.....	.....	907 21
Ste. Béatrice	224	170	104 55	400 00	.....	.....	.....	.....	504 55
Ste. Emmélie et Tracy	170	84	92 72	241 00	96 00	.....	.....	.....	429 72
	4819	3493	2548 28	8572 37	506 46	.....	52 00	363 90	12043 01
C. BOUCHARD.—*Kamouraska.*									
Ste. Anne Lapocatière No. 1	607	301	233 75	730 05	.....	.....	.....	85 60	1049 40
Ste. Anne Lapocatière No. 2 (Village)	190	115	99 78	217 00	.....	.....	.....	58 30	375 08
St. Onésime	128	88	91 45	124 00	.....	.....	36 00	.....	251 45

Rivière Ouelle	562	362	238 73	584 97	.....	.....	.....	123 80	947 50
St. Pacôme	516	372	262 49	300 00	.....	.....	107 00	96 00	765 49
St. Denis	233	212	110 10	330 00	.....	.....	.....	.....	440 10
St. Philippe	309	257	119 84	280 00	.....	.....	73 00	.....	472 84
Mont Carmel	203	203	135 36	205 00	104 00	.....	50 00	.....	494 36
Kamouraska	412	251	249 97	1055 82	.....	.....	.....	30 00	1335 79
St. Paschal	494	435	383 94	700 00	.....	.....	130 00	.....	1213 94
St. André	291	205	200 38	500 00	.....	.....	160 00	23 40	883 78
Ste. Hélène	329	228	182 99	328 00	.....	.....	228 00	.....	738 99
St. Alexandre	292	94	209 42	520 00	.....	.....	88 00	.....	817 42
Pohenegamook (St. Eleuthère)	127	.....	52 39	76 00	.....	.....	.....	.....	128 39
	4693	3123	2570 59	5950 84	104 00	.....	872 00	417 10	9914 53
L. GRONDIN—*Laprairie*									
Laprairie (Paroisse)	515	378	213 35	1039 96	.....	.....	.....	141 00	1394 31
Laprairie (Village) et diss	303	179	155 30	1458 77	.....	.....	.....	148 50	1762 57
St. Philippe	387	370	191 80	910 37	.....	.....	.....	92 80	1194 97
St. Jacques	396	328	185 77	661 00	.....	.....	.....	63 50	910 27
St. Constant et diss	547	336	199 57	1117 26	.....	.....	19 00	22 50	1358 33
St. Isidore	283	248	184 39	664 66	.....	.....	.....	.....	849 05
	2431	1839	1130 18	5852 02	.....	.....	19 00	468 30	7469 50
P. F. BELAND, G. S. VIEN & W. THOMPSON *Lotbinière*									
St. Jean Deschaillons	610	498	304 80	822 00	.....	.....	.....	228 00	1354 80
Ste. Emmélie	173	98	80 90	260 00	304 65	.....	.....	42 40	687 95
Lotbinière	407	295	232 94	532 61	.....	.....	46 80	188 30	1000 65
St. Edouard	353	22	160 85	378 82	359 21	.....	56 00	120 00	1074 88
Ste. Croix	614	437	275 47	735 62	115 00	.....	.....	243 60	1369 69
St. Flavien	392	260	185 77	826 32	270 00	.....	.....	162 10	1444 19
St. Antoine	409	269	206 98	560 00	.....	.....	.....	402 30	1169 28
St. Apollinaire	403	264	185 99	444 16	.....	.....	.....	185 86	816 01
St. Agapit	243	192	98 97	280 99	.....	.....	.....	154 25	534 21
Ste. Agathe No. 1	103	58	43 24	161 00	.....	.....	26 00	49 50	279 74
Ste. Agathe No. 2	165	99	70 46	361 00	.....	.....	87 00	48 60	567 06
St. Giles et diss	186	110	75 10	286 30	.....	.....	.....	67 85	429 25
St. Narcisse de Beaurivage	147	94	74 06	222 00	.....	.....	37 00	37 64	370 70
St. Patrick (St. Sylvestre Nord et diss)	451	247	119 72	490 00	100 00	.....	61 10	73 98	844 80
St. Sylvestre et dis	514	418	215 45	930 80	33 00	.....	280 00	260 60	1719 85
Leclercville	121	106	66 17	91 00	.....	.....	.....	54 00	211 17
Ste. Philomène	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	5290	3817	2396 87	7382 62	1181 86	.....	593 90	2318 98	13874 23

ECOLES COMMUNES—Recensement et contributions scolaires pour l'année 1882-83.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans qui ont fréquenté les écoles.	Subvention annuelle sur le fonds des écoles communes.	Cotisation annuelle et cotisations spéciales.	Cotisations pour construction de maisons d'école.	Valeur des matériaux fournis pour construction de maisons d'école.	Contributions volontaires et valeur du bois de chauffage fourni par les contribuables.	Rétribution mensuelle.	Total de la subvention, des cotisations et des contributions.
FÉLIX S. McMAHON—*Laval*			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Ste. Rose (Village)	376	272	97 24	711 00	.....	.....	.....	149 20	957 44
Ste. Rose (Paroisse)	468	255	183 80	737 00	.....	.....	.....	58 24	979 04
St. Vincent de Paul	605	318	288 80	921 23	.....	.....	.....	99 05	1309 08
St. François	214	136	104 88	628 85	.....	.....	.....	59 20	792 93
L'Abord à Plouffe	195	125	95 60	152 90	.....	.....	.....	50 00	298 50
Côte St. Elzéar	67	63	30 83	132 00	.....	.....	.....	14 00	176 83
Côte St. Antoine	70	52	27 12	84 00	.....	.....	.....	.....	111 12
Bas du bord de l'eau	61	46	37 76	139 00	.....	.....	.....	24 00	200 76
Haut de St. Martin	95	59	42 65	160 00	.....	.....	.....	.....	202 65
St. Martin (Village) No. 1	189	134	97 67	568 09	.....	.....	.....	50 00	715 76
Bas de St. Martin	86	76	38 82	300 00	.....	.....	.....	27 40	366 22
Ste. Dorothée	108	66	44 63	125 00	.....	.....	.....	.....	169 63
	2534	1602	1089 80	4659 07	.....	.....	.....	531 09	6279 96
E. CARRIÊR—*Lévis*									
Lévis (Ville) et diss	1615	768	880 42	1472 73	.....	.....	.....	.....	2353 15
Bienville (Village)	287	224	118 44	444 32	.....	.....	50 00	565 30	1177 96
Lauzon (Village) et diss	800	200	412 11	1422 79	.....	.....	60 00	513 00	2407 90
Notre-Dame de la Victoire	223	146	97 81	371 73	.....	.....	.....	104 00	573 54
St. Joseph	238	157	130 73	315 02	.....	.....	.....	371 48	817 23
St. Henri	618	420	286 02	1032 72	242 17	.....	.....	195 45	1756 36
St. Jean Chrysostôme	426	347	222 98	620 73	.....	.....	.....	233 00	1076 71
St. Nicolas	569	358	260 29	551 76	.....	.....	132 00	308 70	1252 75
St. Etienne	272	150	93 68	212 36	.....	.....	88 00	92 00	486 24
St. Lambert	335	296	175 69	522 00	.....	.....	162 80	.....	860 49
St. Romuald (Paroisse)	323	302	160 66	290 64	.....	.....	80 00	173 80	805 10
Etchemin (Village)	592	476	261 10	290 00	.....	.....	75 00	76 25	802 35
St. Télesphore	79	35	33 96	78 00	.....	.....	.....	30 38	142 34
St. David	144	103	108 36	212 08	.....	.....	.....	118 80	439 24
	6521	3982	3242 45	7836 88	242 17	.....	647 80	2982 06	14951 36

A. TÉTRAULT—*Maskinongé*									
Maskinongé	507	342	254 15	836 36	.....	.....	.....	122 80	1213 31
Rivière du Loup No. 1	590	236	160 04	532 15	734 83	.....	.....	60 60	1487 62
Rivière du Loup No. 2	304	236	215 91	822 20	214 20	.....	.....	49 80	1302 11
St. Justin	313	274	226 45	334 00	.....	.....	.....	47 20	607 65
Ste. Ursule et diss	568	452	276 98	1064 95	.....	.....	.....	171 70	1513 63
St. Léon (Dumontier)	403	303	207 11	614 64	.....	.....	.....	99 50	921 25
St. Paulin	295	210	148 93	220 00	.....	.....	64 00	102 50	535 43
Hunterstown	154	119	92 48	130 00	.....	.....	32 00	47 70	302 18
St. Didace	235	225	278 48	413 00	.....	.....	.....	67 20	758 68
Peterborough	47	32	46 36	84 33	.....	.....	16 32	.....	147 01
St. Alexis (Paroisse)	253	106	120 31	125 00	.....	.....	49 00	81 20	375 51
	3669	2535	2027 20	5176 63	949 03	.....	161 32	850 20	9164 38
G. S. VIEN, P. F. BÉLAND, W. THOMSON, M. T. STENSON—*Mégantic*									
Halifax Nord (Ste. Sophie)	437	265	219 62	715 34	.....	.....	.....	38 00	972 96
Halifax Sud. et diss. (St. Ferdinand)	669	384	295 05	719 40	.....	.....	.....	322 04	1336 49
Somerset Nord (Ste. Julie)	429	308	193 99	875 72	242 40	.....	.....	249 05	1561 16
Somerset Sud	574	389	252 52	1051 34	.....	.....	.....	64 50	1368 36
Inverness et diss	470	324	234 80	868 25	.....	.....	59 45	101 65	1264 15
Nelson	160	123	49 60	520 17	.....	.....	.....	6 45	576 22
South Ireland	226	75	135 71	338 50	.....	.....	.....	30 00	504 21
North Ireland et diss	324	86	98 52	550 00	350 00	.....	.....	9 60	1008 12
Leeds	207	155	86 70	245 52	174 00	.....	58 00	175 78	740 00
Sacré-Cœur de Marie	203	175	54 47	350 00	78 00	.....	.....	74 00	556 47
Inverness West	183	125	73 13	312 07	.....	.....	41 00	.....	426 20
Leeds Sud	683	181	101 60	334 80	158 50	.....	.....	33 97	62[illegible] 87
Ste. Anastasie	297	197	161 43	452 00	.....	.....	.....	78 80	692 23
Leeds Est	107	94	52 30	113 97	.....	.....	30 00	15 90	212 17
	4969	2881	2009 44	7447 08	1002 90	.....	188 45	1199 74	11847 61
J. PRÉMONT—*Montmorency*									
St. Laurent	203	156	100 13	218 71	.....	.....	.....	150 23	469 07
St. Pierre	168	165	88 42	123 00	.....	.....	.....	55 60	267 02
St. Jean	305	229	163 64	323 58	823 30	.....	.....	321 30	1631 82
Ste. Famille	386	105	94 68	100 00	1150 00	.....	40 00	30 00	1414 68
St. François	106	73	57 49	317 70	.....	.....	.....	35 60	410 79
L'Ange-Gardien	243	154	131 53	229 45	.....	.....	.....	143 39	504 37
Laval	97	96	79 97	167 55	.....	.....	25 40	42 50	315 42
Château-Richer	483	293	210 93	740 00	200 00	.....	105 00	355 00	16[illegible]0 93
St. Joachim	176	176	111 14	357 00	.....	.....	.....	72 00	546 14

ECOLES COMMUNES—Recensement et contributions scolaires pour l'année 1882-83.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans qui ont fréquenté les écoles.	Subvention annuelle sur le fonds des écoles communes.	Cotisation annuelle et cotisations spéciales.	Cotisations pour construction de maisons d'école.	Valeur des matériaux fournis pour construction de maisons d'école.	Contributions volontaires et valeur du bois de chauffage fourni par les contribuables.	Rétribution mensuelle.	Total de la subvention, des cotisations et des contributions.
Montmorency—Suite			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
St. Féréol	354	202	122 95	182 25	.....	.....	110 00	29 00	444 20
St. Tite	202	109	84 26	160 00	.....	.....	50 00	.....	294 26
St. Adolphe	20	19	15 76	680 70	.....	.....	7 00	20 00	723 46
Les Crans	80	42	25 50	.....	.....	.....	34 00	5 38	64 88
Beaulieu (Ste. Pétronille)	59	53	38 59	83 50	.....	.....	40 00	98 00	260 09
Ste. Anne	181	111	118 79	247 00	.....	.....	55 00	60 00	480 79
	3063	1983	1443 78	3930 44	2173 30	.....	466 40	1418 00	9431 92
J. A. McLOUGHLIN & P. J. RUEL *Missisquoi*									
St. Thomas	198	165	94 11	442 00	.....	.....	.....	103 47	639 58
Clarenceville	222	180	137 44	575 50	.....	.....	.....	37 97	750 91
Frelighsburg (St. Armand Est)	246	217	170 12	1035 00	360 00	350 00	.....	113 20	2028 32
Philipsburg (St. Armand Ouest)	247	188	155 18	500 00	.....	.....	.....	162 40	817 58
Dunham et diss	531	455	347 90	1503 60	.....	.....	432 00	278 60	2562 10
St. Romuald (Village)	560	411	217 88	971 00	.....	.....	.....	.....	1188 88
Notre-Dame des Anges et diss	424	302	170 47	814 30	.....	.....	.....	83 60	1068 37
St. Damien (Stanbridge) et diss	642	458	378 73	972 07	.....	.....	.....	104 70	1455 50
Cowansville	169	102	81 13	374 90	.....	.....	.....	58 00	514 03
Dunham (Village) et diss	51	26	33 16	22 65	.....	.....	12 00	15 00	82 81
Farnham Ouest (Paroisse) et diss	276	204	151 24	912 00	.....	.....	.....	16 40	1079 64
St. Ignace de Stanbridge et diss	258	174	123 66	388 96	.....	.....	.....	55 10	567 72
	3824	2882	2061 02	8511 98	360 00	350 00	444 00	1028 44	12755 44
JOS. N. MILLER—*Montcalm*									
St. Jacques No. 1	246	207	119 83	490 00	.....	.....	.....	28 00	637 83
St. Jacques No. 2	510	337	224 95	830 00	168 00	.....	.....	34 80	1257 75
St. Liguori	298	249	150 08	700 00	.....	.....	.....	70 00	920 08
St. Alexis	330	219	144 29	424 98	.....	.....	.....	.....	569 27

St. Esprit	303	303	195 28	900 00	.....	.....	.....	40 40	1135 68
Ste. Julienne	208	204	130 79	450 00	.....	.....	.....	32 40	613 19
Rawdon (St. Patrick) et diss.	420	259	165 83	1089 96	.....	.....	.....	.....	1255 79
Kilkenny (St. Calixte) et diss.	317	200	143 01	543 03	27 00	.....	34 00	6 05	753 09
Chertsey (St. Théodore)	207	153	130 37	268 88	.....	.....	.....	.....	399 25
	2839	2131	1404 43	5696 85	195 00	.....	34 00	211 65	7541 93
JOS. P. SIMARD—*Montmagny*									
Berthier	216	214	156 69	271 85	.....	.....	.....	142 00	570 54
St. Thomas	713	359	366 44	825 13	700 00	.....	.....	119 50	2011 07
Cap St. Ignace	607	523	450 70	650 00	.....	.....	.....	110 00	1210 70
St. François	242	172	188 32	476 88	416 38	.....	102 50	115 17	1299 25
St. Pierre	269	190	143 24	333 00	.....	.....	.....	216 30	692 54
St. Paul de Montmini.	400	175	189 60	180 25	123 75	.....	.....	119 50	613 10
Isle aux Grues	122	90	73 02	120 00	.....	.....	.....	91 20	284 22
Grosse Isle	14	14	50 00	40 00	.....	.....	.....	.....	90 00
Montmagny (Village)	176	167	201 42	400 00	.....	.....	70 00	75 00	746 42
	2759	1904	1819 43	3297 11	1240 13	.....	172 50	988 67	7517 84
F. S. McMAHON & JAMES McGREGOR *Montréal*									
Commissaires Catholiques	.....	.....	12085 65	50875 45	.....	.....	.....	586488 00	649449 10
Do. Protestants	.....	.....	4230 77	68419 58	.....	.....	.....	30740 52	103390 87
Z. O. H. LAMARCHE—*Napierville*									
St. Rémi et diss.	521	462	314 53	1185 21	14 00	.....	25 00	170 00	1708 74
St. Edouard	371	313	186 24	715 94	.....	.....	.....	.....	902 18
Sherrington (St. Patrice) et diss.	492	450	200 50	1043 30	.....	.....	29 00	69 60	1342 40
St. Michel	355	254	191 34	704 16	.....	.....	.....	74 40	969 90
St. Cyprien	724	559	325 53	1685 71	1195 84	.....	.....	178 50	3385 58
	2463	2038	1218 14	5334 32	1209 84	.....	54 00	492 50	8308 80
J. G. O. E. BELCOURT—*Nicolet*									
Nicolet (Ville)	461	278	251 95	468 00	.....	.....	.....	72 00	791 95
Nicolet (Paroisse)	379	287	227 27	666 00	.....	.....	.....	71 50	964 77
St. Grégoire	589	511	250 78	791 00	.....	.....	.....	208 00	1619 78
Ste. Angèle	224	177	131 08	227 91	56 00	.....	.....	42 20	457 19
Bécancour	867	374	269 44	526 06	.....	.....	.....	117 00	912 50
Ste. Gertrude	609	352	235 26	495 00	400 00	.....	.....	.....	1130 26
Gentilly	617	455	299 00	646 15	238 00	.....	.....	65 00	1536 15

ECOLES COMMUNES.—Recensement et contributions scolaires pour l'année 1882-83.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans qui ont fréquenté les écoles.	Subvention annuelle sur le fonds des écoles communes.	Cotisation annuelle et cotisations spéciales.	Cotisations pour construction de maisons d'école.	Valeur des matériaux fournis pour construction de maisons d'école.	Contributions volontaires et valeur du bois de chauffage fourni par les contribuables.	Rétribution mensuelle.	Total de la subvention, des cotisations et des contributions.
Nicolet—Suite			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Ste. Marie de Blandford	33	20	15 19	36 00	.....	.....	23 00	.....	74 19
St. Pierre les Becquets	456	456	298 76	821 91	.....	.....	.....	107 70	1228 37
St. Célestin No. 1	142	121	87 62	189 30	.....	.....	62 50	66 50	405 92
St. Wenceslas	366	322	150 31	409 25	250 00	.....	85 00	.....	894 56
Ste. Monique	499	324	263 53	704 60	118 00	.....	.....	125 20	1210 73
Ste. Perpétue	163	130	53 89	183 31	.....	.....	51 60	51 60	340 40
Ste. Brigitte	253	182	90 86	700 00	580 00	.....	89 00	48 00	1507 86
St. Léonard	359	267	156 34	422 91	174 56	100 00	162 90	162 90	1179 61
St. Samuel	61	53	37 32	135 00	.....	.....	42 00	.....	214 32
Ste. Eulalie	127	96	58 30	353 85	215 00	.....	97 00	.....	724 15
Ste. Sophie de Lévrard	230	172	102 79	254 00	.....	.....	.....	.....	356 79
St. Célestin No. 2	312	293	104 30	275 00	.....	.....	350 00	.....	729 30
	6747	4870	3083 99	8304 65	2031 56	100 00	1621 00	1137 60	16278 80
A. GAY & B. McGRATH—*Ottawa*									
St. Edouard de Wakefield	89	52	51 80	218 43	.....	.....	14 00	18 68	302 91
Templeton et diss	834	411	205 17	1475 00	500 00	500 00	90 00	191 00	2961 17
Pointe à Gatineau (Village)	362	225	169 20	675 00	.....	.....	.....	152 80	997 00
Eardley et diss	348	195	170 90	591 06	.....	.....	116 00	126 57	1004 47
Masham	222	96	136 98	1079 02	.....	.....	63 25	119 52	1398 77
Ste. Cécile de Masham	124	100	77 88	261 00	.....	.....	36 00	89 20	464 08
Wakefield	85	44	50 23	203 58	.....	.....	16 50	65 30	335 61
St. Joseph de Wakefield	59	31	28 75	160 00	.....	.....	.....	45 00	233 75
Lowe	392	130	164 91	338 00	.....	.....	28 50	.....	531 41
Aylwin	91	91	50 07	.....	.....	.....	.....	131 40	181 47
Hincks (Lac Ste. Marie)	87	53	57 39	118 00	.....	.....	40 00	43 00	258 39
Northfield & Wright et diss	377	237	177 54	1103 48	.....	.....	.....	153 00	1434 02
Bouchette	246	84	104 54	391 50	.....	.....	.....	105 00	601 04
Egan, & Kensington et Maniwaki et diss	170	166	155 53	382 00	.....	.....	21 70	43 00	602 23
Buckingham Township et diss	507	308	218 10	1567 63	.....	.....	.....	136 00	1921 73

Ange-Gardien et diss.	266	218	179 51	533 25	.....	.....	603 80	110 20	1426 76
Notre Dame de la Salette	20	14	77 38	119 25	.....	.....	16 00	11 25	223 88
Notre-Dame du Laus	111	111	102 87	348 00	.....	.....	81 00	104 40	636 27
Lochaber et diss.	445	335	266 79	1442 03	.....	.....	.....	92 65	1801 47
Ste. Malachie	64	64	53 65	150 00	.....	.....	30 00	.....	233 65
Ste. Angélique et diss.	528	390	256 94	824 50	.....	.....	85 00	152 00	1318 44
Notre-Dame de Bonsecours	120	65	49 14	142 00	270 00	.....	16 00	33 00	510 14
Montebello	214	142	113 21	540 89	.....	.....	40 00	66 80	760 90
St. André Avellin	597	379	246 96	875 00	.....	.....	80 00	169 00	1370 96
Ripon	304	304	185 66	380 95	.....	.....	.....	80 50	647 11
Hartwell	70	62	84 26	71 23	.....	.....	.....	27 50	182 99
Aylmer et diss.	362	259	204 20	1540 00	.....	.....	100 00	271 10	2115 30
Hull	242	125	101 87	727 00	.....	.....	.....	71 00	899 87
St. Etienne	307	215	220 66	750 00	.....	.....	73 00	36 25	1079 91
Cantley	306	203	146 83	543 18	25 00	.....	.....	165 50	880 51
La Pesche	46	23	16 34	170 48	.....	.....	15 00	75 09	276 91
Smeyerstadt	180	60	29 70	200 00	.....	.....	30 00	23 00	282 70
Buckingham (Village) et diss.	339	298	171 40	1438 17	.....	.....	40 00	651 40	2300 97
St. Jean de Wakefield	24	19	14 27	314 30	.....	.....	18 00	10 20	356 77
St. Rémi d'Amherst	79	11	30 37	122 90	.....	.....	.....	11 25	164 52
Hull City (Catholiques)	1920	1231	722 47	5553 50	.....	.....	.....	710 10	6986 07
Hull City (Protestants)	160	90	76 03	3106 23	443 77	.....	.....	61 70	3687 73
	10697	6841	5169 50	28456 50	1238 77	500 00	1653 75	4353 36	41371 88
A. GAY & B. MAGRATH—*Pontiac*									
Onslow Sud	138	72	88 08	711 08	.....	.....	.....	183 50	982 66
Onslow Nord et diss	167	97	105 82	572 61	.....	.....	.....	70 60	749 03
Bristol	447	407	254 67	1351 21	.....	.....	.....	141 10	1746 98
Clarendon	579	579	303 63	400 00	.....	.....	.....	.....	703 63
Thorne	182	96	101 53	170 52	.....	.....	36 80	198 00	506 85
Leslie	143	75	68 85	310 00	.....	.....	.....	75 00	453 85
Litchfield	26	21	16 11	123 00	.....	.....	.....	12 80	151 91
Portage du Fort	176	161	67 68	614 51	.....	.....	.....	103 12	785 31
Calumet et diss.	516	172	147 06	942 73	.....	.....	.....	120 80	1210 59
Chichester ..... Pas de rapport.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Sheen	172	98	82 18	618 44	.....	.....	.....	63 20	763 82
Mansfield et diss.	177	122	135 01	428 65	115 00	.....	18 00	97 25	793 91
Waltham	65	58	45 54	156 00	.....	.....	38 00	58 00	297 54
Allumettes Island	353	252	198 75	2060 78	.....	.....	.....	178 92	2438 45
Bryson	120	115	38 48	525 00	.....	.....	.....	63 50	626 98
Ste. Elizabeth de Frankton	216	145	131 18	375 00	.....	.....	.....	232 00	738 18
Lower Litchfield	32	24	16 11	136 20	.....	.....	.....	38 40	190 71
Shawville	83	78	30 02	250 53	.....	.....	20 00	166 40	466 95
Quyon	97	68	51 11	181 15	.....	.....	.....	62 00	294 26

ECOLES COMMUNES—Recensement et contributions scolaires pour l'année 1882-83.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans qui ont fréquenté les écoles.	Subvention annuelle sur le fonds des écoles communes.	Cotisation annuelle et cotisations spéciales.	Cotisations pour construction de maisons d'école.	Valeur des matériaux fournis pour construction de maisons d'école.	Contributions volontaires et valeur du bois de chauffage fourni par les contribuables.	Rétribution mensuelle.	Total de la subvention, des cotisations et des contributions.
Pontiac—Suite			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Cawood & Alleyn.....Pas de rapport.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Pontiac	30	23	15 18	92 09	.....	.....	10 00	25 70	142 97
Aldfield	196	32	79 04	328 49	.....	.....	18 00	21 00	446 53
	3915	2695	1976 03	10347 99	115 00	.....	140 80	1911 29	14491 11
F. E. JUNEAU, M. M. FOTHERGILL & D. LEFEBVRE—*Portneuf*									
Grondines No. 1	179	119	123 54	313 86	.....	.....	.....	132 00	569 40
Grondines No. 2	169	109	74 28	152 00	92 56	.....	55 00	182 40	556 24
St. Casimir	615	373	308 50	527 68	399 05	.....	.....	155 90	1391 13
St. Ubalde	220	150	89 93	370 00	48 00	.....	.....	104 80	612 73
Deschambault	571	363	307 93	443 30	.....	.....	.....	190 00	941 23
St. Alban	452	308	212 43	421 00	.....	.....	.....	164 92	798 35
Portneuf et dis	424	256	216 96	911 26	.....	.....	55 60	69 60	1253 42
Cap Santé	241	156	149 62	587 35	1032 00	.....	.....	106 00	1874 97
Ecureuils	86	83	67 10	146 00	.....	.....	28 38	28 38	269 86
St. Basile	570	302	225 99	487 60	.....	.....	12 25	97 65	823 49
St. Raymond and diss.	857	751	425 21	1024 26	.....	.....	447 00	.....	1896 47
Pointe aux Trembles	339	255	184 39	270 25	.....	.....	61 00	67 00	582 64
Ste. Jeanne de Neuville	372	228	178 27	563 00	56 50	.....	21 60	56 10	875 47
St. Augustin	199	93	181 82	576 00	427 00	.....	.....	.....	1184 82
Ste. Catherine	177	53	139 31	250 00	.....	.....	135 00	97 60	621 91
Notre-Dame des Anges de Montauban	92	48	42 31	75 00	113 91	.....	.....	27 60	258 82
	5563	3647	2927 59	7118 56	2169 02	.....	815 83	1479 95	14510 95
F. E. JUNEAU, M. M. FOTHERGILL *Quebec*									
Ste. Foye and diss	225	121	125 74	725 56	.....	.....	16 00	129 30	996 60
Ancienne Lorette	463	223	288 34	675 00	196 00	.....	.....	42 00	1201 34

St. Ambroise	650	454	407 13	683 00	.....	.....	150 00	294 00	1534 13
Charlesbourg	451	390	252 06	1382 20	82 14	.....	.....	277 60	1994 00
Beauport (Paroisse) et diss	704	484	451 63	828 90	.....	.....	.....	868 15	2148 68
Beauport (St. Michel de)	117	74	61 63	245 74	.....	.....	38 15	65 28	410 80
St. Dunstan et diss	107	60	33 15	185 00	.....	.....	11 00	282 00	511 15
Stoneham et diss	58	54	72 67	205 00	.....	.....	10 00	19 20	306 87
St. Gabriel Est (Valcartier No. 1)	88	67	57 83	126 00	.....	.....	45 00	58 00	286 83
St. Gabriel Ouest	102	30	90 05	100 00	.....	.....	.....	27 20	217 25
Cap Rouge	135	125	78 57	233 00	.....	.....	70 00	110 00	491 57
St. Columban, Sillery et diss	1031	470	534 26	1560 00	.....	.....	.....	352 55	2446 81
St. Sauveur et diss	2939	1333	1488 75	3029 49	.....	.....	.....	949 00	5467 24
Tewkesbury No. 1	43	24	28 39	72 00	.....	.....	11 50	10 40	122 29
St. Roch Nord et Banlieue	235	159	311 28	780 00	.....	.....	.....	74 00	1165 28
St. Gabriel Est No. 2	27	17	10 78	27 00	.....	.....	.....	21 60	59 38
Commissaires Catholiques (Québec) F. E. Juneau	.....	.....	4688 97	963 43	.....	.....	.....	4101 94	.....
Commissaires Protestants (Québec) M. M. Fothergill	.....	.....	593 48	2744 00	.....	.....	.....	.....	.....
	.....	.....	9574 71	14565 32	278 14	.....	351 65	485774 28	510544 10
D. BÉGIN—*Rimouski*									
St. Valérien	38	38	23 06	50 71	.....	.....	.....	30 00	103 77
St. Simon	302	267	146 72	376 41	.....	.....	.....	56 00	579 13
St. Mathieu de Rioux	262	154	136 17	263 59	.....	.....	.....	62 60	462 36
St. Fabien	351	303	210 46	502 40	.....	.....	.....	94 40	807 26
Ste. Cécile du Bic	385	375	321 25	909 00	.....	.....	.....	56 00	1286 25
Rimouski (Paroisse)	575	317	201 19	701 06	.....	.....	.....	120 30	1022 55
Rimouski, Ville (St. Germain)	340	154	164 21	431 00	.....	.....	45 00	45 00	685 21
St. Anaclet	344	239	166 54	403 00	149 00	.....	.....	100 00	818 54
Ste. Luce	406	270	181 60	356 83	205 00	.....	.....	161 60	905 03
St. Donat	340	317	105 92	204 25	.....	.....	45 49	49 25	404 91
Ste. Flavie	462	300	178 13	700 00	150 00	.....	135 00	.....	1163 13
Ste. Angèle de Mérici	312	184	138 95	326 40	80 20	.....	80 00	.....	625 55
Métis	48	34	66 05	161 61	.....	.....	45 00	20 50	293 16
St. Octave et diss	455	308	242 45	750 31	45 00	.....	140 50	6 60	1184 86
St. Moïse	91	68	53 89	114 43	.....	.....	30 00	.....	198 32
McNider et diss	569	341	273 97	584 60	100 00	.....	235 50	2 40	1196 47
Matane (St. Ulric de)	664	180	233 75	340 47	.....	.....	118 40	118 40	811 02
St. Jérôme (Matane)	329	240	302 60	500 00	.....	.....	.....	163 00	965 60
Ste. Félicité	510	344	178 64	260 00	50 00	.....	80 00	160 00	728 64
Cherbourg	34	18	42 32	41 83	.....	.....	25 00	.....	109 15
St Joseph	181	78	64 44	180 00	135 00	.....	74 00	.....	453 44
St. Gabriel	167	119	113 00	137 50	.....	.....	.....	.....	250 50
Ste. Blandine	151	75	57 95	70 00	.....	.....	.....	20 00	147 95

ECOLES COMMUNES—Recensement et contributions scolaires pour l'année 1882–83.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans qui ont fréquenté les écoles.	Subvention annuelle sur le fonds des écoles communes.	Cotisation annuelle et cotisations spéciales	Cotisations pour construction de maisons d'école.	Valeur des matériaux fournis pour construction de maisons d'école.	Contributions volontaires et valeur du bois de chauffage fourni par les contribuables.	Rétribution mensuelle.	Total de la subvention, des cotisations et des contributions.
Rimouski—Suite			$ c.	$ c	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Dalibaire	86	71	37 66	130 12	15 66	.....	56 00	56 00	295 44
Notre-Dame du Sacré-Cœur	199	121	86 92	292 50	.....	.....	.....	48 00	427 42
Capucins (Romien)	80	61	19 12	64 56	.....	.....	18 00	9 82	111 50
St. Edmond (Le Page et Auqui)	184	66	84 48	117 25	.....	.....	.....	21 20	222 93
Mont-Joli	122	74	49 95	600 00	211 00	.....	20 00	50 00	930 95
St. Damase	185	77	53 89	100 00	.....	.....	25 00	38 50	217 39
	8172	5193	3935 28	9669 83	1140 86	.....	1172 89	1489 57	17408 43
BERNARD LIPPENS—*Richelieu*									
St. Roch	232	158	118 21	390 00	.....	.....	.....	44 00	552 21
St. Ours (Paroisse)	192	166	209 06	450 00	.....	.....	.....	55 00	714 06
St. Ours (Village)	184	184	93 64	400 00	100 00	.....	.....	92 00	685 64
Ste. Victoire	211	170	179 63	750 00	.....	.....	.....	.....	929 63
St. Pierre de Sorel	39	39	101 64	160 00	.....	.....	.....	12 40	274 04
Sorel (Ville) et diss	1204	730	671 13	2996 68	.....	.....	.....	989 00	4656 81
St. Robert	438	346	246 39	756 00	.....	.....	.....	.....	1002 39
St. Aimé	478	478	261 22	936 02	.....	.....	.....	.....	1197 24
St. Marcel	232	194	154 13	452 00	.....	.....	.....	19 80	625 93
St. Louis	162	160	125 95	600 00	.....	.....	.....	.....	725 95
Ste. Anne de Sorel	258	207	136 17	236 07	.....	.....	.....	84 00	456 24
St. Joseph	156	156	58 06	253 00	.....	.....	.....	63 20	374 26
	3786	2988	2355 23	8379 77	100 00	.....	.....	1359 40	12194 40
M. STENSON & H. HUBBARD—*Richmond*									
Brompton et diss	337	215	165 14	575 99	.....	.....	.....	221 20	962 33
Melbourne (Township)	.....	216	277 68	885 22	.....	.....	.....	.....	1162 90
Melbourne (Village)	29	25	35 34	40 00	.....	.....	.....	24 00	99 34

Cleveland	334	258	198 75	1000 00	70 00				1268 75
Shipton et diss	411	295	272 00	1102 12	575 00		330 00	370 80	2649 92
Windsor (Township) et diss	194	128	106 74	797 25				95 10	999 09
St. George de Windsor	365	250	167 23	526 17	393 00			105 20	1191 60
Stoke									
Windsor Mills et diss	240	148	101 87	709 95			20 00	142 50	974 32
Danville et diss	174	123	95 61	586 78			25 00	174 00	881 39
Commissaires Catholiques, Richmond	265	236	104 36	350 00				100 00	554 36
" Protestants "	117	85	77 71	795 12				206 25	1079 08
	2466	1979	1602 43	7368 60	1038 00		375 00	1439 05	11823 08
J. B. DELAGE—*Rouville*									
Notre-Dame de Bonsecours	167	167	90 98	400 00				55 50	546 48
St. Mathias	131	92	98 85	455 62				32 50	586 97
St. Hilaire	343	341	160 28	1300 33				118 75	1579 36
St. Jean-Baptiste	262	240	201 65	530 00				84 00	815 65
Ange-Gardien	608	463	264 81	731 57				177 00	1173 38
Ste. Marie de Monnoir et diss	590	481	341 42	1440 80				114 00	1896 22
Ste. Angèle	254	226	166 42	678 78	25 87			37 40	968 47
Abbottsford (St. Paul) et diss	448	386	186 01	984 00	1427 36		24 00	86 00	2707 37
St. Césaire	1280	880	598 80	1700 00	83 00				2381 80
	4083	3276	2109 22	8221 10	1536 23		24 00	705 15	12595 70
J. B. DELAGE—*St. Hyacinthe*									
St. Damase	441	303	244 76	975 00				135 00	1354 76
La Présentation	246	211	152 74	537 83	373 80			51 44	1115 81
St. Charles	259	207	120 88	1000 00					1120 88
St. Denis No. 1 (Village)	223	163	114 86	1108 43				48 00	1271 29
St. Denis No. 2 (Paroisse)	243	193	150 07	620 55	279 00				1049 62
St. Jude	244	197	790 68						790 68
St. Barnabé	254	205	140 93	615 00					755 93
St. Hyacinthe (Ville) et diss	760	589	616 65	2276 44				50 00	2943 09
St. Hyacinthe (Paroisse)	478	418	375 49	1029 36	339 22				1744 07
St. Hyacinthe le Confesseur	182	131	111 78	366 87					478 65
Ste. Marie Magdeleine	272	177	115 32	300 00					415 32
	3607	2794	2934 16	8829 48	992 02			284 44	13040 10
T. TREMBLAY & FRANCIS H. O'BRIEN *Saguenay*									
Tadousac	78	56	31 99				84 00	40 00	155 99
Escoumains	304	94	60 27						

ECOLES COMMUNES—Recensement et contributions scolaires pour l'année 1882-83.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans qui ont fréquenté les écoles.	Subvention annuelle sur le fonds des écoles communes.	Cotisation annuelle et cotisations spéciales.	Cotisations pour construction de maisons d'école	Valeur des matériaux fournis pour construction de maisons d'école.	Contributions volontaires et valeur du bois de chauffage fourni par les contribuables.	Rétribution mensuelle.	Total de la subvention, des cotisations et des contributions.
Saguenay—Suite			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Pointe aux Esquimaux	313	204	205 71	249 52	30 00	.....	38 00	40 00	563 23
Mille Vaches.....Pas d'école en opération	.....	.....	54 88	.....	.....	.....	.....	.....	54 88
Rivière aux Canards	60	19	28 98	.....	.....	.....	.....	18 00	46 98
Bergeronnes	92	35	41 26	.....	.....	.....	42 00	.....	83 26
Sault-au-Cochon .....Pas de rapport.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Sault-au-Mouton	40	25	23 18	.....	.....	.....	66 00	.....	89 18
Moulin de Baude.	70	29	20 05	.....	.....	.....	60 00	35 00	115 05
St. Joseph	108	26	22 25	.....	.....	.....	25 00	30 00	77 25
Anse aux Fraises	22	22	12 99	.....	.....	.....	39 00	.....	51 99
Portneuf	32	32	21 20	.....	.....	.....	20 00	.....	41 20
	1119	542	522 76	249 52	30 00	.....	499 00	163 00	1464 28
P. J. RUEL—*Shefford*									
Granby Township et diss	348	303	255 19	1650 00	.....	.....	.....	305 04	2210 23
Granby (Village) et diss	253	196	120 53	1220 00	.....	.....	.....	72 00	1412 53
Ste. Cécile et diss	321	315	175 69	913 89	100 00	.....	11 00	6 00	1206 58
St. Valérien	316	316	209 30	607 89	230 99	.....	.....	140 00	1188 18
Shefford et diss	622	406	340 25	1882 78	.....	.....	10 00	687 60	2920 63
Waterloo	447	344	187 40	2773 00	.....	.....	.....	357 00	3317 40
Roxton Township	494	368	273 16	1480 28	237 86	.....	20 00	124 80	2136 10
Ely North et diss	206	146	114 96	967 22	.....	.....	.....	54 52	1136 70
Ely Sud et diss	365	310	180 33	1345 00	332 29	.....	113 00	159 00	2129 62
Stukely Nord et diss	253	218	151 12	1017 71	.....	.....	.....	124 40	1293 23
Stukely Sud	172	112	123 31	476 90	334 95	.....	.....	80 96	1016 12
Ste. Anne de Stukely	361	201	115 91	725 00	.....	.....	.....	99 20	940 11
Ste. Pudentienne	322	238	231 33	654 73	.....	.....	10 00	123 40	1019 46
Roxton Falls	267	197	135 59	1817 00	.....	.....	40 00	161 60	2154 19
	4747	3670	2614 07	17531 40	1236 09	.....	204 00	2495 52	24081 08

JAMES McGREGOR & C. BRAULT *Soulanges*									
Coteau Landing et diss	625	423	242 34	926 00	600 00	.....	.....	564 80	2333 14
St. Polycarpe	676	482	301 67	1398 00	.....	.....	.....	605 60	2305 72
St. Clet	201	175	111 14	444 28	.....	.....	.....	155 70	711 12
St. Ignace (Côteau du Lac)	384	284	167 70	582 88	.....	.....	.....	100 00	850 58
St. Joseph (Les Cèdres)	414	284	212 66	781 17	.....	.....	.....	275 27	1269 10
St. Télesphore et diss	195	176	148 91	562 66	754 00	.....	.....	128 00	1593 57
	2495	1824	1184 42	4694 99	1354 00	.....	.....	1829 37	9062 78
A. TÉTRAULT—*St. Maurice*									
Pointe du Lac	425	322	186 24	443 00	.....	.....	.....	.....	629 24
Yamachiche	668	535	317 54	813 69	88 47	.....	.....	40 00	1259 70
St. Sévère	221	161	102 91	184 77	.....	.....	.....	.....	287 68
St. Barnabé	278	202	229 00	400 00	394 56	.....	140 00	120 00	1283 56
St. Etienne	638	353	361 46	653 33	188 00	.....	20 00	.....	1222 79
Shawinigan	377	273	158 55	405 10	.....	.....	.....	58 40	622 05
St. Elie	170	141	92 37	345 00	.....	.....	.....	.....	437 37
Trois-Rivières (Banlieue)	137	110	66 05	200 00	.....	.....	.....	24 00	290 05
Trois-Rivières (Banlieue) No. 1	91	63	27 01	343 00	.....	.....	.....	22 00	392 01
Trois-Rivières (Ville) et diss	2753	1058	984 28	4525 00	.....	.....	.....	551 40	6060 68
	5758	3218	2525 41	8312 89	671 03	.....	160 00	815 80	12485 13
Z. O. H. LAMARCHE—*St. Jean*									
Lacolle et diss	750	691	333 65	3187 90	.....	.....	84 00	367 80	3973 35
St. Valentin et diss	483	357	235 26	1543 80	1336 00	.....	10 00	327 45	3452 51
L'Acadie et diss	342	291	170 59	884 52	.....	.....	.....	8 00	1663 11
St. Jean (Ville) et diss	993	645	499 96	3958 78	.....	.....	172 50	486 15	5117 39
St. Jean (Paroisse)	149	117	94 57	571 03	.....	.....	.....	28 80	694 40
St. Luc	197	138	87 38	789 40	302 41	.....	.....	38 40	1217 59
	2914	2239	1421 41	10935 43	1638 41	.....	266 50	1256 60	15518 35
M. STENSON & H. HUBBARD—*Sherbrooke*									
Orford ..... Pas de rapport.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Ascot	779	466	344 20	1380 81	.....	.....	.....	.....	1725 01
Lennoxville	162	50	91 33	233 22	.....	.....	.....	.....	324 55
Sherbrooke, Commissaires Catholiques	978	844	523 94	3867 64	.....	.....	.....	800 00	5191 58
" " Protestants	580	305	313 61	6307 72	.....	.....	.....	377 88	6999 21
	2499	1665	1273 08	11789 39	.....	.....	.....	1177 88	14240 35

ECOLES COMMUNES—Recensement et contributions scolaires pour l'année 1882-83.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans qui ont fréquenté les écoles.	Subvention annuelle sur le fonds des écoles communes.	Cotisation annuelle et cotisations spéciales.	Cotisations pour construction de maisons d'école.	Valeur des matériaux fournis pour construction de maisons d'école.	Contributions volontaires et valeur du bois de chauffage fourni par les contribuables.	Rétribution mensuelle.	Total de la subvention, des cotisations et des contributions.
P. J. RUEL & H. HUBBARD—*Stanstead*			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Stanstead	637	637	431 92	2164 00	247 00	.....	330 00	.....	3172 92
Stanstead Plain ou Village	92	62	66 98	309 40	.....	.....	40 00	120 00	536 38
Magog et diss	351	314	144 66	1988 40	.....	.....	.....	136 40	2269 06
Hatley et diss	552	412	287 98	1215 00	.....	.....	.....	28 00	1530 98
Barnston et diss	496	492	303 40	2398 50	.....	.....	5 00	32 50	2739 40
Coaticook et diss	850	722	310 82	2541 50	.....	.....	.....	310 00	3162 32
Barford	315	274	169 90	1125 00	338 00	.....	110 00	.....	1742 90
Beebe Plain	70	48	43 11	240 91	.....	.....	.....	79 18	363 20
Dixville (Village)	101	90	44 04	279 00	.....	.....	.....	36 98	360 02
	3464	3051	1802 81	12261 31	585 00	.....	485 00	743 06	15877 18
JOS. N. NANTEL—*Terrebonne*									
Terrebonne (Ville)	320	315	162 01	1095 30	.....	.....	.....	69 00	1326 31
Terrebonne (Paroisse)	267	116	103 61	342 25	.....	.....	.....	56 80	502 66
Ste. Anne des Plaines	342	342	194 35	755 49	.....	.....	.....	122 40	1072 24
St. Sauveur et diss	295	289	187 28	526 33	.....	.....	12 00	6 00	731 61
St. Hypolite	230	117	96 77	300 00	.....	.....	.....	.....	396 77
St. Adèle	575	296	192 73	574 00	.....	.....	.....	.....	766 73
Beresford (Ste. Agathe)	607	260	190 41	473 00	.....	.....	.....	20 00	683 41
Ste. Marguerite	227	95	81 12	200 00	.....	.....	.....	.....	281 12
St. Janvier (Paroisse)	134	117	64 67	350 17	.....	.....	.....	42 00	456 84
St. Janvier (Village)	105	95	43 23	193 67	.....	.....	.....	32 00	268 90
St. Janvier No. 1 Bas	45	39	25 38	84 43	.....	.....	.....	16 00	125 81
Ste. Sophie (New Glasgow) et diss	284	258	223 11	741 00	.....	.....	14 00	134 00	1112 11
Ste. Thérèse (Paroisse) et diss	225	170	181 26	691 00	.....	.....	.....	91 00	963 26
Ste. Thérèse (Village)	338	156	152 28	1200 00	.....	.....	30 00	78 00	1460 28

St. Jérôme (Village)	634	619	235 49	1440 14	.....	.....	.....	191 00	1866 63
St. Jérôme (Paroisse) et diss	395	391	297 48	1695 39	.....	.....	.....	54 15	2047 02
St. Jovite	186	66	75 79	286 00	.....	.....	.....	12 00	373 79
St. Faustin	170	37	53 42	40 00	.....	.....	.....	.....	93 42
Doncaster	232	65	101 52	189 00	.....	.....	.....	.....	290 52
	5611	3843	2661 91	11177 17	.....	.....	56 00	924 35	14819 43
C. BOUCHARD—*Témiscouata*									
Notre-Dame du Portage	215	139	84 07	327 00	.....	.....	30 00	83 40	524 47
Rivière du Loup	244	197	148 85	460 69	.....	.....	140 00	30 00	779 54
Fraserville et diss	531	518	265 51	868 00	.....	.....	.....	310 00	1443 51
Cacouna	362	279	176 60	725 00	.....	.....	58 00	.....	959 60
Isle Verte	577	390	343 50	600 00	.....	.....	192 60	277 80	1413 90
St. Eloi	299	204	137 76	303 93	.....	.....	20 00	8 80	470 49
Trois-Pistoles No. 1	374	266	215 09	442 60	305 74	.....	85 35	135 00	1183 78
St. Antonin	339	183	143 01	169 00	.....	.....	65 50	65 50	443 01
St. Modeste	155	146	93 18	220 00	.....	.....	52 00	32 00	397 18
St. Honoré	108	52	32 45	137 00	.....	.....	68 00	7 40	244 85
St. Arsène	359	269	161 79	400 00	.....	.....	99 50	.....	661 29
St. Epiphane	327	205	154 94	477 30	222 00	.....	262 00	.....	1116 24
St. Jean de Dieu	330	136	141 16	280 00	204 00	.....	24 00	93 60	742 76
Notre-Dame du Lac	268	115	147 87	350 00	.....	.....	69 20	.....	567 07
St. Louis de Ha Ha	157	102	66 05	152 48	.....	.....	.....	76 00	294 53
Ste. Rose de Dégelé	191	117	77 89	213 64	20 76	.....	48 00	38 80	399 09
Ste. Françoise	206	128	76 37	114 80	.....	.....	27 50	.....	218 67
St. Clément	195	65	74 50	198 61	171 00	.....	.....	47 40	491 51
St. Paul de la Croix	233	178	96 54	325 00	173 00	.....	.....	26 10	620 64
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	105	52	39 18	85 60	.....	.....	8 00	29 00	161 78
St. Hubert	67	32	34 89	80 00	.....	.....	18 55	.....	133 44
St. Cyprien	109	26	51 46	72 00	.....	.....	16 00	.....	139 46
Trois-Pistoles No. 2	186	151	117 73	349 06	.....	.....	130 23	35 20	632 22
	6137	3950	2880 39	7351 71	1096 50	.....	1414 43	1296 00	14039 03
C. BRAULT & JAMES McGREGOR *Vaudreuil*									
Isle Perrot	182	122	107 08	575 00	.....	.....	.....	22 40	704 48
Newton (Ste. Justine)	258	258	193 65	584 28	.....	.....	.....	56 00	833 93
Ste. Marthe et diss	479	416	228 42	1208 18	150 00	.....	12 00	112 50	1699 10
Rigaud (Paroisse)	248	190	222 63	2394 25	.....	.....	.....	182 00	2798 88

ECOLES COMMUNES—Recensement et contributions scolaires pour l'année 1882-83.—*Fin.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans qui ont fréquenté les écoles.	Subvention annuelle sur le fonds des écoles communes.	Cotisation annuelle et cotisations spéciales.	Cotisations pour construction de maisons d'école.	Valeur des matériaux fournis pour construction de maisons d'école.	Contributions volontaires et valeur du bois de chauffage fourni par les contribuables.	Rétribution mensuelle.	Total de la subvention, des cotisations et des contributions.
Vaudreuil—Suite			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Rigaud (Village)	223	153	70 35	547 57	.....	.....	.....	108 00	725 92
Vaudreuil et diss	357	228	211 38	1720 39	.....	.....	.....	221 00	2152 77
St. Lazare et diss	328	189	137 91	435 00	67 00	.....	.....	64 00	703 91
Como	68	68	54 71	300 00	.....	.....	.....	53 00	407 71
Très-Saint Rédempteur	132	90	64 56	200 57	469 40	.....	.....	40 00	774 53
Pointe Fortune	36	29	40 34	62 00	.....	.....	.....	36 00	138 34
	2311	1743	1331 03	8027 24	686 40	.....	12 00	894 90	10939 57
B. LIPPENS—*Verchères*									
Varennes (Paroisse)	279	209	150 65	634 00	.....	.....	.....	136 00	920 65
Varennes (Village)	196	192	127 60	676 50	.....	.....	.....	210 00	1014 10
Ste. Julie	296	215	136 87	570 00	.....	.....	.....	75 50	782 37
Belœil	300	300	200 72	852 83	.....	.....	.....	115 00	1168 55
St. Marc	264	138	120 07	432 35	.....	.....	.....	70 00	622 42
Verchères	401	401	267 47	800 00	.....	.....	.....	123 60	1191 07
Contrecœur	360	285	197 60	520 70	.....	.....	.....	120 00	838 30
St. Antoine	438	270	178 47	1023 59	.....	.....	.....	103 00	1305 06
Ste. Théodosie	63	63	63 29	150 00	.....	.....	.....	39 00	252 29
	2597	2073	1442 74	5659 97	.....	.....	.....	992 10	8094 81
M. STENSON & W. THOMPSON—*Wolfe*									
Wotton	381	348	230 97	900 00	282 40	.....	.....	140 00	1553 37
Ham Nord	307	136	128 52	300 00	362 00	.....	.....	19 00	809 52

Ham Sud	170	72	58 09	241 00	.....	.....	.....	28 80	327 89
Wolfestown (St. Julien)	430	141	174 53	274 92	.....	.....	.....	185 20	634 65
St. Fortunat	246	96	97 58	313 42	.....	.....	48 00	64 40	523 40
St. Camille	212	154	84 72	537 95	117 35	.....	.....	6 80	746 82
Stratford (St. Gabriel)	153	109	83 44	328 00	.....	.....	49 00	41 00	501 44
Garthley	288	211	91 79	750 00	.....	.....	.....	150 00	991 79
Dudswell	237	227	151 93	676 48	.....	.....	.....	52 63	881 04
Weedon	478	356	206 64	1595 09	430 00	.....	101 50	.....	2333 23
Ham South West (St. Adrien)	121	86	52 50	177 44	.....	.....	.....	36 00	265 94
	3023	1936	1360 71	6094 30	1191 75	.....	198 50	723 83	9569 09

17

J. G. O. E. BELCOURT—*Yamaska*

St. Michel (Village)	133	73	52 83	200 00	.....	.....	.....	67 00	319 83
St. Michel No. 2	72	50	24 69	70 00	.....	.....	.....	200 00	294 69
St. Michel N. 3	63	56	20 87	85 34	.....	.....	.....	27 00	133 21
St. Michel N. 4	53	38	21 33	199 62	63 00	.....	.....	19 50	303 45
St. François (Paroisse)	407	314	190 54	603 00	360 00	.....	.....	43 20	1196 74
St. François (Village)	175	127	79 73	200 00	.....	.....	.....	16 00	295 73
St. Thomas de Pierreville	725	598	390 90	975 00	.....	.....	.....	144 80	1510 70
Baie du Febvre	338	334	298 54	1000 59	409 00	.....	29 60	267 20	2004 93
St. Zéphirin	356	325	205 24	757 03	.....	.....	.....	.....	962 27
St. Pie Deguire	259	247	178 36	468 30	.....	.....	.....	62 50	709 16
St. David	521	399	359 96	923 49	.....	.....	.....	119 60	1403 05
St. Guillaume	708	444	318 82	565 88	415 28	.....	.....	325 40	1625 38
St. Bonaventure	248	168	123 19	307 35	56 00	.....	23 50	127 96	638 00
	4058	3173	2265 00	6355 60	1303 28	.....	53 10	1420 16	11397 14

APPENDICE No. IV.

PETITS TABLEAUX

TABLEAU A

TABLEAU des livres envoyés aux Inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1882–83.

No.	DISTRIBUÉS PAR	Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, grand in-8	Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, in-8.	Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, in-12.	Les Canadiens de l'Ouest, Tassé.	Le Canada sous l'Union, Turcotte.	Fête nationale des Canadiens, 1880, Chouinard.	A travers l'Europe, juge Routhier.	Essai sur la littérature allemande, Lefaivre.	Mélanges historiques, littéraires, Dr. Lafleur.	Une fleur du Carmel, R. P. Braun.	Premier Congrès catholique à Québec.	La vén. mère de l'Incarnation, l'abbé Casgrain.	L'Instruction Publique au Canada, Chauveau.	Œuvres complètes, l'abbé Casgrain.	Poésie Française au Canada, Taché.
1	Le Surintendant	15	27	36	40	10	48	95	26	23	12	24	44	29	29	43
2	L'Inspecteur Béland	.....	.....	.....	.....	.....	1	3	.....	3	.....	2	8	.....	1	1
3	" Bégin	.....	.....	.....	.....	.....	1	2	.....	3	.....	2	5	1	1	1
4	" Brault	.....	.....	.....	.....	.....	2	3	2	3	.....	3	10	1	1	3
5	" Belcourt	.....	.....	.....	.....	.....	2	3	1	4	.....	3	10	1	1	2
6	" Bouchard	.....	.....	.....	.....	.....	1	2	.....	5	.....	2	10	.....	2	1
7	" Carrier	.....	.....	.....	.....	.....	2	3	2	4	.....	4	12	1	1	2
8	" Delâge	.....	.....	.....	.....	.....	4	4	4	5	.....	4	20	6	2	5
9	" Fontaine	.....	.....	.....	.....	.....	2	3	1	3	.....	3	10	1	1	2
10	" Fothergill	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
11	" Grondin	.....	.....	.....	.....	.....	2	3	1	4	.....	3	12	.....	1	2
12	" Gay	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	3	.....	1	5	....	2	1
13	" Hubbard	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
14	" Juneau	.....	.....	.....	2	.....	5	5	4	5	2	6	18	.....	2	5
15	" Lucier	.....	.....	.....	.....	.....	2	1	.....	3	.....	.....	8	2	2	.....
16	" Lyster	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

17	"	Lamarche	.....	.....	.....	.....	.....	3	4	3	3	.....	4	12	4	2	4
18	"	Lefebvre	.....	.....	.....	.....	.....	1	2	.....	4	.....	3	10	1	1	2
19	"	Lévesque	.....	.....	.....	.....	.....	1	3	.....	3	.....	3	7	.....	2	2
20	"	Lippens	.....	.....	.....	.....	.....	4	3	3	3	1	3	20	5	2	5
21	"	Magrath	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
22	"	McLoughlin	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	"	MacMahon	.....	.....	.....	2	.....	6	6	6	6	1	6	25	8	5	10
24	"	McGregor	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	1	1	1	.....
25	"	Miller	.....	.....	.....	.....	.....	3	4	2	2	.....	3	12	.....	1	2
26	"	Nantel	.....	.....	.....	.....	.....	2	3	1	.....	.....	3	10	1	1	2
27	"	Prémont	.....	.....	.....	.....	.....	2	3	.....	5	.....	3	14	1	2	1
28	"	Pâquet	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	4	.....	1	.....
29	"	Ruel	.....	.....	.....	.....	.....	5	5	1	5	1	2	16	3	2	.....
30	"	Stenson	.....	.....	.....	.....	.....	4	2	1	2	1	3	15	5	2	3
31	"	Savard	.....	.....	.....	.....	.....	3	1	.....	4	.....	1	12	2	2	1
32	"	Simard	.....	.....	.....	.....	.....	3	3	.....	5	.....	3	16	.....	2	2
33	"	Thompson	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
34	"	Tremblay	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	2	.....	.....	10	1	2	.....
35	"	Tétrault	.....	.....	.....	.....	.....	4	4	2	4	.....	3	12	4	2	4
36	"	Tremblay	.....	.....	.....	.....	.....	2	1	.....	3	.....	2	10	.....	1	1
37	"	Vien	.....	.....	.....	.....	.....	3	3	1	5	.....	4	14	2	2	4
			15	27	36	44	10	121	175	61	126	18	103	392	80	79	111

TABLEAU des livres envoyés aux Inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1882–83.—*Suite.*

No.	La règle de foi, l'abbé Bégin.	Le culte catholique, l'abbé Bégin.	La Primauté des Papes, l'abbé Bégin.	2ème Centenaire de l'érection du diocèse de Québec.	Le Verger, l'abbé Provancher.	Les anciens Canadiens, De Gaspé.	Notes sur le Canada, De Cazes.	En canot, juge Routhier.	Chants canadiens, Poisson.	Manuel du cultivateur, Lamontagne.	Ste. Clothilde, l'abbé Monteil.	Conférence sur la charité, l'abbé Bruchesi.	Les Echos, juge Routhier.	Le B.-Canada entre le moyen-âge et l'âge moderne, l'abbé Gingras.	Dix ans sur la côte du Pacifique, par un missaire Can.	Conf. sur l'instruction obligatoire, R. P. Paquin.	Le Conseiller du Peuple.	Les Cercles Agricoles, Dr. Dionne.	Conf. sur les liqueurs spiritueuses, R. P. Paquin.
1	11	7	9	26	13	43	52	15	37	5	35	51	38	8	6	.....	30	2	2
2	.....	1	.....	7	1	5	20	.....	15	1	2	55	.....	20	.....	1	10	2	5
3	1	1	1	8	1	5	20	2	15	1	5	74	.....	15	2	1	10	3	5
4	1	1	1	10	1	.....	30	2	15	1	5	75	.....	20	3	2	15	3	5
5	1	1	1	9	1	5	35	1	15	1	5	100	.....	25	.....	3	10	5	5
6	.....	1	.....	10	1	5	25	1	13	1	2	100	.....	15	5	1	10	5	10
7	1	1	1	10	1	5	25	5	10	1	5	80	.....	25	4	2	10	2	5
8	2	2	2	10	1	5	30	5	12	1	10	80	1	30	5	5	10	3	5
9	1	1	1	6	1	5	25	1	10	1	5	70	.....	.....	1	.....	10	.....	.....
10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
11	1	1	1	10	1	5	25	.....	10	1	2	80	.....	20	2	3	10	3	5
12	1	1	1	5	1	5	25	.....	.....	1	5	30	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....
13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
14	4	4	3	12	1	5	20	5	10	1	7	100	5	20	10	5	10	1	5
15	.....	.....	.....	5	.....	5	10	2	13	.....	2	20	.....	5	2	.....	10	.....	5
16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

17	2	2	1	10	1	5	25	5	15	1	5	70	1	20	.....	3	10	.....	5
18	.....	.....	.....	10	1	.....	25	2	10	1	5	80	.....	15	2	2	10	4	5
19	1	1	.....	10	1	5	25	.....	25	1	5	70	.....	15	2	1	15	2	5
20	2	2	2	10	2	5	20	.....	15	1	5	50	5	20	5	5	20	.....	5
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	6	6	5	15	1	5	30	5	15	1	15	70	4	25	3	5	10	.....	.....
24	.....	.....	.....	1	1	3	5	.....	2	1	1	2	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....
25	1	1	1	10	1	5	25	2	10	1	5	100	.....	25	5	5	10	3	.....
26	1	1	1	10	1	5	30	2	13	1	5	90	.....	.....	3	3	10	2	5
27	.....	.....	.....	12	1	5	10	5	10	1	2	75	.....	20	2	1	10	1	5
28	.....	.....	.....	1	.....	3	3	2	3	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
29	1	1	1	.....	3	8	15	5	.....	2	5	40	3	.....	.....	1	15	.....	.....
30	1	1	2	10	1	5	20	.....	15	1	10	30	2	.....	10	1	15	2	5
31	1	1	1	5	.....	5	15	5	15	.....	3	30	1	5	2	1	10	.....	3
32	.....	.....	.....	10	1	5	50	1	11	1	.....	50	.....	15	20	5	10	2	5
33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
34	.....	.....	.....	5	.....	5	5	2	15	.....	2	20	.....	.....	5	.....	10	.....	5
35	2	2	2	7	1	5	20	5	10	1	5	50	1	20	5	3	10	2	3
36	.....	.....	.....	7	1	5	15	5	10	1	.....	35	.....	10	1	1	10	2	5
37	1	1	1	15	1	5	25	5	15	1	5	80	2	20	5	5	10	2	5
	43	41	38	276	42	182	705	90	384	32	168	1861	63	413	110	66	333	51	118

TABLEAU des livres envoyés aux Inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1882–83.—*Suite.*

No.	Une paroisse canadienne, l'abbé Casgrain.	Essai sur le luxe, G. V. Mailloux.	Une mine d'or et d'argent, R. P. Lacasse.	Mgr. Plessis, l'abbé Ferland.	Trois Souvenirs, l'abbé Trudel.	Au coin du feu, Suite.	Voyages, F. X. Garneau.	A la veillée, Faucher de St. Maurice.	Lecture pour tous, Dunn.	Discours, Parent.	Les Machabées de la Nouv.-France, Marmette.	Glossaire, Dunn.	Le chercheur de trésors, DeGaspé.	Deux ans au Mexique, Faucher de St. Maurice.	Le tomahawk et l'épée, Marmette.	Histoire populaire du Canada, Dr. Lafleur.	Hommage aux J. Cath. libéraux, Mgr. de Ségur.	Héroïsme et trahison, Marmette.	Souvenirs de voyage d'un soldat de Pie IX, Rouleau.
1	26	15	30	24	17	25	15	6	28	10	32	.....	9	10	16	51	1	15	1
2	15	30	30	5	25	20	10	10	20	10	20	1	15	.....	10	15	30	.....	1
3	20	35	35	4	10	15	10	10	15	10	10	1	10	.....	10	20	30	.....	1
4	15	20	30	5	5	10	7	5	20	8	10	2	10	.....	5	10	55	.....	1
5	30	60	40	10	10	25	20	15	25	15	25	2	25	.....	15	25	60	.....	1
6	60	60	50	10	10	25	15	15	25	10	30	.....	30	.....	15	30	50	.....	1
7	20	50	50	8	8	20	10	20	20	10	20	2	20	.....	5	25	50	.....	1
8	20	50	50	10	10	20	15	15	20	10	15	5	15	7	15	20	35	.....	1
9	20	25	30	5	10	20	10	10	.....	10	10	2	10	.....	10	17	50	.....	1
10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
11	20	30	30	5	5	15	15	15	20	9	20	1	15	.....	10	20	40	.....	1
12	20	25	25	15	.....	25	20	15	15	20	.....	.....	15	15	15	.....	.....	.....	1
13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
14	10	20	20	10	5	10	5	5	.....	5	5	1	5	5	5	10	50	5	2
15	10	15	15	5	10	10	5	2	10	3	5	.....	5	1	5	15	.....	.....	.....
16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

17	25	30	30	8	10	20	14	10	20	10	14	2	15	.....	10	15	30	.....	.....
18	20	30	30	10	5	20	11	15	.....	10	20	1	15	.....	15	15	35	.....	1
19	25	30	25	15	25	15	15	15	18	10	20	1	20	.....	15	20	50	.....	1
20	25	30	30	10	10	15	10	5	25	10	10	1	11	10	15	25	20	20	1
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	25	30	30	5	9	15	10	15	25	10	10	10	20	10	15	25	50	.....	1
24	1	5	5	1	5	.....	5	1	5	5	3	.....	5	1	5	5	.....	1	.....
25	10	40	30	2	.....	15	10	10	20	10	15	4	15	.....	5	20	60	.....	1
26	20	30	30	10	.....	20	15	15	20	10	20	2	20	.....	15	20	60	.....	1
27	5	35	40	5	5	10	5	5	15	1	10	1	10	.....	6	22	35	.....	1
28	3	3	2	2	.....	.....	.....	.....	3		3	.....	3	.....	2	5	.....	.....	2
29	30	70	35	20	30	15	10	15	10	10	20	1	15	.....	25	30	.....	20	10
30	10	23	30	5	15	15	5	5	20	5	5	1	10	3	10	20	10	5	2
31	18	25	25	10	15	15	10	10	15	10	15	.....	15	7	15	15	5	2	1
32	25	130	100	5	.....	5	5	30	20	5	5	1	5	.....	1	30	50	.....	1
33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
34	10	10	15	5	5	5	5	5	10	5	5	.....	5	1	5	15	.....	.....	.....
35	20	30	30	5	5	20	10	.....	20	10	10	2	10	2	5	15	30	.....	1
36	20	25	25	7	10	10	15	.....	15	10	15	1	15	.....	15	8	35	.....	1
37	25	50	35	10	20	25	15	15	20	15	15	.....	15	2	15	20	50	2	1
	603	1061	982	251	289	480	327	314	499	286	417	46	408	74	330	583	971	70	39

TABLEAU des livres envoyés aux Inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1882–83.—*Suite.*

No.	Histoire du Canada, l'abbé Laverdière.	Histoire du Canada, F. X. Garneau.	Opuscules, l'abbé Ferland.	Opuscules, l'abbé Casgrain.	Légendes, l'abbé Casgrain.	Trois Légendes, Taché.	Divers.	Anglais catholiques.	Maple Leaves, LeMoine.	The Canadians of Old, De Gaspé.	The poetical works of Mrs. Leprohon.	Old and New Canada, Dr Bender.	Literary Sheaves, Dr. Bender.	Mission books.	The Pilgrimage to Saint Anne's.	Divers.	Anglais protestants.	Publié par Routledge.	Public par Warne.
1	12	.....	9	2	4	9	115	.....	11	24	12	72	40	13	5	18	.....	1	1
2	10	10	5	.....	10	10	7	.....	.....	.....	.....	3	2	2	3	5	.....	.....	.....
3	10	10	9	5	10	10	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
4	2	2	.....	.....	.....	.....	7	.....	1	.....	.....	3	5	5	5	6	.....	6	7
5	10	10	10	10	10	10	12	.....	1	.....	.....	4	4	5	5	6	.....	.....	.....
6	15	15	15	20	20	20	11	.....	.....	.....	.....	3	3	4	5	5	.....	.....	.....
7	10	10	5	.....	5	5	9	.....	1	1	.....	10	10	20	10	28	.....	.....	.....
8	5	5	10	.....	10	10	21	.....	1	1	.....	5	5	2	5	11	.....	2	2
9	5	5	5	5	10	10	7	.....	.....	.....	.....	3	5	5	3	4	.....	1	1
10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	16	20
11	5	5	5	10	6	14	12	.....	.....	1	.....	4	5	10	4	11	.....	13	10
12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....	.....	2	.....	25	25	35	20	57	.....	3	5
13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	125	190
14	3	4	5	5	5	5	28	.....	1	1	.....	25	13	8	.....	27	.....	.....	.....
15	.....	.....	5	5	5	5	29	.....	.....	.....	.....	5	2	5	5	13	.....	.....	.....
16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	37	22

17	5	5	5	.....	5	5	12	.....	1	1	.....	5	5	3	5	15	.....	8	9
18	5	5	5	15	5	5	11	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
19	5	5	10	10	10	10	6	.....	.....	.....	.....	5	7	10	7	6	.....	4	2
20	5	5	5	5	5	5	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	2
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	61	77
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	106	143
23	2	5	5	.....	5	10	16	.....	5	2	.....	20	15	3	10	25	.....	15	12
24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	2	.....	10	7	5	8	18	.....	77	111
25	.....	.....	10	10	10	15	12	.....	.....	.....	.....	1	4	2	.....	3	.....	.....	1
26	5	5	5	10	5	5	11	.....	.....	.....	.....	3	5	7	3	6	.....	5	6
27	5	5	4	.....	.....	1	8	.....	1	1	.....	5	5	7	3	13	.....	.....	.....
28	5	5	5	2	2	5	10	.....	.....	.....	.....	1	1	1	.....	7	.....	.....	.....
29	5	5	10	10	10	10	24	.....	.....	2	.....	2	8	15	.....	18	.....	.....	.....
30	5	5	5	5	5	5	15	.....	2	2	.....	10	15	15	16	15	.....	2	1
31	10	10	5	5	5	5	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
32	15	15	5	5	5	5	12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	35	60
34	10	10	5	5	5	5	58	.....	.....	1	.....	4	1	9	10	10	.....	.....	3
35	5	5	5	.....	5	5	7	.....	1	1	.....	4	3	5	5	8	.....	1	2
36	10	10	5	5	5	5	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
37	10	10	10	.....	10	15	18	.....	1	1	.....	10	10	10	5	12	.....	2	8
	194	186	187	149	192	224	534	.....	27	43	12	242	205	206	142	347	.....	525	696

TABLEAU des livres envoyés aux Inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1882–83.—*Fin.*

No.	Publié par Nelson.	Publié par Cassell.	Publié par Lathrop.	Publié par Randolph.	Publié par Hoyt.	Publié par Marr.	Publié par Low.	Publié par Dutton.	Publié par Ward.	Publié par Chambers.	Publié par Olliphant.	Publié par Society for promoting christian knowledge.	History of Canada, Dr. Miles.	Divers.	Total de livres français.	Total de livres anglais.	Total de livres anglais catholiques.	Total de livres anglais protestants.	Total de livres français et anglais.
1	2	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	1373	207	195	12	1580
2	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	483	17	15	2	500
3	.....	.....	.....	3	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	494	6	.....	6	500
4	1	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	2	1	1	.....	1	.....	447	48	25	23	495
5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	725	25	25	.....	750
6	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	780	23	20	3	803
7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	607	83	80	3	690
8	1	.....	1	3	1	.....	.....	.....	2	1	.....	.....	.....	.....	667	43	30	13	710
9	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	4	451	29	20	9	480
10	5	8	3	8	1	4	1	2	3	1	1	6	8	38	.....	125	.....	125	125
11	2	3	.....	14	1	8	1	.....	2	.....	3	.....	2	5	536	99	35	64	635
12	.....	.....	.....	2	2	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	1	321	179	164	15	500
13	40	26	40	86	27	25	12	16	33	29	21	68	63	87	.....	888	.....	888	888
14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	515	75	75	.....	590
15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	250	30	30	.....	280
16	7	10	3	13	5	.....	.....	1	7	.....	.....	10	16	17	.....	148	.....	148	148

17	4	3	.....	6	2	1	.....	.....	.....	2	1	1	3	5	520	80	35	45	600
18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	500	.....	.....	.....	500
19	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	581	44	35	9	625
20	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	546	9	.....	9	555
21	14	17	14	31	8	21	2	4	6	5	2	35	42	50	.....	389	.....	389	389
22	21	26	46	89	19	49	7	4	14	6	29	52	54	75	.....	740	.....	740	740
23	1	1	2	12	1	2	.....	.....	1	5	1	1	2	4	660	140	80	60	800
24	28	20	33	40	25	43	9	5	19	11	14	37	57	63	80	642	50	592	722
25	.....	.....	.....	10	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15	563	37	10	27	600
26	1	1	.....	10	.....	.....	.....	.....	1	4	.....	.....	3	5	560	60	24	36	620
27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	435	35	35	.....	470
28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	85	10	10	.....	95
29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	580	45	45	.....	625
30	2	.....	1	1	.....	1	.....	1	1	1	.....	.....	.....	1	413	87	75	12	500
31	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	427	3	.....	3	430
32	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	700	.....	.....	.....	700
33	5	8	20	23	17	12	1	4	6	1	3	32	36	33	.....	296	.....	296	296
34	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	295	40	35	5	335
35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	450	30	27	3	480
36	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	400	.....	.....	.....	400
37	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	666	62	49	13	728
	134	123	170	360	109	170	33	38	99	69	76	242	294	409	16110	4774	1224	3550	20884

TABLEAU B.

LISTE ALPHABETIQUE des inspecteurs d'écoles, avec leur domicile, la date de leur nomination, et leur district d'inspection.

No.	Noms.	Domicile.	Dates des nominations.	$ Traitements.	Districts d'inspection.
1	Bégin, Désiré	Rimouski	22 Décembre 1873.	750	Le comté de Rimouski ; Cap-Chattes et Ste-Anne des Monts, dans le comté de Gaspé.
2	Béland, Pierre Ferdinand	Ste-Julie, comté de Mégantic.	15 Avril 1852	800	Le comté de Lotbinière et Ste-Julie, St-Calixte, Ste-Anastasie, N.-D. de Lourdes. Inverness-ouest et le canton de Nelson, dans le comté de Mégantic.
3	Belcourt, J. G. O. Ephrem	Nicolet	18 Novembre 1880.	850	Les comtés de Nicolet et d'Yamaska.
4	Bouchard, Célestin	St-Gervais, comté de Bellechasse	16 Novembre 1882.	1000	Les comtés de Kamouraska et de Témiscouata.
5	Brault, Calixte	Pointe Claire, Jacques-Cartier	12 Novembre 1877.	800	Les écoles catholiques et protestantes du comté de Jacques-Cartier et les écoles catholiques des comtés de Soulanges et de Vaudreuil.
6	Carrier, Edouard	Lévis	16 Juin 1868	850	Les comtés de Lévis et de Dorchester.
7	Delâge, Jean-Baptiste	St-Césaire, Rouville	19 Février 1868	900	Les comtés de Rouville et de St-Hyacinthe et St-Hugues, Ste-Hélène, St-Ephrem d'Upton, St-Liboire, St-Dominique, Ste-Rosalie, St-Simon et St-Pie, dans le comté de Bagot.
8	Fontaine, Adolphe	Joliette	5 Juin 1874	800	Les comtés de Joliette et de Berthier, excepté les municipalités de Lanoraie et de Lavaltrie.
9	Fothergill, Rév. Mathew M.	Québec	15 Novembre 1872.	400	Les écoles protestantes de la cité de Québec et des comtés de Québec, Lévis et Portneuf.
10	Gay, Adolphe	Hull, Ottawa	16 Juillet 1874	800	Les écoles catholiques des comtés d'Ottawa et de Pontiac.

11	Grondin, Louis	Laprairie	7 Mars 1860	800	Les écoles catholiques des comtés de Laprairie, Beauharnois et Chateauguay et celles de St-Anicet et Ste-Barbe, dans le comté de Huntingdon. Les écoles protestantes de St-Joachim, Ste-Martine et St-Antoine, dans le comté de Chateauguay, et celles de St-Etienne et St-Clément dans le comté de Beauharnois.
12	Hubbard, Henry	Sherbrooke	24 Décembre 1859.	900	Les écoles protestantes des comtés de Drummond, Richmond, Sherbrooke et Stanstead; celles de Dudswell, dans le comté de Wolfe; celles de Tingwick, dans le comté d'Arthabaska et celles de Compton, Clifton, Hereford, Eaton, Newport, Bury, Westbury et Auckland, dans le comté de Compton.
13	Juneau, Félix E.	Québec	2 Décembre 1859.	1000	Les écoles catholiques de la cité de Québec; celles de St-Sauveur et de St-Roch-Nord. dans le comté de Québec, et celles de St-Augustin, Pointe-aux-Trembles, Ecureuils, Ste-Catherine, Ste-Jeanne de Neuville, St-Bazile et St-Raymond, dans le comté de Portneuf.
14	Lamarche, Zotique Ovide Hector	St-Jean, comté de St. Jean	12 Novembre 1877.	800	Les comtés de Napierville, Iberville et St-Jean, et les écoles catholiques de Havelock et de Hemmingford, dans le comté de Huntingdon.
15	Lefebvre, David	Trois-Rivières	12 Novembre 1877.	800	Le comté de Champlain, et Deschambault, Portneuf, Grondines, Cap-Santé, St-Alban, St-Casimir, St-Ubalde et N.-D. des Anges, dans le comté de Portneuf.
16	Lévesque, Louis Néré	Roxton-Falls, Shefford	12 Novembre 1877.	800	Les comtés d'Arthabaska et de Drummond.
17	Lippens, Bernard	Varennes, Verchères	16 Novembre 1882.	900	Les comtés de Chambly, Richelieu et Verchères.
18	Lucier, Ludger	Maria, Bonaventure	20 Février 1866	650	Les écoles catholiques du comté de Bonaventure.
19	Lyster, Rev. William Gore	Cape Cove, Gaspé	27 Décembre 1873.	500	Les écoles protestantes des comtés de Gaspé et de Bonaventure.
20	Magrath, Bolton	Aylmer, Ottawa	15 Novembre 1864.	700	Les écoles protestantes des comtés de Pontiac et d'Ottawa.

LISTE ALPHABETIQUE des inspecteurs d'écoles, avec leur domicile, la date de leur nomination, et leur district d'inspection.—*Fin.*

No.	Noms.	Domicile.	Dates des nominations.	Traitements.	Districts d'inspection.
				$	
21	McGregor, James	Huntingdon	6 Juillet 1881	1000	Les écoles protestantes des comtés de Huntingdon, Hochelaga, Soulanges et Vaudreuil; celles de la cité de Montréal; celles de Lachute, St-André, Chatham, Grenville, Wentworth, Arundel, Harrington et Gore, dans le comté d'Argenteuil; celles de Valleyfield et de St-Louis de Gonzague, dans le comté de Beauharnois; celles de Howick, Ormstown et St-Jean Chrysostôme, dans le comté de Châteauguay; celles de St-Lambert dans le comté de Chambly, et celles de Lacolle dans le comté de St-Jean.
22	McLoughlin, Joseph A.	Sweetsburg, Missisquoi	15 Juin 1870	800	Les écoles protestantes des comtés de Shefford, Brome et Missisquoi.
23	McMahon, Stanislas F.	Ste-Rose, Laval	27 Décembre 1875	1000	Les comtés d'Hochelaga et de Laval et les écoles catholiques de la cité de Montréal.
24	Miller, Joseph Napoléon	L'Assomption	31 Juillet 1883	950	Les comtés de Montcalm et de l'Assomption et les municipalités de Lanoraie et de Lavaltrie, dans le comté de Berthier.
25	Nantel, Joseph Pacifique	St-Jérôme, Terrebonne	29 Juillet 1882	800	Les comtés de Terrebonne et des Deux-Montagnes; les écoles catholiques de St-Faustin, St-Jovite, Arundel, Grenville, Chatham, St-André et Lachute, dans le comté d'Argenteuil, et les écoles catholiques et protestantes des Mille-Isles et du canton Morin, dans le comté d'Argenteuil.
26	O'Brien, Francis H	Tadoussac, Saguenay	30 Juin 1882	200	M. O'Brien est chargé de visiter les écoles du Labrador et celles du comté de Saguenay.
27	Paquet, Daniel	Hâvre-aux-Maisons, Gaspé	26 Janvier 1882	250	Les Iles de la Magdeleine.

28	Prémont, Joseph	Québec	9 Janvier 1875	800	Les comtés de Québec et de Montmorency.
29	Ruel, Pierre Joseph	St-Charles, Bellechasse	28 Février 1882	800	Les écoles catholiques des comtés de Brome, Missisquoi, Stanstead et Shefford et celles de St-Théodore d'Acton, St-André d'Acton et d'Acton-Vale, dans le comté de Bagot.
30	Savard, Edouard	Chicoutimi	5 Juin 1874	700	Le comté de Chicoutimi.
31	Simard, Joseph Phidime	St-Gervais, Bellechasse	18 Novembre 1880	850	Les comtés de Bellechasse, Montmagny et l'Islet.
32	Stenson, Michel Thomas	Sherbrooke	15 Novembre 1864	1000	Les écoles catholiques des comtés de Sherbrooke, Compton, Richmond et Wolfe; celles de Ste-Sophie et de St-Ferdinand, dans le comté de Mégantic et celles de Lambton, St-Sébastien, Ste-Agnès et St-Samuel, dans le comté de Beauce.
33	Tétreault, Ambroise	Louiseville, Maskinongé	12 Novembre 1877	809	La ville des Trois-Rivières et les comtés de Maskinongé et de St-Maurice.
34	Thompson, William	Leeds, Mégantic	31 Octobre 1870	700	Les écoles protestantes des comtés de Dorchester, Lotbinière et Mégantic; celles de Linière, dans le comté de Beauce; celles de Whitton, Hampden, Marston, South Winslow et Lingwick, dans le comté de Compton, et celles de South-Ham, dans le comté de Wolfe.
35	Tremblay, Thomas	Anse-au-Griffon, Gaspé	16 Octobre 1860	700	Les écoles catholiques du comté de Gaspé, exceptè celles de Cap-Chattes et de Ste-Anne des Monts.
36	Tremblay, Thomas	Baie St-Paul, Charlevoix	27 Mai 1882	800	Les comtés de Charlevoix et de Saguenay.
37	Vien, George Stanislas	Lauzon, Lévis	12 Novembre 1877	1000	Le comté de Beauce, moins les municipalités de Lambton, St-Sébastien, Ste-Agnès et St-Samuel; les municipalités de St-Patrice et de St-Sylvestre, dans le comté de Lotbinière, et la municipalité du Sacré-Cœur de Marie, dans le comté de Mégantic.

TABLEAU C.

TABLEAU du nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles normales.

Années scolaires.	Ecole Jacques-Cartier	Ecole McGill.			Ecole Laval.			Nombre d'élèves-instituteurs.	Nombre d'élèves-institutrices.	Grand total.
	Elèves-instituteurs.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.	Elèves instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.			
1ère Session, 1857.	18	5	25	30	22	.....	22	45	25	79
Session 1857-1858.	46	7	63	70	36	40	76	89	103	182
Session 1858-1859.	50	7	76	83	34	52	86	91	128	219
Session 1859-1860.	53	9	72	81	40	54	94	102	126	228
Session 1860-1861.	52	9	56	61	41	53	94	98	109	297
Session 1861-1862.	41	10	58	68	39	52	91	90	110	200
Session 1862-1863.	57	8	72	80	39	52	91	104	125	229
Session 1863-1864.	56	7	60	74	34	49	83	97	116	213
Session 1864-1865.	56	5	60	65	43	55	98	104	115	219
Session 1865-1866.	43	2	73	75	39	57	96	84	130	214
Session 1866-1867.	41	2	73	75	43	55	98	80	128	108
Session 1867-1868.	35	5	57	62	49	73	122	89	130	219
Session 1868-1869.	36	4	70	74	64	73	137	104	143	247
Session 1869-1870.	46	7	69	76	82	80	162	135	149	284
Session 1870-1871.	63	6	70	66	54	59	113	123	129	252
Session 1871-1872.	51	13	94	107	32	56	88	46	150	246
Session 1872-1873.	46	8	108	116	38	54	92	92	162	254
Session 1873-1874.	43	6	106	112	43	56	99	92	162	254
Session 1874-1875.	59	19	99	118	38	60	98	116	159	275
Session 1875-1876.	60	14	110	124	47	63	110	121	159	294
Session 1876-1877.	60	18	107	125	50	74	124	128	181	309
Session 1877-1878.	62	29	106	135	46	63	109	137	169	306
Session 1878-1879.	70	70	70	140	51	66	117	191	136	327
Session 1879-1880.	63	12	130	142	46	63	109	121	193	314
Session 1880-1881.	76	12	114	126	52	60	112	140	174	314
Session 1881-1882.	78	14	123	137	44	64	108	136	187	323
Session 1882-1883.	62	12	124	136	37	62	99	111	186	297

BREVETS octroyés aux élèves des écoles normales depuis l'établissement de ces institutions.

Genre de Brevets octroyés.	Jacques-Cartier.	McGill.			Laval.			No. d'élèves-instituteurs.	No. d'élèves-institutrices.	Grand total.
	Elèves-instituteurs.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.			
Académies	89	51	77	128	87	.....	87	227	77	304
Ecoles modèles....	229	90	409	499	253	456	709	572	865	1437
Elémentaires.....	160	45	921	966	229	561	790	434	1482	1916
Totaux.....	478	186	1407	1593	569	1017	1586	1233	2424	3657

TABLEAU D.

No.	ÉCOLES SPÉCIALES.	Nombre d'écoles.	Nombre de professeurs.	Nombre d'élèves.
1	Ecoles des sciences appliquées aux arts	2	17	79
2	Ecoles des arts et manufactures	12	26	734
3	Institut des aveugles	1	7	41
4	Instituts des sourds-muets et sourdes-muettes	3	57	408
		18	107	1262

RAPPORTS DES BUREAUX

Diplômes accordés suivant les règlements du Comité

BUREAU DES EXAMINATEURS DE	AOUT 1882.				NOVEMBRE 1882.			
	Candidats.	Diplômes.			Candidats.	Diplômes.		
		E.	M.	A.		E.	M.	A.
Aylmer	.....	.....	.....	.....	8	5	.....	.....
Beauce	4	3	.....	.....	1	1	.....	.....
Bonaventure	.....	.....	.....	.....	2	2	.....	.....
Carleton	8	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Charlevoix et Saguenay	7	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Chicoutimi	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....
Drummond, Richmond et Wolfe	4	4	.....	.....	1	1	.....	.....
Gaspé	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Isles de la Madeleine	.....	.....	.....	.....	5	5	.....	.....
Kamouraska	5	5	.....	.....	1	1	.....	.....
Montréal	68	40	6	3	34	15	1	.....
Pontiac	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Québec	38	20	8	1	19	9	1	.....
Rimouski	9	5	3	.....	3	2	.....	.....
Sherbrooke	.....	.....	.....	.....	4	4	.....	.....
St. Hyacinthe	24	14	3	.....	10	8	2	.....
Sweetsburgh-Bedford	.....	.....	.....	.....	11	11	.....	.....
Trois-Rivières	36	28	5	.....	11	5	5	.....
	203	130	25	4	111	70	9	.....

D'EXAMINATEURS.

Catholique du Conseil de l'Instruction publique.

FÉVRIER 1883.				MAI 1883.				TOTAUX.			
Candidats.	Diplômes.			Candidats.	Diplômes.			Candidats.	Diplômes.		
	E.	M.	A.		E.	M.	A.		E.	M.	A.
.....	.....	.....	.....	39	31	4	.....	47	36	4	.....
.....	.....	.....	.....	7	7	.....	.....	12	11	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	2	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	8	.....	.....
.....	.....	.....	.....	10	10	.....	.....	17	13	.....	.....
3	3	.....	.....	5	4	1	.....	9	8	1	.....
2	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	7	.....	.....
.....	.....	.....	.....	6	6	.....	.....	6	6	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	5	.....	.....
.....	.....	.....	.....	7	7	.....	.....	13	13	.....	.....
29	21	.....	.....	68	38	11	1	199	114	18	4
.....	.....	.....	.....	2	1	.....	.....	2	1	.....	.....
17	10	3	.....	74	50	13	.....	148	89	25	1
1	1	.....	.....	11	3	4	.....	24	11	7	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	4	.....	.....
5	4	.....	.....	25	19	4	.....	64	45	9	.....
.....	.....	.....	....	8	8	.....	.....	19	19	.....	.....
12	7	5	....	68	27	30	.....	127	67	45	.....
69	48	8	.....	330	211	67	1	713	459	109	5

RAPPORTS DES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

Diplômes accordés suivant les règlements du Comité Protestant du Conseil de l'Instruction publique.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE	NOVEMBRE 1882.				MAI 1883.				TOTAUX.			
	Candidats.	Diplômes.			Candidats.	Diplômes.			Candidats.	Diplômes.		
		E.	M.	A.		E-	M.	A.		E.	M.	A.
Aylmer	4	4	....	....	13	13	....	....	17	17	....	....
Bedford	.....	....	....	...	41	41	....	....	41	41	....	....
Bonaventure	2	2	....	....	1	1	....	....	3	3	....	....
Gaspé	1	1	....	....	2	2	....	....	3	3	....	....
Montréal	9	2	2	....	22	11	7	....	31	13	9	....
Pontiac	4	3	....	....	9	7	....	....	13	10	....	....
Québec	.....	....	....	....	11	7	2	....	11	7	2	....
Richmond	4	1	....	....	4	4	....	....	8	5	....	....
Sherbrooke	13	9	....	....	24	15	5	....	37	24	5	....
Stanstead	.....	....	....	....	21	19	....	....	21	19	....	....
Trois-Rivières	1	1	....	....	.....	.....	....	....	1	1	....	....
	38	23	2	....	148	120	14	....	186	143	16	....

LISTE des livres approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique depuis sa formation jusqu'au 22 mars 1876, et par le Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique depuis le 22 mars 1876 jusqu'au 1 mai 1884.

LECTURE.	Date de l'approbation
LIVRES DE LECTURE FRANÇAIS.	
Le Nouveau Traité des Devoirs du Chrétien, par les F. des E. C.	14 nov. 1860
Nouvelle méthode pour apprendre à bien lire, par F. E. Juneau	12 oct. 1865
Lectures instructives et amusantes, en manuscrit, par F. P. B.	13 juin 1866
Le premier livre de l'Enfance, par Poitevin	10 oct. 1866
Nouveaux éléments de la Civilité chrétienne, pour les écoles élémentaires seulement, publié par Charles Delagrave & Cie	10 juin 1868
Syllabaire pour les écoles élémentaires seulement, par MM. Juneau et Lacasse, Québec.	10 juin 1868
Le livre des Enfants, J. B. Côté	12 oct. 1870
Les Petites Fleurs de poésie, par le Rév. M. Nantel	11 oct. 1871
Livres de Lecture, par A. N. Montpetit, les trois premiers volumes	16 oct. 1874
Livres de Lecture, par A. N. Montpetit, les deux derniers volumes	12 mai 1875
Livre de lecture à haute voix, par le Rév. M. P. Lagacé	13 oct. 1875
Premier livre de Lecture, avec tableaux, par les F. des E. C.	id.
La méthode de Lecture rationnelle, en dix tableaux, par J. B. Cloutier	id.
Le premier livre des Enfants, par J. B. Cloutier	id.
LIVRES DE LECTURE ANGLAIS.	
First Book for the use of schools, publié par J. Lovell	14 nov. 1860
The Duty of the Christian, par les F. des E. C.	id.
Murray's Spelling Book	id.
The British American Reader, par Borthwick	id.
The Metropolitan Illustrated Speller, publié par D. et J. Sadlier & Cie., New York	10 nov. 1863
The Metropolitan Speller and Pictorial Definer, par les mêmes	id.
The Metropolitan, First, Second and Third Readers, par les mêmes	id.
The Metropolitan, Fourth Reader, (édition de 1866, pour le Canada), par les mêmes, Montréal	id.
Word-Expositor and Spelling Guide, par George Coutie, 1663	11 mai 1864
The Four Seasons, being a new No. 3, Nelson's School Series	id.

LISTE des livres approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique depuis sa formation, etc.—*Suite.*

	Date de l'approbation
LIVRES DE LECTURE ANGLAIS.—*Suite*	
The Catholic School Book	12 oct. 1865
Andrew's Dramatic Reader	12 oct. 1880
Excelsior's Readers, publiés par Sadlier & Cie	15 mai 1878
LIVRES DE LECTURE LATINS ET GRECS.	
First Latin Reader, par A. H. Bryce, (4e édition, 1864)	14 mai 1864
Second Latin Reeder, par le même, (1863)	11 mai 1864
Psautier de David, Mame, Tours, 1858	12 oct. 1865
First Greek Reader, par le même (1863)	11 mai 1864

GRAMMAIRES.

GRAMMAIRES FRANÇAISES.	
Grammaire de Lhomond, édition de Julien, et les exercices	14 nov. 1860
La série des Cours de Grammaire de Julien, et les exercices	id.
Grammaire française élémentaire, par F. P. B	13 juin 1866
La Grammaire complète, par Poitevin	11 nov. 186
La Grammaire du premier âge, par le même	id.
La Grammaire élémentaire, par le même	id.
Grammaire de Bonneau et Lucan, revue par M. Michaud	11 juin 1868
Abrégé de Grammaire française, par C. J. L. Lafrance (1867), 2e édition	14 oct. 1868
Les éléments de la Grammaire française de Lhomond, revu par N. Lacasse	16 oct. 1873
Les éléments de la Grammaire française, par J. B. Cloutier	10 juin 1874
Grammaire élémentaire, Livre du maitre—Série Robert	25 mai 1877
Nouvelle Grammaire complète, Id	id.
Les éléments de la Grammaire française, par N. Lacasse	14 mai 1879
La Grammaire française, par J. A. Lévesque, 1880	19 oct. 1881
GRAMMAIRES ANGLAISES.	
The Principles of English Grammar, par W. Lennie, 1858	14 nov. 1860

LISTE des livres approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique depuis sa formation. etc.—*Suite*

	Date de l'approbation
GRAMMAIRES FRANÇAISES-ANGLAISES ET ANGLAISES-FRANÇAISES.	
Petit traité de Grammaire anglaise, par Charles Gosselin, Québec	12 nov. 1861
Grammaire pratique de la langue anglaise, par Sadler, Paris, 1858	id.
Manuel d'anglais : Grammaire et thèmes, par le même	id.
Nouveau cours de langue anglaise sur le plan d'Ollendorf, Beauchemin et Valois, 1868.	14 oct. 1868
The Edinburgh High School French Grammar, par Ch. Schneider, 1866	id.
GRAMMAIRES LATINES ET GRECQUES.	
Elementary Latin Grammar, par le Dr. L. Schmitz, publié par R. Chambers	10 oct. 1866
Grammar of the Latin language, par le même	id.
EXERCICES GRAMMATICAUX.	
EXERCICES FRANÇAIS.	
Traité d'analyse grammaticale, par F. P. B	11 nov. 1866
Traité d'analyse logique, par le même	id.
Cours complet de dictées, par le même	id.
Cours gradué, par le même	id.
Traité d'analyse grammaticale, par N. Lacasse, Québec, 1867	10 juin 1868
Traité de l'art épistolaire, Sorel	id.
Devoirs grammaticaux et orthographiques, par J.-B. Cloutier	10 juin 1874
Les exercices orthographiques, par N. Lacasse	id.
Méthode de style et de composition, première et seconde années — Livre du maître et livre de l'élève — série Robert	25 mai 1877
Extrait du cours théorique et pratique de style — Livre du maître et livre de l'élève, par les Frères des Écoles Chrétiennes	13 mai 1879
EXERCICES ANGLAIS.	
English Word-Book, a manual exhibiting the structure and Etymology of English Words, by John Graham, 1863	11 mai 1864
EXERCICES FRANÇAIS-ANGLAIS ET ANGLAIS-FRANÇAIS.	
Manuel d'Anglais, thèmes et syntaxe, par Sadler, Paris, 1840	12 nov. 1861

LISTE des livres approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique depuis sa formation, etc.—*Suite*

EXERCICES FRANÇAIS-ANGLAIS ET ANGLAIS-FRANÇAIS.—*Suite*	Date de l'approbation
Cours de Versions anglaises, par le même, 1857	12 nov. 1861
Exercices anglais, ou cours de thèmes gradués, par le même, 12 édition, Paris, 1857	id.
Manuel d'Anglais, deuxième partie, Versions et Dialogues, par le même. Nouvelle édition, Paris, 1875	id.
Manuel d'Anglais, cinquième partie, Leçons de Littérature anglaise, par le même, Paris, 1841	id.
Manuel d'Anglais, sixième partie, Leçons de Littérature anglaise, par le même, Paris, 1841	id.
Manuel classique de Conversation française et anglaise, par le même, Paris, 1855	id.
The Edinburgh French Conversation Reader, par Charles Schneider, 1866	14 oct. 1868
The Edinburgh High School French Manual, par le même, 1867	id.
The Dominion Phrase Book, par le professeur Darey	11 oct. 1871
EXERCICES LATINS ET GRECS.	
Elementary Latin Exercises, par le Dr. Leonard Schmitz, publié par R. Chambers	10 oct. 1866
Advanced Latin Exercises, par le même	id.
DICTIONNAIRES.	
Nouveau Dictionnaire portatif Anglais-Français et Français-Anglais, par Sadler, Paris, 1851	12 nov. 1861
Dictionnaire classique, par Bénard (édition de 1863), Paris	10 nov. 1863
School Dictionary of the Latin language, publié par Chambers	10 oct. 1866
HISTOIRE.	
LIVRES D'HISTOIRE PUBLIÉS EN FRANÇAIS.	
Histoire Sainte, par Drioux	14 nov. 1860
Histoire Sainte, par demandes et par réponses suivie d'un abrégé de la vie de N. S. Jésus-Christ, imprimé chez T. Cary, Québec, 1852	12 nov. 1861
Histoire Ecclésiastique, par Drioux	12 nov. 1860
Cours d'Histoire, par les F. des E. C.	6 oct. 1873

LISTE des livres approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique depuis sa formation, etc.—*Suite*

LIVRES D'HISTOIRE PUBLIÉS EN FRANÇAIS.—*Suite*	Date de l'approbation
Histoire Ancienne, par Drioux	4 nov. 1860
Histoire du Moyen âge, par Drioux	id.
Abrégé de l'Histoire du Canada, par F. X. Garneau	id.
Histoire du Canada, par le Révd. C. H. Laverdière	21 oct. 1869
Abrégé de l'Histoire du Canada, par F. X. Toussaint	12 mai 1875
Histoire du Canada, par l'abbé L. O. Gauthier	25 mai 1877
Histoire de France, par Drioux	14 nov. 1860
Histoire d'Angleterre, par Drioux	id.
Tableaux Historiques, par Chevalier de Laba	13 oct. 1875
Précis de Mythologie, par Drioux	14 nov. 1860
LIVRES D'HISTOIRE PUBLIÉS EN ANGLAIS.	
History of Canada, par J. Roy (septième édition), 1864	11 mai 1864
A School History of Canada and of the other British North American Provinces, par J. G. Hodgins	9 mai 1865
Dr. Mile's New Series of History of Canada, intitled :	
1o. A New History of Canada, 1534-1867, to serve as a general reader in secondary or superior institutions	
2o. A School History of Canada, prepared for the elementary and model schools	
3o. The Child's History of Canada, for the elementary schools	21 oct. 1869
A Compendium of the History of Canada and of the British North American Provinces, par les F. des E. C	13 oct. 1875
Lingard's History of England, abridged for the use of schools	14 nov. 1860
Pinnock's Goldsmith Catechism of the History of England, publié par Lovell, Montréal	id.
Pinnock's Improved Edition of Goldsmith History of England, par W. C. Taylor, publié par Lovell, Montréal, 1859	id.
General History, par les F. des E. C	13 oct. 1875

GÉOGRAPHIE.

GÉOGRAPHIES PUBLIÉES EN FRANÇAIS.	
Abrégé de la Géographie Moderne, publié par la Société d'Education de Québec	14 nov. 1860

LISTE des livres approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique depuis sa formation, etc.—*Suite*

GÉOGRAPHIES PUBLIÉES EN FRANÇAIS.—*Suite*	Date de l'approbation
La Géographie Moderne, de M. l'abbé Holmes	14 nov. 1860
Géographie de feu M. l'abbé Holmes, revue et corrigée, pour les écoles modèles et les académies	12 oct. 1870
Géographie de MM. Montpetit et Devisme	14 juin 1871
Abrégé de Géographie, par F. X. Toussaint, première et seconde éditions	id.
Abrégé de Géographie Moderne, seconde édition, par F. X. Toussaint	18 oct. 1871
Nouvelle Géographie, par les Frères des Ecoles Chrétiennes	11 oct. 1876
Nouvelle Géographie primaire illustrée, par les mêmes	15 mai 1878
GÉOGRAPHIES PUBLIÉES EN ANGLAIS.	
Lovell's General Geography, par J. G. Hodgins, Montréal, 1861	12 nov. 1861
Modern School Geography and Atlas, par James Campbell	9 mai 1865
Abrégé de Géographie, première et seconde éditions (version anglaise), par F. X. Toussaint	14 juin 1871
The New Primary Illustrated Geography, by the Brothers of the Christian Schools	15 mai 1878
The New Intermediate illustrated Geography, par les mêmes	id.
The New illustrated Geography, for the use of the Christian Schools for the Dominion, par les mêmes	id.

MATHÉMATIQUES.

TRAITÉS D'ARITHMÉTIQUE, EN FRANÇAIS.	
Arithmétique de Bouthillier, publiée par MM. Crémazie	14 nov. 1860
Cours d'Arithmétique commerciale, imprimé chez Eusèbe Sénécal, Montréal, 1863	12 mai 1863
Cours d'Arithmétique commerciale, par M. D'Ayres	id.
Traité élémentaire d'Arithmétique, par F. X. Toussaint	13 mai 1866
Traité élémentaire d'Arithmétique, par L. H. Bellerose, Montréal, 1867	14 oct. 1868
Introduction à l'Arithmétique, par les Frères des Ecoles Chrétiennes	12 oct. 1870
Arithmétique commerciale de Mensuration et de Comptabilité, par les mêmes	id.
La Nouvelle Arithmétique, par C. J. Lafrance	10 juin 1874
Nouveau traité d'Arithmétique élémentaire, par F. X. Toussaint	18 mai 1881

LISTE des livres approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique depuis sa formation, etc.—*Suite*

	Date de l'approbation
EXERCICES SUR L'ARITHMÉTIQUE, EN FRANÇAIS.	
Traité de calcul mental, par F. E. Juneau	13 mai 1866
Recueil d'exercices sur l'Arithmétique, par F. X. Toussaint	17 mai 1882
TRAITÉS DE TENUE DES LIVRES, EN FRANÇAIS.	
Cours de Tenue des livres, par M. D'Ayres	12 mai 1863
Cours de Tenue des livres en partie double et en partie simple, imprimé par Eusèbe Sénécal, Montréal, 1861	id.
Tenue des livres en partie double et en partie simple, par N. Lacasse	13 mai 1866
Manuel de Tenue des livres, par J. C. Langelier	11 oct. 1877
Tenue des livres, par les SS. de la Congrégation N.-D. de Montréal	12 nov. 1879
GÉOMÉTRIE ET TRIGONOMÉTRIE, EN FRANÇAIS.	
Nouveau traité de géométrie et de trigonométrie rectiligne et sphérique, suivi du toisé des surfaces et des solides, par C. Baillairgé	12 juin 1872
Tableau stéréométrique, par le même	id.
TRAITÉS D'ARITHMÉTIQUE, EN ANGLAIS.	
Arithmetic of the Irish National Series, publié par Lovell, Montréal, 1860	14 nov. 1860
Walkingham's Arithmetic	id.
Elementary Arithmetic in Decimal Currency, by John Herbert Sangster, second edition, 1861, published by Lovell	12 nov. 1861
Treatise on practical Mathematics, by Th. R. Johnson, Montreal	10 oct. 1866
Richardson's Arithmetic, with metric tables	12 oct. 1870
Juneau's Compendium of Mental Arithmetic	id.
TRAITÉS DE TENUE DES LIVRES, EN ANGLAIS.	
A Comprehensive system of Book-keeping, by simple and double entry, by Th. R. Johnson, Montreal, 1864	11 mai 1864

DIVERS.

LIVRES, ETC., PUBLIÉS EN FRANÇAIS.

PÉDAGOGIE.	
Réponses au programme de Pédagogie et d'Agriculture, seconde édition, par le Révd. J. Langevin	10 nov. 1863
Traité de Pédagogie, par Mgr Langevin	12 mai 1877

LISTE des livres approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique depuis sa formation, etc.—*Fin*

	Date de l'approbation
HISTOIRE NATURELLE, AGRICULTURE, BOTANIQUE, ETC.	
Précis élémentaire d'Histoire Naturelle, par Zeller, Paris, 1858	14 nov. 1860
Traité d'Agriculture pratique, par J. F. Perrault, Moutréal, 1858	9 mai 1865
Petit Manuel d'Agriculture, par le Dr H. LaRue	12 oct. 1870
Les Causeries Agricoles, par M. Ed. Barnard	13 oct. 1875
Petit Manuel d'Agriculture, d'Horticulture et d'Arboriculture, par le Dr H. LaRue	15 mai 1878
Eléments de Botanique et de Physiologie Végétale, suivis d'une Petite Flore de la Province de Québec, par M. l'abbé Ovide Brunet	21 oct. 1869
Traité de Chimie Agricole, Québec, 1868	10 juin 1868
DESSIN.	
Manuel de dessin industriel, d'après la méthode de Walter Smith, accompagné de cartes-modèles premier livre, par Oscar Dunn	25 mai 1877
Manuel de dessin industriel à l'usage des maître d'écoles primaires, d'après la méthode de Walter Smith, accompagné de cahiers et de blocs-modèles à l'usage des élèves, deuxième livre, par Oscar Dunn	15 mai 1878
CARTES, CAHIERS, ETC.	
Carte Astronomique, par P. L. Morin	11 oct. 1877
Formules de livres de comptes, de livres de recettes et de rôles de perception et de colisation à l'usage des municipalités scolaires, par le Surintendant de l'instruction Publique, l'honorable G. Ouimet	25 mai 1877
Nouvelle méthode d'Ecriture, en sept cahiers, publié par Eusèbe Senécal, Montréal, 1865.	12 oct. 1865
Série de cahiers d'Ecriture des Ecoles Chrétiennes, publié par Desbarats, Montréal	14 mai 1879
Série de cahiers d'Ecriture, publié par J. A. Langlais, Québec	id.
Blancs pour exercices grammaticaux, quatre cahiers	12 nov. 1879

LIVRES, ETC., PUBLIÉS EN ANGLAIS.

PÉDAGOGIE, HISTOIRE NATURELLE ET AGRICULTURE.	
Answers to the Programme on teaching and Agriculture, by Rev. J. Laugevin, second edition.	10 nov. 1863
First Lessons in Scientific Agriculture, by J. W. Dawson, Montréal, 1864	11 mai 1864
Petit Manuel d'Agriculture (version anglaise), par le Dr. H. LaRue	12 oct. 1870
Dawson's Hand Book of Zoology	id.

LIST of Text-books authorized by the Protestant Committee of the Council of Public Instruction, correct to 1st May, 1884.

1.—ENGLISH READERS.

The Canadian National Series, viz:

- First Book of Reading Lessons, 1st Part.
- First Book of Reading Lessons, 2nd Part.
- Second Book of Reading Lessons.
- Third Book of Reading Lessons.
- Fourth Book of Reading Lesssons.
- Fifth Book of Reading Lessons.
- The Advanced Book of Reading Lessons.

Constable's Series of Readers.

The Royal Series of Readers.

} Until 1st July, 1885.

Gage's English Readers.

(*) The Royal Readers, Thomas Nelson & Son and James Campbell & Son, Toronto.

2.—ELOCUTION.

Andrew's Dramatic Reader.

Bell's Elocution.

3.—ENGLISH SPELLING.

The Canadian Spelling Book.

Morell's Manual.

4.—WRITING.

Payson, Dunton and Scribner's Primary and School Courses and National System.

The Spencerian System of Penmanship.

5.—ARITHMETIC.

Smith and McMurchy's Elementary and Advanced Arithmetic.

McVicar's Elementary and Advanced Arithmetic.

Sangster's Elementary and Advanced Arithmetic.

Hamblin Smith, with Kirkland and Scott as Elementary.

NOTE.—The books of this list were authorized 23rd February, 1881, unless otherwise indicated.

(*) Authorized 8th January, 1884.

LIST of Text-books authorized by the Protestant Committee of the Council of Public Instruction, correct to 1st May. 1884.—*Suite.*

6.—ENGLISH GRAMMAR.

Morrison's Grammar.

Bullion's Grammar.

(*) Miller's Swindon's Language Lessons.

7.—COMPOSITION.

Swinton's School Composition.

8.—GEOGRAPHIES.

Lovell's Series of Geographies.

Calkin's Elementary Geography.

9.—MODERN HISTORY.

Freeman's Outlines of History.

Collier's British History.

Collier's Great Events.

Creighton's Epochs.

10.—ANCIENT HISTORY.

Preemers of Greece and Rome.

11.—HISTORY OF CANADA.

Miles's Child's History of Canada.

Miles's School History of Canada.

Jeffer's History of Canada.

12.—ALGEBRA.

Colenso's Algebra.

Todhunter's Algebra.

Hamblin Smith's Algebra.

13.—GEOMETRY.

Euclid.

Young's Solid Geometry and Conic Sections.

14.—TRIGONOMETRY AND MENSURATION.

Galbraith and Haughton's Trigonometry.

Chambers' Practical Mathematics.

15.—LATIN.

Smith's Series of Latin Books.

Bryce's First Latin Book.

Bryce's Imitative Latin Exercises.

Public School Latin Primer.

Latin Authors.

16.—GREEK.

Smith's Series of Greek Books.

Bryce's First Greek Reader.

Bryce's Second Greek Reader.

Greek Authors.

17.—ENGLISH LITERATURE.

Broke's Primer.

Trench's Study of Words.

Trench's English Past and Present.

Hales's Longer English Poems.

English Classics.

18.—FRENCH.

Duval's Juvenile Course.

Duval's Elementary Grammar.

(*) Authorized 26th Sept., 1883.

LIST of Text-books authorized by the Protestant Committee of the Council of Public Instruction, correct to 1st May, 1884.

Duval's Lectures Choisies.

Darey's Dominion Phrase Book.

Darey's Lectures Frauçaises.

(1) Darey's Principes de Grammaire Française.

Fasquelle's Introductory Course.

Pasquelle's advanced Course.

19.—SCIENCE.

Cutter's First Book of Physiology.

Gray's How Plants Grow.

Gray's First Lesson in Botany.

Science Primers of Chemistry, Physics, Geology, etc.

Dawson's Lessons on Scientific Agriculture.

Dawson's Handbook of Zoology.

Buckton's Health in the House (Miller's Edition).

20.—BOOK-KEEPING.

Johnson's Book-Keeping.

Payson, Dunton and Scribners's Book-Keeping.

Beattie and Clare's Book-Keeping.

21 —SINGING.

Canadian Three Part Songs.

22.—MAPS.

Nelson's Series.

Johnson's Series.

23.—DRAWING.

Walter Smith's Freehand Drawing.

24.—ART OF TEACHING.

Morrison's Art of Teaching.

Carrie's Art of Teaching.

Abbott's Teacher.

(2) Emberson's Art of Teaching, (New Edition).

(1) Authorized 6th Dec., 1883.

(2) Authorized 6th Dec., 1883.

APPENDICE No. V

RAPPORTS FINANCIERS

DES

COMMISSAIRES DES ECOLES CATHOLIQUES ET PROTESTANTES

RAPPORT FINANCIER

Des Commissaires d'écoles Catholiques Romains de la Cité de Montréal pour l'année scolaire 1882-83.

ETAT des recettes et des dépenses générales du 1er Juillet 1882 au 30 Juin 1883 inclusivement.

RECETTES.	$ cts.	$ cts.
Reçu de la Corporation de Montréal, montant de la taxe pour 1882.....	64646 62	
Reçu de la même, à compte taxe pour 1883.....	9975 24	
		74621 86
Moins, montant reçu par anticipation et entré en recettes le 30 juin 1882.		8386 82
		66235 04
Reçu du Surintendant de l'instruction publique octroi annuel en faveur des Ecoles Communes.....		11964 80
Reçu du même, à même le fonds de l'Education Supérieure.....		1974 00
Reçu du même, octroi spécial en faveur de l'Ecole Polytechnique pour 1881-82.....	1000 00	
Reçu du même, balance octroi pour 1881-82.....	500 00	
Reçu du même, octroi pour 1882-83.....	2975 00	
		4475 00
Reçu contribution des élèves pour 1882-83.....		9624 71
Raçu do do de l'Ecole Polytechnique.....		338 60
Reçu loyers de maisons.....		613 97
Reçu des Sœurs Grises, emprunt.....		25000 00
Reçu montant de la vente de 30 débentures de $1,000 chacune.....		30000 00
Reçu profits sur débentures, $30,000 à 15 pour cent de prime.....		4500 00
Reçu montant au crédit de " Prix de fondation ".....		100 36
Reçu pour livres.....		40 20
		$154866 68

DÉPENSES.	$ cts.
Payé pour le soutien des Ecoles (voir Cédule A).....	58903 64
Payé achats de livres, instruments de physique et de chimie, etc., traitement des professeurs et pour le maintien de l'Ecole Polytechnique (voir Cédule C).....	4810 42
Payé mobilier pour les diverses écoles.....	255 56
Payé intérêts sur billets et obligations.....	9175 32
Payé do sur débentures.....	23215 89
Payé frais d'administration, y compris dépenses occasionnées par l'enquête.	5121 60
Payé bureau du Surintendant, traitement et autres dépenses.....	1902 33
Payé magasin, pour livres, etc	64 10
Payé pour améliorations aux bâtisses et aux terrains, réparations, etc.....	2097 72
Payé billets payables.....	30000 00
Payé fonds d'amortissement sur débentures.....	8114 38
Payé emprunt temporaire, 30 juin 1882.....	2577 76
Argent en mains, 30 juin 1883.....	8627 96
	$154866 68

CÉDULE A.—ETAT des paiements faits pour le soutien des diverses écoles.

NOM DES ÉCOLES.	Salaires et octrois.	Entretien des classes.	Papeterie et livres de classes.	Impressions.	Chauffage.	Eclairage.	Taxes et cotisations.	Dépenses générales.	Totaux.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1. Académie Commerciale du Plateau	9917 22	488 54	34 10	23 25	379 17	201 61	1493 53	226 08	12763 50
2. Ecole Montcalm	5088 19	321 56	14 70	3 00	97 10	13 83	130 02	10 62	5679 02
3. " Champlain	4919 47	404 40	13 02	7 50	213 85	54 27	237 90	35 07	5885 54
4. " Sarsfield	3726 16	294 67	3 50	.....	169 04	43 69	150 15	31 57	4418 78
5. " Belmont	4774 87	527 46	7 20	3 00	276 38	32 71	436 05	10 13	6067 80
6. " Olier	4233 80	338 90	5 90	8 00	191 20	27 40	265 69	9 50	5080 39
7. " Plessis	1400 00	.....	.....	.....	318 20	.....	596 43	1 00	2315 63
8. " Ste. Brigide	2199 97	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2799 97
9. " St. Joseph	2799 97	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2799 97
10. " Ste. Anne	2199 97	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1 00	2200 97
11. " 40, rue St. Jean-Baptiste	160 00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	160 00
12. " rue Mullins	800 00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	800 00
13. " 100, rue Ste. Ste. Catherine	800 00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	800 00
14. " 313, rue Ontario	800 00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	800 00
15. " 181, rue Craig	900 00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	900 00
16. " 481, rue St. Joseph	900 00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1 00	901 00
17. " 102, rue McCord	900 00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	900 00
18. " 145, rue St Denis	300 00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	300 00
19. " des Aveugles	400 00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	400 00
20. " 7, rue Ste. Elizabeth	680 00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	680 00
21. " 165, rue Ste. Elizabeth	189 97	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	189 97
22. " 21, rue Montcalm	288 72	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	288 72
23. " 46, rue St. Antoine	379 95	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	379 95
24. " coin des rues Cadieux et Roy	285 00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	285 00
25. " 312, rue Logan	379 95	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	279 95
26. " 250, rue Panet	237 48	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	237 48
27. " 474, rue Ste. Catherine	285 00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	285 00
28. " 199, rue Chatham	380 00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	380 00
29. " 624, rue Ste. Catherine	285 00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	285 00
30. " du Soir	140 00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	140 00
	50750 69	2375 59	78 42	44 75	1644 94	373 51	3309 77	325 97	58903 64

CÉDULE B.—ÉTAT indiquant la dépense nette pour le maintien de chaque école.

NOM DES ÉCOLES.	Dépenses générales.			Recettes spéciales.			Dépenses nettes.	Nombre des élèves.	Coût net par élève, par année.
	Salaires et octrois.	Autres dépenses.	Dépenses totales.	Allocation du gouvernement.	Reçu des élèves.	Recettes totales.			
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.		$ cts.
1. Académie Commerciale du Plateau	9917 22	2846 28	12763 50	1974 00	4511 65	6485 65	6277 85	331	18 96
2. Ecole Montcalm	5088 19	590 83	5679 02	.....	1506 55	1506 55	4172 47	372	11 22
3. " Chmplain	4919 47	966 07	5885 54	.....	548 97	548 97	5336 57	467	11 43
4. " Sarsfield	3726 16	692 62	4418 78	.....	725 67	725 67	3693 11	384	9 62
5. " Belmont	4774 87	1292 93	6067 80	.....	1076 46	1076 46	4991 34	321	15 55
6. " Olier	4233 80	846 59	5080 39	.....	1132 41	1135 41	3944 98	369	10 69
7. " Plessis	1400 00	915 63	2315 63	.....	.....	.....	2315 63	357	6 48
8. " Ste. Brigide	2199 97	.....	2199 97	.....	.....	.....	2199 97	629	3 18
9. " St. Joseph	2799 97	.....	2799 97	.....	.....	.....	2799 97	677	4 13
10. " Ste. Anne	2199 97	1 00	2200 97	.....	.....	.....	2200 97	617	3 57
11. " 40, rue St. Jean-Baptiste	160 00	.....	160 00	.....	.....	.....	160 00	161	1 00
12. " rue Mullins	800 00	.....	800 00	.....	.....	.....	800 00	276	2 82
13. " 100, rue Ste. Catherine	800 00	.....	800 00	.....	.....	.....	800 00	418	1 91
14. " 313, rue Ontario	800 00	.....	800 00	.....	.....	.....	800 00	773	1 04
15. " 181, rue Craig	900 00	.....	900 00	.....	.....	.....	900 00	776	1 15
16. " 481, rue St. Joseph	900 00	1 00	901 00	.....	.....	.....	901 00	494	1 82
17. " 102, rue McCord	900 00	.....	900 00	.....	.....	.....	900 00	387	2 32
18. " 145, rue St. Denis	300 00	.....	300 00	.....	.....	.....	300 00	101	2 97
19. " des Aveugles	400 00	.....	400 00	.....	.....	.....	400 00	45	8 88
20. " 7, rue Ste. Elizabeth	680 00	.....	680 00	.....	.....	.....	680 00	394	1 72
21. " 165, rue Ste. Elizath	189 97	.....	189 97	.....	.....	.....	189 97	83	2 29
22. " 21, rue Montcalm	288 72	.....	288 72	.....	.....	.....	288 72	120	2 40
23. " 46, rue St. Antoine	379 95	.....	379 95	.....	.....	.....	379 95	114	3 33
24. " coin des rues Cadieux et Roy	285 00	.....	285 00	.....	.....	.....	285 00	244	1 17
25. " 312, rue Logan	379 95	.....	379 95	.....	.....	.....	379 95	211	1 80
26. " 250, rue Panet	237 48	.....	237 48	.....	.....	.....	237 48	108	2 20
27. " 474, rue Ste. Catherine	285 00	.....	285 00	.....	.....	.....	285 00	56	5 09
28. " 199, rue Chatham	380 00	.....	380 00	.....	.....	.....	380 00	317	1 20
29. " 624, rue Ste. Catherine	285 00	.....	285 00	.....	.....	.....	285 00	210	1 32
30. " du Soir	140 00	.....	140 00	.....	120 00	120 00	620 00	17	1 18
	50750 69	8152 95	58903 64	1974 00	9624 71	11598 71	47304 93	9835	

CÉDULE C.

ETAT des paiements faits pour le maintien de l'Ecole Polytechnique.

	$ cts.	$ cts.
Traitement des professeurs		3550 00
Dépenses	40 28	
Entretien	312 00	
Réparations	193 87	
Chauffage	194 53	
Impressions	24 25	
Taxes	16 72	
Papeterie	2 75	
Assurance	11 32	
Eclairage	17 22	813 04
Bibliothèque		356 71
Collection ornithologique		5 00
Mobilier		15 00
Cabinet de Physique		37 45
Laboratoire		33 22
		4810 42
AVOIR :		
Reçu du gouvernement, octroi spécial pour 1881-82	1000 00	
Reçu du même, balance octroi pour 1881-82	500 00	
Reçu du même, octroi pour 1882-83	2975 00	
Reçu contributions des élèves	338 60	4813 60
Surplus		3 18

CÉDULE D.

ETAT indiquant le nombre des professeurs et des élèves dans chaque école.

NOMS DES ÉCOLES.	Nombre des professeurs.	Nombre des élèves.	SEXE.
1. Académie Commerciale du Plateau	12	331	Garçons.
2. Ecole Montcalm	7	372	do
3. " Champlain	8	467	do
4. " Sarsfield	7	384	do
5. " Belmont	7	321	do
6. " Olier	7	369	do
7. " Plessis	7	357	do
8. " Ste. Brigide	11	629	do
9. " St. Joseph	13	677	do
10. " Ste. Anne	10	617	do
11. " 40 rue St. Jean-Baptiste	6	161	Filles.
12. " rue Mullins	7	276	do
13. " 100, rue Ste. Catherine	13	418	do
14. " 313, rue Ontario	15	773	do
15. " 181, rue Craig	15	776	do
16. " 481, rue St. Joseph	10	494	do
17. " 102, rue McCord	10	387	do
18. " 145, rue St. Denis	4	101	do
19. " des Aveugles	4	45	Garçons et Filles.
20. " 7, rue Ste. Elizabeth	10	394	do
21. " 165, rue Ste. Elizabeth	2	83	do
22. " 21, rue Montcalm	2	120	do
23. " 46, rue St. Antoine	4	114	do
24. " coin des rues Cadieux et Roy	4	244	Filles.
25. " 312, rue Logan	2	211	Garçons et Filles.
26. " 250, rue Panet	2	108	do
27. " 474, rue Ste. Catherine	1	56	do
28. " 199, rue Chatham	6	317	do
29. " 624, rue Ste. Catherine	5	216	do
30. " du Soir	1	17	Jeunes gens.
	212	9835	

BILAN, LE 30 JUIN 1883.

ACTIF.	$ cts.	PASSIF.	$ cts.	$ cts.
Argent en mains.....	8627 96	Débentures.....	400000 00	
Bâtisses, terrains, etc., etc...	503230 80	Moins, fonds d'amortissement et intérêt accrûs....	95820 71	
Magasin	888 79			304179 29
Instruments.	8361 92	Obligations hypothécaires..		118700 00
Mobilier	36948 50	Prix de fondation.....		3769 55
Bibliothèques.....	10119 04	Bailleurs de fonds.....		20191 00
La Corporation de Montréal..	6966 97	Surplus.....		128304 14
	575143 98			575143 98

Je certifie avoir examiné les livres de comptes tenus par les Commissaires d'Ecoles Catholiques Romains de la Cité de Montréal, et je déclare que toutes les entrées contenues dans le rapport financier qui précède sont tirées des dits livres, lesquels livres j'ai comparés ensemble et trouvés corrects.

J'ai de plus comparé et examiné attentivement et en détails toutes les dites entrées d'argent payé, avec les pièces justificatives à leur appui et j'ai trouvé le tout correct.

ED. FOURNIER,
Auditeur.

MONTRÉAL, 31 octobre 1883.

PROTESTANT BOARD OF SCHOOL COMMISSIONERS, MONTREAL.—ABSTRACT, showing cost of maintenance of schools for 1882-83.

——	Salaries.	Stationery.	Charges.	Fuel.	Repairs.	Gas, Water, and Assessments.	Total.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
High School of Montreal	9589 56	174 85	106 60	344 84	103 39	947 26	11266 50
Girls' High School	6070 66	96 87	106 35	344 85	51 80	947 26	7617 79
Preparatory High School	3213 09	74 98	17 49	117 47	32 90	193 60	3649 53
Point St. Charles School	3072 91	23 47	45 71	430 84	17 98	214 05	3804 96
Mill Street School	519 00	9 41	00 25	39 64	4 75	3 80	576 85
Royal Arthur School	4711 02	60 95	76 51	498 13	40 79	347 19	5734 59
Ann Street School	4890 92	53 45	67 84	721 00	197 35	243 12	6173 68
Senior School	3131 29	44 91	13 30	166 37	20 90	184 18	3560 95
British and Canadian School	4451 92	44 48	47 45	333 46	42 65	163 62	5083 58
Sherbrooke St. School	5117 07	103 78	79 78	506 35	244 03	237 72	6288 73
Dorchester St. School	1980 77	12 70	17 28	145 70	39 98	76 45	2272 88
Ontario St. School	1141 41	17 60	22 78	137 46	12 29	108 80	1440 34
Panet St. School	3272 70	61 50	42 04	570 92	117 47	249 25	4313 88
Model School, Stanley Street	360 00	.....	.....	.....	.....	.....	360 00
German and Polish Jews	400 00	.....	.....	.....	.....	.....	400 00
Spanish and Portuguese Jews	250 03	.....	.....	.....	.....	.....	250 03
	$52172 35	$778 95	$643 38	$4357 03	$926 28	$3916 30	$62794 29

Audited and found correct, MACINTOSH & HYDE, *Accountants.*

STATEMENT of Revenue and Expenditure of the Protestant Board of

REVENUE.	$ cts.	$ cts.
To Balance in hand as per last year's statement	.....	1232 24
" City School Tax for 1882	68419 58	.....
" Less amount advanced as per preceding statement	8613 79	59805 79
" City School Tax, on account for 1883	.....	12747 58
" Government Grant, Common School Fund	.....	3783 25
" " " Superior Education Fund	1185 00	
" Ordinary Fees, High School of Montreal	6836 50	
" " " High School for Girls	5896 26	
" " " Preparatory High School	4005 26	17923 02
COMMON SCHOOL FEES.		
" Point St. Charles School	1146 25	
" Mill Street School	218 00	
" Royal Arthur School	1932 50	
" Ann Street School	1657 50	
" Senior School	1766 00	
" Ontario Street School	416 50	
" British and Canadian School	1475 25	
" Sherbrooke Street School	2374 50	
" Dorchester Street School	666 50	
" Panet Street School	1164 50	12817 50
" Pension Fund, amount deducted from salaries	.....	1047 94
" Victoria Rifles, for rent of rooms in Old High School 4 Months	.....	80 00
" Sale of Old High School Property, received on account	.....	10000 00
" Murray Legacy, accrued interest	.....	19 48
		$119456 80

School Commissioners, Montreal from 1st July 1882 to 30 June 1883.

EXPENDITURE.	$ cts.	$ cts.
By Maintenance of Schools for 1882–83, as per abstract annexed	62794 29	
" Prize Books and Medals	451 76	63246 05
" Miscellaneous charges	534 89	
" Printing	310 99	
" Advertising	125 40	
" Law charges	11 00	982 28
" Interest on $300,000 @ 6 per cent		18000 00
" Sinking Fund, for redemption of Bonds		6849 48
" Interest on Land and Mortgage and over drafts at Bank		2092 82
" School Examiners		300 00
" Pension Fund, amount deducted from Grants		361 15
" Molson's Bank, refunded on $17,548.59		12981 54
" Bill Payable		4249 12
EXPENSES OF ADMINISTRATION.		
" Secretary Superintendent's Salary	2000 00	
" Accountant's Salary	1200 00	
" Office Expense	249 67	3449 67
EXPENDITURE ON LAND.		
" Land on Dorchester and University Street	6000 00	
" Land on Point St. Charles	438 48	6438 48
" Cash on hand		506 21
		$119456 80

Audited and found correct,

MACINTOSH & HYDE, *Accountants.*

APPENDICE

ETAT GÉNÉRAL COMPARATIF DU

Basé sur les Rapports statistiques annuels des Inspecteurs

Nombre des	1867-68	1868-69	1869-70	1870-71	1771-72	1872-73
Ecoles Elémentaires	3355	3304	3531	3492	3561	3630
Ecoles Modèles	318	363	254	322	332	343
Académies	190	195	191	194	197	212
Collèges	36	36	35	35	35	37
Ecoles Spéciales	2	2	2	4	4	6
Ecoles Normales	3	3	3	3	3	3
Universités	3	3	3	3	3	3
Totaux	3907	3906	4019	4053	4135	4234
Elèves des Ecoles Elémentaires	156820	153182	167374	163550	164624	155916
" " Modèles	22700	26306	20338	27214	26941	28588
" des Académies	26010	27530	21301	23766	24294	32488
" des Collèges	6189	6378	5948	5954	5993	7113
" des Ecoles Spéciales	278	235	509	622	487	741
" " Normales	256	257	266	240	253	246
" " Universités	584	583	781	751	660	758
Totaux	512837	214471	216517	222097	223252	225850
Instituteurs Laïques	608	631	641	688	692	696
" Religieux	311	465	474	424	422	498
Institutrices Laïques	2969	3139	3230	3172	3324	3507
" Religieuses	648	757	775	683	740	956
Totaux	4536	4992	5120	4967	5178	5657
Municipalités	749	758	791	801	819	852
Maisons d'école	2969	3002	3146	3238	3279	3381
Livres distribués par le Surintendant et les Inspecteurs d'écoles	9619	9953	10253	11071	11476	12233

No. V—(*bis*)

MOUVEMENT DE L'EDUCATION.

d'écoles.—Population de la Province en 1881—1,359,027.

1873-74	1874-75	1875-76	1876-77	1877-78	1878-79	1879-80	1880-81	1881-82	1882-83
3766	3953	2954	3960	4096	4159	4118	4156	4233	4404
273	261	267	272	260	266	268	281	282	333
265	265	266	294	282	303	303	302	290	246
41	43	46	42	40	40	42	36	35	31
16	16	22	17	17	17	17	19	20	18
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
3	3	3	3	3	3	3	3	3	4
4367	4544	4561	4591	4701	4791	4754	4800	4866	5039
161695	171548	175335	160687	167031	167964	162150	162968	167308	170858
26138	25262	27274	26003	20429	21252	21685	21984	22267	26378
31825	34870	33016	37459	38852	41955	41899	42983	39655	38278
7552	8773	9480	8307	7874	8310	8650	7253	7146	6879
1411	1411	1683	1619	1866	1768	1543	1539	1351	1262
275	261	255	309	642	327	321	386	323	330
610	610	657	680	731	807	1013	1013	1075	1240
229506	242735	247700	235064	237425	242383	237261	238126	239125	245225
646	521	652	590	626	578	577	508	487	497
478	517	550	558	593	614	628	598	627	602
3866	3810	3874	3780	3931	3971	3997	4062	4289	4448
840	935	1005	996	1028	1120	1153	1105	1226	1324
5830	5783	6081	5924	6178	6283	6355	6273	6629	6871
868	889	906	949	967	970	988	1010	1051	1071
3482	3552	3659	3826	3945	3948	4013	4039	4440	4864
13502	.....	14965	14937	16262	18577	15554	18389	20393	20884

APPENDICE

TABLEAU COMPARATIF DES CONTRIBUTIONS

Contributions générales	1867-68	1868-69	1879-70	1870-71	1871-72	1872-73
Payées par les contribuables :						
Cotisations annuelles et spéciales.....	291969	324837	357154	370794	403923	406450
Cotisations pour construction d'édifices...	47986	97446	90441	46320	40595	49743
Rétributions mensuelles.....	452868	472573	529193	535981	640659	715661
Dépenses annuelles des Institutions d'éducation supérieure.....	520326	576356	505233	515127	550520	690846
Totaux.....	1313149	1471212	1482021	1468222	1635697	1862700
Payé par le gouvernement :						
Education supérieure.....	67972	70691	74473	74088	79982	78410
Ecoles communes	116000	116000	123360	124339	125000	145000
Ecoles dans les municipalités pauvres....	4000	4000	7728	7735	8000	8000
Ecoles Normales.....	40627	43562	38400	43590	41824	44625
Ecoles pour les sourds-muets.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Livres pour prix.....	3000	2400	3000	2500	2500	2500
Instituteurs à la retraite.....	2600	5054	4729	4700	4908	5100
Inspection des écoles.....	19510	14725	18987	19061	19808	23151
Conseil de l'Instruction Publique.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Revenus des licences de mariage payés aux écoles protestantes.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Journaux de l'Instruction publique	3053	2947	2395	2400	2400	2400
Totaux.....	256762	259379	273072	278413	284422	309186

No. V—(*bis*)

GÉNÉRALES SCOLAIRES DEPUIS 1867.

1873-74	1874-75	1875-76	1876-77	1877-78	1878-79	1879-80	1880-81	1881-82	1882-83
467720	499873	579810	602643	615810	614511	603895	595798	612879	639566
49300	63742	50138	44250	50247	68981	41371	34904	41446	60745
803113	858227	796068	802442	889306	1077248	1335813	1366434	1376384	1181034
728858	727514	691356	778349	694211	704510	714988	688451	732233	928394
2048991	2149356	2117372	2227684	2249574	2465250	2696067	2685587	2762942	2809739
78410	78410	78410	78400	78410	78410	78410	78410	78410	78410
145000	155000	155000	155000	155000	155000	155000	155000	155000	155000
8000	8500	8000	8000	8000	8000	8000	4000	4000	6000
42500	42500	46000	46000	46000	46000	42000	43500	42000	46000
.....	.....	12000	12000	12000	12000	12000	12000	13000	13000
2500	2500	2500	3500	6500	6500	4000	4500	4500	9500
5300	6000	6000	6600	8000	8000	8000	8000	8000	8000
23820	26810	24985	25500	30000	30000	28625	28625	28745	28745
.....	.....	.....	.....	.....	.....	1800	1500	1500	1500
4932	5432	8200	6630	6558	6426	5514	5694	6000	6522
2400	2400	2400	2800	2800	4000	.....	.....	.....	.....
312862	327552	343495	344430	353268	354336	343349	341229	341155	352677

APPENDICE No. VI

EDUCATION SUPERIEURE

EDUCATION SUPÉRIEURE CATHOLIQUE. 1882–83.

Universités.	Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure.	Facultés.	Nombre d'années dont se compose le cours d'études	Nombre de professeurs.	Nombre d'élèves.
Laval—Section de Québec.....	.....	Théologie ..	4	8	84
.....	.....	Droit	3	6	70
.....	.....	Médecine ..	4	13	59
.....	.....	Arts.	2	15	83
Laval—Section de Montréal.....	$2,000	Théologie ..	4	12	183
.....	.....	Droit	3	9	74
.....	.....	Médecine. .	4	15	45
Ecole de médecine et de chirurgie de Montréal.....	.....	Médecine et chirurgie.	4	15	137
				93	735

NOMBRE des élèves qui ont reçu des diplômes. 1883.

Universités.	Bacheliers.					Maîtres ou licenciés.					Docteurs.					
	Es-Sciences.	Es-Arts.	En Médecine	En Droit.	En Théologie	En Médecine.	En Chirurgie.	En Droit.	En Théologie	Es-Arts.	En Philosophie.	Es lettres.	En Médecine.	En Droit.	En Droit canonique.	En Théologie
Laval	8	17	7	26	1	8	....	7	2	3	1	3	17	1	1	3
Ecole de médecine et de chirurgie de Montréal.....	....	....	....	....	....	....	4	....	....	....	....	....	43	....	....	....

EDUCATION Supérieure Catholique, 1882-83.

Ecoles Normales.	Subvention du gouvernement.	Professeurs	Elèves.	Nombre de diplomes accordés.			
				Pour Académie.	Ecole Modèle.	Ecole Elémentaire.	Totaux.
Laval—Québec.	$17,400	11	99	8	41	38	87
Jacques-Cartier, Montréal.....	14,133	10	63	6	7	3	16
	$31,533	21	162	14	48	41	103

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

No.	Collèges Classiques	ÉTAT GÉNÉRAL							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure		Revenu annuel	Dépense annuelle	Valeur des édifices et des propriétés foncières	Professeurs	Elèves	Nombre d'années dont se compose le cours d'études
		1881-82	1882-83						
		$	$	$	$	$			
1	L'Assomption	1500	1500	30740	30600	80000	27	275	8
2	Chicoutimi	2000	2000	4000	6000	20000	17	112	10
3	Joliette	800	800	17500	19235	52000	26	255	8
4	Lévis	1400	1400	14909	13939	74217	21	380	6
5	Montréal, Collège Ste-Marie	1800	1800	43230	47245	287000	30	346	8
6	Québec, Séminaire	.....	.....	.....	.....	.....	38	408	10
7	Rimouski	2200	2200	39381	30849	50000	17	112	10
8	Rigaud, Vaudreuil	1000	1000	8000	8000	45000	15	117	10
9	Sherbrooke	2000	2000	4500	3000	35000	11	142	8
10	Ste-Anne de la Pocatière	2000	2000	33845	32988	80000	21	183	10
11	St-Hyacinthe	800	800	26000	28000	215000	25	180	8
12	St-Laurent	500	500	33000	28500	110000	25	390	6
13	Ste-Marie de Monnoir	800	800	11812	11319	31000	17	157	9
14	Ste-Thérèse	1700	1700	16678	12641	114000	21	201	8
15	Trois-Rivières	2000	2000	20600	20200	85000	27	310	9
		20500	20500	304195	292516	1278217	338	3568	.....

CATHOLIQUE 1882-83—*Suite*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT

Elèves apprenant le latin	Elèves apprenant le grec	Elèves étudiant les belles-lettres	Elèves étudiant la rhétorique	Elèves étudiant les mathématiques	Elèves étudiant la physique	Elèves étudiant la chimie	Elèves étudiant la philosophie	Elèves étudiant l'histoire	Elèves suivant un cours commercial spécial	Elèves apprenant le dessin linéaire industriel	Elèves étudiant l'architecture	Elèves apprenant la musique instrumentale
118	112	56	22	27	27	27	27	196	26	.....	27	42
35	35	28	7	4	12	12	15	86	8	8	.....	18
61	114	31	22	33	33	33	33	255	14	105	33	40
70	70	45	17	16	16	6	16	364	75	26	.....	45
200	200	20	20	25	25	25	25	75	40	20	.....	60
128	88	47	35	50	26	26	76	298	.....	.....	.....	41
32	29	19	11	11	10	10	21	87	.....	25	10	22
53	53	12	17	5	.....	5	5	117	.....	40	5	22
21	17	.....	5	12	.....	.....	.....	90	121	65	.....	20
31	60	28	16	8	13	13	21	116	4	13	16	37
150	58	30	20	16	14	14	30	150	.....	.....	.....	20
75	50	60	20	20	12	12	12	200	120	40	30	50
14	14	8	7	.....	10	.....	10	147	44	.....	.....	26
118	74	24	17	21	21	21	21	159	.....	.....	.....	32
105	60	23	22	20	11	11	31	270	134	71	35	36
1211	1034	431	258	268	230	215	343	2610	586	413	156	511

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

	Collèges Industriels	ÉTAT GÉNÉRAL							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure		Revenu annuel	Dépense annuelle	Valeur des édifices et des propriétés foncières	Professeurs	Elèves	Nombre d'années dont se compose le cours d'études
		1881–82	1882–83						
		$	$	$	$	$			
1	Arthabaskaville	200	167	8000	7600	40000	9	190	5
2	Chambly	550	550	1400	1325	10000	4	101	4
3	L'Islet	.....	225	4020	4020	10000	4	133	5
4	Longueuil	180	170	4873	4733	30000	8	215	4
5	St. Césaire, Rouville	220	200	5619	5315	15500	14	264	5
6	St. Jérôme, Terrebonne	250	225	1500	1500	10000	7	242	5
7	Ste. Marie, Beauce	225	200	3200	3100	8000	6	167	5
8	St. Thomas, Montmagny	100	90	2560	2400	4000	3	57	5
9	Trois-Rivières	500	500	2500	2200	18000	12	595	6
10	Varennes	500	500	9700	7200	20000	8	192	5
11	West Farnham	200	200	8000	7000	18000	11	226	5
		2925	3027	51372	46393	184400	86	2382	.....

CATHOLIQUE 1882-83—*Suite*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT

Elèves étudiant les belles-lettres	Elèves étudiant la rhétorique	Elèves apprenant la tenue des livres	Elèves apprenant l'algèbre	Elèves apprenant la géométrie	Elèves étudiant la physique	Elèves étudiant l'histoire	Elèves étudiant l'histoire du Canada	Elèves apprenant l'agriculture	Elèves étudiant l'horticulture	Elèves suivant un cours commercial spécial	Elèves étudiant le dessin linéaire industriel	Elèves étudiant l'architecture
.....	.....	60	15	17	12	160	140	35	20	45	10	3
.....	.....	48	9	9	.....	70	45	55	.....	.....	55	.....
.....	.....	56	26	38	.....	112	56	56	.....	24	32	32
.....	5	58	25	58	25	140	140	32	.....	.....	.....	.....
14	9	56	23	23	18	139	48	34	34	264	117	.....
.....	.....	19	19	19	.....	90	19	19	.....	19	180	.....
.....	.....	82	26	26	26	112	82	26	.....	.....	.....	.....
.....	.....	57	.....	40	30	57	57	57	36	57	36	.....
.....	.....	138	19	19	.....	380	380	61	.....	138	138	138
13	.....	42	29	29	.....	106	43	28	28	.....	123	.....
7	.....	42	7	7	1	145	40	22	22	.....	88	.....
34	14	658	198	285	112	1511	1050	425	140	547	779	173

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

ÉTAT GÉNÉRAL

	Académies de Garçons et académies mixtes	Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure		Revenu annuel	Dépense annuelle	Valeur des édifices et des propriétés foncières	Professeurs	Elèves	Nombre d'années dont se compose le cours d'études
		1881-82	1882-83						
		$	$	$	$	$			
1	Baie du Fèbvre, Yamaska	150	116	1380	1345	8000	6	135	5
2	Beauharnois	130	121	940	940	5000	3	160	6
3	Berthier-en-haut	160	148	2100	2100	2000	7	142	5
4	Laprairie	175	148	1258	1120	7000	3	120	3
5	Montréal, Académie commerciale	500	465	10535	10535	208500	11	318	8
6	Montréal, Académie de l'Evêché	180	167	2333	2413	5500	6	147	.....
7	Montréal, Ecoles des sciences (appliquées aux arts)	2500	.....	4737	4737	37500	6	25	4
8	Québec, Académie Commerciale	.....	.....	4105	4160	12000	11	264	8
9	Québec, Ecole de dessin et des arts	1000	930	932	1250	4000	3	410	4
10	Sillery	200	167	950	950	1600	2	126	.....
11	Sorel	300	232	2250	1027	20000	8	370	8
12	St. Gabriel, Hochelaga	100	93	5050	3684	6500	4	195	4
13	St. Grégoire, Micolet	75	55	950	850	5600	5	142	5
14	St. Jean-ville	200	204	.....	.....	13000	9	305	.....
15	St. Michel, Bellechasse	175	162	700	500	2000	2	73	5
16	St. Timothée, Beauharnois	115	93	1600	1600	10000	5	125	5
17	St. Vincent-de-Paul	85	79	1200	1187	4000	6	140	5
18	Verchères	90	55	1100	900	3000	5	112	4
		6135	3235	42120	39298	355200	102	3309	.....

CATHOLIQUE 1882-83—*Suite*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT

Elèves s'exerçant à la composition ou amplification française	Elèves écrivant les dictées orthographiques anglaises	Elèves apprenant la tenue des livres	Elèves apprenant l'algèbre	Elèves apprenant la géométrie	Elèves apprenant la géographie	Elèves étudiant l'histoire	Elèves étudiant l'histoire du Canada	Elèves apprenant l'agriculture	Elèves apprenant l'horticulture	Elèves suivant un cours commercial spécial.	Elèves apprenant le dessin linéaire industriel	Elèves étudiant l'architecture
30	90	30	.....	30	120	120	90	90	30	30	90	30
30	15	15	15	15	30	60	15	15	.....	.....	.....	.....
46	93	46	16	16	116	104	68	80	80	16	49	.....
30	30	60	30	30	76	86	86	60	30	30	86	.....
109	245	84	.....	.....	283	325	88	.....	.....	84	318	.....
15	147	57	57	29	147	147	147	.....	.....	.....	24	.....
.....	.....	.....	23	23	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20
180	218	130	90	50	218	218	218	.....	.....	90	35	15
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	244	50
9	30	28	10	12	53	14	10	4	4	6	20	.....
20	64	104	24	24	225	225	104	104	.....	24	36	12
12	35	22	14	.....	75	27	19	.....	.....	.....	145	.....
.....	28	28	10	10	112	112	112	84	4	10	8	2
70	75	54	18	18	164	185	84	197	.....	.....	15	.....
8	17	15	3	3	13	18	13	10	10	.....	25	.....
50	50	30	.....	12	63	63	50	50	6	12	100	.....
26	30	10	10	10	92	92	26	26	.....	10	80	.....
20	22	7	.....	.....	50	47	22	50	2	.....	22	.....
655	1189	720	320	282	1837	1843	1152	770	166	312	1297	129

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

	Académies de filles	ÉTAT GÉNÉRAL							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure		Revenu annuel	Dépense annuelle	Valeur des édifices et des propriétés foncières	Professeurs	Elèves	Nombre d'années dont se compose le cours d'études
		1881-82	1882-83						
		$	$	$	$	$			
1	Baie St-Paul	160	148	1500	1400	4000	6	150	5
2	Beauharnois	90	84	3500	3400	26000	12	225	8
3	Bellevue, Québec	150	140	6000	7200	93000	10	76	5
4	Belœil, Verchères	70	55	2060	1975	7500	4	74	8
5	Berthier	90	74	3026	2815	12600	8	137	6
6	Boucherville, Chambly	50	37	1698	1685	6500	5	118	6
7	Cacouna	100	93	1800	1700	5500	5	97	5
8	Chambly	120	107	2195	2092	8000	6	133	5
9	Chateauguay	60	47	1112	1068	6000	5	83	5
10	Chicoutimi	175	162	1500	1500	3060	3	60	7
11	Deschambault	110	93	4000	3972	9800	5	110	7
12	Fraserville	100	93	2144	2214	5350	6	130	6
13	Joliette	140	130	2735	2327	20000	10	330	7
14	Lachine, Jacques-Cartier	200	186	25706	30387	71066	24	315	8
15	Laprairie	90	84	2775	2780	9000	7	146	5
16	Lauzon, Lévis	150	140	10275	10157	53600	20	368	8
17	Lévis, ville	120	112	5000	5200	31000	12	367	7
18	L'Islet	.....	140	1550	1550	6000	5	120	7
19	Longue-Pointe, Hochelaga	50	37	1047	3000	6000	2	60	6
20	Longueuil, Chambly	200	186	7282	8087	89000	18	244	7
21	Les Cèdres, Soulanges	60	56	1128	1119	9500	5	67	6

CATHOLIQUE 1882-83—*Suite*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT

Elèves étudiant les belles-lettres	Elèves étudiant la rhétorique	Elèves étudiant la physique	Elèves apprenant l'algèbre	Elèves apprenant la géométrie	Elèves étudiant l'histoire	Elèves étudiant l'histoire du Canada	Elèves apprenant l'horticulture	Elèves apprenant le dessin linéaire industriel	Elèves apprenant la couture	Elèves apprenant la broderie	Elèves apprenant la peinture	Elèves apprenant la musique
.....	19	.....	7	7	120	80	.....	100	100	40	.....	12
12	20	14	20	4	140	35	.....	.....	80	30	6	40
.....	22	.....	9	9	52	40	.....	68	70	43	3	45
.....	3	.....	3	.....	36	22	24	19	25	15	.....	15
7	7	.....	.....	4	90	62	.....	90	105	14	.....	26
.....	10	.....	4	4	70	18	.....	90	78	36	.....	2
.....	.....	.....	15	15	93	60	.....	97	36	10	.....	24
.....	23	.....	3	3	115	45	.....	130	119	19	.....	51
.....	10	.....	.....	.....	62	23	.....	30	40	29	.....	7
20	.....	.....	20	20	53	53	7	32	40	21	2	18
24	.....	.....	14	14	110	56	.....	70	56	24	4	20
.....	12	.....	12	12	90	60	60	60	30	30	12	18
40	.....	3	20	20	250	200	10	200	250	30	1	50
35	7	6	26	5	203	180	138	102	130	25	10	80
.....	18	.....	.....	1	85	51	.....	90	70	10	.....	27
6	.....	2	6	6	170	40	.....	30	120	30	.....	42
43	43	18	43	43	330	157	43	116	71	40	15	47
25	25	1	25	25	70	70	.....	60	60	.....	.....	15
.....	.....	.....	2	2	50	50	.....	34	55	3	.....	.....
40	40	15	15	15	214	214	90	30	168	115	20	90
4	.....	.....	1	1	37	20	15	23	30	15	.....	9

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

	Académies de filles	ÉTAT GÉNÉRAL							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure		Revenu annuel	Dépense annuelle	Valeur des édifices et des propriétés foncières	Professeurs	Elèves	Nombre d'années dont se compose le cours d'études
		1881–82	1882–83						
		$	$	$	$	$			
22	Malbaie, Charlevoix	125	116	2500	2200	9600	6	120	6
23	Montréal, Académie Bourgeoys	140	130	5981	5648	18950	14	775	6
24	Montréal, Sacré-Cœur	80	112	5000	5000	34000	9	92	8
25	Montréal, rue St-Denis	80	74	7600	7500	21400	14	260	5
26	Montréal, Notre-Dame	160	148	3855	3994	.....	14	250	7
27	Montréal, Ste-Brigide	80	74	2348	2308	15000	13	770	7
28	Nicolet	60	46	1932	1600	12600	12	200	6
29	Pointe-aux-Trembles, Hochelaga	135	125	3653	3641	18000	10	139	5
30	Pointe-aux-Trembles, Portneuf	240	223	1200	1500	5000	5	104	5
31	Pointe Claire, Jacques-Cartier	100	93	3429	3382	19150	6	128	7
32	Québec, Sœurs de la Charité	100	93	20000	32000	113000	6	49	5
33	Québec, Sœurs Cong. N.-D	100	93	12591	17400	.....	25	1018	5
34	Québec, Bon Pasteur	100	93	25830	25832	133740	18	410	5
35	Rigaud, Vaudreuil	60	46	2114	2000	2700	7	140	.....
36	Rimouski	320	325	7547	7524	7000	7	116	6
37	Rivière-du-Loup, Maskinongé	60	46	2550	2550	33000	7	197	7
38	Rivière-Ouelle	80	65	1190	1160	7000	5	100	5
39	Sault au Recollet	130	121	20500	70300	103000	19	112	8
40	Sherbrooke	300	279	7209	7105	19000	15	544	5
41	Sillery, Québec	175	162	15702	15225	80489	45	120	8
42	Sorel, Richelieu	380	353	5925	5599	45000	15	541	7

CATHOLIQUE 1882-83—*Suite*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT

Elèves étudiant les belles-lettres	Elèves étudiant la rhétorique	Elèves étudiant la physique	Elèves apprenant l'algèbre	Elèves apprenant la géométrie	Elèves étudiant l'histoire	Elèves étudiant l'histoire du Canada	Elèves apprenant l'horticulture	Elèves apprenant le dessin linéaire industriel	Elèves apprenant la couture	Elèves apprenant la broderie	Elèves apprenant la peinture	Elèves apprenant la musique
12	12	3	30	8	100	60	30	30	80	30	.....	15
45	12	12	12	12	350	150	12	350	350	350	12	60
11	17	56	2	.....	92	56	.....	.....	40	.....	2	21
.....	20	6	6	6	230	130	.....	200	230	100	4	110
.....	.....	.....	14	14	150	36	.....	205	173	72	.....	66
.....	.....	.....	3	3	456	94	.....	300	400	160	.....	24
18	8	.....	8	30	90	50	60	22	75	70	.....	17
.....	11	.....	8	2	100	15	.....	38	49	10	.....	57
.....	10	.....	1	1	70	45	.....	30	60	15	.....	.....
.....	.....	.....	2	2	75	28	36	46	60	6	.....	33
49	49	.....	47	47	49	47	26	41	49	49	.....	11
.....	40	12	36	92	525	340	.....	900	895	125	4	103
.....	16	15	15	25	410	160	.....	150	270	10	.....	12
.....	5	.....	.....	.....	100	25	95	130	100	25	.....	34
20	.....	2	22	22	96	62	.....	96	96	25	2	13
40	40	.....	6	6	83	40	35	30	97	97	.....	11
.....	10	.....	4	4	60	22	2	66	80	15	5	10
37	40	32	15	15	111	50	.....	.....	111	48	12	92
.....	42	.....	31	10	364	104	.....	260	221	65	4	60
24	4	.....	10	10	120	31	.....	120	120	100	2	102
.....	20	2	12	4	164	96	.....	197	449	54	.....	52

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

	Académies de filles	ÉTAT GÉNÉRAL							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure		Revenu annuel	Dépense annuelle	Valeur des édifices et des propriétés foncières	Professeurs	Elèves	Nombre d'années dont se compose le cours d'études
		1881-82	1882-83						
		$	$	$	$	$			
43	St-Aimé, Richelieu	50	37	1330	1320	7750	7	130	7
44	St-André, Argenteuil	100	93	1405	1600	4600	4	43	6
45	Ste-Anne de la Pérade	80	65	2312	2004	6120	6	145	5
46	St-Augustin, Portneuf	190	177	469	470	12000	4	59	5
47	St-Benoît, Deux-Montagnes	140	112	3580	3575	15500	4	108	.....
48	St-Césaire, Rouville	75	70	4347	4242	15000	13	272	6
49	St-Cyprien, Napierville	80	74	1900	1850	2400	9	80	4
50	St-Denis, St-Hyacinthe	90	84	2198	2174	15000	6	130	7
51	St-Eustache, Deux-Montagnes	115	84	1589	1470	6000	5	127	5
52	Ste-Famille, Montmorency	60	42	800	750	2400	4	68	7
53	St-François, Yamaska	65	46	2400	2350	10600	6	60	6
54	St-Gabriel, Hochelaga	50	47	5050	2640	18000	8	385	5
55	Ste-Geneviève, Jacques-Cartier	75	56	1300	1200	11500	8	153	5
56	St-Georges, Beauce	180	167	1800	2480	11100	5	106	5
57	St-Gervais, Bellechasse	80	74	2150	2154	4000	6	92	6
58	St-Grégoire, Nicolet	150	121	2389	2389	5000	10	190	6
59	St-Henri de Mascouche	80	74	1900	2700	16000	4	90	6
60	St-Hilaire, Rouville	80	65	2812	2382	8700	6	106	8
61	St-Hyacinthe, N.-D. de Lorette	140	130	1983	2196	10500	11	190	6
62	St-Jacques, Montcalm	120	93	3618	3878	20000	12	197	4
63	St-Jean, St-Jean	170	140	5439	5439	1700	14	350	7

CATHOLIQUE 1882-83—*Suite*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT

Elèves étudiant les belles-lettres	Elèves étudiant la rhétorique	Elèves étudiant la physique	Elèves apprenant l'algèbre	Elèves apprenant la géométrie	Elèves étudiant l'histoire	Elèves étudiant l'histoire du Canada	Elèves apprenant l'horticulture	Elèves apprenant le dessin linéaire industriel	Elèves apprenant la couture	Elèves apprenant la broderie	Elèves apprenant la peinture	Elèves apprenant la musique
.....	.....	.....	6	.....	50	10	6	36	55	15	.....	12
12	.....	.....	8	.....	25	18	.....	20	35	15	.....	10
.....	20	.....	.....	6	120	30	.....	80	100	40	.....	15
.....	4	.....	.....	2	32	24	.....	35	40	2	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	45	12	.....	45	20	25	.....	12
.....	.....	.....	10	10	161	88	.....	10	200	60	.....	21
.....	.....	.....	10	.....	65	30	40	35	80	30	6	39
.....	14	3	3	3	100	50	.....	90	100	.....	.....	10
.....	11	.....	4	4	92	44	.....	70	94	35	.....	22
.....	15	.....	1	3	56	10	.....	35	26	15	.....	2
.....	20	1	20	8	48	40	.....	40	60	12	2	24
.....	.....	13	32	.....	87	87	.....	153	237	36	.....	71
.....	.....	.....	6	6	140	130	50	120	100	40	.....	20
.....	5	.....	7	7	68	35	.....	40	33	10	.....	5
28	7	.....	14	25	92	32	.....	90	72	30	.....	16
48	.....	.....	32	32	125	74	40	140	110	32	.....	30
24	.....	.....	12	12	52	30	.....	36	50	12	.....	9
16	16	.....	7	7	84	62	.....	38	64	35	.....	35
14	.....	.....	2	3	125	42	4	156	170	49	.....	30
.....	30	.....	4	.....	150	104	180	180	120	30	6	17
15	5	5	5	5	280	110	.....	130	108	70	1	72

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

	Académies de filles	ÉTAT GÉNÉRAL							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure		Revenu annuel	Dépense annuelle	Valeur des édifices et des propriétés foncières	Professeurs	Elèves	Nombre d'années dont se compose le cours d'études
		1881–82	1882–83						
		$	$	$	$	$			
64	St-Jean-Baptiste, Hochelaga.....	150	140	4713	4810	41000	14	495	7
65	St-Laurent, Jacques-Cartier.....	170	158	25000	35000	60416	22	221	6
66	Ste-Marie, Beauce.....	225	209	1785	1765	12000	8	163	5
67	Ste-Marie de Monnoir.....	120	112	3400	3100	15000	11	180	6
68	St-Nicolas, Lévis.....	140	130	1280	1250	8000	7	100	5
69	St-Romuald, Lévis.....	130	121	3743	3892	20000	8	80	5
70	St-Romuald de Farnham.....	100	93	3000	2800	8500	10	320	7
71	Ste-Thérèse, Terrebonne.	80	65	3290	3230	5000	7	201	5
72	St-Thomas, Montmagny.....	120	101	2448	2422	8800	7	185	5
73	Terrebonne.....	70	65	1883	1922	19000	7	170	7
74	Trois-Pistoles.....	100	93	1123	1100	1000	6	138	5
75	Trois-Rivières.....	200	186	15784	19202	156000	37	595	7
76	Vaudreuil.....	60	46	1078	1031	6000	6	90	6
77	Yamachiche.....	90	74	2960	2840	5600	6	188	5
		9215	8465	368947	452723	1750291	758	15782	.....

CATHOLIQUE 1882-83—*Suite*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT

Elèves étudiant les belles-lettres	Elèves étudiant la rhétorique	Elèves étudiant la physique	Elèves apprenant l'algèbre	Elèves apprenant la géométrie	Elèves étudiant l'histoire	Elèves étudiant l'histoire du Canada	Elèves apprenant l'horticulture	Elèves apprenant le dessin linéaire industriel	Elèves apprenant la couture	Elèves apprenant la broderie	Elèves apprenant la peinture	Elèves apprenant la musique
.....	3	.....	.....	3	152	82	20	115	139	12	.....	53
13	13	13	13	13	200	130	.....	221	109	15	4	65
.....	14	.....	5	5	120	40	.....	140	130	80	.....	18
.....	.....	.....	19	19	100	36	.....	48	120	25	.....	30
70	.....	.....	10	30	80	60	30	100	100	75	.....	9
.....	12	.....	10	10	80	80	80	80	80	50	.....	45
.....	10	.....	8	8	240	100	30	150	240	75	.....	40
.....	14	.....	.....	.....	120	30	.....	50	90	15	.....	27
.....	15	.....	10	1	106	40	.....	50	100	15	.....	15
.....	10	5	.....	.....	140	60	.....	160	170	30	.....	26
6	.....	.....	6	6	138	28	.....	123	62	10	.....	16
57	9	2	25	25	485	245	.....	90	420	140	.....	75
.....	.....	.....	.....	.....	57	32	70	43	44	15	.....	13
.....	20	2	6	6	120	22	.....	90	160	40	20	36
815	882	243	824	782	10370	5224	1233	7721	9576	3195	159	2481

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

	Ecoles Modèles de Garçons et écoles modèles mixtes	ÉTAT GÉNÉRAL							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure		Revenu annuel	Dépense annuelle	Valeur des édifices et des propriétés foncières	Professeurs	Elèves	Nombre d'années dont se compose le cours d'études
		1881–82	1882–83						
		$	$	$	$	$			
1	Ancienne Lorette	40	37	206	206	700	1	70	7
2	Aylmer	200	186	1200	1200	20000	6	123	8
3	Bagotville	50	47	225	225	400	2	106	...
4	Baie St. Paul.....	140	130	225	370	2000	2	70	5
5	Batiscan, Ecole Indépendante.....	.....	30	253	253	850	1	26	7
6	Batiscan, St. Frs. Xavier.....	45	37	327	315	1200	1	99	8
7	Beaumont.....	40	33	266	266	800	1	84	....
8	Beauport.....	50	46	465	343	1200	1	92	....
9	Bécancour.....	25	21	215	215	1000	2	50	6:
10	Berthier	40	33	265	280	800	3	85	4:
11	Blairfindie	45	37	353	319	800	2	88	7
12	Boucherville	50	37	650	650	2500	3	105	5.
13	Buckingham	50	46	600	600	1500	2	120	5.
14	Cacouna	80	55	188	188	1000	1	66	.....
15	Cap Chat	50	47	220	220	400	1	49	....
16	Cap Rouge	100	93	560	651	1500	4	32	5.
17	Cap Santé.....	40	28	280	280	1000	1	28	3:
18	Cap St. Ignace.....	40	33	250	250	800	2	109	5.
19	Carleton	100	93	428	331	200	1	68	....
20	Chambly-Canton.....	50	47	518	590	3000	2	101	3:
21	Champlain	50	37	312	280	500	1	63	....

CATHOLIQUE 1882-83—*Suite*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT

Elèves apprenant l'arithmétique	Elèves apprenant la tenue des livres	Elèves apprenant l'algèbre	Elèves apprenant la géométrie	Elèves s'exerçant à la composition ou amplification française	Elèves apprenant la composition ou amplification anglaise	Elèves étudiant la géographie	Elèves étudiant l'histoire	Elèves étudiant l'histoire du Canada	Elèves apprenant l'agriculture	Elèves apprenant l'horticulture	Elèves suivant un cours commercial spécial	Elèves étudiant le dessin linéaire industriel
70	4	.....	.....	7	.....	8	8	8	70	.....	.....	7
58	8	8	8	52	29	29	34	11	.....	.....	.....	44
65	10	.....	.....	10	.....	20	45	10	10	.....	.....	10
70	6	.....	.....	21	.....	27	27	25	15	.....	.....	19
26	26	5	20	8	8	22	26	22	26	.....	.....	26
50	10	4	6	33	2	33	33	12	12	.....	2	33
72	13	3	3	14	.....	26	29	25	26	.....	.....	84
92	13	.....	8	18	.....	51	60	40	29	.....	.....	38
30	2	.....	1	5	.....	12	15	8	10	.....	.....	8
85	3	.....	2	20	.....	25	25	20	35	.....	.....	35
54	14	10	10	.....	.....	16	22	22	.....	.....	.....	28
62	2	.....	.....	15	.....	35	40	15	2	.....	.....	40
30	12	.....	12	.....	.....	32	32	32	30	.....	.....	10
40	5	.....	6	10	.....	20	30	20	8	.....	.....	.....
49	13	.....	2	25	.....	10	21	16	.....	.....	.....	49
31	4	4	4	4	4	27	27	12	27	.....	.....	8
28	15	.....	4	28	.....	28	28	28	28	.....	.....	28
66	30	2	2	40	.....	15	36	25	21	12	.....	43
68	10	.....	.....	10	.....	10	37	12	15	.....	.....	.....
90	10	10	12	14	.....	18	43	20	30	.....	.....	3
45	20	.....	.....	25	.....	20	20	20	30	30	12	45

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

	Ecoles modèles de garçons et écoles modèles mixtes	ÉTAT GÉNÉRAL							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure		Revenu annuel	Dépense annuelle	Valeur des édifices et des propriétés foncières	Professeurs	Elèves	Nombre d'années dont se compose le cours d'études
		1881-82	1882-83						
		$	$	$	$	$			
22	Charlesbourg	40	37	400	381	2000	1	67	4
23	Châteauguay	40	37	300	300	1200	1	28	....
24	Château-Richer	46	33	330	300	1800	2	81	5
25	Coaticooke	60	56	741	500	1500	3	59	....
26	Côteau-Landing	60	56	425	425	1500	1	125	8
27	Côte des Neiges	40	37	450	350	6000	2	82	3
28	Côte St. Louis	40	37	1000	1000	3000	4	150	4
29	Deschambault	70	55	246	246	1200	2	40	5
30	Douglastown	.....	28	144	150	300	1	40	5
31	Drummondville	50	47	300	300	400	1	120	....
32	Ecureuils	50	42	255	240	200	1	86	....
33	Escoumains	50	37	172	210	170	1	92	....
34	Fermont	40	.....	.....	.....	.....	1	56	....
35	Fraserville	60	55	800	800	1200	2	154	....
36	Gentilly	.....	.....	179	175	600	1	41	....
37	Grande Baie	90	47	300	290	500	1	44	4
38	Grande Rivière	60	47	200	200	300	1	69	....
39	Groudines	50	37	356	346	700	1	30	7
40	Hébertville	60	56	206	280	400	1	40	4
41	Hereford	100	93	400	350	2000	4	73	7
42	Hull	300	279	311	2640	16000	8	358	6

CATHOLIQUE 1882-83—*Suite*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT

Elèves apprenant l'arithmétique	Elèves apprenant la tenue des livres	Elèves apprenant l'algèbre	Elèves apprenant la géométrie	Elèves s'exerçant à la composition ou amplification française	Elèves apprenant la composition ou amplification anglaise	Elèves étudiant la géographie	Elèves étudiant l'histoire	Elèves étudiant l'histoire du Canada	Elèves apprenant l'agriculture	Elèves apprenant l'horticulture	Elèves suivant un cours commercial spécial	Elèves étudiant le dessin linéaire industriel
67	27	17	17	17	.....	34	41	17	23	.....	.....	27
13	9	7	7	9	.....	9	9	9	10	.....	.....	18
81	14	3	3	8	.....	25	25	25	16	.....	.....	16
59	20	15	15	35	.....	59	59	35	59	.....	.....	55
125	18	18	18	18	.....	125	60	60	18	.....	18	60
52	26	12	12	16	.....	40	40	40	44	15	4	17
100	32	.....	.....	20	.....	60	60	20	20	.....	12	32
30	10	1	1	5	.....	8	15	9	15	.....	.....	15
30	.....	.....	.....	.....	15	12	20	16	.....	.....	.....	8
60	6	4	4	10	.....	20	40	10	15	.....	.....	.....
57	35	10	10	18	10	18	18	10	18	.....	.....	.....
32	19	.....	.....	18	.....	29	38	38	25	.....	.....	20
20	4	.....	1	4	.....	6	6	6	11	.....	.....	6
.....	12	.....	.....	.....	.....	30	26	26	25	.....	.....	20
26	5	.....	.....	12	.....	.....	4	.....	2	.....	.....	26
44	20	.....	.....	.....	.....	44	44	44	30	.....	.....	.....
60	8	.....	6	12	.....	12	12	6	15	12	.....	15
30	27	1	8	.....	.....	30	30	30	30	.....	.....	30
40	24	6	.....	40	.....	40	40	36	20	.....	.....	20
66	33	.....	.....	29	.....	24	37	16	16	16	.....	50
358	75	28	12	75	28	198	240	240	75	.....	.....	75

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

	Ecoles modèles de garçons et écoles modèles mixtes	ÉTAT GÉNÉRAL							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure		Revenu annuel	Dépense annuelle	Valeur des édifices et des propriétés foncières	Professeurs	Elèves	Nombre d'années dont se compose le cours d'études
		1881-82	1882-83						
		$	$	$	$	$			
43	Isle aux Grues	40	37	315	313	.....	2	76	5
44	Isle Verte	50	37	253	253	1500	1	65	6
45	Iberville	.....	28	1184	1000	2000	3	148	5
46	Kamouraska	60	47	450	450	3200	1	52	5
47	Kingsey	40	33	125	150	600	1	30	....
48	Lacolle	60	46	447	525	1200	2	95	....
49	Lachine	100	93	1387	1185	11000	4	87	4
50	Lanoraie—garçons	70	60	400	400	2000	3	102	4
51	Lanoraie—mixte	70	60	1250	1489	8819	3	159	6
52	L'Ange-Gardien	50	37	104	104	1000	2	65	4
53	La Pointe au Pic	40	37	150	202	1100	1	40	2
54	L'Assomption—garçons	40	28	583	422	1200	3	119	7
55	Les Cèdres	60	46	275	256	1500	1	27	....
56	Leclerceville	40	37	191	207	225	1	84	4
57	Les Eboulements	70	65	220	220	1400	1	72	....
58	Longue-Pointe	40	.....	275	235	400	1	57	7
59	Lachenaie	40	33	230	220	800	2	54	....
60	Malbaie	40	37	.....	.....	.....	1	65	....
61	Maniwaki	70	65	468	655	4000	3	123	7
62	Maria	80	74	350	350	450	1	66	7
63	Maskinongé	40	28	300	350	1000	1	86	4

CATHOLIQUE 1882-83—*Suite*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT

Elèves apprenant l'arithmétique	Elèves apprenant la tenue des livres	Elèves apprenant l'algèbre	Elèves apprenant la géométrie	Elèves s'exerçant à la composition ou amplification française	Elèves apprenant la composition ou amplification anglaise	Elèves étudiant la géographie	Elèves étudiant l'histoire	Elèves étudiant l'histoire du Canada	Elèves apprenant l'agriculture	Elèves apprenant l'horticulture	Elèves suivant un cours commercial spécial	Elèves étudiant le dessin linéaire industriel
78	12	4	4	25	.....	23	45	16	25	.....	.....	40
55	6	4	4	18	.....	18	40	18	30	.....	8	30
80	25	.....	.....	12	.....	40	40	40	.....	.....	.....	80
32	12	12	12	12	12	20	44	12	32	.....	5	.....
18	13	5	5	17	.....	10	17	10	10	.....	.....	30
44	10	7	7	12	.....	12	6	7	.....	.....	.....	44
151	75	22	22	36	.....	98	98	98	32	.....	.....	.....
52	14	.....	.....	14	.....	52	32	32	32	.....	.....	32
85	39	9	9	60	.....	72	94	70	69	.....	.....	86
30	12	.....	3	6	.....	15	25	8	18	.....	.....	92
40	16	8	8	8	4	24	30	16	10	.....	.....	40
65	24	.....	.....	.....	.....	28	28	28	28	.....	20	.....
15	4	.....	.....	4	.....	8	12	4	10	.....	.....	10
84	32	.....	8	12	.....	32	32	32	12	.....	....	8
44	6	2	2	7	.....	7	36	15	15	.....	.....	.....
30	20	.....	.....	12	.....	30	15	15	6	.....	20	.....
24	6	.....	1	6	.....	6	16	16	16	.....	.....	24
44	8	1	8	8	.....	24	32	24	10	8	.....	8
64	15	.....	.....	18	20	.....	32	15	.....	.....	.....	.....
66	11	7	7	10	.....	24	49	24	13	.....	.....	49
63	20	15	20	20	.....	36	26	26	15	.....	.....	37

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

	Ecoles modèles de garçons et écoles modèles mixtes	ÉTAT GÉNÉRAL							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure		Revenu annuel	Dépense annuelle	Valeur des édifices et des propriétés foncières	Professeurs	Elèves	Nombre d'années dont se compose le cours d'études
		1881–82	1882–83						
		$	$	$	$	$			
64	Matane	50	42	200	200	400	1	45	4
65	McNider	50	37	225	225	350	1	30	7
66	Métis	40	37	225	225	400	1	26	2
67	Montréal, Ecole Belmont			5885	5885	79984	7	321	6
68	Montréal, Ecole Champlain			5320	5320	22254	8	467	7
69	Montréal, Ecole Montcalm	1600	1023	5480	5480	11422	7	372	7
70	Montréal, Ecole Olier			5558	5558	52415	7	369	6
71	Montréal, Ecole Sarsfield			4130	4130	33132	7	384	5
72	Montréal, Delle Graham	60	37	1000	1000	6000	4	120	6
73	Montréal, Delle Généreux	.....	93	900	900	6000	5	215	6
74	Montebello	180	167	419	419	5300	3	187	5
75	N.-D. des Laurentides	100	93	2730	1157	15475	2	82	5
76	N.-D. de Laterrière	50	47	200	200	800	2	82	4
77	N.-D. du Portage	60	55	168	160	400	2	60	.....
78	New-Liverpool	50	46	440	430	1000	2	48	5
79	Nicolet	40	28	475	475	4000	3	167	4
80	Nouvelle	60	56	406	382	700	1	62	10
81	Ouiatchouan	40	37	180	180	400	1	41	5
82	Percé	80	65	200	100	100	1	60	8
83	Pointe-à-Gatineau, village	80	74	500	440	2500	5	270	.....
84	Pointe-à-Gatineau	40	37	500	440	2500	3	70	.....

CATHOLIQUE 1882-83—*Suite*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT

Elèves apprenant l'arithmétique	Elèves apprenant la tenue des livres	Elèves apprenant l'algèbre	Elèves apprenant la géométrie	Elèves s'exerçant à la composition ou amplification française	Elèves apprenant la composition ou amplification anglaise	Elèves étudiant la géographie	Elèves étudiant l'histoire	Elèves étudiant l'histoire du Canada	Elèves apprenant l'agriculture	Elèves apprenant l'horticulture	Elèves suivant un cours commercial spécial	Elèves étudiant le dessin linéaire industriel
40	9	2	2	30	.....	33	33	33	15	.....	.....	25
30	6	.....	1	6	.....	10	30	6	6	.....	.....	.....
26	4	.....	4	8	.....	12	22	12	8	.....	.....	12
321	.....	.....	.....	16	16	321	321	57	.....	.....	.....	.....
467	.....	.....	.....	17	17	220	290	37	.....	.....	.....	.....
372	31	.....	.....	31	21	220	220	97	.....	.....	31	.....
369	.....	.....	.....	79	.....	204	204	79	.....	.....	.....	.....
384	20	.....	.....	20	30	181	116	66	.....	.....	.....	.....
120	12	12	12	12	70	70	70	70	.....	.....	.....	70
215	16	16	16	45	.....	80	80	60	.....	.....	.....	.....
84	6	8	8	35	.....	40	62	26	12	.....	.....	70
82	27	.....	1	.....	.....	45	45	27	27	.....	.....	45
50	42	3	18	24	.....	48	50	48	48	.....	.....	50
50	4	3	3	20	.....	20	20	15	10	.....	.....	.....
48	28	9	9	48	21	48	48	48	48	40	8	48
6	16	.....	4	20	.....	8	34	8	40	.....	.....	12
47	22	6	10	37	6	36	44	33	37	13	.....	9
15	8	.....	.....	6	.....	6	8	5	8	.....	.....	23
30	15	8	8	20	10	30	25	30	15	.....	.....	20
150	30	8	8	80	12	80	150	12	12	8	.....	90
70	30	8	8	70	12	70	70	12	12	8	.....	70

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

	Ecoles modèles de garçons et écoles modèles mixtes	ÉTAT GÉNÉRAL							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure		Revenu annuel	Dépense annuelle	Valeur des édifices et des propriétés foncières	Professeurs	Elèves	Nombre d'années dont se compose le cours d'études
		1881–82	1882–83						
		$	$	$	$	$			
85	Pointe aux Trembles, Portneuf.....	40	37	210	210	600	1	60	4
86	Pointe aux Trembles, Hochelaga....	125	93	800	750	.....	2	55	5
87	Pointe du Lac	70	47	202	200	250	2	103	10
88	Portneuf	50	42	274	274	800	1	29	....
89	Québec, Dlle Neville	65	60	268	268	800	1	34	6
90	Québec, M. Et. Fecteau.....	90	84	657	657	700	1	63	5
91	Québec, M. F. Létourneau.....	40	37	350	360	.....	1	40	3
92	Québec, Mde Côté.....	70	65	300	300	1800	2	60	11
93	Québec, Ecole de la rue St-François .	40	37	544	400	1700	3	69	4
94	Québec, Ecole du Patronage.....	200	186	4049	3323	10000	2	112	....
95	Québec, Société d'Education.....	944	878	.....	.....	.....	6	362	....
96	Québec, Sœurs de la Charité.....	100	93	.....	.....	113000	3	198	....
97	Québec, Sœurs de la Charité.....	40	37	.....	.....	.....	6	75	....
98	Richmond & Cleveland	60	56	750	694	4500	2	80	3
99	Rimouski, Orphelinat.....	80	55	7547	7524	8000	5	98	6
100	Rimouski, Petites Ecoles.....	100	130	134	98	500	3	47	4
101	Ripon	40	37	338	335	500	2	96	6
102	Rivière au Renard.....	40	37	170	170	150	1	45	3
103	Rivière du Loup	60	46	600	600	103	2	153	3
104	Rivière Ouelle.....	40	37	261	261	800	1	63	7
105	St-Agapit	50	46	282	270	1000	2	57	....

CATHOLIQUE 1882-83—*Suite*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT

Elèves apprenant l'arithmétique	Elèves apprenant la tenue des livres	Elèves apprenant l'algèbre	Elèves apprenant la géométrie	Elèves s'exerçant à la composition ou amplification française	Elèves apprenant la composition ou amplification anglaise	Elèves étudiant la géographie	Elèves étudiant l'histoire	Elèves étudiant l'histoire du Canada	Elèves apprenant l'agriculture	Elèves apprenant l'horticulture	Elèves suivant un cours commercial spécial	Elèves étudiant le dessin linéaire industriel
50	12	2	2	12	.....	21	42	12	30	30	25	25
30	15	.....	.....	10	22	10	24	10	10	20	.....	15
40	15	8	8	8	.....	30	26	26	26	.....	.....	26
29	13	.....	.....	10	.....	29	10	10	19	.....	.....	29
24	7	.....	.....	4	6	15	10	7	.....	.....	.....	16
63	35	.....	.....	25	10	50	50	50	.....	.....	50	50
40	6	.....	.....	6	.....	30	30	30	.....	.....	.....	10
50	20	2	2	20	.....	30	50	20	.....	.....	.....	30
69	20	6	.....	34	20	54	54	54	.....	.....	54	30
112	.....	.....	.....	.....	.....	98	98	98	20	.....	.....	.....
267	37	.....	.....	85	.....	267	205	205	.....	.....	.....	85
84	.....	.....	.....	.....	.....	30	49	35	.....	.....	.....	.....
72	12	.....	.....	26	.....	52	52	32	.....	.....	.....	72
80	30	12	12	16	20	60	40	30	.....	.....	.....	60
72	.....	.....	.....	6	.....	50	65	30	.....	.....	.....	40
47	3	.....	.....	7	.....	5	7	5	9	.....	.....	7
50	12	10	10	20	.....	30	40	30	8	.....	.....	25
30	2	.....	.....	4	.....	10	20	4	10	2	.....	8
60	18	.....	.....	22	.....	32	32	12	32	.....	.....	.....
63	6	.....	.....	10	.....	10	16	10	15	.....	.....	.....
40	18	.....	5	1	.....	30	30	12	30	.....		.....

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

	Ecoles modèles de garçons et écoles modèles mixtes	ÉTAT GÉNÉRAL							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure		Revenu annuel	Dépense annuelle	Valeur des édifices et des propriétés foncières	Professeurs	Elèves	Nombre d'années dont se compose le cours d'études
		1881-82	1882-83						
		$	$	$	$	$			
106	Ste-Agathe	40	37	145	145	600	1	28	....
107	St-Aimé	75	65	1200	1200	2500	6	186	5
108	St-Alexandre, Kamouraska	40	33	200	200	500	2	41	4
109	St-Alexandre, Iberville	40	33	400	350	1000	1	76	5
110	St-Ambroise	50	46	155	155	600	1	71	5
111	St-Anaclet	.....	28	200	200	400	3	110	4
112	St-Anicet	50	37	180	180	600	1	30	....
113	Ste-Anastasie	50	46	160	160	200	1	65	....
114	St-André, Kamouraska	50	42	148	172	600	1	34	7
115	St-André Avelin	50	46	410	410	400	1	101	9
116	Ste-Angèle de Mérici	40	33	168	167	200	2	54	6
117	Ste-Angèle, Rouville	40	33	325	325	500	2	99	....
118	Ste-Anne, Chicoutimi	40	37	200	190	600	1	82	4
119	Ste-Anne de la Pérade	100	84	644	615	800	3	96	....
120	Ste-Anne de Bellevue	60	47	800	450	7000	1	120	3
121	Ste-Anne de Beaupré	50	46	550	500	5000	3	50	5
122	Ste-Anne des Plaines	60	47	488	428	800	2	126	....
123	Ste-Anne des Monts	55	47	184	190	200	1	76	....
124	St-Anselme	40	37	220	220	400	1	23	....
125	St-Antoine, Verchères	50	37	350	350	900	4	30	....
126	St-Antoine de Tilly	50	42	312	412	600	2	95	....

CATHOLIQUE 1882-83—*Suite*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT

Elèves apprenant l'arithmétique	Elèves apprenant la tenue des livres	Elèves apprenant l'algèbre	Elèves apprenant la géométrie	Elèves s'exerçant à la composition ou amplification française	Elèves apprenant la composition ou amplification anglaise	Elèves étudiant la géographie	Elèves étudiant l'histoire	Elèves étudiant l'histoire du Canada	Elèves apprenant l'agriculture	Elèves apprenant l'horticulture	Elèves suivant un cours commercial spécial	Elèves étudiant le dessin linéaire industriel
28	8	6	9	15	.....	26	26	25	10	.....	.....	25
161	70	55	20	70	.....	161	161	55	55	30	.....	55
41	17	17	.....	17	.....	27	35	35	17	17	.....	41
70	4	.....	.....	4	.....	21	21	21	21	.....	.....	21
71	24	.....	7	23	.....	48	48	48	48	48	.....	71
60	40	40	40	40	.....	40	40	40	40	.....	.....	.....
20	3	1	.....	3	.....	8	8	8	3	.....	3	.....
65	10	.....	3	10	.....	19	19	19	12	.....	.....	20
34	6	3	3	13	.....	12	24	14	11	.....	.....	10
76	11	10	.....	11	.....	35	35	13	15	.....	.....	16
40	8	.....	2	20	.....	10	10	10	10	.....	.....	10
60	12	5	5	5	.....	24	25	5	34	.....	.....	30
82	10	.....	.....	10	.....	82	82	82	82	.....	.....	50
.....	12	.....	.....	30	30	40	40	25	25	15	25	20
80	10	.....	.....	2	.....	12	12	4	40	.....	.....	40
50	15	6	6	15	.....	20	30	20	15	15	.....	50
65	21	10	10	10	.....	21	48	10	31	.....	.....	48
50	1	2	2	12	.....	.....	30	18	15	.....	.....	.....
23	23	1	7	23	.....	23	23	23	23	.....	.....	.....
30	20	10	.....	30	.....	30	30	30	6	.....	10	30
95	80	10	95	50	.....	95	95	50	.....	.....	.....	50

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

	Ecoles modèles de garçons et écoles modèles mixtes	ÉTAT GÉNÉRAL							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure		Revenu annuel	Dépense annuelle	Valeur des édifices et des propriétés foncières	Professeurs	Elèves	Nombre d'années dont se compose le cours d'études
		1881–82	1882–83						
		$	$	$	$	$			
127	St-Apollinaire	60	51	160	152	400	1	29	4
128	St-Augustin	40	37	160	160	800	1	34	7
129	St-Barthélemi	.....	28	320	300	400	1	67	3
130	St-Basile	50	46	250	250	600	2	58	4
131	St-Bernard	40	37	198	198	650	1	62	5
132	St-Bonaventure d'Hamilton	50	47	200	200	200	1	55	.....
133	Ste-Brigide, Iberville	40	37	338	338	800	1	79	.....
134	Ste-Brigitte de Laval	40	37	136	227	322	1	53	4
135	St-Bruno	50	37	260	260	800	1	50	.....
136	St-Calixte de Somerset	70	55	482	381	300	1	34	4
137	St-Casimir	40	33	180	180	400	1	19	.....
138	Ste-Catherine	50	46	200	200	400	1	50	.....
139	Ste-Cécile du Bic	50	37	335	335	500	2	114	.....
140	St-Charles, Bellechasse	40	33	160	160	1200	2	66	5
141	St-Charles, St-Hyacinthe	100	93	600	600	300	2	168	.....
142	Ste-Claire	100	84	280	350	1000	2	132	6
143	St-Constant	40	33	400	400	2000	2	92	.....
144	St-Cyprien	80	55	900	600	6000	4	177	3
145	St-David, Yamaska	40	28	465	465	500	1	77	.....
146	St-Denis, St-Hyacinthe	40	28	400	400	800	5	133	5
147	St-Denis, Kamouraska	40	37	210	210	350	1	100	10

CATHOLIQUE 1882-83—*Suite*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT

Elèves apprenant l'arithmétique	Elèves apprenant la tenue des livres	Elèves apprenant l'algèbre	Elèves apprenant la géométrie	Elèves s'exerçant à la composition ou amplification française	Elèves apprenant la composition ou amplification anglaise	Elèves étudiant la géographie	Elèves étudiant l'histoire	Elèves étudiant l'histoire du Canada	Elèves apprenant l'agriculture	Elèves apprenant l'horticulture	Elèves suivant un cours commercial spécial	Elèves étudiant le dessin linéaire industriel
29	11	2	20	20	2	29	29	29	29	.....	.....	29
30	7	.....	.....	18	.....	12	25	15	15	.....	.....	25
20	13	.....	.....	.....	.....	25	17	7	.....	.....	13	.....
25	8	.....	.....	23	.....	13	13	13	15	15	.....	36
66	10	10	10	10	.....	45	45	45	20	.....	.....	10
45	7	.....	7	14	.....	37	37	29	37	.....	.....	45
56	24	.....	.....	14	2	22	24	12	28	.....	....	54
29	4	1	1	4	3	7	19	6	26	.....	.....	21
50	20	10	10	20	.....	20	20	20	25	.....	.....	15
34	10	.....	34	10	3	34	34	34	34	34	10	34
19	12	4	.....	12	.....	12	16	12	10	.....	.....	17
50	20	6	6	25	20	25	30	26	20	20	.....	25
69	38	.....	5	32	.....	23	53	18	9	.....	.....	9
56	10	.....	.....	10	.....	12	26	12	26	.....	.....	36
140	60	25	25	25	.....	100	80	40	30	.....	60	25
80	70	30	30	30	.....	62	89	89	80	20	20	60
32	14	.....	7	24	.....	30	30	30	24	.....	.....	55
167	12	.....	.....	12	.....	63	63	12	12	.....	.....	15
53	6	.....	.....	.....	.....	8	8	8	12	.....	.....	45
76	28	9	9	9	9	66	76	36	37	.....	28	66
70	25	3	3	20	.....	36	50	22	16	.....	.....	30

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

	Ecoles modèles de garçons et écoles modèles mixtes	ÉTAT GÉNÉRAL							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure		Revenu annuel	Dépense annuelle	Valeur des édifices et des propriétés foncières	Professeurs	Elèves	Nombre d'années dont se compose le cours d'études
		1881–82	1882–83						
		$	$	$	$	$			
148	St-Dominique	.....	30	60	120	500	1	59	.....
149	St-Edouard	50	37	350	350	800	2	78	4
150	Ste-Elizabeth	70	56	380	355	2000	1	68	6
151	Ste-Eulalie	40	37	221	176	350	1	62	.....
152	St-Eustache	115	84	765	765	2000	3	113	5
153	Ste-Famille	60	37	250	250	700	1	41	5
154	St-Félix de Valois	50	37	315	347	2000	2	127	6
155	St-Flavien, Lotbinière	50	42	200	200	500	2	57	7
156	St-François du Lac	60	42	200	245	600	2	128	.....
157	Ste-Foye	60	55	352	312	1050	1	67	.....
158	St-Gabriel, Hochelaga	100	93	75	75	160	2	53	4
159	St-Gabriel de Brandon	50	47	250	250	1500	1	83	.....
160	Ste-Geneviève	140	93	1000	900	15000	6	180	5
161	Ste-Geneviève de Batiscan	50	46	244	272	500	2	94	8
162	St-George, Beauce	40	33	1140	1090	2300	4	109	5
163	St-George de Henriville	40	33	395	400	400	2	80	6
164	St-Germain de Grantham	50	42	275	275	1000	2	116	.....
165	St-Gervais, Bellechasse	40	37	198	220	500	1	38	5
166	St-Gilles, Lotbinière	40	37	177	145	200	1	36	2
167	St-Grégoire, Iberville	40	37	188	185	400	1	23	3
168	Ste-Hélène	40	33	157	165	250	1	83	5

CATHOLIQUE 1882-83—*Suite*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT

Elèves apprenant l'arithmétique	Elèves apprenant la tenue des livres	Elèves apprenant l'algèbre	Elèves apprenant la géométrie	Elèves s'exerçant à la composition ou amplification française	Elèves apprenant la composition ou amplification anglaise	Elèves étudiant la géographie	Elèves étudiant l'histoire	Elèves étudiant l'histoire du Canada	Elèves apprenant l'agriculture	Elèves apprenant l'horticulture	Elèves suivant un cours commercial spécial	Elèves étudiant le dessin linéaire industriel
59	20	.....	.....	.....	.....	8	16	16	27	.....	.....	43
44	9	.....	9	12	.....	20	32	32	20	.....	.....	32
32	10	10	10	9	.....	25	24	24	18	.....	.....	35
28	10	2	2	4	.....	14	22	4	14	.....	.....	14
67	6	.....	.....	6	.....	43	29	15	44	.....	.....	.....
41	18	1	7	8	.....	18	18	18	21	.....	.....	.....
48	29	13	13	29	.....	29	37	30	29	.....	.....	59
35	23	.....	.....	23	.....	29	20	20	23	.....	.....	18
40	8	2	.....	12	.....	15	30	12	22	.....	.....	14
67	5	1	1	18	.....	8	22	8	15	.....	.....	.....
25	5	.....	.....	9	.....	7	25	.....	10	.....	.....	12
70	12	3	5	12	.....	10	32	5	15	15	.....	50
155	12	.....	7	7	.....	70	70	50	12	.....	.....	30
50	14	5	5	14	.....	18	18	7	34	.....	.....	34
105	10	1	1	34	5	24	80	32	27	.....	.....	27
56	20	.....	6	8	.....	25	33	23	23	23	.....	.....
54	3	3	5	26	.....	16	26	13	16	.....	.....	26
27	5	1	1	2	.....	8	16	16	6	.....	.....	5
36	15	4	.....	15	.....	19	30	15	18	.....	.....	.....
23	23	.....	8	15	.....	16	19	10	23	.....	.....	14
83	6	.....	.....	13	.....	15	23	12	17	.....	.....	.....

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

ÉTAT GÉNÉRAL

	Ecoles modèles de garçons et écoles modèles mixtes	Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure		Revenu annuel	Dépense annuelle	Valeur des édifices et des propriétés foncières	Professeurs	Elèves	Nombre d'années dont se compose le cours d'études
		1881–82	1882–83						
		$	$	$	$	$			
169	St-Henri, Hochelaga	120	112	2200	2200	25000	11	606	5
170	St-Henri, Lévis	40	32	430	425	1600	1	22	7
171	St-Hermas	50	37	307	260	600	1	87	....
172	St-Hubert, Chambly	50	47	360	360	4000	2	54	4
173	St-Hyacinthe	40	37	2883	1200	3650	4	183	4
174	St-Hyacinthe	40	37	2883	866	6000	7	400	4
175	St-Hilaire, Rouville	60	47	310	310	1500	1	67	5
176	St-Ignace du Coteau	60	46	296	296	600	1	62	9
177	St-Isidore, Laprairie	40	33	300	300	500	1	93	3
178	St-Isidore, Dorchester	.....	37	800	1300	5000	4	85	5
179	St-Irénée	50	37	140	140	600	1	50	8
180	St-Jacques de l'Achigan	40	32	340	331	800	2	32	3
181	St-Jacques le Mineur	40	28	240	240	1000	2	96	7
182	St-Jean des Chaillons	50	37	.....	.....	.....	1	39	....
183	St-Jean, Montmorency	100	79	1280	1275	1000	2	105	9
184	St-Jean Baptiste, Hochelaga	140	130	1972	1865	4500	4	340	6
185	St-Jean Chrysostôme, Lévis	40	32	179	180	400	1	71	10
186	St-Jean Chrysostôme, Châteauguay	100	84	300	300	1200	3	235	....
187	St-Jean Port-Joli	50	42	160	173	1400	1	46	5
188	Ste-Jeanne de Neuville	40	33	220	214	500	1	36	....
189	St-Jérôme, Chicoutimi	40	37	170	170	315	1	71	4

CATHOLIQUE 1882-83—*Suite*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT

Elèves apprenant l'arithmétique	Elèves apprenant la tenue des livres	Elèves apprenant l'algèbre	Elèves apprenant la géométrie	Elèves s'exerçant à la composition ou amplification française	Elèves apprenant la composition ou amplification anglaise	Elèves étudiant la géographie	Elèves étudiant l'histoire	Elèves étudiant l'histoire du Canada	Elèves apprenant l'agriculture	Elèves apprenant l'horticulture	Elèves suivant un cours commercial spécial	Elèves étudiant le dessin linéaire industriel
456	30	.....	30	30	30	247	236	145	40	.....	30	35
22	4	5	4	.....	.....	18	22	22	32	.....	.....	32
50	4	4	4	6	.....	15	19	13	.....	.....	.....	26
45	6	.....	.....	6	.....	15	5	5	21	.....	5	15
183	31	.....	.....	31	.....	123	123	69	31	.....	.....	31
200	37	.....	.....	50	.....	120	145	37	.....	.....	.....	82
45	12	10	10	12	.....	53	53	18	48	.....	.....	4
48	7	.....	.....	7	.....	20	20	10	20	.....	.....	40
51	15	1	7	15	.....	24	33	22	22	.....	.....	50
85	32	.....	32	52	.....	62	62	20	32	.....	.....	32
30	3	3	3	4	.....	15	15	15	.....	.....	.....	20
32	12	.....	.....	12	.....	32	32	18	32	.....	.....	32
60	6	8	8	15	.....	18	18	10	40	.....	.....	96
39	20	.....	14	24	.....	39	39	39	39	.....	.....	39
105	33	8	33	55	25	55	55	55	55	.....	.....	83
225	18	.....	.....	45	.....	75	75	26	26	.....	18	75
53	6	.....	6	6	.....	42	45	32	40	15	.....	6
13	9	7	7	20	22	80	80	20	80	.....	.....	150
17	5	3	5	5	.....	11	11	11	10	.....	.....	10
36	10	.....	4	12	.....	30	36	30	12	.....	.....	.....
56	8	.....	.....	.....	.....	11	12	12	.....	.....	.....	.....

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

	Ecoles modèles de garçons et écoles modèles mixtes	ÉTAT GÉNÉRAL							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure		Revenu annuel	Dépense annuelle	Valeur des édifices et des propriétés foncières	Professeurs	Elèves	Nombre d'années dont se compose le cours d'études
		1881-82	1882-83						
		$	$	$	$	$			
190	St-Joachim, Deux-Montagnes.	70	56	401	397	1200	2	61	....
191	St-Joachim, Montmorency.....	40	33	263	260	1600	2	98	5
192	St-Joseph, Beauce.....	40	33	264	264	300	2	62	....
193	St-Joseph de Lévis, Lauzon..	250	233	1600	1600	10000	6	370	5
194	Ste-Julie de Somerset.....	50	42	230	230	1200	1	28	5
195	St-Lambert, Lévis.....	115	93	219	219	1200	2	53	2
196	St-Laurent, Montmorency.....	50	37	307	296	400	1	59	7
197	St-Léon, Maskinongé.....	50	37	279	222	800	1	60	....
198	St-Louis du Mile End.....	70	65	1816	1613	2500	3	113	4
199	St-Louis de Lotbinière.....	75	70	315	325	800	1	46	3
200	St-Louis de Gonzague.....	50	37	650	650	1500	3	108	5
201	St-Louis de Métabetchouan	40	37	162	160	150	1	75	3
202	Ste-Luce.....	50	33	213	213	300	2	65	....
203	St-Marc, Verchères.....	40	28	300	300	1200	1	26	....
204	Ste-Marthe, Vaudreuil.....	50	37	384	362	1000	1	75	....
205	St-Martin, Laval.....	60	47	503	400	4000	1	67	3
206	Ste-Martine.....	50	37	372	372	700	1	93	7
207	St-Mathias.....	40	.....	250	250	800	1	39	....
208	Ste-Mélanie d'Aillebout..... .	60	56	255	255	300	1	90	....
209	Ste-Monique, Nicolet.....	30	28	100	100	600	1	46	4
210	St-Nicolas, Lévis.....	60	46	400	400	1500	2	75	5

CATHOLIQUE 1882-83—*Suite*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT

Elèves apprenant l'arithmétique	Elèves apprenant la tenue des livres	Elèves apprenant l'algèbre	Elèves apprenant la géométrie	Elèves s'exerçant à la composition ou amplification française	Elèves apprenant la composition ou amplification anglaise	Elèves étudiant la géographie	Elèves étudiant l'histoire	Elèves étudiant l'histoire du Canada	Elèves apprenant l'agriculture	Elèves apprenant l'horticulture	Elèves suivant un cours commercial spécial	Elèves étudiant le dessin linéaire industriel
50	15	9	9	9	.....	45	18	16	22	.....	.....	15
98	15	6	15	15	.....	27	36	27	34	.....	.....	98
62	5	3	28	20	.....	24	30	12	40	.....	.....	40
173	110	13	40	110	40	140	140	40	.....	40	13	350
28	8	.....	8	8	7	28	28	28	8	.....	.....	8
31	19	4	.....	19	.....	.....	29	29	.....	.....	.....	.....
59	9	.....	3	10	.....	29	34	8	30	.....	.....	42
60	3	.....	.....	7	.....	30	30	10	30	.....	.....	35
53	28	.....	.....	13	.....	53	74	28	28	.....	.....	28
46	46	2	40	25	.....	46	40	40	40	.....	.....	40
108	38	19	.....	40	48	48	56	29	62	12	30	.....
75	16	.....	4	14	.....	18	46	10	41	.....	.....	.....
20	6	.....	10	6	.....	12	20	10	12	.....	.....	12
26	15	8	8	8	.....	15	24	13	18	.....	.....	26
60	30	25	.....	.....	.....	40	25	25	.....	.....	.....	30
50	5	2	2	.....	.....	25	29	20	15	.....	.....	.....
70	35	18	18	32	.....	56	70	18	70	.....	.....	70
34	1	1	.....	1	.....	21	25	10	11	.....	.....	2
49	23	8	9	15	.....	30	21	17	25	.....	9	40
35	.....	.....	.....	5	.....	4	10	2	4	.....	.....	.....
60	30	12	12	30	.....	60	60	30	30	30	.....	60

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

	Ecoles modèles de garçons et écoles modèles mixtes	ÉTAT GÉNÉRAL							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure		Revenu annuel	Dépense annuelle	Valeur des édifices et des propriétés foncières*	Professeurs	Elèves	Nombre d'années dont se compose le cours d'études
		1881-82	1882-83						
		$	$	$	$	$			
211	St-Norbert, Berthier	40	37	280	285	200	2	48	6
212	St-Norbert, Arthabaska	50	47	190	190	500	1	65	7
213	St-Narcisse, Champlain	40	37	357	357	600	2	146	.....
214	St-Ours, Richelieu	60	46	750	750	1800	2	94	8
215	St-Paschal	40	37	180	180	400	2	62	3
216	St-Patrice de Sherrington	60	46	435	435	1000	2	104	4
217	Ste-Pétronille	50	46	229	215	1200	1	53	10
218	St-Philippe, Laprairie	50	37	350	350	1200	1	84	4
219	St-Philippe, Kamouraska	40	37	182	190	500	1	105	5
220	Ste-Philomène	50	37	244	300	300	1	32	5
221	St-Pierre, Montmorency	60	55	240	225	1200	2	92	4
222	St-Pierre les Becquets	50	42	299	270	400	2	68	3
223	St-Pierre, Drummond	40	37	235	235	800	2	80*	.....
224	St-Pierre de Broughton	.....	28	200	200	400	2	93	.....
225	St-Polycarpe, garçons	50	37	300	380	400	1	71	.....
226	St-Polycarpe, mixte	.....	28	.....	.....	.....	1	80	.....
227	St-Prosper, Champlain	40	37	160	160	1530	1	66	6
228	St-Raphaël	50	47	176	244	800	2	141	7
229	St-Rémi	40	33	375	375	2000	2	107	7
230	St-Roch de l'Achigan	50	42	400	400	3000	3	82	5
231	St-Romuald, Lévis	200	186	900	900	600	5	268	4

CATHOLIQUE 1882-83—*Suite*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT

Elèves apprenant l'arithmétique	Elèves apprenant la tenue des livres	Elèves apprenant l'algèbre	Elèves apprenant la géométrie	Elèves s'exerçant à la composition ou amplification française	Elèves apprenant la composition ou amplification anglaise	Elèves étudiant la géographie	Elèves étudiant l'histoire	Elèves étudiant l'histoire du Canada	Elèves apprenant l'agriculture	Elèves apprenant l'horticulture	Elèves suivant un cours commercial spécial	Elèves étudiant le dessin linéaire industriel
48	17	16	16	.....	.....	39	39	14	8	8	.....	14
40	14	2	6	14	.....	16	26	10	16	.....	.....	30
56	15	.....	.....	7	.....	15	28	28	26	.....	.....	17
39	20	.....	.....	12	.....	39	22	14	.....	.....	.....	.....
35	8	.....	3	22	.....	15	22	9	15	.....	.....	15
104	8	4	8	8	.....	15	25	10	30	.....	.....	20
53	19	2	2	28	.....	28	53	28	38	38	.....	53
84	12	12	12	32	12	32	32	32	32	.....	.....	40
40	5	5	4	30	.....	25	23	23	10	.....	.....	.....
15	7	7	7	7	.....	7	11	11	5	5	.....	11
92	15	.....	.....	33	.....	63	37	18	18	.....	.....	92
37	25	5	7	7	.....	37	37	29	37	.....	.....	16
70	12	12	12	12	.....	12	12	12	15	.....	.....	12
75	10	10	10	.....	.....	10	10	10	40	10	.....	10
42	12	.....	16	24	.....	24	42	42	42	.....	.....	50
80	13	.....	13	13	13	35	35	35	80	.....	.....	15
66	8	.....	.....	11	.....	34	66	13	.....	.....	.....	28
136	23	4	4	3	.....	39	49	25	33	.....	.....	14
80	8	3	3	12	6	36	36	36	50	.....	8	30
40	15	15	.....	15	.....	33	33	15	8	8	15	15
175	14	8	8	58	16	59	201	57	.....	.....	.....	16

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

	Ecoles modèles de garçons et écoles modèles mixtes	ÉTAT GÉNÉRAL							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure		Revenu annuel	Dépense annuelle	Valeur des édifices et des propriétés foncières	Professeurs	Elèves	Nombre d'années dont se compose le cours d'études
		1881–82	1882–83						
		$	$	$	$	$			
232	Ste-Rosalie, Bagot	70	47	340	400	1000	2	90	5
233	Ste-Rose, Laval	40	37	1000	915	2500	3	132	5
234	St-Sauveur, Québec	200	186	900	2200	9500	9	463	7
235	Ste-Scholastique	75	70	560	560	5800	2	106	....
236	St-Sébastien, Beauce	40	33	245	257	250	2	59	4
237	St-Sévère	.....	.....	138	138	600	1	80	....
238	St-Simon, Rimouski	50	46	220	220	600	2	103	6
239	St-Simon, Bagot	50	37	300	300	400	1	52	....
240	St-Stanislas, Beauharnois	40	37	300	300	250	1	89	....
241	St-Stanislas, Champlain	60	56	485	481	800	2	180	3
242	St-Sylvestre	100	93	1345	1686	4000	5	92	5
243	St-Thomas de Pierreville	60	46	130	130	1200	3	140	....
244	Ste-Ursule, Maskinongé	100	28	300	300	2000	1	47	6
245	St-Valentin	60	46	400	400	1400	2	77	5
246	St-Valier	50	37	144	144	1600	1	48	5
247	St-Vital de Lambton	.....	28	225	225	800	1	29	4
248	St-Wenceslas, Nicolet	40	37	130	130	600	1	76	4
249	St-Zotique, village	40	33	450	450	1000	2	98	4
250	St. Zotique, Riv. Baudet	40	37	400	400	800	1	96	....
251	Sault au Recollet	50	37	400	390	2000	1	65	....
252	Shawinigan	50	47	250	220	650	1	82	....

CATHOLIQUE 1882-83—*Suite*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT

Elèves apprenant l'arithmétique	Elèves apprenant la tenue des livres	Elèves apprenant l'algèbre	Elèves apprenant la géométrie	Elèves s'exerçant à la composition ou amplification française	Elèves apprenant la composition ou amplification anglaise	Elèves étudiant la géographie	Elèves étudiant l'histoire	Elèves étudiant l'histoire du Canada	Elèves apprenant l'agriculture	Elèves apprenant l'horticulture	Elèves suivant un cours commercial spécial	Elèves étudiant le dessin linéaire industriel
18	8	6	6	1	.....	11	45	11	15	.....	1	.....
80	30	.....	.....	6	.....	40	50	40	40	.....	.....	40
138	54	.....	20	30	1	140	220	150	20	.....	26	18
68	22	8	8	8	.....	40	20	15	50	.....	.....	40
30	12	.....	.....	15	.....	24	24	13	20	.....	.....	28
28	5	.....	.....	8	.....	10	11	7	7	.....	.....	2
34	9	.....	13	34	.....	22	71	24	34	.....	.....	21
40	7	7	7	12	.....	25	25	12	.....	.....	.....	.....
59	6	5	7	4	.....	21	30	30	20	.....	.....	25
64	22	.....	15	22	.....	22	22	22	22	.....	.....	22
70	28	13	14	48	18	48	50	41	30	4	.....	46
50	16	6	2	20	.....	50	50	23	17	17	.....	65
40	6	4	4	10	.....	18	18	18	12	8	.....	.....
60	20	8	8	8	3	32	15	15	32	32	3	45
48	10	.....	.....	.....	.....	22	22	22	15	.....	.....	12
29	7	1	12	.....	.....	18	29	15	27	.....	.....	29
15	6	1	.....	10	.....	7	20	8	15	.....	.....	.....
42	14	11	5	14	.....	11	22	7	14	.....	9	5
90	16	.....	16	13	10	24	22	22	19	.....	9	28
40	11	3	3	11	11	11	19	11	.....	.....	.....	19
60	10	.....	4	15	.....	25	36	15	36	.....	.....	25

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

	Ecoles modèles de garçons et écoles modèles mixtes	ÉTAT GÉNÉRAL							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure		Revenu annuel	Dépense annuelle	Valeur des édifices et des propriétés foncières	Professeurs	Elèves	Nombre d'années dont se compose le cours d'études
		1881-81	1882-83						
		$	$	$	$	$			
253	Stanfold	50	47	300	300	800	1	29	....
254	Trois Pistoles	70	65	285	285	600	1	35	6
255	Valleyfield	115	.....	820	820	6000	3	375	5
256	Vaudreuil	80	55	533	533	5400	2	81	5
257	Victoriaville	25	23	130	130	500	1	25	6
258	Waterloo, Shefford	40	37	600	600	2000	2	120	....
259	Yamachiche	180	148	550	1000	4800	7	227	5
260	Contrecœur	50	46	295	323	1000	2	129	6
261	Ste-Agnès, Charlevoix	50	42	112	112	400	1	42	....
262	St-Arsène, Témiscouata	70	58	206	206	400	2	92	....
263	St-Fabien, Rimouski	50	42	210	210	600	2	101	....
264	Ville des Laurentides	40	34	425	605	1500	2	140	2
		17559	14836	143283	140287	765976	549	25585	....

CATHOLIQUE 1882-83—*Suite*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT

Elèves apprenant l'arithmétique	Elèves apprenant la tenue des livres	Elèves apprenant l'algèbre	Elèves apprenant la géométrie	Elèves s'exerçant à la composition ou amplification française	Elèves apprenant la composition ou amplification anglaise	Elèves étudiant la géographie	Elèves étudiant l'histoire	Elèves étudiant l'histoire du Canada	Elèves apprenant l'agriculture	Elèves apprenant l'horticulture	Elèves suivant un cours commercial spécial	Elèves étudiant le dessin linéaire industriel
29	14	.....	.....	15	3	29	29	5	29	.....	.....	.....
35	16	1	.....	16	.....	35	35	35	16	.....	.....	35
281	76	.....	103	108	.....	103	103	103	103	25	78	103
60	12	.....	.....	12	.....	15	15	15	30	.....	15	40
25	4	3	3	10	.....	20	25	10	12	.....	.....	10
84	6	6	6	10	.....	32	36	10	.....	.....	.....	16
155	34	20	20	40	12	155	155	105	105	.....	12	20
68	8	8	8	38	.....	38	24	24	38	.....	.....	28
42	6	6	6	8	.....	15	15	8	8	.....	.....	8
70	18	1	16	19	.....	41	59	30	15	.....	.....	35
80	20	.....	7	20	11	32	50	32	20	.....	.....	.....
82	.....	.....	.....	.....	.....	25	25	8	15	.....	.....	15
18204	4296	1111	1758	4720	817	10073	11593	6985	5712	718	724	7434

EDUCATION SUPÉRIEURE

ÉTAT GÉNÉRAL

	Ecoles Modèles de Filles	Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure 1881-82	Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure 1882-83	Revenu annuel	Dépense annuelle	Valeur des édifices et des propriétés foncières	Professeurs	Elèves	Nombre d'années dont se compose le cours d'études
		$	$	$	$	$			
1	Acton Vale	70	56	2252	4900	16100	12	197	6
2	Baie du Febvre	70	65	1500	1500	3000	5	116	6
3	Bécancour	25	21	155	155	1000	3	50	6
4	Buckingham	70	65	1279	1272	3000	6	57	7
5	Cap-Rouge	60	55	560	651	1500	4	43	5
6	Charleton	125	116	1500	1430	4300	5	53	5
7	Champlain	90	84	3284	2499	8500	6	122	5
8	Charlebourg	40	37	277	277	500	2	70	5
9	Chateau Richer	70	55	1060	1050	2000	5	115	7
10	Coaticook	300	279	2349	2277	5000	9	264	5
11	Côte des Neiges	60	47	506	500	1000	2	95	....
12	Côte St. Paul	50	47	765	900	1500	5	118	7
13	Drummondville	90	74	1872	1785	7250	8	203	8
14	Gentilly	80	55	1150	1150	2060	5	95	6
15	Granby	70	65	2593	2547	5800	10	140	8
16	Hâvre aux Maisons	100	84	696	625	2800	4	50	5
17	Hemmingford	70	65	607	682	2000	5	41	5
18	Ile Verte	50	37	233	233	1000	1	62	6
19	Iberville	85	74	2698	2686	7000	7	213	7
20	Kamouraska	60	47	1426	1346	4832	6	107	5
21	L'Assomption	70	56	2559	2465	8500	6	188	7

CATHOLIQUE 1882-83—*Suite*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT

Elèves apprenant l'arithmétique	Elèves apprenant la tenue des livres	Elèves apprenant l'algèbre	Elèves apprenant la géométrie	Elèves s'exerçant à la composition ou amplification française	Elèves apprenant la composition ou amplification anglaise	Elèves étudiant la géographie	Elèves étudiant l'histoire	Elèves étudiant l'histoire du Canada	Elèves apprenant l'horticulture	Elèves étudiant le dessin linéaire industriel	Elèves apprenant la couture	Elèves apprenant la broderie
139	3	15	8	60	.....	100	97	43	.....	50	80	20
56	11	6	4	23	.....	56	74	23	.....	4	56	56
33	2	.....	1	8	.....	18	18	12	.....	12	.....	.....
55	15	14	16	23	54	55	47	8	.....	30	54	30
42	24	20	20	28	8	.....	41	28	.....	41	.....	.....
45	14	9	9	20	20	25	32	24	10	31	40	25
92	15	3	3	25	2	44	70	44	25	26	60	25
34	11	6	6	34	12	21	46	34	.....	40	.....	.....
90	22	10	22	22	.....	90	90	66	.....	105	17	2
249	18	4	3	50	20	123	103	27	.....	149	92	74
40	.....	.....	.....	24	1	25	25	20	.....	9	28	5
88	9	3	3	26	20	52	86	9	.....	86	60	3
193	33	15	15	152	73	113	168	52	.....	203	125	61
57	12	6	6	22	2	49	49	22	10	30	40	26
140	23	7	7	32	23	62	73	41	.....	90	103	10
50	5	.....	.....	30	17	26	36	26	.....	26	50	35
38	.....	.....	.....	22	17	14	7	11	.....	36	32	15
40	7	7	7	.....	.....	20	40	20	.....	40	.....	.....
153	27	5	5	72	6	83	81	40	.....	153	153	26
68	31	.....	.....	35	5	60	87	30	.....	70	36	.....
143	57	5	10	.....	11	103	147	37	.....	180	150	70

EDUCATION SUPÉRIEURE

	Ecoles Modèles de Filles	ÉTAT GÉNÉRAL							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure		Revenu Annuel	Dépense annuelle	Valeur des édifices et des propriétés foncières	Professeurs	Elèves	Nombre d'années dont se compose le cours d'études
		1881-82	1882-83						
		$	$	$	$	$			
22	Montréal, paroisse Ste Anne.....	.....	93	1637	1702	6000	9	383	7
23	" " St. Joseph.....	.....	93	2085	2025	30000	9	480	7
24	" rue du Palais.....	80	74	2900	2700	16290	10	173	5
25	" " St. Denis.....	625	581	887	5945	37500	13	682	6
26	" " St. Hubert.....	90	74	2000	1980	7500	6	100	6
27	" Courant Ste. Marie.....	80	74	2889	2871	24000	10	424	7
28	" Pointe St. Charles.....	130	121	1671	1690	8000	7	276	7
29	N. D. de Toutes Grâce, Ottawa.....	230	214	3996	3875	14000	4	88	7
30	N. D. de la Garde, Québec.....	100	93	225	225	500	2	25	5
31	Pointe du Lac.....	.....	37	1535	1586	5000	5	62	7
32	Portneuf.	45	42	207	207	800	1	27	....
33	Québec, Cap Diamant.....	50	47	.....	.....	.....	2	22	5
34	Rawdon.....	60	55	833	912	2300	4	71	4
35	Rimouski, Externat.....	.....	.....	7524	7524	7000	2	71	6
36	Sault au Recollet.....	130	65	1300	1400	5000	5	74	....
37	St. Alexandre, Iberville.....	40	37	2019	1946	10000	7	126	6
38	St. Alexandre, Kamoureska.....	80	65	1800	1600	6000	6	75	7
39	St. Ambroise, Québec.....	40	37	160	160	600	1	72	5
40	St. Ambroise de Kildare.....	60	56	650	620	2700	5	60	6
41	St. Vincent.....	50	47	2000	1500	10000	6	70	7
42	Ste. Anne de Bellevue	45	37	800	450	7000	1	90	3

CATHOLIQUE 1882-83—*Suite*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT

Elèves apprenant l'arithmétique	Elèves apprenant la tenue des livres	Elèves apprenant l'algèbre	Elèves apprenant la géométrie	Elèves s'exerçant à la composition ou amplification française	Elèves apprenant la composition ou amplification anglaise	Elèves étudiant la géographie	Elèves étudiant l'histoire	Elèves étudiant l'histoire du Canada	Elèves apprenant l'horticulture	Elèves étudiant le dessin linéaire industriel	Elèves apprenant la couture	Elèves apprenant la broderie
303	84	12	.....	.....	144	144	213	25	.....	303	135	.....
394	107	4	4	200	5	267	295	82	.....	267	380	18
173	64	6	2	123	40	130	130	84	.....	173	173	60
475	17	10	4	65	5	246	475	246	.....	221	156	.....
80	6	.....	.....	24	10	70	65	24	.....	80	60	12
304	65	.....	.....	130	12	196	284	72	.....	284	250	36
220	50	.....	.....	20	75	185	140	58	.....	90	95	60
51	4	.....	.....	34	17	43	40	18	.....	36	73	8
25	8	3	10	25	.....	25	25	25	.....	25	25	.....
56	30	9	9	44	4	44	43	30	.....	42	44	21
27	13	3	5	14	.....	15	16	13	27	.....	.....	.....
22	19	.....	.....	.....	22	22	22	22	.....	.....	22	.....
58	19	.....	.....	18	16	20	12	9	4	28	22	.....
45	1	.....	.....	13	.....	13	21	13	...	13	40	.....
74	10	.....	.....	.....	.....	20	50	19	.....	.....	34	8
114	31	3	3	44	15	48	82	24	.....	69	53	28
57	12	12	12	36	.....	50	58	36	10	36	36	15
72	20	.....	8	20	.....	.....	39	12	.....	72	.....	.....
54	20	.....	.....	36	6	46	50	46	34	30	25	10
70	12	.....	.....	20	15	55	55	30	.....	40	45	20
60	12	6	12	30	.....	30	30	30	.....	.....	25	12

EDUCATION SUPÉRIEURE

	Ecoles Modèles de Filles	ÉTAT GÉNÉRAL							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure		Revenu annuel	Dépense annuelle	Valeur des édifices et des propriétés foncières	Professeurs	Elèves	Nombre d'années dont se compose le cours d'études
		1881–82	1882–83						
		$	$	$	$	$			
43	Ste. Anne de la Pocatière	180	158	2789	2776	8800	6	127	6
44	St. Anselme	80	74	970	940	500	5	80	5
45	St. Aubert	90	74	1112	1001	3500	4	86	6
46	St. Antoine de Hull	40	37	452	1725	12000	8	515	7
47	St. Barthelémi	55	47	2742	2528	8000	6	150	7
48	St. Bernabé	60	47	1564	1476	5300	5	103	6
49	St. Calixte de Somerset	90	74	2000	2000	5000	5	125	7
50	St. Célestin	70	65	595	595	2186	4	146	6
51	St. Charles	90	74	700	695	3100	5	60	6
52	St. Christophe	80	74	1520	1482	6900	5	117	5
53	Ste. Croix	90	83	972	1222	2000	5	150	6
54	Ste. Cunégonde	100	93	3500	2980	12000	11	500	6
55	St. Cuthbert	50	47	1300	2000	12000	5	52	4
56	St. David, Yamaska	50	37	1400	1000	8000	6	120	6
57	Ste. Elizabeth	100	93	4210	3653	17700	5	164	6
58	St. Ephrem d'Upton	100	93	1539	1532	3000	8	77	5
59	St. Esprit	50	37	570	595	2880	5	99	8
60	St. Ferdinand d'Halifax	80	55	725	840	15000	4	68	5
61	St. François R. S	50	40	915	950	5500	6	112	5
62	St. Gabriel de Brandon	50	47	740	720	5800	5	100	6
63	St. George de Henriville	40	33	1426	1380	7800	7	60	7

CATHOLIQUE, 1882-83—*Suite*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT

Elèves apprenant l'arithmétique	Elèves apprenant la tenue des livres	Elèves apprenant l'algèbre	Elèves apprenant la géométrie	Elèves s'exerçant à la composition ou amplification française	Elèves apprenant la composition ou amplification anglaise	Elèves étudiant la géographie	Elèves étudiant l'histoire	Elèves étudiant l'histoire du Canada	Elèves apprenant l'horticulture	Elèves étudiant le dessin linéaire industriel	Elèves apprenant la couture	Elèves apprenant la broderie
84	25	2	25	50	.....	54	65	54	.....	72	50	25
80	25	5	5	40	5	50	80	40	.....	80	50	40
76	20	3	3	48	10	50	58	12	20	55	50	20
515	17	.....	.....	144	7	119	273	144	.....	112	400	60
90	10	.....	.....	76	10	84	81	18	25	82	90	30
93	1	1	1	25	1	25	73	13	.....	21	73	50
121	25	10	10	25	10	80	120	80	65	65	30	12
57	8	8	8	30	.....	57	70	20	.....	8	36	15
48	18	16	16	25	12	42	42	42	19	42	20	.....
84	6	.....	3	33	12	39	40	39	.....	33	56	22
100	50	20	20	90	40	90	90	40	.....	70	140	40
360	100	.....	.....	160	50	150	180	90	.....	100	300	30
52	18	3	.....	40	8	35	44	30	.....	18	45	24
100	35	10	10	95	20	80	95	30	.....	100	90	40
105	30	7	5	65	.....	65	77	77	30	65	38	10
69	34	18	5	48	25	58	58	18	.....	60	60	58
80	45	.....	.....	40	.....	32	66	25	25	58	29	6
60	22	6	18	22	12	22	40	20	.....	18	40	.....
79	24	10	24	50	22	69	78	41	.....	80	60	10
80	60	.....	.....	60	2	25	65	20	36	99	42	.....
56	19	1	1	40	9	34	40	22	.....	53	48	17

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

	Ecoles modèles de filles	ÉTAT GÉNÉRAL							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure		Revenu annuel	Dépense annuelle	Valeur des édifices et des propriétés foncières	Professeurs	Elèves	Nombre d'années dont se compose le cours d'études
		1881-82	1882-83						
		$	$	$	$	$			
64	Ste-Gertrude	60	46	210	300	2000	2	49	.....
65	St-Guillaume d'Upton	50	37	1500	1500	3000	6	130	6
66	St-Henri, Hochelaga	120	112	5400	5250	20000	15	520	6
67	St-Hippolyte de Wotton	140	130	1327	1527	2500	4	53	6
68	St-Hugues	60	47	3967	3076	12000	8	132	6
69	St-Ignace du Coteau	50	37	1898	2596	9000	3	111	6
70	St-Jean Port-Joli	50	42	172	190	1000	1	42	6
71	St-Jérôme	100	93	2053	1727	7300	8	314	8
72	St-Joseph, Beauce	200	167	2500	2500	5900	8	134	7
73	St-Laurent, Montmorency	90	74	3240	2870	9200	5	113	5
74	St-Lin	90	84	2500	2300	12000	8	225	7
75	St-Liguori	90	84	600	700	4500	4	71	6
76	St-Louis de Gonzague	60	42	885	750	6000	6	120	9
77	St-Martin	50	42	1025	1148	9000	4	104	6
78	Ste-Martine	40	33	180	180	700	1	85	6
79	St-Maurice	50	37	1610	1610	2566	6	119	6
80	St-Médard de Warwick	.....	37	1400	1400	6120	6	165	6
81	St-Michel, Bellechasse	125	107	1500	1400	8000	5	97	8
82	St-Michel, Yamaska	60	55	1610	1700	6052	6	112	6
83	St-Michel, Napierville	60	42	1963	1959	3000	6	100	8
84	Ste-Monique	60	50	1100	800	4500	5	60	5

CATHOLIQUE 1882-83—*Suite*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT

Elèves apprenant l'arithmétique	Elèves apprenant la tenue des livres	Elèves apprenant l'algèbre	Elèves apprenant la géométrie	Elèves s'exerçant à la composition ou amplification française	Elèves apprenant la composition ou amplification anglaise	Elèves étudiant la géographie	Elèves étudiant l'histoire	Elèves étudiant l'histoire du Canada	Elèves apprenant l'horticulture	Elèves étudiant le dessin linéaire industriel	Elèves apprenant la couture	Elèves apprenant la broderie
42	12	7	12	22	.....	35	35	27	.....	40	35	18
120	11	4	4	42	1	61	74	42	.....	15	80	40
440	90	.....	.....	127	28	290	320	219	20	180	132	40
52	6	4	4	30	2	25	35	13	.....	.....	50	15
108	20	2	8	45	.....	52	43	43	.....	84	70	25
75	8	2	11	40	.....	54	54	54	12	32	69	8
42	11	6	6	12	.....	24	30	24	.....	24	15	2
224	106	12	.....	95	15	92	228	78	.....	122	100	39
130	72	8	8	66	15	94	99	94	.....	99	99	30
100	21	9	21	44	.....	44	69	40	.....	72	65	50
175	15	.....	15	150	8	158	125	45	.....	.....	120	75
71	28	.....	.....	29	1	19	29	12	.....	51	21	6
120	7	.....	.....	55	2	80	70	21	.....	105	57	20
48	48	.....	.....	20	.....	32	40	18	.....	96	38	10
60	25	21	12	22	.....	38	60	18	.....	58	.....	.....
119	20	11	11	60	10	71	84	41	.....	39	66	40
80	4	.....	.....	28	2	35	47	9	.....	12	25	40
80	1	.....	.....	30	6	42	74	15	.....	97	67	10
100	16	3	3	30	.....	60	80	18	10	25	90	20
84	30	2	.....	39	10	41	84	84	27	34	58	10
50	20	9	9	25	4	35	40	25	.....	9	40	30

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

	Ecoles modèles de filles	ÉTAT GÉNÉRAL							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure		Revenu annuel	Dépense annuelle	Valeur des édifices et des propriétés foncières	Professeurs	Elèves	Nombre d'années dont se compose le cours d'études
		1881-82	1882-83						
		$	$	$	$	$			
85	St-Ours	60	55	1600	1680	8200	9	224	8
86	St-Paschal	40	37	160	160	400	1	73	3
87	St-Paul de l'Industrie	70	56	350	600	300	3	120	8
88	St-Polycarpe	70	65	894	849	1200	6	82	6
89	St-Paulin	75	70	610	610	8300	5	80	6
90	St-Rémi	60	46	1500	1700	12000	9	183	4
91	St-Roch des Aulnaies	40	33	130	130	250	1	30	.....
92	St-Roch de l'Achigan	50	42	1200	1000	12000	4	80	7
93	Ste-Rose	70	56	725	1000	20000	6	140	6
94	St-Sauveur	200	186	3100	3200	8000	12	708	5
95	Ste-Scholastique	150	116	1000	1800	1700	5	150	5
96	St Timothée	90	65	1196	1173	3000	5	110	6
97	Ste-Ursule	65	51	1608	1760	5200	3	87	6
98	St-Valier	50	37	138	138	1600	2	46	5
99	St-Vincent de Paul	50	47	5921	6786	20000	5	175	8
100	St-Louis de Lotbinière	70	65	2475	2855	1600	6	90	5
101	St-Romuald, New-Liverpool	50	46	440	430	1000	2	45	5
102	Valleyfield	150	140	2418	3118	15000	9	453	7
103	Varennes	70	65	1300	1379	3000	5	94	6
104	Victoriaville	100	93	2570	2543	7200	6	160	7
		8420	7583	164155	172332	697086	572	14857	.....

CATHOLIQUE 1882-83—*Suite*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT

Elèves apprenant l'arithmétique	Elèves apprenant la tenue des livres	Elèves apprenant l'algèbre	Elèves apprenant la géométrie	Elèves s'exerçant à la composition ou amplification française	Elèves apprenant la composition ou amplification anglaise	Elèves étudiant la géographie	Elèves étudiant l'histoire	Elèves étudiant l'histoire du Canada	Elèves apprenant l'horticulture	Elèves étudiant le dessin linéaire industriel	Elèves apprenant la couture	Elèves apprenant la broderie
150	40	4	11	80	12	85	75	11	.....	80	110	12
38	8	.....	3	18	.....	18	38	8	.....	18	50	3
76	16	5	5	46	.....	60	92	60	60	40	60	60
60	20	.....	.....	48	18	42	70	55	32	35	28	12
55	5	5	5	23	2	26	40	14	.....	13	35	25
180	17	4	.....	100	42	120	104	80	80	140	80	10
20	7	.....	6	16	7	12	16	12	.....	30	.....	.....
60	7	2	.....	40	25	60	60	30	.....	30	50	30
95	60	.....	.....	38	25	70	70	15	.....	70	64	10
480	200	9	9	300	20	200	300	78	.....	200	210	.....
100	24	24	8	32	.....	38	54	20	60	64	70	20
100	3	.....	.....	50	8	62	62	32	6	40	60	40
84	5	5	5	50	.....	52	52	52	.....	45	30	.....
34	12	.....	3	3	.....	24	27	15	.....	20	.....	.....
100	20	2	2	20	10	75	75	60	25	40	100	15
78	43	7	7	40	20	43	90	43	.....	43	70	12
45	20	4	4	45	18	45	45	45	26	45	45	.....
433	18	10	.....	70	16	87	195	42	6	18	76	20
94	44	.....	.....	21	1	34	45	21	.....	94	32	.....
160	42	7	7	60	7	60	110	18	24	29	160	30
11670	2717	512	567	4921	1267	6663	8637	4061	728	6799	7243	2121

ÉDUCATION SUPÉRIEURE PROTESTANTE 1882-83.

Universités et Ecole Normale	Subvention du gouvernement		Elèves	Professeurs	Facultés	Nombre d'années dont se compose le cours d'études	Elèves	Nombre de diplômes
	1881-82	1882-83						
	$	$						
Université McGill, Montréal.....	4150	4150	420	50	Arts.	4	143	26
					Sciences ..	4	54	4
					Médecine .	4	188	30
					Droit.....	3	40	14
Collèges affiliés à l'Université McGill :								
Collège Morrin, Québec.....	1750	1750	32	9	Arts.	4	32	4
					Théologie .	3	4	1
Collège St. François, Richmond.	1000	1000	6	8	Arts.	2	6	.....
Collège Presbytérien, Montréal.	.....	.....	70	10	Théologie .	3	70	4
Collège " Wesleyan ", Montréal.	.....	.....	23	3	Théologie .	3	23	7
Collège Anglican, Montréal ...	.....	.....	19	6	Théologie .	3	19	1
Collège " Congregational ", do..	.....	.....	9	5	" "	3	9	2
Université, Lennoxville.....	2250	2250	85	31	Théologie .	2	6	1
					Arts.	3	17	13
					Médecine .	3	52	4
					Droit	3	10	4
Ecole Normale McGill, Montréal.	13866	13866	137	8	Classes :			
					Académie..	3	10	10
					Ec. Modèle	2	50	31
					Elémentaire....	1	77	46
	$23016	23016	801	130				

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

	"High Schools" et Académies	ÉTAT GÉNÉRAL							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure		Revenu annuel	Dépense annuelle	Valeur des édifices et des propriétés foncières	Professeurs	Elèves	Nombre d'années dont se compose le cours d'études
		1881-82	1882-83						
		$	$	$	$	$			
1	Bedford, Missisquoi	200	175	600	645	2000	3	67	....
2	Berthier-en-haut	200	250	2500	2500	4000	5	39	5
3	Clarencevile, Missisquoi	150	200	550	550	2700	2	78	....
4	Coaticook, Stanstead	450	325	2200	2200	4000	4	242	....
5	Compton Ladies' College	375	300	6000	6000	18000	7	48	4
6	Dunham Ladies' College	100	300	7800	7800	10000	13	78	4
7	Dunham Academy	.....	.....	520	520	.....	2	41	....
8	Eaton, Compton	225	250	575	600	1500	2	73	....
9	Granby, Shefford	275	200	586	825	1600	1	71	...
10	Hatley, Stanstead	100	100	600	600	800	2	45	3
11	Huntingdon	450	400	1318	1275	3400	2	58	....
12	Inverness, Mégantic	225	175	404	711	140	2	58	....
13	Lachute, Argenteuil	550	500	2019	2019	2200	4	173	....
14	Lacolle, St. Johns	75	75	950	950	1500	2	111	8
15	Lennoxville High School	.....	.....	12301	13109	30052	5	60	....
16	Knowlton, Brome	275	500	850	850	2500	2	95	3
17	Montréal, H. S. for girls	.....	.....	5507	8578	68249	15	189	8
18	Montréal, High School	1185	1185	7456	18698		15	365	8
19	Québec, H. S. for girls	.....	.....	.....	.....	.....	7	120	6
20	Québec, High School	1285	1485	4400	4400	10000	4	102	5
21	Shawville, Pontiac	225	200	747	634	1600	2	46	....

PROTESTANTE 1882-83—*Suite*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT

Elèves étudiant le latin	Elèves étudiant le grec	Elèves étudiant le français	Elèves étudiant les belles-lettres	Elèves étudiant l'histoire du Canada	Elèves étudiant l'histoire d'Angleterre	Elèves apprenant l'algèbre	Elèves apprenant la géométrie	Elèves apprenant la trigonométrie	Elèves étudiant la physique	Elèves étudiant l'histoire naturelle	Elèves étudiant la chimie	Elèves étudiant le dessin
8	4	25	47	40	18	25	6	.....	2	.....	.....	48
9	2	26	15	3	10	7	2	1	1	.....	.....	11
10	.....	20	67	38	36	15	8	.....	10	2	.....	28
9	.....	38	68	90	17	16	8	.....	1	.....	3	65
6	.....	40	48	30	42	6	.....	.....	.....	11	.....	41
22	.....	60	40	40	40	16	8	.....	.....	10	.....	12
7	3	7	30	12	3	5	3	.....	.....	.....	.....	.....
6	.....	26	73	65	43	40	28	2	.....	7	.....	73
4	.....	3	70	66	66	6	3	.....	.....	.....	.....	40
4	1	7	45	25	20	14	2	.....	.....	.....	.....	5
10	5	25	58	52	52	28	12	2	.....	.....	2	.....
3	.....	17	58	54	36	15	10	.....	.....	.....	.....	58
20	4	65	120	70	70	32	25	3	.....	13	.....	28
8	1	24	52	50	15	17	2	.....	2	.....	.....	.....
47	13	49	60	29	60	27	30	4	.....	.....	.....	11
20	5	35	65	88	69	33	13	9	.....	.....	.....	65
76	.....	186	152	30	24	30	30	5	.....	12	14	96
257	148	364	328	65	138	125	125	45	.....	.....	28	217
.....	.....	117	100	100	100	36	.....	.....	36	.....	.....	40
92	16	102	102	80	80	80	80	12	80	.....	22	80
8	.....	8	18	40	17	10	5	.....	.....	.....	.....	34

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

	"High Schools" et Académies	ÉTAT GÉNERAL							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure		Revenu annuel	Dépense annuelle	Valeur des édifices et des propriétés foncières	Professeurs	Elèves	Nombre d'années dont se compose le cours d'études
		1881–82	1882–83						
22	Sherbrooke, young ladies.....	375	325	1200	2300	9000	2	40	....
23	Sherbrooke, young men.....						3	42	....
24	Stanstead and Wesleyan College....	550	325	9002	10000	50000	9	232	....
25	St. Johns, St. Johns	150	250	1850	1850	5000	2	41	3
26	Three Rivers	200	250	1437	1600	6000	3	87	6
27	Waterloo, Shefford	225	400	1250	1250	5000	2	63	3
		7845	8170	72622	90464	239241	122	2664	....

PROTESTANTE 1882-83—*Suite*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT

Elèves étudiant le latin	Elèves étudiant le grec	Elèves étudiant le français	Elèves étudiant les belles-lettres	Elèves étudiant l'histoire du Canada	Elèves étudiant l'histoire d'Angleterre	Elèves apprenant l'algèbre	Elèves apprenant la géométrie	Elèves apprenant la trigonométrie	Elèves étudiant la physique	Elèves étudiant l'histoire naturelle	Elèves étudiant la chimie	Elèves étudiant le dessin
10	.....	40	40	40	40	30	25	.....	.....	.....	.....	40
13	3	38	42	.....	42	20	16	.....	6	1	3	.....
16	5	54	103	46	32	34	20	.....	20	.....	.....	.....
11	2	41	41	40	19	10	3	.....	.....	.....	.....	41
17	.....	50	.....	44	4	18	18	.....	.....	.....	.....	48
8	2	20	60	62	59	10	5	1	.....	.....	.....	28
701	214	1487	1902	1299	1152	705	487	84	158	56	72	1109

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

	Ecoles Modèles	ÉTAT GÉNÉRAL						
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure		Revenu annuel	Dépense annuelle	Valeur des édifices et des propriétés foncières	Professeurs	Elèves
		1881-82	1882-83					
		$	$	$	$	$		
1	Aylmer	50	.....	700	700	.....	2	42
2	Bristol, Pontiac	75	50	412	440	450	2	22
3	Clarendon, Pontiac	75	50	381	381	400	1	63
4	Cowansville, Missisquoi	75	50	400	400	800	1	70
5	Danville, Richmond	.....	.....	.....	.....	1900	3	45
6	Durham, Drummond	.....	75	1334	1437	1500	1	47
7	Frelighsburg, Missisquoi	.....	.....	550	500	1800	2	56
8	Gould, Compton	50	50	200	15	750	1	31
9	Grenville, Argenteuil	50	.....	520	482	2000	2	55
10	Hull	50	50	1500	1000	3500	1	21
11	Lachine, Jacques Cartier	.....	.....	1080	837	2000	1	55
12	La Pêche, Ottawa	50	50	351	339	250	1	53
13	Leeds, Mégantic	75	75	250	250	600	1	59
14	Magog, Stanstead	75	50	800	800	2000	2	70
15	Marhleton, Wolfe	50	.....	320	350	1400	1	60
16	Ormstown, Châteauguay	50	75	250	350	2000	2	25
17	Philipsburg, Missisquoi	50	.....	334	292	800	1	53
18	Rawdon, Montcalm	50	50	210	40	250	1	29
19	Richmond	.....	50	950	952	2342	3	49
20	Robinson, Compton	.....	50	.....	.....	.....	1	28
21	Sorel	.....	50	650	600	3000	1	43

PROTESTANTE 1882-83—*Suite*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT

Elèves apprenant le latin	Elèves apprenant le grec	Elèves apprenant la grammaire anglaise	Elèves s'exerçant à la composition	Elèves apprenant la géographie	Elèves étudiant l'histoire du Canada	Elèves étudiant l'histoire d'Angleterre	Elèves apprenant l'arithmétique	Elèves apprenant l'algèbre	Elèves apprenant la géométrie	Elèves apprenant l'histoire sainte	Elèves apprenant le dessin	Elèves apprenant la tenue des livres
5	8	42	42	42	42	15	42	10	7	.....	.....	35
2	16	22	22	22	22	.....	22	4	7	22	22	15
4	6	28	48	24	17	10	63	8	3	48	63	11
.....	.....	27	43	54	54	54	58	3	.....	.....	.....	3
.....	.....	45	15	45	15	15	45	.....	.....	15	45	4
.....	5	28	29	36	28	10	47	5	2	.....	11	8
2	10	48	48	50	10	2	54	2	.....	.....	.....	12
.....	5	21	28	27	20	12	31	3	1	27	10	5
.....	5	53	26	53	20	.....	55	.....	.....	.....	4	7
.....	8	21	21	21	21	21	21	6	6	.....	21	13
.....	12	20	20	30	12	12	55	.....	.....	20	55	12
.....	.....	12	24	26	5	5	44	5	3	16	.....	3
.....	10	34	26	34	18	14	40	9	2	.....	.....	.....
8	30	51	40	55	22	11	70	23	21	13	9	15
.....	11	25	20	39	12	12	46	.....	4	12	20	2
.....	10	22	25	22	8	8	25	5	5	25	25	2
2	6	14	20	27	15	4	35	2	2	.....	10	5
1	5	10	7	13	8	5	27	3	2	.....	13	4
.....	7	49	49	49	27	30	49	6	4	.....	16	3
.....	.....	11	10	14	14	9	28	4	1	5	.....	9
4	17	34	24	36	24	12	36	6	6	20	30	7

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

	Écoles modèles	ÉTAT GÉNÉRAL						
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure		Revenu annuel	Dépense annuelle	Valeur des édifices et des propriétés foncières	Professeurs	Elèves
		1881-82	1882-83					
		$	$	$	$	$		
22	Scolstown, Compton	50	.....	285	279	400	1	27
23	Stanbridge	50	50	275	30	2000	1	47
24	Sutton, Brome	50	50	450	450	.....	2	66
25	Sweetsburg	75	50	500	500	2500	2	40
26	St-Henri, Hochelaga	.....	.....	1300	1200	5000	2	62
27	St-Lambert	50	.....	490	540	2500	1	56
28	St-Sylvester	50	50	215	225	450	1	50
29	Thurso, Ottawa	50	50	570	452	1700	1	38
30	Valleyfield	75	75	983	750	6000	1	35
31	Warden, Shefford	50	.....	149	149	.....	1	24
		1325	1100	16409	14740	48292	44	1421

PROTESTANTE 1882-83—*Fin*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT

Elèves apprenant le latin	Elèves apprenant le grec	Elèves apprenant la grammaire anglaise	Elèves s'exerçant à la composition	Elèves apprenant la géographie	Elèves étudiant l'histoire du Canada	Elèves étudiant l'histoire d'Angleterre	Elèves apprenant l'arithmétique	Elèves apprenant l'algèbre	Elèves apprenant la géométrie	Elèves apprenant l'histoire sainte	Elèves apprenant le dessin	Elèves apprenant la tenue des livres
.....	7	9	14	10	8	2	20	2	2	9	3	.....
5	5	43	43	41	15	12	45	10	1	21	20	20
4	26	66	42	66	55	37	66	4	4	55	55	37
4	6	30	40	40	30	30	40	3	2	40	40	7
.....	.....	6	.....	20	10	.....	47	.....	1	.....	20	.....
.....	16	20	29	29	13	13	30	8	6	.....	29	.....
.....	11	20	20	33	20	7	33	8	7	20	7	14
.....	25	32	38	31	.....	30	38	12	12	30	32	13
.....	35	35	35	35	35	5	35	5	5	.....	23	9
.....	3	18	18	19	2	7	24	4	1	3	33	.....
41	305	896	866	1043	602	404	1271	160	117	401	606	275

TABLEAU Récapitulatif des Institutions d'éducation supérieure pour 1882-83.

	INSTITUTIONS	FINANCES							
		Revenu annuel des institutions	Dépenses annuelles des institutions	Elèves recevant l'instruction gratuitement	Elèves recevant gratuitement la pension	Elèves recevant gratuitement partie de la pension	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Valeur des édifices occupés par l'institution, ne lui appartenant pas	Total des dettes
		$	$				$	$	$
1	Collèges classiques.....	340859	344301	341	29	155	1426518	20000	519322
2	Collèges industriels	51372	46393	135	15	103	184400	20000	29923
3	Académies de garçons et académies mixtes	85078	84977	678	13	17	480640	65425	45173
4	Académies de filles.....	368947	452723	6947	223	691	1750291	145600	727261
5	Ecoles Modèles.....	323847	327359	8889	438	559	1505354	257792	399317
6	Ecoles Normales.....	49390	50008	199	4	47	231000	.....	.....
7	Ecoles modèles annexées aux écoles normales.....	.....	.....	278	.....	.....	.....	.....	.....
		1219493	1305761	17467	722	1572	5578203	508817	1720996

	FINANCES.—*Suite*					COURS D'ÉTUDES								
	Valeur des musées d'histoire naturelle	Valeur des cabinets de physique	Nombre de volumes dont se compose les bibliothèques	Globes et planétaires	Cartes Géographiques	Elèves apprenant l'arithmétique	Elèves s'exerçant au calcul de mémoire	Elèves apprenant la tenue des livres	Elèves apprenant l'algèbre	Elèves apprenant la géométrie	Elèves apprenant la trigonométrie	Elèves apprenant les sections coniques	Elèves apprenant le calcul différentiel et intégral	Elèves étudiant la physique
	$	$												
1	5760	14650	97220	50	965	3603	2593	750	711	666	347	198	73	322
2	.....	400	5898	25	170	1836	1830	658	198	285	102	59	68	112
3	963	10099	13606	58	535	4056	3326	1197	763	504	138	105	79	283
4	2000	200	36530	182	1920	12832	13412	3197	824	782	40	57	139	243
5	40	23	28956	347	3296	31145	30066	7288	1783	2442	97	139	441	71
6	1700	3000	14350	20	222	269	269	229	207	192	23	8	.....	52
7	.....	.....	.....	5	40	825	708	71	26	26	4	.....	.....	29
	10463	28372	196560	687	7148	54566	52204	13390	4512	4897	751	566	800	1112

TABLEAU Récapitulatif des Institutions d'éducation supérieure pour 1882-82.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES.—*Suite*

	Elèves apprenant à faire des observations météorologiques	Elèves étudiant l'astronomie	Elèves étudiant la chimie	Elèves étudiant l'histoire naturelle	Elèves dont le français est la langue maternelle apprenant l'anglais.	Elèves dont l'anglais est la langue maternelle apprenant le français.	Elèves apprenant la grammaire française	Elèves apprenant l'analyse grammaticale française	Elèves écrivant des dictées orthographiques françaises	Elèves s'exerçant à la versification française	Elèves s'exerçant à la composition ou amplification française	Elèves apprenant l'analyse grammaticale anglaise
1	159	246	272	415	2973	1033	2891	2321	2707	199	1637	2642
2	19	39	88	130	1819	115	1614	1506	1521	74	639	745
3	13	119	143	142	1806	1054	2441	2100	2195	101	1025	2262
4	71	360	142	710	5779	1025	9702	9380	9494	144	6486	3336
5	53	156	38	567	14367	2447	20868	18503	19031	373	9683	5955
6	.....	56	92	162	294	141	298	269	269	.....	128	283
7	.....	.....	.....	140	466	265	493	359	345	.....	46	421
	315	976	795	2266	27504	6080	38307	34438	35562	891	19644	15644

COURS D'ÉTUDES.—*Suite*

	Elèves apprenant la grammaire anglaise	Elèves écrivant les dictées orthographiques anglaises	Elèves apprenant la versification anglaise	Elèves apprenant la composition ou amplification anglaise	Elèves apprenant la grammaire latine	Elèves apprenant la versification latine	Elèves s'exerçant à la composition ou amplification latine	Elèves apprenant la grammaire grecque	Elèves s'exerçant à la composition ou amplification grecque	Elèves apprenant la grammaire hébraïque	Elèves apprenant l'italien	Elèves apprenant l'allemand	Elèves étudiant la géographie
1	2926	2771	199	1329	1728	629	687	1245	149	3	....	57	3338
2	918	725	39	298	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	1547
3	2666	2699	126	1769	229	13	113	37	23	.....	....	16	3111
4	3512	3745	59	2094	9	.....	.....	.....	.....	.....	1	10	9180
5	7425	7227	389	2950	64	1	26	7	3	.....	....	.....	17779
6	298	283	.....	173	63	8	40	9	9	.....	....	.....	269
7	477	482	.....	198	21	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	825
	18222	17842	812	8811	2114	651	866	1298	184	3	1	83	36049

TABLEAU Récapitulatif des Institutions d'éducation supérieure pour 1882-83.—*Suite.*

	COURS D'ÉTUDES.—*Suite*									
	Elèves étudiant l'histoire	Elèves étudiant l'histoire ancienne	Elèves étudiant l'histoire d'Angleterre	Elèves étudiant l'histoire de France	Elèves étudiant l'histoire du Canada	Elèves étudiant l'histoire des Etats-Unis	Elèves étudiant l'histoire sainte	Elèves étudiant les belles-lettres	Elèves étudiant la rhétorique	Elèves apprenant la déclamation
1	3400	884	927	629	1086	229	1418	584	280	1592
2	1511	136	36	95	1050	119	1334	34	14	825
3	3075	459	969	188	2247	81	2313	299	235	645
4	10370	1426	1087	1297	5224	808	7209	815	882	1672
5	20962	1009	1600	2045	11648	544	17071	572	390	3884
6	283	144	192	77	246	11	258	39	40	298
7	574	6	77	.....	447	.....	406	29	.....	.....
	40175	4064	4888	4331	21948	1862	30009	2372	1841	8916

	COURS D'ÉTUDES.—*Suite*										
	Elèves étudiant la philosophie intellectuelle et morale	Elèves étudiant la théologie	Elèves suivant la faculté des arts	Elèves apprenant l'agriculture théorique	Elèves apprenant l'agriculture pratique	Elèves apprenant l'horticulture	Elèves suivant un cours commercial spécial	Elèves étudiant le dessin théâtre industriel	Elèves apprenant le dessin	Elèves étudiant l'architecture	Elèves apprenant la couture
1	350	191	360	287	13	57	594	542	585	156	.....
2	15	.....	.....	425	46	140	547	779	640	173	.....
3	28	.....	.....	710	100	166	347	1424	2251	129	85
4	85	.....	15	1248	173	1233	2	7721	334	27	9576
5	78	.....	.....	6966	756	1352	823	14403	6980	50	8075
6	32	.....	.....	172	.....	.....	.....	162	136	.....	62
7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	407	229	.....	293
	588	191	375	9808	1088	3048	2313	25438	11155	535	18091

TABLEAU Récapitulatif des Institutions d'éducation supérieure pour 1882-83.—*Suite.*

	COURS D'ÉTUDES.—*Suite*					Maladies et Décès		Carrière embrassée par les élèves		
	Elèves apprenant la broderie	Elèves apprenant la peinture	Elèves apprenant la musique instrumentale	Elèves apprenant la musique vocale	Elèves s'exerçant à la gymnastique	Elèves malades durant l'année	Elèves décédés durant l'année	Elèves sortis après avoir terminé tout leur cours	Elèves sortis après avoir fait plus de la moitié du cours	Elèves continuant ailleurs leurs études
1	.....	.....	511	2554	1037	127	10	241	267	89
2	.....	10	117	702	665	207	5	56	320	121
3	35	36	195	1438	675	176	14	217	190	91
4	3195	159	2481	6636	2094	234	39	201	565	83
5	2560	47	1684	11156	2553	1826	119	524	1684	677
6	62	.....	105	298	100	.....	.....	34	13	4
7	.....	.....	.....	488	117	.....	2	14	18	47
	5852	252	5093	23272	7241	2570	189	1287	3057	1112

	CARRIÈRE EMBRASSÉE PAR LES ÉLÈVES.—*Suite*										
	Elèves sortis depuis deux ans ayant embrassé l'état ecclés.	Elèves se livrant à l'enseignement	Elèves se livrant à l'agriculture	Elèves se préparant au barreau	Elèves se préparant à la médecine	Elèves se préparant au notariat	Elèves étudiant l'arpentage	Elèves étudiant le génie civil	Elèves se livrant ou se préparant au commerce	Elèves se livrant ou se préparant à quelque branche d'industrie	Elèves ayant quitté le pays
1	201	51	123	33	53	26	14	15	296	45	22
2	.....	11	381	.....	.....	.....	33	1	480	70	121
3	3	100	114	2	4	1	13	14	254	376	33
4	12	172	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	61
5	7	465	925	2	.....	1	9	1	1165	134	288
6	.....	9	1	.....	2	.....	.....	.....	2	.....	.....
7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	18	2
	223	808	1544	37	59	28	69	31	2200	643	527

TABLEAU Récapitulatif des Institutions d'éducation supérieure pour 1882-83.—*Fin.*

	PROFESSEURS					ÉLÈVES				
	Religieuses institutrices	Institutrices laïques	Professeurs ecclésiastiques ou religieux	Professeurs laïques	Total de professeurs, d'instituteurs ou d'institutrices	Garçons	Filles	Elèves externes	Elèves demi-pensionnaires	Elèves pensionnaires
1	.....	13	334	46	393	4204	235	1749	1128	1562
2	.....	.....	71	15	86	2382	.....	1483	358	541
3	.....	55	77	53	185	4168	1089	4690	181	386
4	730	26	1	1	758	.....	15802	10637	1769	3396
5	592	301	114	157	1164	19621	22240	37143	1963	2755
6	2	.....	5	27	34	112	186	150	3	145
7	2	70	.....	40	112	517	308	825	.....	.....
	1326	465	602	339	2732	31004	39860	56677	5402	8785

	ÉLÈVES.—*Fin.*								
	Elèves catholiques	Elèves protestants	Elèves dont les parents résident dans le comté où se trouve l'institution	Elèves dont les parents résident ailleurs, dans la province de Québec	Elèves dont les parents résident dans l'Ontario	Elèves dont les parents résident aux Etats-Unis	Elèves au-dessous de 16 ans	Elèves au dessus de 16 ans	Total des élèves
1	3576	863	2488	1628	70	253	2725	1714	4439
2	2366	16	1893	328	11	150	2086	296	2382
3	3415	1842	4808	373	29	47	4240	1017	5257
4	15636	166	14547	930	39	286	13615	2187	15802
5	40330	1531	40741	780	54	286	39787	2074	41861
6	162	136	99	196	1	2	6	292	298
7	620	205	823	2	.....	.....	809	16	825
	66105	4759	65399	4237	204	1024	63268	7596	70864

APPENDICE No. VII

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

COMITÉ CATHOLIQUE

Séance du 2 Février 1883

Présents :—Le Surintendant, président ; Mgr l'Archevêque de Québec ; NN. SS. les Evêques des Trois-Rivières, de Rimouski, de Montréal, de St-Hyacinthe, d'Ottawa, de Sherbrooke ; Mgr Lorrain, Vicaire apostolique de Pontiac ; M. le Grand Vicaire Doucet, représentant Mgr l'Evêque de Chicoutimi ; l'hon. Sir N. F. Belleau, l'hon. P. J. O. Chauveau, l'hon. Juge Jetté, P. S. Murphy, écr.

Lecture d'un télégramme de M. le Dr. Painchaud s'excusant de ne pouvoir assister à la séance, pour cause de maladie.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

Le Surintendant lit la lettre suivante de l'hon. Trésorier de la province en date du 18 janvier dernier :

Québec, 18 janvier 1883.

Honorable Gédéon Ouimet,
Surintendant de l'Instruction Publique,
Québec.

Monsieur,

Le gouvernement est d'avis que l'acte passé en 1880 établissant un fonds de retraite et de secours en faveur des fonctionnaires de l'enseignement, devrait être abrogé ; mais avant d'agir dans ce sens, il désire consulter et prendre l'avis des deux comités du Conseil de l'Instruction publique.

En abolissant ce fonds, le gouvernement aurait l'intention de rembourser aux fonctionnaires de l'enseignement ce qu'ils ont payé et de remettre ce qui a été retenu sur les octrois à la disposition du Département de l'Instruction publique. Il aurait aussi l'intention de pourvoir à l'octroi de pensions aux inspecteurs d'écoles et aux professeurs des écoles normales.

Je vous transmets copie des projets d'actes que j'ai préparés à cet effet et je vous prie de convoquer les comités du Conseil de l'Instruction publique pour les leur soumettre.

Je serais heureux de me rencontrer avec les comités, afin de leur donner les renseignements ou les explications qu'ils pourraient désirer, et je vous prie de me faire savoir la date et l'heure à laquelle il conviendrait à ces messieurs de me voir.

J'ai l'honneur, etc., etc.,

J. WURTELE,
Trésorier Provincial.

Le Surintendant lit aussi l'avis de convocation relativement à cette lettre :

QUÉBEC, 22 janvier 1883.

J'ai l'honneur de vous informer qu'une session spéciale du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique aura lieu dans la salle du Conseil, "au Département," vendredi, le deuxième jour de février prochain, à dix heures du matin, pour considérer :

1o. Si l'acte de la Législature 43-44 Victoria, chapitre 22, intitulé : "Acte pour établir un fonds de retraite et de secours en faveur des fonctionnaires de l'enseignement primaire," devrait être amendé ou rappelé ;

2o. Tout autre projet de loi ou matières qui pourront être soumis aux chambres pendant la présente session de la Législature concernant l'instruction publique ;

3o. La section 2e de l'acte 36 Victoria, chapitre 15, au sujet du mon-

tant déposé au crédit du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique. Cette convocation a lieu à la demande du gouvernement.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

de Votre Grandeur,

Le très-humble serviteur,

GÉDÉON OUIMET,
Surintendant.

LOUIS GIARD,
Secrétaire-Archiviste.

Lecture est faite d'un projet intitulé : " Acte pour abroger l'Acte 43-44 Vict., chap. 22," et aussi d'un autre projet d'acte intitulé : " An Act to provide for the superannuation or pensioning of certain officers of justice and other officers," ces deux projets d'acte étant ceux mentionnés dans la lettre de l'hon. M. Wurtele du 18 janvier dernier.

Les hons. MM. Mousseau et Wurtele donnent des explications sur ces deux projets de loi.

Lu une requête signée par J. O. Casgrain et cent quarante-neuf autres instituteurs et professeurs de Montréal et d'ailleurs demandant que l'Acte 43-44 Vict., chap. 22, ne soit pas abrogé, mais qu'au contraire, il soit amendé, et référant aux amendements mentionnés dans " *Le Journal de l'Instruction Publique.*"

A l'Honorable Conseil de l'Instruction Publique

L'humble requête des soussignés expose respectueusement :

Que les instituteurs, par la nature de leurs fonctions, sont appelés à rendre les plus grands services à la société ;

Que les gouvernements les plus éclairés du monde ont su reconnaître l'importance de ces mêmes services, en assurant aux instituteurs une existance convenable sur leurs vieux jours ;

Que le gouvernement de Québec a compris, lui aussi, que les instituteurs ont des droits à la reconnaissance publique, et ce, en vertu d'une loi

sanctionnée en 1880, créant un fonds de pension en faveur de ceux qui ont consacré la meilleure partie de leur existence à l'éducation de la jeunesse ;

C'est pourquoi les soussignés, instituteurs de la province de Québec.

Exposent humblement :

" Qu'ils espèrent que votre honorable Conseil voudra bien suggérer au gouvernement de cette province, non seulement de maintenir, mais encore de compléter la loi des pensions de retraite, en y faisant les amendements ci-après énumérés ;

" Vos requérants ont la conviction que le gouvernement, qui vient de manifester des intentions si généreuses envers les officiers du service civil, ne refusera pas de continuer et même d'augmenter l'allocation accordée au fonds de pension des instituteurs."

U. E. Archambault, écr., principal de l'académie commerciale catholique de Montréal et J. B. Cloutier, écr., un des professeurs de l'école normale Laval, sont entendus et donnent des explications au comité sur la requête et les amendements proposés.

Après discussion, Mgr. l'Archevêque proposa la résolution suivante, secondé par Sir N. F. Belleau :

1o. Que le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique est en principe favorable à l'existence d'un fonds de retraite et de secours en faveur des fonctionnaires de l'enseignement primaire ;

2o. Que le dit comité croit que la loi 43-44 Victoria, chap. 22, a besoin de quelques modifications, mais n'est pas prêt à en proposer actuellement, vu le peu de temps alloué pour cet objet ;

3o. Qu'un sous-comité de cinq membres soit nommé pour étudier cette question et faire rapport à la réunion qui doit avoir lieu en mai prochain, avec pouvoir de prendre les moyens nécessaires pour connaître l'opinion de tous les fonctionnaires de l'enseignement primaire, tels que définis par la section 1 du dit acte ;

4o. Que le dit sous-comité soit composé de M. le Surintendant, de Mgr de Rimouski, de l'hon. M. Chauveau, du moteur et du secondeur.

Adopté.

Lecture est faite de la lettre de l'hon. J. A. Mousseau au Surintendant, en date du 23 décembre dernier, relativement à la résolution adoptée par le comité le 28 septembre dernier :

QUÉBEC, 23 décembre 1882.

L'honorable GÉDÉON OUIMET,
Surintendant de l'Instruction Publique,
Québec.

MON CHER MONSIEUR,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 4 novembre dernier (No. 1522, 1882), contenant une résolution du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique qui, " à raison de certains faits récents, ex-" prime le vif désir que, dorénavant, aucun projet de loi sur l'éducation ne " soit présenté à la Législature, sans avoir d'abord été communiqué à ce " comité pour lui fournir l'occasion de donner son opinion."

Comme vous le savez, en demandant au parlement de Québec la création du Conseil de l'Instruction publique, le gouvernement a voulu se constituer, dans les membres qui le composent, des auxiliaires éclairés et compétents, dont la sagesse le mettrait à l'abri de toute erreur dans une matière aussi importante, aussi délicate que celle de l'enseignement.

C'est mon intention fermement arrêtée de poursuivre le but de la loi et de continuer à mettre à profit les précieuses suggestions que voudront bien me faire les membres de ce Conseil. J'apprécierai surtout celles venant de NN. SS. les évêques. Je sais qu'elles seront toujours le fruit de leur expérience et de leur travail comme je suis persuadé qu'elles leur seront aussi dictées par le même zèle et le même dévouement dont ils ont fait preuve jusqu'ici pour la cause de l'éducation.

C'est le vœu de la population de toute croyance dans la province de Québec, que la religion forme la base de l'éducation, et aussi longtemps

que je serai au poste que j'ai l'honneur d'occuper maintenant, je resterai opposé à toute législation tendant à mettre en danger notre instruction religieuse.

Du reste, il n'y a rien à appréhender de ce côté, mais je dis cela pour faire connaître de suite et une fois pour toutes à messieurs les membres du Conseil de l'Instruction publique, surtout quand il s'agira de législater sur le sujet, que je serai toujours bien content de recevoir leurs sages conseils et d'en tirer tout le profit possible dans une matière où la religion a à jouer le premier rôle.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. A. Mousseau

Alors, Mgr l'évêque de Montréal propose

Que M. le Surintendant soit chargé de remercier le gouvernement pour la bienveillance avec laquelle il a accueilli le désir de ce comité, et particulièrement pour la résolution qu'il exprime de faire toujours de la religion la base de notre système d'éducation.

Adopté.

Lecture d'une lettre de l'hon. Louis Beaubien, du 23 janvier dernier, au Surintendant, lui transmettant un projet de loi en amendement de l'acte 32 Vict., chap. 16, lequel est lu et approuvé.

Le Surintendant informe le comité que dans un projet de loi ayant pour objet l'incorporation du village St-Sauveur de Québec en ville, il est pourvu au mode d'imposition des cotisations scolaires dans la dite ville ; aussi, un bill pour amender les lois sur l'instruction publique en tant qu'elles se rapportent à la ville de Richmond ; aussi, un bill pour amender l'acte incorporant la cité de Hull, et dans lequel les commissaires d'écoles de la dite cité pourvoient au mode de perception des cotisations et autres matières scolaires.

Ces différents projets sont adoptés.

Lu une lettre de l'hon. H. G. Joly au Surintendant, en date du 1er février courant :

QUÉBEC, 1 février 1883.

Honorable GÉDÉON OUIMET,
Surintendant de l'Instruction publique.

MONSIEUR,

Pendant la dernière session, la Législature de la province de Québec a passé un acte (45 Vict., chap. 13) par lequel il est, entre autres mesures, statué : "Que le Lieutenant-Gouverneur en conseil pourra désigner, par "proclamation, un jour qui sera observé comme le jour de "la Fête des "Arbres" (Arbor Day) pour la plantation des arbres forestiers."

Chez nos voisins des Etats-Unis, cette fête, connue sous le nom de *Arbor Day*, est observée dans le Minnesota, le Nebraska, le Michigan et plusieurs autres Etats, et c'est par millions que l'on compte les arbres forestiers plantés chaque *Arbor Day*. Leurs collèges, leurs séminaires, leurs écoles prennent la part la plus active à cette fête, et vous comprenez, j'en suis certain, le plaisir que ces enfants, jeunes garçons et jeunes filles, prennent à planter ces arbres et à veiller à leur sûreté et à leur progrès.

Les précautions requises pour bien arracher les arbres, les replanter, leur mettre des supports, les arroser, sarcler, tailler et en un mot leur donner les soins nécessaires pour assurer une belle et rapide croissance sont pour les enfants autant de leçons pratiques d'ordre et de persévérance dont ils profiteront toute leur vie. Il n'y a pas de meilleurs moyens de leur faire apprécier l'importance des détails.

Ils apprendront en même temps à aimer les arbres, et c'est un sentiment qui, une fois contracté, ne s'efface jamais.

Dans notre pays plus que dans tout autre le temps est venu de combattre le préjugé dont nous avons hérité des premiers colons qui considéraient (l'on ne peut les blâmer si l'on se met à leur place) les arbres de la forêt comme autant d'obstacles et d'ennemis.

Ces temps sont changés : les descendants de ces mêmes colons commencent à regretter la guerre impitoyable que leurs pères ont faite à la forêt.

Je viens vous prier de soumettre cette question aux hommes éminents qui composent le Conseil de l'Instruction Publique. Ils savent que la meilleure manière d'instruire le peuple, c'est de commencer par instruire la jeunesse. Ils ne refuseront pas d'accorder leur puissant concours au mouvement qui se fait maintenant pour rendre à la Province une partie des richesses dont la Providence l'avait si libéralement dotée, mais dont la main de l'homme l'a en grande partie dépouillée.

J'ose espérer que le Conseil de l'Instruction Publique voudra bien recommander à toutes les institutions d'éducation d'accorder un congé, le jour fixé par Son Honneur le lieutenant-gouverneur pour la "Fête des Arbres" (Arbor Day), ce congé devant être employé par les élèves à transplanter les arbres forestiers sur les terrains appartenant à ces institutions ou sur tout autre terrain qui sera jugé favorable.

Veuillez recevoir, monsieur, l'assurance de ma considération.

Votre bien obéissant serviteur

H. G. JOLY.

L'Honorable M. Chauveau, secondé par Mgr Langevin, propose la résolution suivante :

Résolu—Que ce Conseil, désireux de seconder le mouvement en faveur de l'arboriculture, recommande à toutes les écoles et maisons d'éducation subventionnées par le gouvernement d'accorder un congé le jour qui sera fixé par Son Honneur le lieutenant-gouverneur pour la "Fête des Arbres," ce congé devant être employé par les élèves à transplanter des arbres forestiers sur les terrains appartenant à ces écoles ou maisons d'éducation ou sur tout autre terrain qui sera jugé favorable, et que ce Conseil remercie l'Honorable M. Joly de la recommandation qu'il a bien voulu lui adresser à ce sujet.

Adopté à l'unanimité.

Lecture d'une lettre du Rév. A. L. F. Bélanger, prêtre, directeur de l'institut des sourds-muets à St-Louis du Mile-End, demandant une recommandation du Comité auprès du gouvernement, pour obtenir les moyens de construire un autre édifice plus spacieux à Terrebonne ou ailleurs.

Proposé par Mgr l'Archevêque :

Que ce Comité, reconnaissant l'importance de l'enseignement à donner aux sourds-muets et sourdes-muettes, prie le gouvernement de le favoriser en assurant par un acte spécial pour douze ans une allocation qui mette ces institutions en état d'emprunter une somme au moyen de laquelle elles puissent construire les édifices nécessaires.

Agréé.

L'Hon. Sir N. F. Belleau propose :

Qu'il sera loisible au gouvernement de faire l'emploi de la somme de $9,885.44 actuellement au crédit de ce Comité pour acquitter certaines sommes dues par le Département de l'Instruction Publique, à la condition que le gouvernement fasse remise de cette somme lorsqu'il en sera requis par ce Comité.

Adopté unanimement.

Le Comité décide que sa prochaine réunion régulière aura lieu le 22 mai prochain.

Et le Comité s'ajourne.

Pour copie conforme,

LOUIS GIARD,
Secrétaire-Archiviste.

Séance du 22 Mai 1883.

Présents :—Le Surintendant, Président ; Mgr l'Archevêque, NN. SS. les évêques de Montréal, St. Hyacinthe, Ottawa, Rimouski, Sherbrooke, Chicoutimi, Mgr Lorain, Vicaire Apostolique de Pontiac ; M. le Grand Vic. O. Caron, représentant Mgr des Trois-Rivières ; l'hon. Sir N. F. Belleau, l'hon. Juge Jetté ; le Dr. F. Painchaud, écr, et P. S. Murphy, écr.

M. le G. V. Caron dépose une lettre de Mgr des Trois-Rivières, le nommant administrateur du diocèse en son absence.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est corrigé et approuvé.

Lecture d'une plainte faite par un certain nombre de notaires contre M. l'inspecteur P. J. Ruel.

Après que le comité en a pris connaissance, M. le Juge Jetté propose que la partie de la dite plainte qui se rapporte à l'exercice de la profession de notaire par le dit inspecteur n'étant pas de la compétence de ce comité, celui-ci décide qu'il n'y a pas lieu qu'il s'en occupe ; mais que quant à la partie relative à la non-résidence du dit inspecteur dans le district d'inspection qui lui est attribué, une copie lui en soit communiquée avant que ce comité prenne aucune action à cet égard.

Lecture d'une requête signée par 94 instituteurs, exprimant le désir que les candidats qui se présentent à l'examen pour obtenir un certificat de capacité comme inspecteurs d'écoles, ne soient examinés que sur la composition, la traduction, la pédagogie, les lois scolaires, la construction des maisons d'école et la statistique, exigée par le département de l'instruction publique. Considération de la dite requête est remise à la prochaine assemblée.

Le sous-comité nommé à la dernière assemblée, pour prendre des renseignements au sujet de la création d'un fonds de pension pour les instituteurs, fait le rapport suivant :

19 mai 1883.

Assemblée du sous-comité nommé pour prendre des renseignements au sujet du fonds de pension des instituteurs, créé par la 43e et 44e Vict., ch. 22.

PRÉSENTS :—Mgr l'Archevêque, Mgr de Rimouski, l'hon. Sir N. F. Belleau, P. J. O. Chauveau, et M. le Surintendant.

Mgr l'Archevêque est élu président.

M. le Surintendant donne communication d'une circulaire et d'un tableau qu'il a adressés aux inspecteurs, avec recommandation de s'enquérir des instituteurs et institutrices de leur district, s'ils étaient ou non en faveur d'un fonds de pension, et de faire rapport.

Vingt-deux inspecteurs ont fait rapport. Quelques-uns de ces rapports ne sont que partiels. Le nombre de rapports transmis jusqu'à ce jour est de 1487. Sur ce nombre, 1278 (159 instituteurs, 1119 institutrices) sont en faveur et 209 sont opposés, dont 7 instituteurs et 202 institutrices.

Votre comité fera un nouveau rapport plus tard, lorsqu'il aura reçu les rapports de ceux des inspecteurs qui n'en ont pas transmis, et lorsque les rapports encore incomplets auront été complétés.

‡ E. A., Arch. de Québec.

Ce rapport est adopté, sur la proposition de M. le Dr Painchaud.

La demande des commissaires d'écoles de la ville de St. Jean d'Iberville, d'une aide qui les mettra en état de faire face à certaines dépenses encourues pour la construction d'une bâtisse devant servir de logement à neuf Frères des Ecoles Chrétiennes qui dirigent leur académie et pour répation à la maison où se tient la dite académie, est lue et renvoyée à la prochaine assemblée.

Sur la proposition de Mgr de Montréal, le comité recommande que M. Joseph Napoléon Miller soit nommé inspecteur d'écoles, en remplacement de A. D. Dorval, écr., décédé, pour le même district et avec le même traitement.

Demande de MM. les inspecteurs d'écoles, D. Bégin, P. J. Ruel et Ed Savard, à l'effet d'obtenir une augmentation de traitement.

Sur la proposition de Mgr l'Archevêque, il est décidé que ces demandes seront favorablement recommandées au gouvernement.

Déposé une requête de M. l'ex-inspecteur d'écoles Tanguay.

Mgr de Rimouski propose, secondé par M. le Dr Painchaud, que vu la grande importance de l'inspection des écoles, il soit nommé un sous-comité chargé de s'occuper de cette question et de faire rapport à ce comité ; que le Surintendant soit prié de mettre devant le dit sous-comité tous les renseignements désirables relativement à l'étendue des districts d'inspection, aux difficultés de communication dans chaque d'eux, et à la manière dont chaque inspecteur s'acquitte de ses fonctions, et que ce sous-comité se compose de Mgr l'Archevêque, du Surintendant, de Sir N. F. Belleau, de J. G. Bossé, écr., du moteur et du secondeur, et que le *Quorum* soit de trois.

Un projet d'amendement à la 12e section du ch. 16 de la 32e Victoriâ, présenté par J. Frégeau, écr., M.P.P., ayant pour objet que les mots "en aucun temps" soient retranchés et qu'on leur substitue les mots "du consentement de la majorité des dissidents" n'est pas approuvé, le comité estimant que ce serait de fait abolir un privilège important que la loi actuelle accorde aux dissidents.

Le comité recommande les nominations suivantes de membres pour divers Bureaux d'examinateurs, savoir :

Bureau de Bedford.

John Francis Léonard, écr., en remplacement de Moise Lefebvre, écr., démissionnaire.

Bureau de Beauce.

Charles Lindsay, écr., en remplacement d'Achille Fortier, écr., démissionnaire.

BUREAU D'AYLMER.

Eraste d'Odet D'Orsonnens, écr., et Charles B. Rouleau, écr., en remplacement de John Delisle, écr., et d'Alexandre Bourgeau, écr., décédés.

La proposition suivante est faite par l'hon. Sir N. F. Belleau :

Que le comité regrette infiniment de lire dans l'*Etendard*, No. 89, publié samedi dernier, une grave accusation faite par M. P. S. Murphy, lequel " aurait cherché l'automne dernier à séparer les Frères Directeurs des Ecoles Chrétiennes du Frère Provincial des dites écoles qu'il représentait comme ayant été blâmé par un des évêques de la province à une réunion du Conseil de l'Instruction publique " ; que cette accusation est une injure et un manquement aux convenances, aux usages et aux bons rapports admis et tacitement convenus dans toutes les communications, soit confidentielles soit d'une manière collective par et entre les membres de ce comité, le secret étant toujours supposé à moins d'une entente au contraire.

L'hon. Juge Jetté, secondé par le Dr Painchaud, propose en amendement :

Que M. Murphy ayant déclaré au comité qu'il n'avait jamais dit qu'un évêque de la province avait blâmé le Frère Provincial des Ecoles Chrétiennes, ainsi que rapporté par le Frère Arnold dans une lettre publiée par le journal l'*Etendard*, et que les propos ainsi rapportés n'ont jamais été tenus à aucune séance du comité, celui-ci accepte la dite déclaration et refuse de s'occuper davantage de ces prétendues révélations de conversations privées.

Cet amendement est adopté à l'unanimité.

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 1883.

PRÉSENTS :—Le Surintendant, président ; Mgr l'Archevêque de Québec : NN. SS. les Evêques de Montréal, St-Hyacinthe, Rimouski, Sherbrooke, Chicoutimi, Ottawa ; M. le Grand Vicaire Caron, représentant l'Evêque des Trois-Rivières ; Les honorables Sir N. F. Belleau, P. J. O. Chauveau ; MM. P. S. Murphy, Dr Painchaud.

Le procès-verbal des délibérations de la dernière assemblée est lu et adopté.

Lecture de lettres de Mgr Lorrain, de l'hon. Juge Jetté, de l'hon. M. Ryan, et de P. B. Benoit, écr., M.P., s'excusant de ne pouvoir assister à la présente assemblée du Comité.

Lecture de l'ordre en Conseil qui nomme P. B. Benoit, écr., M.P., membre du Conseil de l'Instruction Publique.

Lecture d'une requête de l'institut des sourdes-muettes, de Montréal, demandant au Comité Catholique de recommander au gouvernement l'augmentation de sa subvention.

A ce sujet, le Révérend M. Trépanier, chapelain de cette institution, donne des explications aux membres du Conseil.

Adopté.

Après lecture d'une lettre de l'inspecteur Ruel au sujet de sa non résidence dans son district d'inspection, l'honorable P. J. O. Chauveau propose :

" Que le surintendant soit chargé d'informer M. l'inspecteur Ruel, de la part du Comité Catholique, qu'il devra établir sa résidence dans les limites de son district d'inspection d'ici au 1er septembre 1884."

Adopté.

Mgr l'Evêque de Chicoutimi propose que François-Xavier Gosselin, écr., avocat, de Chicoutimi, soit nommé membre du bureau des examinateurs de Chicoutimi, en remplacement de François O'Brien, écr., absent.

Adopté.

Mgr l'Evêque de St-Hyacinthe propose que le Rév. Arthur St-Louis, prêtre, soit nommé membre du bureau des examinateurs catholiques du district de Bedford, en remplacement du Rév. Alphonse Phaneuf, décédé.

Adopté.

Mgr l'Evêque de St-Germain de Rimouski propose que Léonidas Dionne, écr., avocat, soit nommé membre du bureau des examinateurs de Rimouski,

en remplacement de M. Fournier, décédé, et que M. Henry Clapperton soit nommé membre du bureau des examinateurs catholiques de Bonaventure, en remplacement de Pierre Chauveau, écr., absent.

Mgr l'Archevêque de Québec propose que l'amendement aux lois scolaires soumis par l'inspecteur Ruel, au Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique, soit adopté comme suit, et recommandé au gouvernement dans le cas où il serait question d'amendements à la loi scolaire à la prochaine session du parlement.

La section 12 du ch. 16 de la 32e Vict., Acte pour amender les lois concernant l'éducation dans cette province est abrogée et remplacée par la suivante :

Lorsque les deux-tiers des habitants se déclareront dissidents, tout contribuable appartenant à cette minorité sera obligé de payer ses taxes et contributions mensuelles aux syndics de la dite minorité religieuse, pourvu que sa propriété ne soit pas éloignée de plus de trois milles de la maison d'école établie ou à établir dans l'arrondissement. Les milles devront être comptés dans les routes ou chemins publics. Et les deux-tiers des habitants qui auront demandé la dissidence devront collectivement donner avis de telle dissidence, suivant la sec. 55 du chap. 15 des Statuts Refondus du Bas-Canada, au président des Commissaires d'écoles. Et le secrétaire-trésorier des syndics alors élus donnera subséquemment au président des Commissaires d'écoles une liste des noms de tous ceux qui devront appartenir à la dissidence, ainsi que de tous les terrains affectés par le paragraphe précédent. Néanmoins tout contribuable appartenant à cette minorité religieuse et se trouvant en dehors des trois milles de la maison d'école sera libre d'entrer dans la dissidence ou non.

Adopté.

Le sous-comité chargé de l'examen de la loi concernant les pensions de retraite accordées aux instituteurs, fait rapport comme suit :

Le sous-comité chargé de faire rapport sur la loi 43-44 Vict., ch. 22, relative au fonds de retraite et de secours en faveur des fonctionnaires de l'enseignement primaire, a l'honneur de faire le rapport suivant :

Au moment actuel, le nombre des instituteurs et institutrices étant de 3,444, et le nombre des réponses reçues étant de 2,061, il s'ensuit qu'il y en a encore 1,383 dont on ne connaît pas le sentiment.

Sur les 2,061 qui ont répondu, il y a 250 instituteurs favorables à la mesure et 1,447 institutrices favorables, total 1,697.

Les votes défavorables ont été partagés comme suit ; 14 instituteurs et 340 institutrices, total 354 défavorables.

Il n'y a pas de rapports des Iles de la Magdelaine, ni du district d'inspection de feu M. Dorval, qui n'a été remplacé que dernièrement.

Les inspecteurs n'ont donné rapport que des instituteurs et institutrices qu'ils ont eu occasion de visiter depuis l'ordre qu'ils avaient reçus de s'assurer de l'opinion des instituteurs et institutrices de leurs districts.

Votre sous-comité considérant que la proportion des non-consultés est de plus du tiers du nombre total, et qu'il est important que le sentiment des intéressés soit connu autant que possible, recommande qu'aucune action ne soit prise pour le moment et que s'il est possible d'avoir des réponses plus nombreuses et moralement complètes, avant la prochaine session, il soit convoqué une session spéciale du comité catholique.

Le tout humblement soumis.

E.-A., ARCH. DE QUÉBEC,
Président du sous-comité.

Adopté sur motion de Mgr l'Evêque de Sherbrooke.

La requête des instituteurs émettant le vœu que certaines modifications fussent faites aux lois concernant les examens des candidats à la charge d'inspecteurs d'écoles, en faveur de ceux qui ont obtenu des diplômes académiques, ayant été prise en considération, l'honorable P. J. O. Chauveau propose :

Qu'il soit décidé qu'il n'est pas expédient d'accorder la demande faite par certains instituteurs au sujet de l'examen des candidats à la charge d'inspecteur d'écoles.

Adopté.

L'honorable Sir N. F. Belleau propose :

La question des livres donnés en prix à l' cole Normale-Laval à Québec étant discutée, et les explications du surinten ant jugées satisfaisantes, le Conseil procède aux ordres du jour.

Adopté.

Le comité procède à l'examen de la liste préparée par le surintendant, concernant la distribution du fonds de l'éducation supérieure.

SÉANCE DU 26.

PRÉSENTS :—Les mêmes.

Le comité continue l'examen de la liste concernant la distribution du fonds de l'éducation supérieure.

L'Evêque de Rimouski demande s'il est vrai que le département de l'Instruction publique ait envoyé une circulaire aux inspecteurs d'écoles recommandant des mesures contraires à une résolution du comité catholique de ce Conseil au sujet du choix d'un ouvrage unique dans chaque matière d'enseignement dans les écoles.

Le surintendant répond que la circulaire envoyée ne l'a été qu'aux commissaires et aux syndics d'écoles et aux inspecteurs protestants en langue anglaise.

Mgr l'évêque de Montréal propose :

Que le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique ayant pris connaissance d'une requête présentée par les Sœurs directrices de l'institution des sourdes-muettes pour la province de Québec,

Considérant :

1o. Que ces religieuses ont fait depuis plusieurs années des frais considérables pour les édifices, pour le personnel de l'enseignement. pour le soutien d'un d'un grand nombre d'élèves pauvres, etc.

2o. Qu'elles ont fait de leur maison un établissement provincial destiné à donner l'instruction à toutes les sourdes-muettes de la province ;

3o. Que pour atteindre leur but d'une manière plus efficace, elles ont commencé de nouveaux édifices dont le coût ne saurait être moindre de soixante-quinze mille piastres ;

4o. Que déjà elles ont une maison qui a coûté plus de saixante-six mille piastres, mais que cette maison est insuffisante aux besoins de leur œuvre ;

5o. Que leurs ressources ne leur permettent pas de supporter toutes ces dépenses qui, dans les autres pays, et notamment chez nos voisins, incombent d'ordinaire à l'Etat ;

En conséquence :

Le comité catholique de l'Instruction publique prie instamment le gouvernement provincial d'accueillir favorablement la requête que les dites Sœurs directrices de l'institution des sourdes muettes lui présenteront pour obtenir une allocation additionnelle spéciale, sans préjudice au fonds d'éducation supérieure.

Adopté.

Sur la demande du Révérend M. Lagacé, principal de l'école normale Laval, le comité recommande la nomination de M. David Frève, comme professeur des sciences, en remplacement de M. Cloutier et avec le même traitement.

A 5 heures le comité s'ajourne au lendemain.

Séance du 27.

Présents : Les mêmes, moins M. le Grand-Vicaire Caron et l'honorable Sir N. F. Belleau.

Le sous-comité chargé d'étudier le fonctionnement de l'inspection des écoles fait le rapport suivant :

Le sous-comité chargé d'étudier le fonctionnement de l'inspection des écoles a l'honneur de faire rapport de progrès, et se fera un devoir de préparer au plus tôt des suggestions sur la matière importante qui lui a été référée.

† JEAN, Ev. de St. G. de Rimouski.
Président du sous-comité.

Adopté sur la proposition de l'hon. P. J. O. Chauveau.

La demande d'une subvention de six cents piastres ($600.00) en faveur de l'académie commerciale anglaise, de Québec, adressée par le frère Allphraates est prise en considération et n'est pas accordée.

Le sous-comité termine l'examen des listes préparées par le Surintendant concernant la distribution des fonds affectés à l'éducation supérieure et aux municipalités pauvres, lesquelles, après quelques modifications, sont recommandées à l'approbation du gouvernement.

Pour copie conforme,

LOUIS GIARD,
Secrétaire-archiviste.

COMITÉ PROTESTANT

(TRADUCTION)

Séance du 29 novembre 1882.

Présents : le Lord Evêque de Québec, dans le fauteuil ; le Rév. Cook, le Rév. Mathews, l'hon. L. R. Church, M. R. W. Heneker, D.C.L., M. le Principal Dawson, C.M.G., M. E. J. Hemming, D.C.L., et l'hon. Gédéon Ouimet, Surintendant de l'Instruction publique.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

Le rapport du sous-comité nommé pour examiner la loi scolaire est soumis à l'assemblée, discuté longuement et amendé ; il est ensuite résolu à l'unanimité, sur motion de M. le principal Dawson : "Que les clauses contenues dans le rapport du sous-comité soient adoptées telles qu'elles viennent d'être amendées, et qu'elles soient renvoyées au sous-comité pour en faire la révision, et que le plus tôt possible elles soient transmises au président pour qu'il en donne communication aux membres du comité, les soumette, s'il le croit nécessaire, à une réunion spéciale du comité, et les transmette au gouvernement pour les faire incorporer à la loi."

Annexe du rapport du sous-comité chargé d'examiner la loi scolaire.

Sur motion de M. Hemming, secondé par le Rév. Mathews, il est résolu :

"Que le sous-comité soit prié d'examiner si la méthode de taxation scolaire actuellement employée à Montréal, à Québec et dans d'autres cités, ne pourrait pas avantageusement être étendue à toute la province, et de faire rapport sur ce sujet à la prochaine session de ce comité."

M. Heneker lit un court essai sur l'*Educational Record*, indiquant quels devraient être l'objet et la nature d'un semblable journal. Cet essai est renvoyé au sous-comité du *Journal of Education*, et le dit sous-comité reçoit

instructions de ne pas dépasser, dans les mesures qu'il pourra prendre ultérieurement pour la publication de l'*Educational Record*, le chiffre de la subvention de cinq cents piastres accordée par le gouvernement.

Le comité est informé qu'on n'a fait aucune nouvelle démarche pour opérer la rentrée des arrérages d'honoraires de licences de mariage que le gouvernement fédéral a en sa possession. Le nom de l'hon. L. R. Church est porté sur la liste du sous-comité nommé à cet effet.

MM. Allnatt et Weir sont de nouveau nommés inspecteurs d'académies et d'écoles modèles, aux mêmes conditions. L'inspection devra commencer vers le milieu de mai ; le Lord Evêque et le Rév. Cook sont chargés de préparer sur le sujet une circulaire aux instituteurs.

Il est convenu qu'une subvention de cinquante piastres sera accordée à l'académie de Danville.

Le comité après avoir mis à l'étude les lettres de plusieurs commissions d'examinateurs au sujet d'un changement dont il avait été question, à l'époque de la réunion de ces commissions, décide de s'en tenir au mode actuel ; il charge cependant le secrétaire de rédiger des notes spéciales pour les commissions de Bonaventure et de Gaspé, dont les assemblées devront se faire le premier mardi de juin et de décembre.

Il est fait lecture d'une lettre de M. Alfred Neville Thompson, secrétaire de la commission d'examen de Stanstead, recommandant la nomination de William Henry Lee à la charge d'examinateur en remplacement de M. Richardson, décédé.

Il est fait lecture d'une lettre de M. Driscol, président de la commission d'examen d'Ottawa, recommandant la nomination du Rév. George C. Robinson et de M. Malcolm McLeod à la charge d'examinateurs.

L'honorable Surintendant est prié de recommander au gouvernement ces diverses nominations.

En réponse à une lettre de M. Holmes, principal de l'académie de filles de Stanstead, demandant que la commission d'examen de Stanstead reçoive l'autorisation d'examiner les candidats au brevet d'école modèle, le secré-

taire est chargé d'écrire que le comité s'occupe actuellement d'étudier toute cette question.

Certains documents relatifs à la conduite et au caractère d'un instituteur sont soumis au comité et renvoyés à un sous-comité composé du Lord Evêque et du Rév. Cook.

Les comptes et pièces justificatives soumis au comité sont examinés et trouvés corrects ; la balance en banque à cette date est de $81.85.

Le comité donne ordre de payer le compte des dépenses casuelles du secrétaire au montant de $5.85.

Le comité n'ayant plus d'affaires à expédier, s'ajourne au 28 février 1883, ou à une date plus rapprochée, s'il est nécessaire, sur un avis de convocation du président.

GEORGE WEIR,
Secrétaire.

SÉANCE DU 2 FÉVRIER 1883.

Présents : le Lord Evêque de Québec, dans le fauteuil ; M. le principal Dawson, le Rév. Mathews, M. Heneker, l'honorable James Ferrier et le Rév. E. J. Rexford, secrétaire du département, représentant le Surintendant de l'instruction publique.

Le Rév. Rexford donne lecture d'une lettre de l'hon. J. Wurtele, trésorier de la province, disant que le gouvernement a l'intention de révoquer la loi de 1880 établissant un fonds de retraite et de secours en faveur des fonctionnaires de l'instruction primaire, et qu'il a également l'intention de pourvoir au payement de pensions aux inspecteurs d'écoles et aux professeurs des écoles normales, et qu'avant d'en agir ainsi le gouvernement désire avoir l'avis des deux comités du conseil de l'instruction publique. L'honorable trésorier de la province dit qu'il est prêt à s'aboucher avec les comités dans le but de leur donner les renseignements et les explications qu'ils pourront demander. Les honorables Mousseau, Wurtele et Lynch ont eu une entrevue avec le comité.

Les honorables Mousseau et Wurtele ont expliqué les vues du gouvernement sur le sujet auquel il est fait allusion ci-dessus, et après discussion, il est résolu à l'unanimité, sur motion de M. R. W. Heneker, secondé par M. Dawson :

" Que, attendu que ce comité a appris des membres du cabinet

1o. Que ce dernier désire présenter à la législature un projet de loi abrogeant la loi du fonds de retraite, 43–44 Victoria, chapitre 22, et qu'avant d'en agir ainsi, il voudrait obtenir l'avis de ce comité à ce sujet ;

2o. Mais que, dans le but de sauvegarder les droits acquis, il se propose d'en revenir à l'ancienne loi des retraites, passée le 22 décembre 1856, en vertu de laquelle les instituteurs et institutrices peuvent, au moyen de contributions volontaires, profiter des avantages offerts par cette loi ;

3o. Qu'il se propose d'augmenter le maximum de $800 stipulé par la loi de 1856, d'une subvention additionnelle d'au moins $1,000 (la dite somme de $1,000 constituant le chiffre de la subvention accordée par le gouvernement aux termes de la section 12, sous-section 3 de la loi de 1880) ;

4o. Qu'il pourvoira au sort des inspecteurs d'écoles et des professeurs et instituteurs des écoles normales en les portant sur la liste du fonds de retraite du service civil ;

5o. Que les sommes retenues sur la subvention scolaire et sur les traitements des instituteurs et institutrices, en vue de la mise en vigueur de la présente loi, seront remises au comité de l'instruction publique et aux instituteurs et institutrices par l'entremise des commissions scolaires ;

Ce comité approuve la révocation projetée du chapitre 22 de la 43–44 Victoria, aux conditions mentionnées dans les articles 2, 3, 4 et 5, plus haut cités ; mais qu'il engage fortement le gouvernement à modifier les dispositions de l'ancienne loi des retraites de 1856 de façon à induire davantage les instituteurs à en profiter ;

Qu'une copie de la présente résolution soit immédiatement transmise au gouvernement avec prière de permettre qu'elle soit publiée sans délai."

Le président demande la permission de présenter le rapport du sous comité sur la pétition de certains habitants de la municipalité scolaire de Cox. Le secrétaire reçoit l'ordre de transmettre ce rapport au Surintendant de l'Instruction publique.

M. Dawson, du sous-comité de l'*Educational Record*, rapporte que les éditeurs du *Review* sont disposés à le publier une fois tous les deux mois à dater du 1er février, au prix de $500 par an pour le nombre d'exemplaires requis, d'augmenter le nombre de pages de chaque en proportion et de fournir également un papier de meilleure qualité. On tiendra compte, dans le volume de 1883, des avis émis au sujet des matières à publier.

Il est donné ordre de payer à la *Gazette publishing company*, aussitôt que l'état du fonds des dépenses casuelles le permettra, la balance de $253.33 qui lui revient.

Il est ensuite résolu à l'unanimité :

"Que le Surintendant de l'Instruction publique soit prié de fournir à ce comité un sommaire des grands tableaux statistiques des inspecteurs concernant les écoles protestantes et mixtes dans les différents districts d'inspection."

La lettre suivante adressée par M. Heneker à M. William White, bâtonnier du barreau de Québec, au sujet des examens préliminaires pour l'admission à l'étude des professions, est soumise au comité ; il est ensuite résolu à l'unanimité :

"Que la lettre lue par M. Heneker soit approuvée par ce comité, comme contenant l'expression de son sentiment et soit publiée dans le *Record* pour que le public en prenne connaissance."

Sherbrooke, 29 janvier 1883.

A WILLIAM WHITE, Ecr.,
Sherbrooke.

CHER MONSIEUR,

Je ne vous écris pas officiellement, je n'y suis pas autorisé, cependant l'intérêt bien connu que vous portez à la question de l'éducation dans cette province et votre position honorable et importante de bâtonnier du barreau

e Québec, vous donnent le droit d'être instruit des désirs du comité pro-
estant du Conseil de l'Instruction publique au sujet de l'examen des can-
idats qui se présentent pour l'admission à l'étude des professions en cette
rovince. Je dois déclarer tout d'abord que le comité protestant n'a aucu-
ement le désir de s'ingérer dans l'éducation des catholiques. Les deux
omités du Conseil de l'Instruction publique poursuivent le même but, mais
gissent dans deux sphères distinctes.

Le système protestant d'éducation peut être divisé en trois degrés, les
coles communes, les écoles supérieures (*High schools*), et les universités.
vec les moyens limités dont il dispose, le comité s'efforce d'élever gra-
uellement le niveau des *High schools*. L'administration des écoles com-
unes exige beaucoup de soins ; mais jusqu'ici ces écoles ont été soumises
resqu'exclusivement à la direction du Surintendant de l'Instruction pu-
lique ; et les universités, bien qu'elles reçoivent une part des deniers pu-
lics, se trouvent en dehors du droit d'inspection que possède ce comité.
lles transmettent régulièrement au gouvernement des rapports sur leurs
avaux et sur le nombre de leurs élèves et sont dignes de la grande con-
ance que le public leur accorde. Mais les *High schools* ou les *académies*,
omme on les nomme dans les districts ruraux, ont été dans un état qui
onne très peu de satisfaction. Le comité a travaillé sérieusement à relever
ur niveau à la hauteur du travail que le pays en attend. Je n'ai pas
intention de vous faire subir le détail de leurs défauts et des efforts que le
omité protestant a faits pour améliorer leur condition, qu'il me suffise de
ire que le but du comité a été de faire de ces académies des institutions
apables d'offrir aux jeunes gens les moyens de se préparer à l'étude des
rofessions et à l'admission dans les universités en leur enseignant les
rincipes fondamentaux d'une éducation libérale, qui les mette en état de
rendre part à la vie sociale, dans quelque profession qu'ils embrassent.
ne des difficultés les plus sérieuses que le comité a éprouvées résulte du
ouvoir qu'ont les différentes professions d'examiner les aspirants pour
ur permettre de commencer leurs études professionnelles. Cet examen
st bien différent de celui qu'on fait subir pour l'admission à l'exercice de
a profession, et dont le comité n'a aucun désir de s'occuper puisque c'est
out à fait en de horsde ses attributions. Mais pour ce qui est de l'admission à
étude, le comité croit que la meilleure préparation qu'un jeune homme

puisse y apporter est une éducation libérale, *non forcée*, et qui provoque le développement des facultés en cultivant la pensée et l'esprit d'observation. Cette éducation est également convenable et utile, comme préparation, à celui qui veut étudier la loi, la médecine, le génie et les autres professions y compris même la théologie.

Avec le système actuel, il n'y a aucune uniformité dans le plan ou dans les matières de l'examen, point d'examinateurs de profession, et, grâce à l'incertitude qui règne à cet égard, les étudiants sont induits à recourir à des questionnaires antérieurs et à se préparer par une étude *forcée*.

Mais un obstacle plus grand encore résulte du fait qu'aucun professeur d'académie ne peut s'occuper de préparer les étudiants pour les différentes professions, et vaquer en même temps au travail ordinaire de la classe sous une pression semblable, aucun système d'instruction ne peut tenir. Le projet du comité est d'établir une commission d'examinateurs composée de professeurs expérimentés, nommés par le gouvernement, sur la recommandation du comité, et, si on le veut, avec le concours des différentes professions. Ce système répondrait aux exigences présentes, pourvu que les matières enseignées dans les académies et les High schools forment le sujet principal des examens ; et dans ce cas, les professions pourraient naturellement, en tout temps, recommander l'étude de certaines matières. Le comité accueillerait avec faveur cette coopération de la part des professions qui par là renforceraient sa position.

L'adoption de ce système relèverait le niveau de l'éducation, donnerait de meilleurs professeurs et ferait éviter les inconvénients de l'enseignement forcé. Le comité, en outre, insiste fortement sur la nécessité absolue de reconnaître que le degré universitaire donne par lui-même qualité pour être admis à l'étude d'une profession. Les deux universités protestantes de McGill et de Bishop's College travaillent à élever la qualité de leur diplôme. Elles s'entendent sur les matières exigées pour la matricule des arts, et bien qu'il y ait, sur le reste, quelques différences causées par la diversité des intelligences, il existe chez les deux un désir bien arrêté d'exiger de leurs élèves un travail sérieux. Si les corps professionnels ne veulent pas accepter des hommes qui ont consacré trois ou quatre années de leur vie à une

étude des arts et des sciences, non pas simplement technique, mais large et raisonnée, on aura presque droit d'en conclure que la province de Québec est un milieu peu propre à l'existence d'une université.

Dans l'espoir que vous voudrez bien accueillir en bonne part ces quelques observations,

Je demeure, etc.,

R. W. HENEKER.

SÉANCE DU 28 FÉVRIER 1883.

Présents : le Lord Evêque de Québec, dans le fauteuil ; les Rév. Cook et Mathews, MM. R. W. Heneker et E. J. Hemming, les honorables James Ferrier, et Gédéon Ouimet, Surintendant de l'Instruction publique.

Le procès-verbal de la réunion trimestrielle du 29 novembre 1882 est lu et approuvé. Le procès-verbal de la réunion spéciale du 2 février 1883 est également lu et approuvé pour la partie qui concerne les matières spéciales qui font l'objet de la convocation ; mais les autres sujets qui ont été traités à cette séance ayant soulevé des objections, ont été renvoyés, sur résolution, à une époque ultérieure.

Le comité consent à approuver la résolution adoptée à cette réunion spéciale au sujet de l'*Educational Record*, avec la proposition supplémentaire de consacrer une page ou deux du journal à l'insertion gratuite des annonces d'instituteurs et d'institutrices qui postulent des emplois et de commissaires et syndics qui demandent des professeurs.

Le comité consent également à approuver la résolution demandant que le Surintendant de l'Instruction publique soit prié de fournir un résumé des grands tableaux statistiques des inspecteurs concernant les écoles protestantes et mixtes dans les différents districts d'inspection.

Le rapport du sous-comité sur la pétition de certains habitants de la municipalité scolaire de Cox est reçu et adopté.

Le comité accepte l'idée générale de la lettre de M. Heneker à M. Wm. White, bâtonnier du barreau de la province de Québec, au sujet de l'examen préliminaire des candidats à l'admission à l'étude des professions. Le Rév. Cook enregistre son dissentiment.

L'honorable Surintendant de l'Instruction publique déclare que, par suite du décès du Rév. George C. Robinson, dont le comité à sa dernière réunion trimestrielle a demandé la nomination à la charge de membre de la commission d'examen d'Ottawa, aucune nomination n'a encore été faite, et que le Rév. J. E. Cunningham a été proposé en remplacement. Le comité prie alors le Surintendant de demander au gouvernement la nomination du dit Rév. J. E. Cunningham. L'hon. Surintendant ajoute que M. Lee sera nommé à la même époque membre de la commission d'examen de Stanstead.

M. Hemming appelle l'attention du sous-comité de la loi scolaire sur la décision qui a été prise au sujet de son dernier rapport. Le sous-comité sera prêt à rendre compte, à la prochaine réunion, de son entrevue avec les membres du gouvernement.

Il est fait lecture d'une lettre de l'honorable M. Joly demandant que le comité accorde un congé dans toutes les écoles le jour désigné par le lieutenant-gouverneur comme "Fête des arbres." Le comité consent à cette demande, à la condition que cette journée soit employée à planter des arbres.

Aucune nouvelle démarche n'ayant été faite au sujet des arrérages d'honoraires de licences de mariage, il est résolu à l'unanimité que le Lord Evêque de Québec, le Rév. Cook et l'hon. Gédéon Ouimet, assistés de l'hon. James Ferrier, soient constitués en sous-comité pour se rendre auprès des ministres d'Ottawa dans le cours du mois prochain, dans le but d'arriver aussi tôt que possible au règlement de cette question.

Le rapport du comité de l'école normale McGill aux autorités de cette école sur l'opportunité de hausser le degré du brevet d'académie, et l'adoption de ce rapport par l'université sont soumis au comité. L'examen en est remis à la prochaine réunion, et le secrétaire reçoit l'ordre de transmettre, dans l'intervalle, copie de ce rapport aux membres du comité.

Un mémoire des directeurs de la *High school* de Québec, demandant une subvention pour cette école, sur le fonds de l'éducation supérieure, est soumis au comité ; l'examen en est renvoyé à la prochaine réunion.

Il est donné lecture d'une lettre de M. McEmslie, intituteur, au sujet du rappel projeté de la loi du fonds de retraite des instituteurs. L'hon. Surintendant de l'Instruction publique est prié de soumettre cette lettre au gouvernement, et de demander instamment qu'il y soit fait droit.

Un mémoire de l'association des instituteurs protestants de la cité de Québec, demandant au comité de considérer de nouveau sa décision au sujet de la même loi, est présenté et lu.

Le cours d'études préparé par M. Rexford, secrétaire protestant du Département de l'Instruction publique, pour les écoles élémentaires non graduées, avec une lettre explicative, est soumis au comité qui, après discussion, en renvoie l'examen à la prochaine séance.

Il est nommé un sous-comité composé de MM. Heneker et Mathews avec mission de s'enquérir de toutes les affaires de finance qui se rapportent à l'éducation et dont ce comité est saisi, et de faire rapport à la prochaine séance.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Rexford demandant : 1o. Que le brevet d'école élémentaire de seconde classe ne soit accordé que pour la période d'une année ; 2o. Que le candidat qui a obtenu le total le plus élevé de points avec un brevet de première classe, soit exempté de payer les honoraires ; 3o. Que les candidats au brevet de capacité soient examinés sur le dessin, pour le brevet élémentaire, sur le Manuel de Smith à l'usage des écoles moyennes. Le comité approuve les deux dernières propositions ; quant à la première le comité consent à l'approuver si la loi et les règlements le permettent.

Le *Temperance Lesson Book* de M. Richardson est soumis au comité avec une demande à l'effet de le faire porter sur la liste des livres approuvés pour l'usage des écoles de cette province. Après quelque discussion l'affaire est laissée en suspens.

Les comptes et pièces justificatives soumis par le secrétaire sont examinés et trouvés corrects ; la balance à la banque de Montréal, à cette date, est de $18.04.

Le comité, ayant terminé ses travaux, s'ajourne au mercredi, 30 mai, ou à une époque plus rapprochée, s'il en est besoin, sur la convocation du président.

GEORGE WEIR,
Sec. C. P. du C. de l'I. P.

SÉANCE DU 30 MAI 1883.

Présents : le Lord Evêque de Québec, dans le fauteuil ; les Rév. Cook et Mathews, M. le principal Dawson, l'hon. James Ferrier, MM. R. W. Heneker, D.C.L., et E. J. Hemming, D.C.L., et l'hon. Gédéon Ouimet, Surintendant de l'Instruction publique.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

M. Rexford donne lecture du résumé du grand tableau statistique d'inspection, concernant les écoles protestantes et mixtes, préparé par lui, et, après la discussion du sujet, il est résolu :

" Que M. Rexford soit prié de distribuer ces tableaux aux membres du comité avec des renseignements additionnels sur la croyance religieuse des instituteurs dans les écoles mixtes et dissidentes et toute autre remarque qu'il croira devoir faire."

L'honorable Surintendant de l'Instruction publique annonce que les nominations demandées par le comité pour remplir les vacances dans les commissions d'Ottawa et de Stanstead, ont été faites.

Le sous-comité chargé de s'aboucher avec le Premier ministre au sujet des changements à faire à la loi des écoles, fait le rapport suivant :

" Le Lord Evêque de Québec, le Rév. Cook, le Rév. Mathews et M. R. W. Heneker, D.C.L., membres du Comité protestant ont eu une entrevue

avec l'hon. M. Mousseau, premier ministre, le 12 janvier 1883, au sujet des amendements qu'on projette de faire à la loi scolaire. L'hon. M. Lynch était aussi présent, mais non pas en sa qualité de membre du Comité protestant.

" Les diveres clauses d'amendement sont lues et sur chacune il est donné des explications. Le premier ministre, après avoir posé plusieurs questions, déclare que, pour ce qui concerne le détail des rouages, il est d'avis que ce sont les deux comités du Conseil de l'Instruction publique qui sont chargés, chacun dans la limite de ses attributions, d'appliquer la loi, et que si le besoin d'argent se fait sentir, il faut trouver moyen de s'en procurer.

" Au sujet de l'article IV, il y a certains doutes, attendu que cet article embrasse des questions qui s'écartent du sujet que l'on a en vue, et que ce point exige un examen soigneux.

" L'hon. M. Lynch dit que toutes ces matières sont censées avoir été réglées à l'époque de la Confédération où un arrangement a été fait à ce sujet.

" A ceci la députation répond que ce prétendu arrangement a été conclu sans avoir été soumis au peuple et qu'il est difficile de le considérer comme obligatoire en présence du grave embarras dont il est aujourd'hui question.

" L'attention du premier ministre est vivement appelée sur l'article VI qui a une importance majeure pour l'éducation supérieure du pays, et il est fait allusion aux sentiments prononcés qu'a exprimés M. le principal Dawson à ce sujet.

" L'hon. M. Lynch déclare que, personnellement, il est favorable aux désirs du comité, mais il croit qu'il est impossible de vaincre l'opposition déclarée des représentants des différentes professions qui sont membres de la législature.

" Il est entendu que le premier ministre donne son assentiment à la plupart des autres articles, sinon à tous.

" Au sujet de la présentation de toute nouvelle mesure affectant l'instruction publique sans la connaissance et l'avis des comités du conseil de

l'instruction publique, l'hon. Premier déclare positivement qu'il a reçu une députation du comité catholique à propos de la même question, et qu'il a répondu à cette députation, par écrit, qu'aucune mesure ne serait présentée à l'insçu du comité et sans que son avis ait été obtenu ; il se déclare prêt à donner, si on l'exige, la même réponse écrite au comité protestant.

"On a remarqué que le premier ministre adoptait la manière de parler du comité en se servant des mots catholiques et non-catholiques, au lieu de catholiques et protestants."

Il est résolu que le sous-comité chargé de la loi scolaire continue ses fonctions, que le nom du Lord Evêque y soit ajouté, et que le dit sous-comité reçoive instruction d'insister auprès des différentes professions pour qu'elles s'entendent sur l'adoption d'un système uniforme d'examen préliminaire pour l'admission à l'étude de ces professions.

Au sujet des arrérages d'honoraires de licences de mariage que le gouvernement fédéral a encore en sa possession le lord président du comité dit qu'il s'est mis en relations avec le premier ministre du Dominion, Sir John A. McDonald. La question ayant été renvoyée au ministre des finances, Sir Leonard Tilley, celui-ci a écrit la lettre suivante par suite de laquelle la députation a jugé qu'il n'était plus nécessaire de se rendre à Ottawa pour le règlement de cette question.

[Copie] Ottawa, 7 mars 1883.

Cher Sir John,

Je crois que nous pouvons faire une avance de $20,000 à $25,000 sur les honoraires de mariage en question en attendant le règlement final de notre compte avec la province de Québec, règlement qui devra être bientôt terminé. Il n'y a peut-être pas de nécessité, dans ce cas, que la deputation se rende à Ottawa.

Sincèrement à vous,

S. L. TILLEY.

Le très-honorable
Sir JOHN A. McDONALD, K.C.B., etc.

Le comité s'occupe ensuite de la question que lui a soumise l'université McGill à propos d'un brevet d'académie d'un degré plus élevé ; après un examen soigneux il en arrive à la décision suivante :

Règlement concernant les brevets d'académie.

Dorénavant, trois sortes de brevets pour les académies ou *High schools* protestantes pourront être délivrés par le Surintendant de l'Instruction publique, savoir :

1o. Le brevet d'académie de première classe au candidat qui, étant gradué ès-arts d'une université britannique ou canadienne et ayant suivi un cours de latin et de grec, a aussi passé son examen sur l'art d'enseigner, à l'école normale McGill, conformément aux règlements de cette école, ce dont un certificat du principal devra faire foi.

2o. Le brevet d'académie de seconde classe au candidat qui a obtenu un brevet d'académie de l'école normale McGill ou d'une commission d'examinateurs, et qui a subséquemment passé l'examen de seconde année dans une université de la province de Québec, ou (dans le cas d'une institutrice) qui a passé les examens universitaires pour le certificat de capacité ès-arts (*senior associate in arts*), y compris les examens sur le latin et sur le grec, ce dont le certificat des autorités universitaires devra faire foi.

3o. Le brevet d'académie de troisième classe ou brevet ordinaire au candidat qui a passé un examen à cette fin devant les examinateurs de l'école normale ou toute commission d'examinateurs autorisée à faire subir cet examen, ce qui devra être attesté par le principal de l'école normale ou par la commission d'examinateurs.

Dans la distribution du fonds de l'éducation supérieure, les académies seules qui ont un instituteur ou une institutrice porteur du brevet d'académie de première ou seconde classe seront considérées comme ayant droit à la subvention de première et de seconde classe sur ce fonds.

La requête des instituteurs de la High school de Québec, demandant une subvention sur le fonds de l'éducation supérieure est renvoyée à la séance annuelle consacrée à la distribution de ce fonds.

Il est résolu que le cours d'études préparé par M. Rexford pour les écoles élémentaires non graduées, soit adopté et recommandé et qu'il soit enjoint aux inspecteurs de faire leurs examens conformément à ce cours.

Le sous-comité des finances scolaires fait un rapport provisoire et demande la permission de siéger ultérieurement pour examiner la question des frais de publication de l'*Educational Record* et celle de l'inspection des académies et des écoles modèles qui lui ont été soumises.

Le comité décide d'adopter les propositions suivantes de M. Rexford :

1o. Que le brevet d'école élémentaire de seconde classe ne soit accordé que pour le terme d'une année ; 2o. Que le candidat qui obtient le plus haut nombre de points avec un brevet de première classe, soit exempté du payement des honoraires ; 3o. Que les candidats au brevet de capacité soient examinés sur le dessin, les candidats au brevet d'école élémentaire sur le manuel de Smith pour les écoles primaires, et les candidats au brevet d'école modèle et d'académie sur le Manuel des écoles moyennes.

Il est également décidé que le Surintendant de l'Instruction publique soit prié de soumettre ces propositions au lieutenant-gouverneur en conseil pour qu'elles soient sanctionnées ; et qu'elles soient mises en vigueur à l'époque des examens des candidats au brevet de capacité, en mai 1884.

Attendu qu'on s'est plaint que, dans certains cas, des candidats protestants ont été subir leurs examens devant des commissions d'examinateurs catholiques, il est résolu :

Que tous les candidats protestants au brevet d'instituteur soient examinés conformément aux règlements et suivant le programme publié par le comité protestant du conseil de l'instruction publique.

En réponse à une lettre du Rév. Blacklock, président de la commission d'examinateurs protestants de Bonaventure, disant qu'avant la nomination de cette commission plusieurs instituteurs protestants ont reçu des brevets de la commission catholique de Carleton, et demandant si la commission protestante peut maintenant obliger ces instituteurs à subir devant elle un nouvel examen, le secrétaire reçoit l'ordre de répondre que le comité a pris

des mesures à cet égard pour l'avenir, mais qu'il ne peut pas revenir sur le passé.

La commission d'examinateurs de Pontiac fait demande par une note au comité si elle peut accorder des brevets d'école élémentaire à trois candidats qui ont subi l'examen voulu, mais qui n'ont pas tout à fait l'âge requis. Comme, dans le cas présent, il est établi que les instituteurs font défaut, le comité décide qu'il y a lieu d'autoriser l'émission de ces brevets.

Sur motion de M. Heneker, secondé par M. Hemming, il est résolu :

Que le mode proposé par le Surintendant dans le quatrième paragraphe de sa circulaire du 3 avril 1883 pour l'engagement des instituteurs et institutrices des écoles communes, soit adopté par ce comité, et que cet engagement soit conclu pour toute l'année scolaire et pas moins.

Il est fait lecture d'une lettre du vénérable archidiacre Leach transmettant sa démission de membre du conseil de l'instruction publique ; puis, il est résolu :

Que le comité protestant du conseil de l'instruction publique, tout en regrettant la perte qu'il éprouve par la retraite d'un homme d'un esprit aussi cultivé et d'une si grande expérience en matière d'éducation, désire offrir à l'archidiacre Leach ses remercîments pour les services gratuits qu'il a pendant tant d'années rendus à la cause de l'instruction publique, et pour l'assurer que le respect et l'attachement que lui ont voués ses collègues, ne seront point changés par la cessation de leurs relations officielles.

Il est donné lecture d'une résolution de l'assemblée générale de l'église presbytérienne du Canada sur l'opportunité de renseigner les enfants, dans nos écoles publiques, sur les effets de l'alcool dans l'organisme du corps humain, etc. ; son examen est remis à plus tard.

Le payement des dépenses casuelles du trésorier, au montant de $9.30, est autorisé.

Le comité, ayant terminé ses travaux, s'ajourne au vendredi, 26 septembre, ou, s'il devient nécessaire, à une époque plus rapprochée, sur la convocation du président.

GEORGE WEIR,
Secrétaire.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
Secrétariat	iii
Département de l'Instruction Publique	iv
Conseil de l'Instruction Publique—Comité Catholique	v
" " " — " Protestant	vi
Rapport du Surintendant pour 1882-83	vii

APPENDICE No. 1

RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ÉCOLES

MM.	PAGES	MM.	PAGES
1—Bégin	3	20—McGrath	80
2—Béland	5	21—McGregor	84
3—Belcourt	9	22—McLoughlin	92
4—Bouchard	13	23—McMahon	97
5—Brault	18	24—Miller	101
6—Carrier	27	25—Nantel	101
7—Delâge	29	26—Pâquet	107
8—Fontaine	32	27—Prémont	108
9—Fothergill	34	28—Ruel	122
10—Gay	40	29—Sayard	131
11—Grondin	42	30—Simard	137
12—Hubbard	45	31—Stenson	141
13—Juneau	51	32—Tétreault	144
14—Lamarche	56	33—Thompson	150
15—Lefebvre	58	34—Tremblay	154
16—Lévesque	64	35—Tremblay	156
17—Lippens	67	36—Vien	161
18—Lucier	74	37—O'Brien	165
19—Lyster	76	Ecole des Sourds-Muets de la Beauce	176

Récapitulation—Grand Tableau Statistique des Inspecteurs d'écoles pour 1882-83 ... 178

APPENDICE No. 2

RAPPORTS SUR LES ÉCOLES NORMALES

Ecole Normale Laval ... 213
Ecole Normale Jacques-Cartier ... 219
Ecole Normale McGill ... 223

APPENDICE No. 3

—

TABLEAUX MONÉTAIRES.

PAGES

1—ECOLES COMMUNES—Recensement et contributions scolaires pour l'année 1882-83..... 228

APPENDICE No. 4

—

PETITS TABLEAUX

TABLEAU A—Tableau des livres de prix envoyés aux Inspecteurs d'écoles en 1882-83..... 260

TABLEAU B—Liste alphabétique des Inspecteurs d'écoles. avec leur domicile, la date de leur nomination, et leur district d'inspection..... 270

TABLEAU C—Nombre d'élèves des écoles normales et brevets qui leur ont été accordés depuis la fondation de ces institutions..... 274

TABLEAU D—Ecoles spéciales..... 275

RAPPORTS des Bureaux d'Examinateurs—Diplômes accordés suivant les règlements du Comité Catholique du Conseil de l'Instruction publique..... 276

RAPPORTS des Bureaux d'Examinateurs—Diplômes accordés suivant les règlements du Comité Protestant du Conseil de l'Instruction publique..... 278

LISTE des livres approuvés par le Conseil de l'Instruction publique depuis sa formation jusqu'au 22 mars 1876, et par le Comité Catholique du Conseil de l'Instruction publique depuis le 22 mars 1876 jusqu'au 1 mai 1884..... 279

LIST of Text-books authorized by the Protestant Committee of the Council of Public Instruction, correct to 1st May, 1884..... 286

APPENDICE No. 5

—

RAPPORTS FINANCIERS DES COMMISSAIRES DES ÉCOLES CATHOLIQUES ET PROTESTANTES.

RAPPORTS FINANCIERS des Commissaires d'écoles Catholiques de la Cité de Montréal pour l'année scolaire 1882-83..... 293

CÉDULE A—Etat des paiements faits pour le soutien des diverses écoles..... 294

CÉDULE B—Etat indiquant la dépense nette pour le maintien de chaque école..... 295

CÉDULE C—Etat des paiements faits pour le maintien de l'Ecole Polytechnique..... 296

CÉDULE D—Etat indiquant le nombre des professeurs et des élèves dans chaque école..... 297

BILAN, le 30 juin 1883..... 298

PROTESTANT BOARD OF SCHOOL COMMISSIONERS, MONTREAL, etc..... 299

STATEMENT of Revenue and Expenditure of the Protestant Board of School Commissioners, etc.. 299A

ETAT général comparatif du mouvement de l'éducation—Basé sur les rapports statistiques annuels des Inspecteurs d'écoles..... 299c

TABLEAU comparatif des contributions générales scolaires depuis 1867..... 300

APPENDICE No. 6

—

ÉDUCATION SUPÉRIEURE.

PAGES

EDUCATION Supérieure Catholique, 1882 83 305
EDUCATION Supérieure Protestante, " 356
TABLEAU Récapitulatif des Institutions d'éducation supérieure po ur 1882-83..... 366

APPENDICE No. 7

—

COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DES COMITÉS DU CONSEIL.

1—Comté Catholique 373
2—Comté Protestant 392

H6
7962 - 4
JS

R.W.B. JACKSON LIBRARY
3 0005 03050840 5

The R. W. B. Jackson
Library
OISE